# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXV — No 71 | Généralement ensoleillé. Max.: 4 **(détail en page 31)** | Montréal, samedi 24 mars 1984 | Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Iles-de-la-Madeleine, 90 cents



LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


# Le Canada a vendu pour plus de $500 millions d'armements aux E.-U. en 1983



Ce char blindé est fabriqué chez General Motors à London, Ontario. Le gouvernement américain en a récemment commandé un grand nombre pour la «force de déploiement rapide». Outre la variante *Cougar* illustrée ici, il en existe une version *Grizzly* pour le transport de troupes et une version *Husky* pour l'entretien.

**par Gilles Provost**

Le Canada a vendu plus d'un demi-milliard de dollars de biens et services militaires à l'armée américaine en 1983, révèlent les documents que LE DEVOIR a obtenus du Pentagone en vertu de la loi américaine sur l'accès à l'information. Ces achats incluent aussi bien des fusils et des canons que des éléments plus anodins comme le transport de fret et de passagers par voie des airs...

Les documents dont Le DEVOIR a obtenu copie (par l'intermédiaire de M. Victor Levant) laissent de côté tous les contrats de moins de 25,000 dollars ainsi que les innombrables sous-contrats dont notre industrie a aussi pu bénéficier pendant l'année financière qui s'est terminée en septembre. Le gouvernement canadien estimait l'an derneir que ses exportations militaires totales vers les États-Unis excédaient le $milliard. Les chiffres qu'on trouvera plus loin (tous en dollars américains) sont donc extrêmement conservateurs.

Les Américains n'hésitent pas à identifier les industries avec lesquelles ils font affaire mais leur libéralisme se heurte chez nous au secret dont s'entoure la Corporation commerciale canadienne (CCC) par qui doivent passer la majorité des contrats. La CCC a obtenu 77% des $510 millions accordés au Canada mais on ignore quelles entreprises elle représentait.

On peut donc savoir que la firme Bata (celle qui fait aussi le commerce des souliers) a vendu directement pour $7.3 millions de canons (de calibre 155mm, apparemment) mais on en est réduit à des conjectures pour savoir qui a vendu les autres canons semblables. Au total, le Canada a vendu pour $9.2 millions de canons et armes à feu dont $1.6 million de petits calibres (moins de 30mm). General Dynamic a aussi exporté quelques canons de calibre intermédiaire, évalués à environ $65,000. Nous leur avons aussi vendu $18 millions de liquides propulseurs pour fusées, quelques obus ($320,000) et $13 millions de systèmes de contrôle de tir, collimateurs, etc.

Le gros de nos exportations militaires sont pourtant concentrées dans le secteur des transports. On leur a vendu par exemple pour $17 millions de moteurs à turbines (sans doute Pratt & Whittney, à Longueuil), des instruments de navigation et des radars ($9.4 millions), des systèmes hydrauliques d'avions ($8 millions), des morceaux d'aéronefs (($2.6 millions), des systèmes de conditionement d'air pour avions ($2.9 millions), etc.

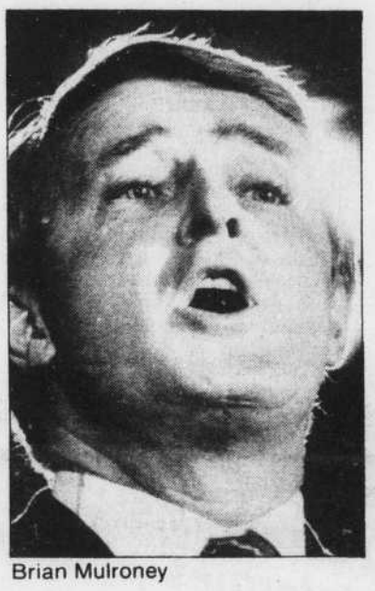
Les Américains ont aussi acheté au Canada pour $43 millions de barrières destinées à retenir des avions (probablement pour installer en bout de piste, sur les porte-avions). Toujours dans le domaine aérien, nous leur avons aussi offert des services d'entretien (au moins $5.4 millions) et des véhicules sur coussin d'air ($1.6 million).

Côté transport terrestre, la livraison des blindés de GM (illustrés ci-contre) ne semblait pas encore vraiment entamée puisque cet item ne représente que quelques dizaines de milliers de dollars. Par contre, les documents évaluent à $105 millions nos exportations de «pièces de véhi-

**Voir page 18: Les armements**

# Mulroney accuse Turner de miser sur deux tableaux

**par Maurice Girard**



Brian Mulroney

La « volte-face » de l'aspirant au leadership libéral John Turner, qui s'est « fourvoyé royalement » sur la question des droits des Franco-Manitobains, a « horrifié » le chef du Parti conservateur.

« Un candidat au leadership qui est en mesure de se fourvoyer royalement en l'espace de quatre ou cinq jours sur une question aussi fondamentale et aussi délicate sur la protection des droits qu'on doit toujours accorder aux minorités soulève des questions quant à son jugement, mais également quant à l'avenir des minorités sous un gouvernement libéral », a déclaré hier M. Brian Mulroney.

Il n'existe pas l'ombre d'un doute dans l'esprit du chef de l'opposition aux Communes que M. Turner a effectué une volte-face en « répudiant » les principes fondamentaux du parti. Comme preuve, il rappelle les commentaires favorables du ministre québécois des Communautés culturelles, M. Gérald Godin: « C'est le baiser de la mort de M. Turner », a-t-il dit.

« Quelqu'un qui ne trouve pas (que c'est une volte-face de M. Turner) doit habiter une autre planète. C'est une répudiation totale et absolue de sa position adoptée la semaine dernière. Il a essayé d'envoyer deux messages foncièrement contradictoires à deux électorats différents et il s'est fait prendre la main dans le 'cash' », a-t-il soutenu.

Mais M. Mulroney n'est pas pour autant soulagé de constater que M. Turner se rapproche de sa propre position, laborieusement entérinée par les conservateurs fédéraux, devenu depuis la cible de critiques acerbes des conservateurs manitobains qui ont réussi à faire bloquer à l'assemblée législative un projet de loi du gouvernement néo-démocrate sur les services aux francophones.

« Les Manitobains et les gens de l'Ouest ne sont pas des bigots (red necks) et des fous. Ce sont de bonnes gens, des travailleurs consciencieux et honnêtes qui, en raison de leur expérience différente, voient les choses d'une autre façon. Il n'y a pas de malice dans leur intention, mais je ne peux pas appuyer leur position », a déclaré M. Mulroney, qui ne veut pas de « ghettos » au Québec ou ailleurs.

Le chef du PC ne croit pas que la population canadienne soit témoin d'un grand paradoxe de la politique qui veut maintenant que le leader tory défende une position traditionnellement libérale tandis qu'un des principaux aspirants à la direction libérale se réclame d'une école de pensée très en vogue dans les milieux conservateurs de l'Ouest.

« Je vous demande pardon, a-t-il répondu au journaliste qui lui posait cette question. Moi, je défends des idées qui ont leurs racines dans le respect pour l'individu et des minorités, il n'y a pas de dimension partisane ».

Paraphrasant le premier ministre Trudeau lors des dernières élections générales, M. Mulroney a proposé à M. Turner d'adopter comme thème de sa campagne « Bienvenue aux années 50 ».

D'ailleurs la controverse sur les droits des minorités a occupé la majeure partie de l'émission radiophonique à laquelle a participé le chef

**Voir page 18: Mulroney**

*Visite de la reine et du pape retardées ?*

# Serge Joyal laisse entrevoir des élections à l'été

**par Gilles Lesage**

QUEBEC — Des élections fédérales pourraient bien avoir lieu au cours de l'été, a laissé entrevoir le Secrétaire d'Ottawa.

M. Serge Joyal est bien conscient que cela risque de retarder ou même d'annuler les visites prévues de la reine et du pape Jean-Paul 11. Mais il ajoute que Buckingham Palace et le Vatican sont au courant de cette possibilité et disposés à en tenir compte.

Rencontrant des journalistes à la faveur d'une causerie à l'Université Laval, hier matin, le ministre a admis que les libéraux pourraient être tentés de miser sur la popularité de leur nouveau chef, si l'enthouisiasme est à son comble, à la mi-juin. Il rappelle lui-même que M. Trudeau, élu chef du Parti libéral du Canada en avril 1968, a déclenché des élections générales quelques jours plus tard, pour le 25 juin. Il fait

**Voir page 18: Joyal**

# Salvador: une élection remplie d'incertitude

SAN SALVADOR (d'après AFP et Reuter) — C'est dans un climat d'incertitude, tant sur l'organisation du scrutin que sur les lendemains qu'il prépare, que se dérouleront demain les élections présidentielles au Salvador.

Deux-millions et demi d'électeurs, selon les chiffres avancés par le Conseil central des élections (CCE), seront invités à déposer leurs bulletins dans 6,912 urnes réparties dans l'ensemble du pays, pour désigner un président et un vice-président parmi les candidats que leurs proposent huit formations politiques.

« Ces élections sont si pures, limpides et honnêtes que le président élu ne sera connu qu'après le scrutin et non six mois avant comme cela est souvent arrivé par le passé », peut-on lire sur un vaste tableau au CCE.

Si l'élection, de l'avis général, va se jouer entre le démocrate-chrétien Napoleon Duarte et le leader de l'extrême-droite, le major d'Aubuisson, l'opinion la plus répandue est qu'il faudra un second tour pour les départager.

Aucun d'eux, en effet, ne semble en mesure d'obtenir demain la moitié plus un des suffrages exprimés, nécessaires à son élection, même si les partisans de la Démocratie chrétienne affirment qu'un sondage leur donne 55 % des voix, tandis qu'ARENA proclame que son candidat en

**Voir page 18:Salvador**

*Turner au banc d'essai*

# Une première semaine marquée par l'ambiguïté

**par Bernard Descôteaux**

TORONTO — Après huit ans d'absence de la vie publique, John Turner se soumet ce week-end pour la première fois depuis sa retraite en 1976 au banc d'essai des militants libéraux avec un double objectif: démontrer que sa popularité loin d'être un mythe est fondée et prouver, après l'échec de cette semaine, qu'il connait bien ses dossiers.

Le premier objectif de l'avocat torontois relatif à sa popularité devrait facilement être réalisé. Le congrès de la section ontarienne du Parti libéral du Canada de ce week-end auquel participeront tous les candidats au leadership libéral se déroule sur son terrain, à Toronto. Ses organisateurs n'ont d'ailleurs rien laissé au hasard si bien que hier après-midi M. Turner put faire une entrée remarquée à ce congrès.

Le risque de l'échec sera toutefois plus grand sur le plan de la connaissance des dossiers. Après avoir démontré avec la question des droits linguistiques au Manitoba qu'il avait du rattrapage à faire, les prises de positions qu'il défendra cet après-midi lors d'un débat avec les cinq autres candidats seront scrutées à la loupe. La moindre faiblesse sera ajoutée à un débit déjà négatif.

De l'avis même de ses supporteurs, l'erreur commise sur la question du Manitoba par M. Turner a eu un effet négatif. Non seulement a-t-elle été commise à la première occasion, mais elle a donné aussi des arguments aux adversaires.

Les supporteurs de John Turner ont bien tenté d'excuser l'erreur, d'en diminuer la portée. Le ministre des Communications, Francis Fox, reconnait néanmoins que « il n'y a pas de doute, ce ne fut pas un bon démarrage (de campagne) » qui a créé un réel malaise, au Québec tout au moins.

Comment expliquer une telle erreur de la part d'un homme qui projette l'image d'un super-politicien. Pour certains, l'erreur fut délibérée pour plaire à la partie de l'électorat opposé au bilinguisme. L'argument ne tient pas puisque M. Turner s'adressait à des militants libéraux tous favorables au bilinguisme en principe.

Pour M. Fox, l'explication est toute simple: le candidat a tout simplement péché par omission en employant une formule lapidaire. Il y a aussi que John Turner, tout comme Brian Mulroney, a besoin d'une période rattrapage. Après avoir été avocat à plein temps pendant huit ans, un homme ne peut posséder du jour au lendemain tous les dossiers, explique-t-il.

Depuis l'annonce de sa candidature il y a huit jours, l'avocat torontois s'est consacré en priorité à corriger cette lacune et à définir ses politiques. Il pourra donner cet après-midi une démonstration de ses capacités lorsque il sera, en compagnie de ses cinq adversaires, confrontés aux questions des militants libéraux. Après un exposé de huit minutes chacun, les six candidats auront à répondre à six questions qu'ils ne connaîtront pas d'avance. Il n'y a pas de doute que pour John Turner, elles seront piégées.

**Voir page 18: Une première**



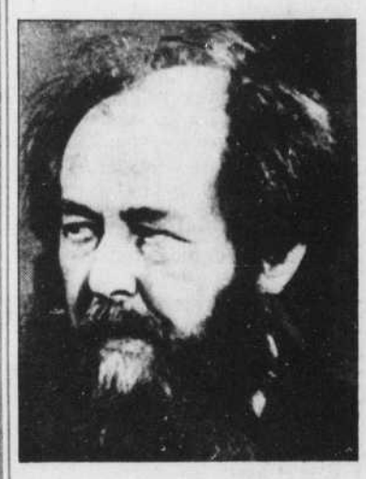
John Turner

## culture et société



### Une politique de la danse

Le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, a annoncé les grandes lignes de sa politique de la danse qui vise à favoriser le développement de la danse. Il a également dénoncé la discrimination dont fait preuve le Conseil des arts envers la danse au Québec.
**Page 6**



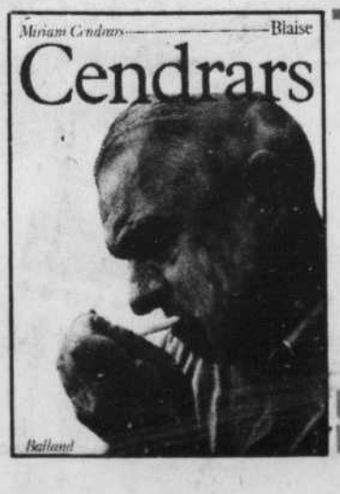
### La Roue rouge

Depuis plus de quarante ans, Soljentisyne travaille à une fresque gigantesque sur les origines de la révolution russe. Gilbert Grand en a lu le premier volume, *Août 14*, qui, en 900 pages au lyrisme tolstoïen, raconte la débâcle de l'armée russe dans le premier mois de la Grande Guerre. **Page 19**



### Le règne de l'androgynie

Depuis un an, les vedettes de la musique *pop* affichent une identité sexuelle trouble. Mi-hommes, mi-femmes, ces idoles nouveau genre séduisent le coeur et l'âme des adolescents d'aujourd'hui. Leur image d'androgyne s'érige comme un nouvel idéal à atteindre. Mireille Simard explore le terrain trouble des vedettes de l'heure qui ont pour noms Michael Jackson, Annie Lennox et Boy George (notre photo).
**Page 19**


**Blaise Cendrars**

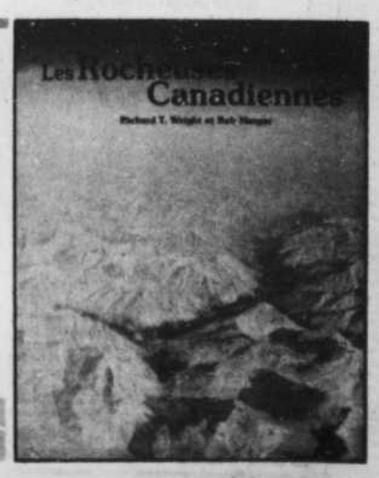
Bohème, bourlingueur, et homme libre, l'auteur de *l'Or, Moravagine, l'Homme foudroyé* a apporté un souffle nouveau, nourri au coeur de l'aventure. Pour la première fois, sa vie, longtemps entourée de mystère, est racontée par sa fille Miriam Cendrars. Seule à avoir accès aux documents inédits, elle donne de son oeuvre une lecture fascinante. 24,95$

FRANCE-AMÉRIQUE

**Les Rocheuses canadiennes**

Dernier refuge pour échapper à la vie urbaine, un pays de pics rocheux et de vallées verdoyantes, de glaciers et de rivières où règnent animaux et fleurs sauvages. Voici une invitation à l'évasion et au voyage à travers une centaine de somptueuses photos couleurs qui révèlent le cadre grandiose des Rocheuses et leur nature sauvage. 19,95$

FRANCE-AMÉRIQUE



# Ottawa investira $19 millions dans les forêts privées du Bas-Saint-Laurent

**par Louis-Gilles Francoeur**

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, a annoncé, hier, que son ministère investira $19 millions, au cours des prochains mois, pour favoriser le reboisement et l'amélioration des forêts privées de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

Ce programme d'assistance financière s'inscrit dans la *Stratégie forestière du Canada* et dans le *Plan de renouvellement forestier* approuvés au cours des dernières années par le gouvernement fédéral.

Le nouveau programme constitue, en fait, un complément au programme québécois de reboisement, annoncé l'automne dernier par le premier ministre, M. René Lévesque. Le Québec entend replanter, d'ici deux ans, quelque trois millions de jeunes plants par année pour que la forêt québécoise arrive à produire plus d'arbres qu'il ne s'en coupe chaque année. Quant au programme fédéral, il visera uniquement les boisés privés et touchera d'autres activités que le reboisement.

Les propriétaires de boisés privés pourront, en effet, recevoir une aide financière pour créer de nouveaux peuplements, éclaircir et entretenir les boisés existants, drainer leurs sols pour améliorer la productivité de leurs lots, pour améliorer la protection de leurs arbres et même pour construire ou améliorer leurs chemins forestiers.

Le ministère fédéral de l'Environnement a conclu des ententes avec les syndicats de producteurs de bois de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la côte Sud pour qu'ils puissent fournir l'expertise technique et professionnelle aux propriétaires intéressés à améliorer leurs boisés. Il a, en outre, mis sur pied des comités consultatifs dans chacune des régions pour veiller à la bonne marche du programme, qui sera disponible dès le printemps.

# . . . mais le programme est mal accueilli à Québec

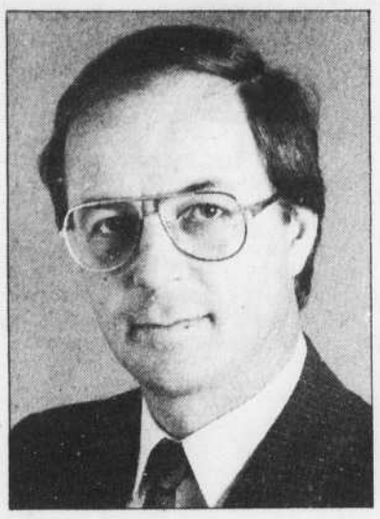
**par Marie-Agnès Thellier**

QUÉBEC — Le programme lancé par le fédéral à Rimouski relève d'un secteur de compétence provinciale: celui des forêts, ce qui suscite la colère du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

Il s'agit de fonds annoncés l'an dernier par le gouvernement fédéral dans le cadre du Plan de développement de l'Est du Québec, confié au département d'État au Développement économique et régional. Les détails du programme ont été révélés hier par le ministre de l'Environnement du Canada, M. Charles Caccia, qui a signé un protocole d'entente avec les syndicats des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-du-Sud.

«Ottawa vient de s'ingérer dans la gestion des forêts au Québec, ce qui est contraire à la constitution», a déclaré M. Duhaime, interrogé hier après-midi par LE DEVOIR. Il se dit sûr que le gouvernement du Québec ne se fermera pas les yeux devant cette ingérence et réagira vigoureusement, quitte à passer une législation touchant la forêt privée.

«Au lieu de renouveler l'entente auxiliaire sur la forêt qui avait bien fonctionné depuis cinq ans et qui expire le 31 mars, le gouvernement fédéral préfère intervenir unilatéralement et conclure des ententes avec trois syndicats. Encore une fois, Ottawa vient d'étendre son interprétation du 'spending power'», lance M. Duhaime, qui signale le peu d'empressement du gouvernement fédéral à renouveler cette entente auxiliaire sur la forêt.



Yves Duhaime

Le ministre dit craindre que la «patente à de Bané» (le plan de développement régional) ne soit étendue à tout le Québec; que le fédéral ne détermine les priorités dans le reboisement et le drainage au Québec; que l'on n'en arrive à deux politiques forestières, notamment dans l'aménagement de la forêt privée; qu'Ottawa ne cherche à «faire sauter la Fédération des producteurs de bois du Québec». «Nous sommes prêts à ce qu'Ottawa nous aide à reboiser, à aménager et à drainer les forêts, mais les ressources naturelles sont de compétence provinciale et jamais nous n'accepterons son intervention directe», ajoute M. Duhaime. Les $55 à $60 millions de l'entente auxiliaire 1979-1984 étaient gérés par un comité directeur formé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

Hier, M. Caccia a souhaité la collaboration du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Il a annoncé l'ouverture d'un bureau du Service canadien de la forêt à Rimouski, dirigé par M. Jean-Guy Gagnon. Il a aussi indiqué la conclusion prochaine d'ententes avec les producteurs de plants de la région et d'une entente avec le Conseil de bande pour les travaux sylvicoles dans la réserve de Restigouche.

Par ailleurs, trois comités consultatifs ont été créés en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-du-Sud pour «conseiller les responsables du programme forestier». Les dépenses admissibles au programme sont celles de plantation, d'entretien, de drainage, de protection des boisés et de voirie forestière.

# L'Environnement adoptera enfin une politique de «prévention»

**par Louis-Gilles Francoeur**

Le ministère de l'Environnement du Québec élaborera, au cours des prochains mois, une politique de «prévention» pour diminuer le nombre et l'ampleur des dommages causés au milieu naturel, qui drainent aussi une part importante de ses efforts.

C'est ce qu'annonçait, récemment, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, en précisant que «notre action devrait maintenant être complétée par une approche moins sectorielle ou ponctuelle et par l'élaboration de lignes directrices ou de politiques qui auraient pour but d'augmenter notre efficacité».

Jusqu'à présent, le ministère s'est attaché surtout à «restaurer» le milieu de vie en s'attaquant à la pollution de l'eau et de l'air ainsi qu'à la contamination des sols par des susbtances dangereuses.

La nouvelle politique s'adresserait, notamment, aux municipalités régionales de comté, aux autres ministères et aux sociétés d'État, précise le ministre de l'Environnement.

Toutefois, M. Ouellette ne tient pas à transformer son ministère en un «ministère d'État chargé de coordonner les activités gouvernementales», une flèche décochée par le ministre à une proposition récente de Mme Lise Bacon, critique officielle du Parti libéral du Québec. Le choix, explique M. Ouellette, ne se limite pas à un ministère d'État ou à un «ministère à vocation sectorielle», comme c'est le cas présentement de l'Environnement. Le ministre préfère élargir le champ d'intervention de son ministère sans abandonner le rôle de chien de garde qui lui a été confié jusqu'à présent.

Quand on demande aux hauts fonctionnaires de l'Environnement ce qu'ils visent concrètement par cette éventuelle «politique de prévention», leurs réponses découpent un vaste champ d'intervention. Le ministère devrait, par exemple, mettre tout son poids dans la balance pour que le gouvernement privilégie des moyens de locomotion publics moins polluants, pour que les choix énergétiques et la recherche sur les énergies «alternatives» reflètent les priorités environnementales, pour que l'entretien des routes, des corridors hydro-électriques ou des plantations d'État fasse appel le moins possible aux herbicides, ou pour que l'État cesse de subventionner des activités agricoles dévastatrices pour le milieu naturel.

Cette «politique» ne préviendrait pas que les dégâts écologiques, mais aussi, espère-t-on, les multiples confrontations qui opposent, depuis quelques années, les ministères «pollueurs» à l'Environnement et au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Si le gouvernement donne son accord à une telle politique, tout le monde, autant dans l'industrie qu'à l'intérieur des structures gouvernementales, «saurait à quoi s'en tenir *avant* de mettre au point quelque programme que ce soit», explique un haut fonctionnaire du ministère.

«Le ministère, selon M. Ouellette, possède maintenant l'expérience et l'expertise lui permettant de jouer ce rôle, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. La population s'attend, d'ailleurs, à une action en ce sens de la part du ministère de l'Environnement, qui doit assumer son rôle de leader dans ce domaine.»

Le ministère entend consulter la population sur ce tournant majeur de sa brève histoire (il fut créé en 1978). Mais seulement «après» la mise au point de cette politique. En décalant ainsi sa consultation, le ministère espère pouvoir calmer en bonne partie les appréhensions suscitées par ce projet dans les autres ministères et sociétés d'État. Et, aussi, pouvoir «roder» au maximum tous les éléments de sa politique afin de ne pas être accusé «d'empiéter sur les pouvoirs» des autres corps publics en cause.

# Les libéraux accusent Biron de négliger le tourisme

**par Marie-Agnès Thellier**

QUÉBEC — L'opposition officielle estime que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, est absent lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'industrie touristique.

Pour sa part, M. Biron estime que le tourisme a été bien davantage délaissé sous le gouvernement Bourassa et que «lentement mais sûrement, le tourisme reprend sa place» dans l'économie du Québec.

Ces accusations mutuelles ont été portées, hier matin, à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une interpellation de M. Biron par le député de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Côté. «Vous n'avez même pas rencontré les restaurateurs et les hôteliers pendant tout le débat sur la loi 43», a lancé M. Côté. «Les années Bourassa ont été des années noires pour le tourisme», a rétorqué M. Biron.

L'opposition souhaite que la commission parlementaire de l'Économie et du Travail se voie confier le mandat d'étudier tous les problèmes de l'hôtellerie et de la restauration, notamment ceux des boissons alcooliques, des taxations directes et indirectes et de l'accès à des incitatifs fiscaux.

Les députés libéraux, membres de la commission permanente de l'Économie et du Travail, ont longuement expliqué pourquoi, à leurs yeux, la loi 43 sur les pourboires a été la goutte qui a fait déborder le vase dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. M. Côté a, notamment, fait valoir que les taxes indirectes ont progressé de 26.5 % dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration de 1979 à 1982, alors que les ventes ne progressaient officiellement que de 8.6 %.

Pour sa part, le ministre responsable du tourisme a cité de nombreux chiffres prouvant, selon lui, que le Québec a maintenant une meilleure performance que l'Ontario et qu'il rattrape donc progressivement son retard. Il a, par exemple, précisé qu'en janvier et février 1984, les revenus de la restauration ont progressé de 7.6 % et 8.2 % au Québec, contre seulement 4.8 % et 2.1 % en Ontario.

M. Biron a cité les actions gouvernementales: suppression de la taxe sur les chambres d'hôtel en 1977, crédit touristique, associations touristiques régionales, $13.9 millions en publicité au lieu de $3 millions sous le gouvernement Bourassa, etc. Le ministre accuse les libéraux d'être toujours négatifs, de manquer de confiance dans les entrepreneurs québécois et de vouloir «détruire le Québec».

De son côté, M. Côté accuse M. Biron de trop miser sur la publicité, de dépenser en publicité pour compenser des lois néfastes. Parmi les problèmes évoqués par l'opposition figurent, notamment, la surtaxe de 4.4 % sur les vins et les spiritueux, les taxes foncières qui progressent plus vite que les revenus, la réglementation compliquée et dispersée entre 14 ministères et trois organismes, l'absence d'une véritable politique de développement. L'opposition a abondamment cité l'ouvrage récent d'un haut fonctionnaire, M. Jacques Demers: *Tourisme en péril.*

# Lise Bacon propose un nouvel environnement pour les écoles

**par Norman Delisle**

QUÉBEC (PC) — Le député libéral de Chomedey, Mme Lise Bacon, a proposé, hier, une nouvelle philosophie pour l'environnement des écoles. Mme Bacon a dévoilé, en conférence de presse, un plan pour doter les 2,600 écoles primaires et secondaires du Québec d'un milieu de vie axé sur la nature et le plein air.

Cette politique «d'environnement éducatif», que le Parti libéral se propose de mettre en place par le biais d'un programme de dix ans, touchera 1.2 million d'étudiants du secteur primaire et secondaire et les 78,000 enseignants qui leur donnent des cours.

Mme Bacon, qui est porte-parole de l'opposition libérale sur les questions d'environnement, a ainsi décrit les étapes d'implantation de cette politique:

— constituer, au sein des 2,600 écoles du Québec, un environnement physique de qualité en transformant radicalement la cour d'école traditionnelle en un micro-environnement (jardin, arbres, aires de jeu, etc.);

— ces espaces pourraient servir de «terrains d'aventures» aux enfants du voisinage pendant la période estivale;

— élaboration d'un guide pédagogique sur l'écologie pour les enseignants;

— création dans chaque école d'un comité sur la qualité de la vie avec mandat de déterminer les lieux d'enseignement pour certaines matières et d'analyser les possibilités d'enseignement interdisciplinaire;

— séjours d'élèves dans les centres de plein air et les réserves écologiques qui ne sont fréquentés qu'à 40 %.

Mme Bacon a reconnu le caractère novateur et quelque peu révolutionnaire du concept qu'elle met de l'avant. La réfome scolaire de l'ex-ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, ne fait «qu'augmenter les populations déjà nombreuses dans les salles de classes et nie l'essentiel de la qualité de vie scolaire», a dit Mme Bacon.

Aussi suggère-t-elle d'améliorer en même temps «la qualité de vie des personnes qui gravitent autour de l'école et la qualité du milieu physique d'apprentissage», afin d'éviter les effets du système actuel: augmentation de l'absentéisme, des échecs dans les études et du phénomène des décrocheurs.

Selon Mme Bacon, l'école doit «provoquer chez le futur citoyen une prise de conscience sur la meilleure manière de gérer et de contrôler l'environnement, en s'appuyant sur une découverte concrète du milieu de vie».

L'environnement physique actuel des écoles est «peu stimulant et peu créatif», a dit Mme Bacon qui a toutefois reconnu qu'elle n'avait pas encore fini de convaincre ses collègues libéraux de ses points de vue. Elle se dit confiante de le faire au cours des prochains mois, de sorte que le Parti libéral présentera, lors des prochaines élections, une vision «globale et cohérente» sur la qualité de vie des citoyens.




*Sur Lacombe, crépite un insolite feu de bois et à l'ancienne, cuit une appétissante Pizza dont l'arôme se répand envoûtant... Invitant...*

PIZZAFIORE

3518 Lacombe,(coin Côte-des-Neiges) tél. 735-1556

VOYAGES TRAVELAIDE ltée

POUR DES VACANCES RÉUSSIES

Université de Montréal
**Faculté des sciences de l'éducation**
Section d'administration scolaire

**Certificat en administration scolaire**
(30 crédits)

**Il s'adresse**
aux parents et enseignants
aux administrateurs scolaires
et commissaires d'école
au personnel d'organismes d'éducation

**Il assure**
une initiation à l'administration de l'éducation
une consolidation des acquis
en administration scolaire
des habiletés à l'administration de l'éducation
les outils nécessaires à l'évaluation
de la pratique administrative

**Quelques sujets traités à l'intérieur du programme**
prise de décision en milieu scolaire
éléments de comptabilité et gestion budgétaire
gestion pédagogique et informatisée
techniques d'organisation
politique et administration en éducation

**Particularités**
Inscription à temps plein ou à temps partiel
Etudiants réguliers et étudiants libres
Cours du jour, du soir, de fins de semaine
Horaires flexibles

**Les dates limites pour déposer un dossier de demande d'admission:**
Trimestre d'été: le 1er avril
Trimestre d'automne: le 1er août
Trimestre d'hiver: le 1er décembre

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec:**
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3
Tél.: 343-7622 ou 343-6659




guérin
l'éditeur qui édite

**PRATIQUE DU VOCABULAIRE**
*Par un groupe d'enseignants*

En vente dans toutes les librairies




guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

*Cahier A*
(corrigé) (ISBN-2-7601-1100-8)
154 pages 4,50 $

*Cahier B*
(corrigé) (ISBN-2-7601-1101-6)
126 pages 4,50 $

*Cahier C*
(corrigé) (ISBN-2-7601-1102-4)
140 pages 4,50 $

En vente dans les librairies:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112 | Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525 | 168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647 | 4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241 |

*Nouvelle politique du conseil d'administration*

# Les étudiants vont participer aux «instances» de l'UQAM

par Jean-Pierre Proulx

Qu'ils soient d'accord ou non, les étudiants de l'UQAM auront, pour la première fois depuis 1972, leurs représentants au conseil d'administration et à la commission des études, à moins, évidemment, que personne ne pose sa candidature. C'est ce que prévoit la nouvelle politique que vient d'adopter le conseil d'administration de l'UQAM.

Les étudiants, rapporte-t-on, ont siégé à ces instances de 1969 à 1972 pour s'en retirer ensuite. Depuis, l'administration et les étudiants n'ont jamais trouvé une formule permettant la désignation de ces derniers. L'AGÉUQAM réclamait et réclame toujours de pouvoir les désigner directement. Pour l'heure, elle n'a pas même réussi à se faire reconnaître officiellement.

L'AGÉUQAM soupçonne, en outre, le syndicat des professeurs d'avoir manoeuvré pour empêcher sa présence à la commission des études. La commission compte 16 sièges: quatre vont aux administrateurs, six aux professeurs et six aux étudiants. En l'absence des étudiants, les professeurs détiennent donc la majorité à la commission.

Le président du syndicat, M. Raymond Baillargeon, rejette ces accusations. «Les étudiants, a-t-il déclaré hier au DEVOIR, ont tendance à fabuler. Ils devraient d'abord régler leur problème de représentativité. Ils étaient 35 à leur dernière assemblée générale.»

Cela dit, le SPUQ «n'a aucune objection à la présence étudiante à la commission des études. On aura à s'adapter, c'est tout», a conclu M. Baillargeon.

Quoiqu'il en soit, l'UQAM a décidé d'imposer sa formule pour permettre aux étudiants d'exercer les droits que leur prévoit la loi de l'UQ. Les associations étudiantes concernées seront associées au processus de désignation si elles y consentent. Dans le cas contraire, le secrétaire général enclenchera seul le processus, tout comme d'ailleurs pour l'un ou l'autre des cinq secteurs où il n'y aurait pas d'association étudiante.

En d'août prochain, les étudiants seront donc invités par courrier à proposer des candidats. En novembre, les étudiants de chaque secteur seront ensuite appelés à désigner par scrutin secret le candidat qu'ils retiennent. La nomination sera faite par le conseil d'administration conformément à la loi.

Cette procédure est analogue à celle qui régit la désignation des représentants des professeurs à la commission des études. Ceux-ci sont désignés par l'ensemble des professeurs convoqués conjointement à une assemblée par le secrétaire de l'UQAM et le secrétaire du syndicat. La nomination est ensuite entérinée par le conseil d'administration.

D'autre part, la désignation des deux étudiants au conseil d'administration se fera «suite à une élection au scrutin secret auquel seront invités à voter tous les étudiants réguliers de l'université». L'association étudiante participera au processus dans la mesure où elle représente l'ensemble des étudiants. Cela risque de ne pas se produire puisque l'association des étudiants en gestion n'a, pour l'instant, aucune envie de s'associer à l'AGÉUQAM. Le secrétaire général devra donc procéder seul.

D'autre part, une vérification auprès du secrétaire général de l'UQAM, Me Pierre Brossard, a permis de constater qu'il existe deux interprétations concernant la politique de reconnaissance des associations et, plus spécifiquement, sur la procédure de contestation d'une association existante.

D'après le texte actuel, écrivions-nous hier, un groupe d'étudiants qui conteste une association déjà accréditée s'engage, en fait, dans un processus qui l'amène à créer une autre association. Cette dernière prétend simplement vouloir supplanter la première. Bref, il s'agit de maraudage.

La politique permet effectivement cela, affirme Me Brossard, mais elle permet aussi à un groupe de contester sans plus la légitimité d'une association reconnue, sans pour autant vouloir la remplacer. La politique de l'UQAM, dit-il, prévoit les deux situations. Il admet, néanmoins, que le texte manque de clarté à cet égard.

Dans son esprit, les exigences pour simplement contester la représentativité d'une association existante seraient moins grandes. Les contestataires n'auraient pas nécessairement à se regrouper sous une dénomination précise, ni à présenter leurs lettres patentes. En somme, il s'agirait sans plus de demander aux étudiants par référendum s'ils reconnnaissent toujours l'association précédemment reconnue.

Informée de ces difficultés de rédaction, la vice-rectrice de l'UQAM, Mme Claire McNicoll, a indiqué que l'on réexaminerait sans doute le texte de la politique.

# Mirabel: le tribunal rendra sa décision avant le 3 avril

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Le juge Paul Rouleau, de la Cour fédérale, rendra jugement d'ici le 3 avril sur la requête d'injonction des expropriés de Mirabel qui veulent bloquer la vente de certains terrains en périphérie de l'aéroport, vente qui doit débuter le 15 avril.

Le juge Rouleau a pris la cause en délibéré, hier après-midi, après deux jours d'audiences devant une salle remplie à craquer d'expropriés et de toute une batterie d'avocats.

Les expropriés, représentés par Me Guy Bertrand, veulent bloquer la vente de quelque 47,700 acres de territoire principalement agricole en périphérie de l'aéroport.

Cette vente, qui débuterait le 15 avril prochain, constitue la seconde étape de la re-vente des terrains expropriés lors de la construction de l'aéroport en 1969.

Selon Me Bertrand, le tribunal doit émettre une injonction pour empêcher cette vente qui créerait « un préjudice sérieux ou irréparable » aux expropriés et rendrait tout jugement ultérieur nul puisqu'ils revendiqueraient des propriétés qui ont déjà été vendus à des tiers.

Le gouvernement fédéral a « décidé d'accélérer le processus de rétrocession politique plutôt que de laisser les tribunaux opérer la rétrocession judiciaire, de sorte que sans l'intervention urgente de la Cour fédérale, les demandeurs risquent à tout jamais de perdre leurs propriétés, même après avoir gagné leur procès », affirme Me Bertrand.

Les autorités fédérales avaient exproprié quelque 97,000 acres de terrain en 1969 et après ces ventes, il n'en resterait plus que 18,000 aux installations de l'aéroport lui-même.

Me Bertrand se dit capable de prouver que les autorités fédérales ont exproprié ces terrains pour des fins autres que la construction de l'aéroport et avant même d'avoir effectué les études nécessaires, ce qui rendait donc l'action frauduleuse et inconstitutionnelle.

Il demande donc au tribunal d'émettre une injonction interdisant la vente de tout terrain jusqu'à l'audition de la cause des expropriés qui veulent que les terres soient d'abord offertes à leur ancien propriétaire et non à leur occupant actuel, ainsi que le voudrait le gouvernement fédéral.

Selon le procureur du gouvernement fédéral, Me Michel Robert, les expropriés ne peuvent avoir d'abord accepté la compensation offerte par le gouvernement pour les terrains expropriés, puis en contester la légalité et demander une injonction.

D'ailleurs, selon Me Robert, il n'est pas possible d'obtenir une telle injonction contre la couronne et les demandeurs n'ont pas apparance de droit dans cette cause.

« Lorsque l'on a accepté l'indemnité, il est impossible de demander une injonction », a-t-il soutenu.

Mais, pour Me Bertrand, cet argument équivaudrait à dire à un prisonnier qui a été arrêté illégalement qu'il ne peut intenter de procédures parce qu'il a été nourri et logé en prison.

*Augmentation de 9 %*

# 1,182 morts sur les routes

MONTREAL (PC) — Le Québec a connu une hausse de neuf pour cent du nombre de victimes tuées dans des accidents de la route et de plus de 16 % de blessés graves, au cours de l'année 1983.

Ces statistiques ont été dévoilées hier par la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

En 1983, 1,182 personnes sont décédées des suites d'un accident de la route au Québec; 6,307 autres ont subi des blessures graves.

Les chiffres révèlent aussi que le nombre d'accidents mortels a augmenté de sept pour cent au Québec. Le nombre d'accidents ayant provoqué des blessures graves a augmenté de son côte de 18 %, par rapport à 1982.

Le nombre d'accidents n'ayant causé que des dommages matériels est resté sensiblement le même qu'en 1982, soit une hausse inférieure à un pour cent.

Selon la Régie de l'assurance-automobile, une telle hausse du nombre d'accidents entrainera une augmentation des coûts d'indemnisation de l'ordre de $30 millions. Les coûts totaux d'indemnisation ateindront donc $466.5 millions

Une telle croissance des coûts justifie, selon la Régie, l'augmentation de 10 % des primes d'assurance-automobile, telle que décrétée récemment par le gouvernement.

*La crédibilité des témoins est mise en cause*

# En contre-interrogatoire, un policier d'Ottawa incrimine Francine Saint-Jacques

par Rodolphe Morissette

Un policier d'Ottawa, témoignant pour la défense de son amie accusée de trafic de stupéfiants, est amené en cour, en contre-interrogatoire, à incriminer son amie, non sans laisser planer des doutes sur ses qualités de policier.

M. Brian Tkacz, un policier de la Sûreté municipale de la capitale fédérale depuis huit ans et qui fut suspendu le 10 janvier dernier, témoignait au procès de Mme Francine Saint-Jacques, aujourd'hui de Hull et accusée de possession de 269.5 grammes de cocaïne à des fins de trafic.

Instruit depuis lundi devant le juge Gérard Rouleau de la Cour des sessions, le procès de Mme Saint-Jacques s'est terminé mercredi.

Mme Saint-Jacques s'était réfugiée, en novembre dernier, chez M. Tkacz, où elle a habité jusqu'en janvier. Comme les quatre autres témoins de la défense, le policier est venu soutenir une preuve d'alibi: l'accusée n'était pas à Montréal dans la nuit du 31 décembre, au moment où la police de la CUM estime l'avoir arrêtée avec trois autres personnes, pour constater quelques minutes plus tard qu'elle leur avait glissé des mains sur place.

Dans la voiture d'où les policiers prétendent l'avoir fait sortir, on a retrouvé la cocaïne, un revolver chargé, des instruments pour peser et mélanger les drogues, ainsi qu'une pleine mallette de papiers personnels de Mme Saint-Jacques. D'où son arrestation pour cette affaire le 31 janvier, après avoir fait l'analyse de la drogue.

Entre-temps, le policier Tkacz est arrêté à Hull le 10 janvier: il doit d'abord répondre de dénonciations pour avoir possédé de la cocaïne en vue du trafic et comploté avec un dénommé Pierre Rochon dans le même sens. À Hull également et à la même époque, M. Tkacz est accusé, avec Mme Saint-Jacques cette fois, d'avoir vécu de la prostitution et de s'être livré au proxénitisme dans le cadre de l'agence de rencontres «Christina Escort».

Comme Mme Saint-Jacques, sa soeur Ginette (elle aussi arrêtée cette année pour fraude et pour s'être livrée à la prostitution en rapport avec l'agence Christina), Chester Tkacz, le fils du policier, ce dernier a expliqué à la cour que Mme Saint-Jacques avait passé les 30 et 31 décembre à Aylmer, chez M. Tkacz.

Interrogé sur «la poudre blanche» qu'il avait sur lui quand il fut arrêté en janvier, le policier a expliqué d'abord qu'il ne savait pas ce que c'était, qu'il l'avait obtenue de Mme Saint-Jacques, qu'il ne lui avait pas demandé de quelle poudre il s'agissait.

Puis, il a reconnu qu'il lui avait demandé un peu de la cocaïne qu'elle s'apprêtait à aller livrer. C'était, dit-il, «pour en faire l'analyse», pour «mener mon enquête». À la plus grande consternation des deux procureurs de la défense, Mes Hector Courval et Normand Théberge, M. Tkacz raconte qu'il aurait dénoncé Mme Saint-Jacques si son «analyse» l'avait amené à conclure qu'il s'agissait de drogue.

Il explique également qu'il a eu connaissance, à diverses reprises l'an dernier, que M. Vincenzo Crea, qui était en affaires avec Mme Saint-Jacques et dont la voiture contenait la cocaïne saisie à Montréal le 31 décembre, consommait de la cocaïne. Il ne paraissait toutefois pas très empressé de pousser son devoir de policier au point de l'arrêter.

Il dit, dans un premier temps, qu'il n'a pas fait de rapport de police là-dessus. Pressé de questions ensuite, il raconte exactement le contraire.

Interrogé sur la Christina Escort que dirigeait Mme Saint-Jacques — et lui-même, suivant la dénonciation de la police en janvier —, le policier de huit ans d'expérience explique qu'il ne sait pas trop en quoi ça consiste. Sans doute «pour escorter du monde». — Où ? demande Me Lucie Dufresne, qui représente la Couronne. — Dans les restaurants et les bars, dit-il...

Dans son argumentation, la Couronne se dit persuadée que les cinq témoins de la défense n'ont aucune crédibilité. Elle prétend que Mme Saint-Jacques n'a jamais perdu sa mallette; qu'elle était à Montréal le 31 décembre (un policier l'y a identifiée, un second ne saurait le jurer).

Le juge Rouleau, qui rendra jugement le 18 mai, n'a pas caché son scepticisme. Il est «invraisemblable» qu'on ait laissé 269 grammes de cocaïne dans le coffre de la voiture de M. Crea durant une douzaine de jours (avant le 31 décembre), dit-il.

Le juge a peine à croire également le témoignage du jeune Chester, 12 ans, qui affirme catégoriquement «ne jamais avoir parlé à qui que ce soit du poulet qu'il a mangé pour souper le 30 décembre» avec M. Tkacz et Mme Saint-Jacques.

«Je serai amené à étudier la crédibilité de plusieurs témoins dans cette affaire», a conclu le juge, après avoir laissé tomber plus tôt un regret: «Si tout le monde disait la vérité...» Le témoignage du policier Tkacz sur la cocaïne obtenue de Mme Saint-Jacques a pris la défense par surprise, a noté le juge, car l'accusée a toujours nié avoir été en possession de drogue.




**Faites vérifier votre tension artérielle**

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

le sanctuaire du mont-royal

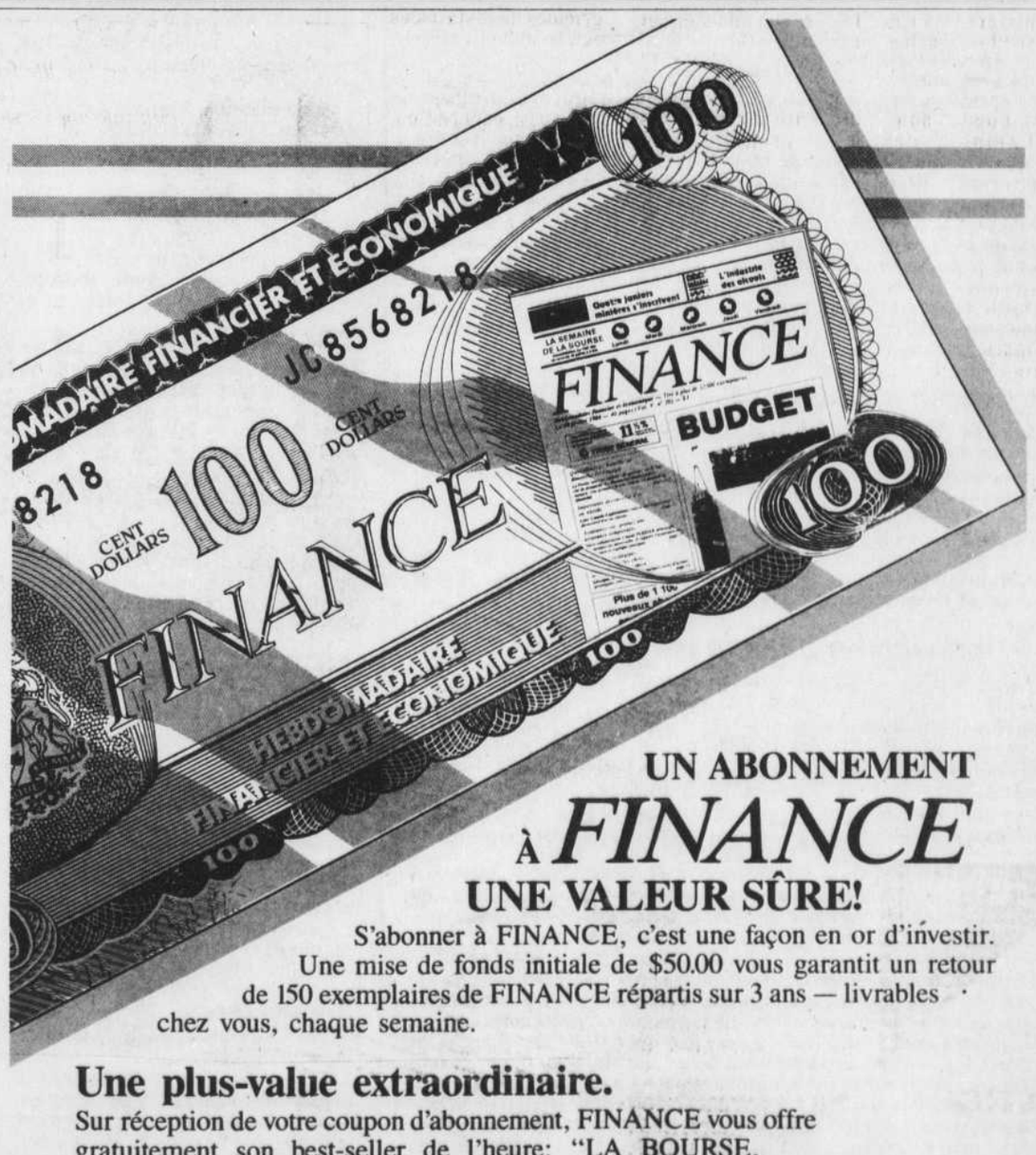
**INCOMPARABLE...**

Nos chiffres de ventes sont de loin supérieurs à ceux de tout autre projet. Venez découvrir pourquoi tant de gens ont choisi une résidence de qualité dans le complexe le plus prestigieux de Montréal.



Habitas 1983 DOMUS 1984

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000 – De préférence sur rendez-vous




UN ABONNEMENT À *FINANCE*

UNE VALEUR SÛRE!

S'abonner à FINANCE, c'est une façon en or d'investir. Une mise de fonds initiale de $50.00 vous garantit un retour de 150 exemplaires de FINANCE répartis sur 3 ans — livrables chez vous, chaque semaine.

**Une plus-value extraordinaire.**

Sur réception de votre coupon d'abonnement, FINANCE vous offre gratuitement son best-seller de l'heure: "LA BOURSE, C'EST FACILE!" d'une valeur de $9.95. Plus qu'un best-seller, cet ouvrage est **le guide de l'investisseur** novice ou intermédiaire. Agissez rapidement: le marché est actif, l'offre limitée.




☐ Oui, je m'abonne à FINANCE pour 3 ans au prix de $50.00. Faites-moi parvenir sans tarder en prime le best-seller "La Bourse, c'est facile!"
☐ Oui, je renouvelle mon abonnement à FINANCE aux mêmes conditions.
☐ Je désire recevoir seulement le livre "La Bourse, c'est facile!" à $9.95.
☐ CHÈQUE OU MANDAT ☐ VISA ☐ MASTERCARD
☐ AMERICAN EXPRESS ☐ EN ROUTE ☐☐ ☐☐ EXPIRATION

Signature _____
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

Adressez le chèque ou mandat à l'ordre de PUBLIFOR INC. a/s FINANCE 381 ouest, Notre-Dame Bureau 200, Montréal H2Y 1V2

Vous pouvez aussi utiliser notre service de commandes téléphoniques (514) 284-3577 à Montréal (418) 527-4002 à Québec.

# MacGuigan invite ses collègues candidats à modérer leurs dépenses

**par Paule des Rivières**

OTTAWA — Le ministre canadien de la Justice, M. Mark MacGuigan, a invité les autres candidats à la direction du Parti libéral à limiter leurs dépenses de campagne électorale. La limite déjà établie par la direction du parti «porte atteinte à notre crédibilité», estime M. MacGuigan.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir, avant-hier, aux cinq autres candidats déjà engagés dans la course à la direction du parti, M. MacGuigan suggère une rencontre et dit que «personnellement, je verrais très bien les dépenses permises se situer entre $500,000 et $1 million».

L'exécutif du parti a récemment établi la limite de dépenses à $1.6 million par candidat.

«Étant donné que tous les candidats reconnaissent la nécessité de réformer le parti, écrit le ministre de la Justice aux autres candidats, une telle limite n'est pas conforme à notre engagement vis-à-vis cette réforme. Une campagne plus frugale est de mise», estime-t-il.

Un autre candidat a déjà tenu des propos dans le même sens: le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts. Ce dernier a répété, hier, qu'il était disposé à se limiter à $500,000 en autant, bien entendu, «que tous soient d'accord». Rien n'est moins évident. Les autres candidats n'avaient pas encore, hier, réagi à l'invitation de M. MacGuigan.

Le candidat et ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, a l'intention de ne pas engloutir plus de $800,000 d'ici au congrès à la direction, le 16 juin, mais les trois autres candidats n'ont rien dit sur leur portefeuille encore. Il s'agit du ministre d'État aux Sciences et au Développement économique, M. Donald Johnston, du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean Chrétien, et de l'ex-ministre des Finances et avocat de Toronto, M. John Turner.

Ce dernier a dit, lorsqu'il a annoncé sa candidature il y a une semaine, qu'il se soumettrait aux règlements du parti. Les dirigeants libéraux, en fixant la limite à $1.6 million, ont calculé une dépense de $300 pour chacun des 5,503 délégués et substituts attendus au congrès de juin. Les règlements libéraux n'incluent pas la divulgation des sources de financement, ni même des montants dépensés. Cela restera vraisemblablement à l'intérieur du parti, qui demandera aux candidats de lui faire rapport.

Les candidats MacGuigan et Roberts, quant à eux, estiment que leurs limites plus modestes permettraient de mener une campagne tout aussi efficace et de faire connaître leurs vues aux délégués du pays.

## Lalonde veut rester neutre

OTTAWA (Paule des Rivières) — Parce qu'il est ministre des Finances et qu'il dirige l'aile québécoise du caucus des députés, M. Marc Lalonde entend «demeurer neutre le plus longtemps possible» dans la campagne pour la direction du Parti libéral du Canada.

M. Lalonde a, en effet, donné ces deux raisons hier. «Je n'ai pas encore pris de décision à savoir si je resterai en dehors de la course ou si je m'impliquerai, a-t-il déclaré à la sortie des Communes. Ça dépendra de l'évolution de la campagne.»

M. Lalonde, l'un des ministres les plus influents du cabinet fédéral, a aussi expliqué qu'il avait dit aux députés québécois qu'ils étaient libres de voter pour le candidat de leur choix et que, dans ce contexte, son silence était un «avantage».

M. Lalonde n'est pas seul dans son cas. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, Mme Monique Bégin, n'a encore pris aucune position et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, trouve, pour sa part, précipité l'appui à des candidats qui n'ont pas encore défini leurs positions et leur programme clairement.

Quant à M. Lalonde, il a peut-être une autre bonne raison de rester silencieux: étant le ministre le plus près du premier ministre Pierre Trudeau, son appui ne manquerait pas de donner une idée des préférences de M. Trudeau.

## Son dernier coup de dés

TORONTO (PC) — Son dernier coup de dés, Brian Patrick Molony l'a joué devant le tribunal, hier, et il a perdu une fois de plus. Mais cette fois, ce n'est pas l'argent volé à la succursale bancaire où il était assistant-gérant qu'il a mis sur la table, mais sa propre liberté.

Cette liberté, il a été condamné à la perdre durant les six prochaines années, qu'il devra passer en prison, loin des casinos. Âgé de 29 ans et fils d'un médecin éminent de Toronto, Molony a soutiré $10.4 millions en devises canadiennes et $5 millions US, entre 1980 et 1982, à la Banque de commerce canadienne impériale, pour satisfaire sa passion du jeu. Pour réussir, il lui a fallu inventer des fausses compagnies et imaginer des prêts non existants.

*Même un député libéral réclame sa démission*

# Bouey est pris à partie pour ses propos anti-travailleurs

**par Pierre April**

OTTAWA (PC) — Des députés des deux côtés de la Chambre des communes s'en sont pris, hier, aux déclarations du gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, qui a tenu les travailleurs et travailleuses responsables de la hausse récente des taux d'intérêt, et ils ont réclamé sa démission.

Dans une déclaration devant le Parlement, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a suggéré à M. Bouey de donner sa démission.

«Je pense que M. Bouey est injuste envers les travaillleurs et travailleuses, a-t-il dit. Il doit se rappeler que l'année dernière, la plupart de nos travailleurs au Canada ont accepté des diminutions de salaire, et même d'autres ont été obligés, comme au Québec par le gouvernement provincial, de perdre des augmentations de salaire déjà prévues.»

Pour M. Malépart, le gouverneur de la Banque du Canada devrait donner l'exemple et «accepter une diminution de son salaire ou bien tout simplement offrir sa démission».

Le salaire de M. Bouey était de $104,000 l'année dernière, alors que le président de la Réserve fédérale des États-Unis (équivalent de la Banque du Canada), M. Paul Volcker, touchait, en dollars canadiens, la somme de $85,000 pour la même période.

«Si le ministre des Finances, a souligné le député néo-démocrate Lorne Nystrom, n'a pas l'intention de congédier le gouverneur de la Banque du Canada, ne pourrait-il pas prendre une décision logique et réduire son salaire à $79,000, ce qui représenterait 93 % du salaire de M. Volcker.»

À cette suggestion, M. Lalonde a répliqué: «Je tiens à souligner au député que le salaire de M. Bouey n'a pas été augmenté depuis les dernières années. Il a même refusé de toucher l'augmentation qui lui était permise dans le cadre du programme des 6 % et 5 % l'année dernière.»

De son côté, le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, a demandé à M. Bouey de démissionner de son poste «et de permettre ainsi à l'économie canadienne de se remettre de son obsession des hauts taux d'intérêt».

«La mauvaise gestion des affaires financières du Canada par M. Bouey, a lancé M. McDermott, est la cause première de la plupart de nos problèmes économiques, y compris nos records de chômage.»

M. McDermott a ensuite indiqué que le pays tout entier était accablé par les taux d'intérêt élevés que M. Bouey a imposés aux Canadiens avec la bénédiction du gouvernement libéral. «Et maintenant, a-t-il ajouté, cet homme a le culot de blâmer les travailleurs, qui sont pourtant les plus grandes victimes de ses politiques.»

Le président du CTC a conclu en affirmant que les salaires des travailleurs du secteur manufacturier canadien étaient inférieurs à ceux des États-Unis. «Maintenant, a conclu M. McDermott, ce type, qui fait plus de $100,000 par an, ose prétendre que le travailleur moyen au salaire de $20,000 gagne trop d'argent. Il est temps que M. Bouey tienne sa promesse et fiche le camp.»

Tout en déclarant que la politique de son gouvernement était de s'assurer que les taux d'intérêt demeurent compétitifs avec ceux des États-Unis, «tout en les maintenant le plus bas possible», M. Lalonde a quand même tenu à souligner qu'il était d'accord avec les décisions du gouverneur de la Banque du Canada. «M. Bouey et moi, a-t-il dit, sommes d'accord sur la politique à suivre.»

Quant à ceux qui prétendent, comme l'a fait le chef du NPD, M. Edward Broadbent, que les deux hommes ne sont pas en bons termes depuis quelque temps, M. Lalonde à tenu à faire savoir qu'ils se trompaient. «Mes discussions avec M. Bouey, a-t-il conclu, sont privées et je peux vous assurer que nous avons toujours tenu d'excellentes rencontres.»

*Sans espions ni pots-de-vin*

# Le *Jane's* a colligé tous les avions militaires, même les plus secrets

**par Ed Blanche**

LONDRES (AP) — Comment peut-on obtenir et livrer des secrets militaires jalousement gardés sans pour autant disposer d'un réseau d'agents spécialistes du renseignement? La solution à ce mystère réside dans deux mots: expérience et confiance.

C'est le secret que livre un des meilleurs experts mondiaux en aviation, John Taylor, le directeur de la revue annuelle britannique « Jane's all the World's Aircraft » — le Jane's — qui fait depuis longtemps autorité en matière d'équipements militaires et civils.

Non seulement « nous n'avons pas de réseau privé d'espions, affirme John Taylor, mais nous n'encourageons pas l'espionnage car je ne crois pas qu'une information vaille que l'on risque la vie d'un ami ou de quiconque ».

« Nous préférons nous en tenir au vieil adage: Dans le doute, abstiens-toi », explique cet ingénieur de 61 ans.

« Notre principal atout: la confiance que nous témoignent les responsables civils et militaires de l'aviation mondiale ». Cette confiance, John Taylor et son équipe la doivent à leur expertise et à leur honnêteté.

Qualités reconnues et souvent récompensées comme, par exemple, lorsque les Américains ont autorisé John Taylor à prendre place dans le cockpit d'un prototype du F-16 Falcon — alors que cet avion de combat était encore un secret — et lui ont demandé son avis.

Récompensées encore par la présence dans l'édition de cette année de deux pleines pages de dessins et de plans de l'avion de combat Giang-5 Fantan, gracieusement offerts par la République populaire de Chine.

Ou encore lorsque le *Jane's* publie de nouveaux détails sur cinq avions soviétiques — trois nouveaux intercepteurs, un bombardier stratégique et le plus gros avion de transport du monde, le AN-400 Condor — qui sont encore « classés » par le Kremlin.

La solution pour obtenir ces informations sur l'aviation soviétique, à en croire John Taylor, est de tout lire, de faire montre de bon sens, mais aussi de bénéficier de « complicités » dans le milieu de l'aéronautique soviétique.

« Je connais personnellement la plupart des ingénieurs soviétiques. Je connais leur comportement et leur manière de penser, affirme-t-il. Dès lors, fort de ces données et en fonction des besoins soviétiques, il n'est pas si difficile d'arriver au résultat que nous obtenons ».

« Par exemple, je peux vous dire que la prochaine étape de l'aéronautique militaire soviétique sera la construction d'un hélicoptère conçu pour détruire les autres hélicoptères, ce qui leur fait pour le moment défaut », assure-t-il.

L'inestimable expérience de John Taylor — acquise au cours de la Seconde Guerre mondiale auprès du père du « Hawker Hurricane », l'ingénieur britannique Sidney Camm — lui a permis de prendre en défaut certains ingénieurs militaires.

Ainsi lorsque, il y a quelques années, les Soviétiques ont dévoilé leur premier bombardier supersonique, le TU-22 Blinder, en affirmant que celui-ci pouvait atteindre la vitesse de mach 2.5 (3,000 km-h), John Taylor estima avec raison que sa vitesse ne pouvait pas être supérieure à mach 1.5 (1,600 kmh).

John Taylor est depuis 25 ans à la tête du *Jane's*. Il travaille 100 heures par semaine pendant six mois de l'année pour rassembler, remettre à jour les quelque 6,000 fiches signalétiques des avions du monde et classer la montagne de renseignements nécessaires à la publication de la revue annuelle, aidé en cela par une équipe de six personnes, dont son fils Michael.

Comme chaque année, les experts et attachés militaires — tant occidentaux que soviétiques — se pressent devant les bureaux du *Jane's*, situés au nord de Londres, pour retirer le numéro « 0 » de la revue annuelle.

« La seule différence entre eux et les attachés militaires occidentaux, c'est qu'ils ne se soucient même pas de nous retourner les exemplaires que nous leur fournissons », remarque Rochard Coltart, le porte-parole du *Jane's*.

Cette année, le *Jane's* célèbre son 75ème anniversaire.

En effet, c'est en 1909, l'année où Louis Blériot traversa la Manche, que Fred Jane, qui avait avant les autres prévu l'importance du rôle de l'aviation dans les guerres modernes, lança sa revue *All the World's Aircraft*.

Mais Fred Jane était avant tout un « fou de marine ». La publication en 1897 de son livre *Fighting Ships* (Navires de combat) — qui répertoriait tous les bâtiments de l'époque — connut un tel succès que le grand-duc Alexandre Mihailovitch commanda à Fred Jane une *Histoire de la Marine impériale russe* qui fut aussitôt suivie par une commande similaire de la part du Japon, alors en quête d'annexion.

Le *Jane's Fighting Ships* a atteint une telle notoriété que le prince Charles lui-même, alors qu'il commandait la frégate HMS Bronington, en conseillait chaudement la lecture à tous les officiers dignes de ce nom.

Toutes les publications de Fred Jane (au nombre de 13) appartiennent à présent au groupe de presse Thomson de Toronto. Parmi ces publications, on note des revues annuelles sur les véhicules blindés, les missiles, les conteneurs, les trains, l'avionique, les équipements aéroportuaires, militaires, les moyens de communications, les véhicules sur coussin d'air et les bâtiments de la marine marchande.

Depuis peu, *Jane's* publie un magazine hebdomadaire traitant des questions de défense. Fidèle à sa réputation, ce magazine a révélé entre autres choses des détails sur les nouveaux missiles soviétiques SA-13 qui seront déployés autour de Moscou, l'inquiétude des amiraux de l'OTAN devant le manque de navires de guerre, et la très probable restructuration du commandement de la marine soviétique.



L'aviation canadienne, la *RCAF* autrefois, a remisé ses Lancaster depuis belle lurette. Ils sont répertoriés dans le *Jane's* comme à peu près tous les avions militaires de quelque renommée.

# en bref...

### ■ *Pour la revitalisation des centres-villes*

QUÉBEC (Le DEVOIR) — La politique de revitalisation des centres-villes sera connue d'ici quelques semaines, voire même dans quelques jours. Selon le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, qui défendait, jeudi soir, les crédits budgétaires de son ministère, le dossier sera soumis au conseil des ministres dans les prochaines semaines. Le plan de relance annoncé le 13 novembre dernier prévoyait un nouveau programme de rénovation des centres-villes et des quartiers anciens. Plusieurs ministères sont concernés par ce programme.

### ■ *$12 millions pour Quebecair*

QUÉBEC (Le DEVOIR) — Une ligne de crédits de $12 millions a été prévue pour Quebecair dans le budget 1984-85 de la Société québécoise de transports (SQT). «Nous espérons bien que le déficit d'exploitation de Quebecair ne sera pas $12 millions par année, mais moins que cela pour les années qui viennent, 1984, 1985 et 1986», a déclaré le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, jeudi soir à l'Assemblée nationale, lors de l'étude des crédits budgétaires. En 1983, Quebecair a affiché une perte de $17.8 millions. Jusqu'ici, le gouvernement du Québec a investi $70.9 millions dans la compagnie aérienne, soit $15 millions en actions privilégiées, $25.3 millions en frais et avances, $20 millions en actions de la SQT et $10.6 millions en subventions.

### ■ *Laurin s'occupe d'un hôpital*

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, porte «une attention immédiate» aux problèmes que connaît l'hôpital de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean. En réponse, cette semaine, à des questions posées à l'Assemblée nationale par le député de Jonquière, Mme Aline Saint-Amand, M. Laurin a dit qu'il s'attachait surtout au problème de la salle d'urgence et à l'addition possible d'un certain nombre de lits. Mme Saint-Amand a signalé le problème du recrutement des médecins pour cet établissement et la démission, prévue pour le 1er avril, des 11 médecins qui y exercent leur profession.

### ■ *Une victime dans le parc*

QUÉBEC (PC) — Un homme de Stoneham, en banlieue de Québec, a perdu la vie tragiquement, jeudi soir, dans le parc des Laurentides. La victime a été identifiée comme étant M. Nelson Bernier, 43 ans. Il a été tué sur le coup. Cette tragédie routière est survenue à la hauteur du kilomètre 207, lorsque la camionnette de M. Bernier a heurté de plein fouet un autobus de la compagnie Jolin, du Saguenay.

### ■ *Pour une contravention en anglais*

WHITEHORSE (PC) — M. Daniel Saint-Jean a fait savoir, hier, qu'il se donnait encore quelques jours avant de décider s'il portait ou non en Cour suprême du Yukon sa cause relative à des contraventions rédigées en anglais seulement. En Cour territoriale, l'automne dernier, M. Saint-Jean a soutenu que les deux contraventions étaient invalides parce qu'en anglais uniquement, ce qui contrevenait à la charte canadienne des droits et libertés. Le tribunal a cependant décidé que les contraventions étaient valides, parce que le gouvernement territorial n'est pas l'une des agences d'Ottawa, qui doivent fonctionner en anglais et en français. Il y a quelques jours, le ministre John Munro a déposé un projet de loi à la Chambre des communes pour donner au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest jusqu'à janvier 1988 pour traduire en français toutes les lois actuellement en vigueur ou adoptées avant 1988. C'est ce projet de loi que veut étudier M. Saint-Jean avant de décider s'il interjettera appel de la décision de la Cour territoriale.

### ■ *Un Boeing bien aéré*

DENVER (AFP) — La porte arrière d'un Boeing 727 des Continental Airlines s'est ouverte, jeudi, en plein vol, entre Chicago et San Francisco, obligeant le pilote à effectuer un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Denver (Colorado). Selon le porte-parole des Continental Airlines, les 152 passagers du Boeing n'ont eu à subir aucune décompression, car seule la porte extérieure s'est ouverte, alors que la porte intérieure est restée hermétiquement close. Mardi dernier, un autre Boeing 727 de la même compagnie avait été endommagé par un chasse-neige sur l'aéroport de Kansas City. Le même jour, un DC-9 de la compagnie glissait sur une plaque de glace, dans le même aéroport, et ne parvenait à s'immobiliser que sur les bas-côtés de la piste.

### ■ *Intoxication en haut lieu*

LONDRES (AP) — British Airways a confirmé, hier, que 180 passagers et membres d'équipage avaient été intoxiqués après avoir mangé les hors-d'oeuvre compris dans les menus servis au cours des vols de première classe internationaux les 12, 13 et 14 mars. Le port-parole a également confirmé, comme l'avait annoncé le *Daily Telegraph*, que plusieurs personnes, souffrant de gastro-entérite, avaient été hospitalisées. Cette affaire a touché des passagers des vols Londres—New York en Concorde, et des vols de première classe vers l'Afrique orientale et le Golfe persique. Les demandes en dommages et intérêts seront examinées cas par cas, a ajouté le porte-parole. La bactérie à l'origine de ces intoxications alimentaires, la salmonelle, a été retrouvée dans les hors-d'oeuvre.

**COLLOQUES DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**"L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ"**

**M. CLAUDE RYAN**

**LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES UNIVERSITÉS**

**Lundi, 26 mars à 12h00**

**Salle de l'assemblée universitaire M-415 (sous la tour) Le public est invité**

SÉNAT DU CANADA — SENATE OF CANADA

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES**

*L'honorable Earl A. Hastings (Alberta), président*
*L'honorable Paul Lucier (Yukon), vice-président*

*et les honorables sénateurs:*

*Adams, Willie (T.N.-O)* — *Guay, Joseph-P., C.P. (Man.)*
*Balfour, James, C.R. (Sask.)* — *Kelly, William M. (Ont.)*
*Bell, A.E.H. (Nancy) (C.-B.)* — *Le Moyne, Jean (Qué.)*
*Charbonneau, Guy (Qué.)* — *Molgat, Gildas L. (Man.)*
*Doody, C. William (T.-N.)* — *Thériault, L. Norbert (N.-B.)*

**EXAMEN DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**

Le comité étudie présentement les perspectives de mise en valeur des ressources énergétiques du Canada. Ce faisant, il examine les effets de la politique actuelle telle que définie dans le Programme énergétique national. Toute suggestion est bienvenue.

Le comité prévoit siéger à travers le Canada en mai et en juin. Les particuliers et les organismes qui désirent comparaître doivent envoyer leurs mémoires avant le 27 avril 1984. Pour faire des représentations par écrit seulement, il suffit de faire parvenir votre mémoire d'ici le 15 juin 1984. En plus d'étudier tous les mémoires qui lui auront été soumis, le comité entendra des témoins dans la mesure où son calendrier le lui permettra.

Prière de demander au greffier les directives concernant le mode de présentation des mémoires. Veuillez vous adresser au:

**Greffier du comité sénatorial permanent de l'énergie et des ressources naturelles**
**Le Sénat, Ottawa (Ontario) K1A 0A4**
**(613) 995 3206**

*Une interview d'Éric Gourdeau, du SAGMAI*

# Un sursis pour la SDBJ?

**par Marie-Agnès Thellier**

QUÉBEC — Même si le gouvernement n'a pas officiellement renoncé à faire disparaître la Société de développement de la Baie-James (SDBJ), il se peut que l'organisme se voie confier le mandat d'épauler temporairement le développement économique du Grand Nord par les peuples autochtones qui y résident.

Si cette hypothèse est retenue, cela pourrait signifier que la ville de Radisson soit administrée par la SDBJ et qu'elle serve de plaque tournante pour l'administration québécoise comme pour celle des Cris et des Inuit.

Tel est le sens des propos de M. Éric Gourdeau, secrétaire général associé, responsable du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) au ministère du Conseil exécutif, lors d'une récente entrevue accordée au DEVOIR.

Dans le discours inaugural du 23 mars 1983, le premier ministre, M. René Lévesque, annonçait l'abolition prochaine de la SDBJ, confirmant une décision annoncée trois mois auparavant par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime. Cependant, même si un jour l'organisme est vidé de toute substance, il semble maintenant que son existence légale demeurera en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée en 1975.

Actuellement, la SDBJ emploie 32 employés permanents à Montréal et 63 sur le territoire de la Baie-James, tandis que la municipalité de la Baie-James emploie 109 employés permanents sur place et deux à Montréal. Quant aux trois filiales de la SDBJ — Sotour, Sotel et Sodab —, elles comptent huit employés permanents à Montréal et neuf à la Baie-James. Totalisant plus de 580 personnes en 1981, les effectifs du groupe SDBJ chutaient à 337 à la fin de l'année 1982 et à 223 actuellement.

«La SDBJ n'a pas obtenu de véritable rôle de développeur lors de sa création en 1971: en fait, son intervention a été limitée aux domaines de l'environnement, des mines, du tourisme, des communications, de la recherche au nord du 51e parallèle», commente M. Gourdeau. Peu à peu, des responsabilités lui ont été retirées: les actifs forestiers ont été transférés à Rexfor; tandis que Soquem prenait en charge le développement minier et les actifs miniers. La SDBJ conserve surtout un rôle logistique (entretien des chemins et de l'hôtellerie, sécurité publique, par exemple), financé presque totalement par la Société d'énergie de la Baie-James (SÉBJ).

Depuis plusieurs années, la SDBJ réclame le mandat de développer tout le moyen Nord québécois. Mais le gouvernement a refusé le plan quinquennal soumis en ce sens en novembre 1981. Lors des audiences publiques tenues à Schefferville l'an dernier, les cadres de la SDBJ sont venus à nouveau rappeler leur compétence et proposer leurs services dans le développement nordique.

Le gouvernement semble amené à réfléchir à nouveau sur le sort de la SDBJ, d'une part à cause de la volonté grandissante des peuples autochtones de prendre en main leur développement économique; d'autre part à cause du ralentissement du développement nordique jusqu'ici généré par les mines de fer et par les équipements hydro-électriques.

«De deux choses l'une: ou l'on considère le Grand Nord comme un grenier pour certaines ressources et on ferme les villes quand l'exploitation est finie; ou bien on accorde au Grand Nord une vocation plus globale, pour assurer la survie et l'enrichissement de ses résidents et pour mettre en valeur l'environnement nordique», déclare M. Gourdeau. En charge de toutes les questions autochtones pour le gouvernement du Québec, M. Gourdeau penche évidemment pour la seconde solution.

Aussi cela pourrait-il amener le gouvernement à chercher «à administrer le Nord à partir du Nord, avec une structure établie et une administration régionalisée». Comme la SDBJ est déjà installée dans le Grand Nord, avec des bureaux à Radisson, Chibougamau et Matagami, comme elle passe déjà des contrats avec les Cris, notamment pour l'entretien des routes et des aéroports, elle pourrait se voir confier un mandat au moins temporaire de régisseur des installations permanentes situées à Radisson et même, éventuellement, un rôle d'appui au développement nordique.

Radisson, jusqu'ici ville fermée gérée par l'Hydro-Québec, la SDBJ et la SÉBJ, n'est pas la seule ville à revendiquer un rôle de plaque tournante dans le développement nordique. Les villes de Matagami, en Abitibi, et Chibougamau, au nord du Saguenay—Lac-Saint-Jean, réclament toutes deux la même vocation.

Cependant, aux yeux de M. Gourdeau, Radisson a une évidente supériorité: elle est située près de Chisasibi où sont installées toutes les institutions cries, à 200 milles plus au nord que ses rivales. Le choix de Radisson signifierait aussi, selon M. Gourdeau, la création d'une véritable région administrative et non pas d'une sous-région: ce serait la reconnaissance du rôle primordial des 7,000 autochtones dans le développement, car ils sont majoritaires sur le territoire de la Baie-James.

Cependant, le choix de Radisson comme plaque tournante aurait, selon M. Gourdeau, des conséquences économiques positives pour l'Abitibi-Témiscamingue. Au lieu de tout faire venir par bateau de Montréal, les produits destinés aux Inuit pourraient venir de l'Abitibi, partir de Chisasibi, port au confluent de la rivière La Grande et de la Baie-James, pour gagner les villages nordiques par la baie d'Hudson. Radisson est reliée par route à Montréal, via Matagami et Val-d'Or. Jusqu'ici, seul le ministère de l'Environnement a installé un bureau régional à Radisson.

Par ailleurs, le gouvernement devra étudier les problèmes d'exploitation des forêts dans le territoire de la Baie-James, où des concessions ont été accordées notamment à des entreprises forestières de l'Abitibi. M. Gourdeau signale que les Cris ont demandé à pouvoir jouer un rôle dans l'exploitation et éventuellement la transformation des forêts: une première entreprise forestière crie a débuté ses opérations à Mistassini il y a un an.

La réflexion de l'État sur le développement nordique, menée au SAGMAI mais aussi par le groupe de travail sur l'avenir de Schefferville, s'est intensifiée depuis un an. On semble chercher à doter les résidents amérindiens, inuit et blancs de véritables outils de développement économique et social. Le SAGMAI a déjà songé à une société de développement autochtone, sorte de SDI.

La décision de laisser mourir ou de donner un sursis à la SDBJ n'a pas encore été prise à Québec. Et la «SD» n'a pas que des amis au nord du 49e parallèle...

## Les métallos rejettent l'offre de la Wabush

SEPT-ILES (PC) — Les métallos de la compagnie minière Wabush, au Labrador et sur la Côte-Nord, ont rejeté dans une proportion de 99 % les dernières offres patronales.

Des 825 travailleurs, 701 s'étaient prévalus de leur droit de vote; 700 ont rejeté les offres. Le syndicat a cependant tenu à préciser qu'il reviendra sous peu à la table de négociation afin de tenter de faire avancer la position patronale.

Aux yeux du coordonnateur du syndicat des métallos, M. Lawrence McBrearty, le vote massif des ouvriers indique clairement qu'ils «ne veulent pas de contrat à rabais». Selon le syndicat, la compagnie demande une réduction salariale de $2.50 l'heure.

Ces travailleurs sont à l'emploi des compagnies Iron Ore, Québec North Shore and Labrador Railway, Québec Cartier, Sidbec Normines et Wabush. Les conventions collectives des 5,000 métallos sont venues à échéance le 1er mars.

# affaires municipales

### ■ Nouveau tronçon d'aqueduc à Montréal

Pour moderniser l'aqueduc de l'Ouest de la métropole, la Ville de Montréal a accordé un contrat de $1.3 million à la firme Excavation et construction sédentaire, Inc. pour refaire une conduite d'eau maîtresse de 1200 mm en béton armé sous la rue Atwater, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Dorchester. Ces travaux débuteront en avril et permettront d'abandonner l'ancienne conduite en acier de même diamètre construite en 1924 et dont les parois étaient altérées par la corrosion galvanique. La circulation autour du Forum ne sera pas perturbée indûment pendant les mois d'intenses activités des clubs professionnels de hockey. Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a, en effet, affirmé qu'il attendrait la fin des éliminatoires de hockey avant de procéder au pavage des artères touchées par les travaux d'infrastructure.

### ■ Suspendu pour manque d'assiduité

L'inspecteur Dusan Petkovich, qui fait présentement l'objet d'une enquête du contrôleur général de la Ville de Montréal pour des motifs de conflit d'intérêts et dont le cas a été porté à l'attention du conseil municipal par le conseiller Konstantinos Georgoulis (district 32), a été suspendu par une résolution du comité exécutif pendant cinq jours ouvrables (du 15 au 21 mars). Les motifs de sa suspension n'ont rien à voir avec ses problèmes de conflit d'intérêt, a expliqué son supérieur, M. Roger Bibeau, en précisant que ce n'est pas la première fois que cet employé tombe sous l'effet d'une suspension. La résolution du comité exécutif mentionne, cette fois-ci, un retard indû de l'employé dans l'exécution d'un travail qui lui avait été assigné le 28 février dernier, une négligence dans l'exécution de ses fonctions et une déclaration «fausse» sur un document officiel, «en l'occurrence son rapport quotidien d'inspecteur». M. Bibeau s'attend à ce que le syndicat conteste la suspension. La semaine dernière, l'avocat de M. Petkovich, Me Louis Demers, a fait parvenir une mise en demeure au conseiller Georgoulis avec copie aux médias. Il sommait le conseiller de retirer les «propos diffamatoires» qu'il avait tenus à l'endroit de son client, propos qui avaient eu pour effet, notamment, de ternir sa réputation, de rendre ses relations «difficiles» avec ses confrères de travail et de provoquer sa suspension. M. Georgoulis a refusé de se rétracter.

### ■ Brochures sur le Vieux-Montréal et quelques quartiers

Avec un budget de $260,000, la Cidem-Communications publiera 11 brochures dans le cadre de l'entente MAC/Ville (ministère des Affaires culturelles—Ville de Montréal). Trois de ces publications, qui seront tirées à 10,000 copies françaises chacune, porteront sur le Vieux-Montréal, *La cité des transports, La cité hôtelière, La cité institutionnelle.* Les huit autres brochures constitueront un macro-inventaire des quartiers de la ville dont deux sont déjà déterminées: Hochelaga-Maisonneuve et le Plateau Mont-Royal. Pour réaliser ces brochures d'information, Cidem-Communications a consulté des représentants du MAC, de la Cidem-Tourisme, du Service de l'urbanisme et de la planification urbaine. En vertu de l'entente MAC/Ville, les frais sont partagés également entre les deux parties.

### ■ Super-manèges à la Ronde

Pour asseoir les deux super-manèges que l'Amarc installera à la Ronde d'ici juin, il en coûtera $312,000 à la Ville de Montréal. En effet, les assises de la grande roue et du *boomerang*, qui «ne peuvent subir aucune déformation de leurs supports», doivent reposer sur le roc, sur pieux ou sur un terrain consolidé par injection de béton. Des essais de résistance ont montré qu'à l'emplacement choisi pour ériger ces structures, le sol ne supporterait pas d'aussi lourdes charges s'il n'était consolidé. C'est le plus bas soumissionnaire, Planiger, Inc., qui effectuera ces travaux pour le compte du service des travaux publics de la Ville.

**par Angèle Dagenais**


**Département de science politique**
Conférences-midi
**Fédéralisme canadien: Impasse et nouvelles perspectives**

Lundi, 26 mars 1984
**Philip Resnick**
Le néo-conservatisme et ses opposants: le cas de la Colombie-Britannique
Salle A-2450

Mardi, 27 mars 1984
**Kaye Holloway**
Le Canada: pourquoi l'impasse?
Salle A-3105

Mercredi, 28 mars 1984
**Daniel Latouche**
La politique canadienne: les nouvelles et les anciennes perspectives
Salle A-3105

Jeudi, 29 mars 1984
**Christian Deblock**
Les enjeux de la politique économique fédérale
Salle A-3440

**Toutes les conférences seront données à 12 heures, au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal**

Université du Québec à Montréal



Université de Montréal
**Faculté des sciences de l'éducation**
Section d'enseignement secondaire et collégial

**Certificat d'enseignement de l'expression dramatique**

**Le programme:**
Ce certificat initie à l'expression dramatique et à sa didactique.
- Il facilite l'application des programmes-cadres du ministère de l'Education.
- Il permet aussi aux enseignants d'autres disciplines d'utiliser l'expression dramatique dans leur enseignement.

Le programme de 30 crédits (plein temps et temps partiel) prévoit des cours-ateliers pour développer les divers moyens d'expression, des cours de didactique, de pratique théâtrale et un stage pratique.

**Les conditions d'admission:**
Ce programme est offert aux maîtres en exercice (tous niveaux et toutes catégories) ou aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation. Les maîtres munis d'un permis ou d'un brevet d'enseignement son éligibles à la certification en expression et art dramatique au niveau de leur permis.

**Date limite pour déposer des dossiers de demande d'admission:**
1er avril 1984 (pour l'été 1984)
1er août 1984 (pour septembre 1984)

**Pour tous renseignements,**
n'hésitez pas à communiquer avec:
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3
Tél.: 343-7622 ou 343-7900






L'HOMME DE 6 MILLIONS?

Robert Massy est l'un des hommes les plus populaires en ville!

Sa profession: changeur au métro.

Chaque semaine, des millions de gens ont recours à ses services. À lui tout seul, il contrôle des millions de passages et distribue des millions de renseignements.

Pas étonnant, quand on sait que, sur ses 57 stations, le métro fait plus de 700 000 entrées par jour. Robert et ses 350 collègues sont là pour vous renseigner et vous guider.

Leur mission: vous faciliter la vie en ville.

Rencontrez donc Robert Massy. Il y a toujours un métro ou un autobus tout près de chez vous.

Pssst... Si vous prenez le métro plus de 35 fois par mois, il vous conseille de prendre votre carte C.A.M..



**L'équipe C.T.C.U.M. À votre service, chaque jour.**

*Il accuse Ottawa de discrimination*

# Richard dévoile les grandes lignes d'une politique de la danse

**Suzanne Asselin**
*collaboration spéciale*

Profitant de l'occasion que lui offrait *Danse 84*, le premier Salon de la danse du Québec qui occupe l'arène du Palais des congrès depuis jeudi soir, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a dévoilé, hier, la première politique de la danse du Québec. Par ailleurs, il a accusé le Conseil des arts du Canada de «faire de la discrimination» à l'égard du Québec.

Cette politique de la danse, qui dormait dans les tiroirs du ministre depuis plus d'un an, ne réglera pas les problèmes du milieu avec une seule pirouette, mais cette heureuse suite à la tournée ministérielle du printemps 1982 constitue un bon réchauffement. Au cours de la présente année financière, le MAC a injecté une somme de $750,000 de plus pour la danse pour un total de $2.5 millions. Ce budget supplémentaire a servi, entres autres, à ajuster le salaire minable des danseurs, dont le niveau de revenus est en deça du seuil de la pauvreté.

Le gouvernement a finalement reconnu que la danse est, depuis toujours, le parent pauvre dans le domaine des affaires culturelles et le ministre en a profité pour accuser le Conseil des arts de donner «une aide misérable au Québec par rapport à l'Ontario, et ce, si on met de côté le pro rata de la population, en chiffres absolus. Nous frisons la discrimination systématique», s'est-il empressé d'ajouter, faisant par là écho à un article publié à ce sujet par LE DEVOIR, le 3 décembre dernier.

M. Richard a précisé qu'il avait rencontré son homologue fédéral, le ministre des Communications, M. Francis Fox, qui lui aurait donné raison à ce sujet mais se voyait dans l'impossibilité de changer quoi que ce soit pour rajuster les sommes moins importantes consacrées au Québec par rapport à l'Ontario. À la suite de cette conférence de presse, LE DEVOIR a tenté de rejoindre M. Fox pour obtenir ses commentaires à ce sujet, mais il n'était pas disponible.

Devant un auditoire composé de représentants des divers secteurs de la danse — événement d'ailleurs exceptionnel dans ce milieu qui s'est illustré jusqu'ici par son manque d'organisation systématique et de communication articulée —, le ministre a soutenu qu'il entendait favoriser, par des mesures concrètes, le développement de la danse au Québec. Ces mesures s'articulent principalement autour de la formation des danseurs et de la diffusion de la danse.

Pour aider le milieu professionnel, composé d'environ 300 danseurs (moins du quart sont des hommes) résidant à 87 % à Montréal, le ministre a fait état des actions présentement en cours pour redresser quelque peu la situation catastrophique qui règne dans le milieu.

Sous l'angle de la formation, le ministère a consolidé l'École supérieure de danse (carrément négligée par le fédéral, qui met tous ses verts dans l'École nationale de ballet s'épanouissant à l'ombre de la compagnie du Ballet national de Toronto), et il s'apprête à y établir la gratuité scolaire avant de la transformer en une école nationale de danse qui abriterait, en sus de la danse classique, un secteur de danse moderne pour lequel le MAC investirait une somme de $50,000.

Le mandat de cette école nationale, dont le statut sera défini en concertation avec le ministère de l'Éducation, lui permettra de devenir, selon les mesures annoncées pour la politique de la danse, un «centre de formation professionnelle équivalent aux conservatoires». De plus, le ministère entend favoriser, à court terme, l'amélioration des structures d'enseignement et des programmes dispensés du niveau primaire au niveau universitaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Une autre section de cette grande chorégraphie politique de la danse prévoit, dès maintenant, un soutien financier spécial aux compagnies de



danse pour l'organisation de stages d'animation dans les écoles primaires et secondaires, pour le perfectionnement des danseurs et des maîtres, ainsi que pour l'engagement de professeurs étrangers.

À court terme également, le MAC essaiera d'établir un réseau de tournées et de personnes-ressources, extrêmement importants pour la diffusion de la danse en région, puisque cet art a toujours été boudé au profit de spectacles plus populaires, donc plus payants pour les propriétaires de salles. Le MAC entend aussi soutenir la création chorégraphique par des commandes d'oeuvres, d'où la création, cette année, d'un second volet réservé à la danse dans le programme Accessibilité. Pour soutenir la concertation dans le milieu, le MAC a l'intention d'endosser l'organisation d'une conférence nationale de la danse dont la date n'est pas encore précisée.

Le ministère entreprendra d'autres mesures à moyen et à plus long terme. Il appuiera le recyclage des enseignants et la formation d'un réseau de spécialistes reconnus pour assurer la qualité des écoles en région. Il fournira une aide financière aux stages d'étudiants dans les compagnies professionnelles et aux stages de formation de professeurs en région.

Outre l'aide déjà consentie aux tournées, le ministère soutiendra financièrement des programmes d'animation en région et des échanges entre producteurs et acheteurs de spectacles en milieu scolaire. Il prévoit une stratégie de communication pour accorder davantage d'importance à l'information sur la danse.

Finalement, au chapitre de l'enseignement privé, d'ailleurs largement représenté aux séances d'animation et dans les quelque 40 kiosques du Salon de la danse, le MAC élaborera des normes et des mécanismes de contrôle de la qualité des enseignements de culture personnelle. Il verra à établir des normes d'excellence relatives aux studios de danse commerciaux de tous acabits (et de qualité douteuse, dans certains cas) qui pullulent à Montréal surtout, mais aussi en région.

Parallèlement à cette annonce, cruciale pour la survie décente du monde de la danse au Québec, *Danse 84* propose une fin de semaine de divertissements, qui témoigne de l'ébullition dans ce milieu à l'heure actuelle, mais qui donne une image très commerciale malgré la présence des organismes d'État et de plusieurs «professionnels». Mais, au moins, c'est un début, ce grand jeté au-dessus des problèmes incommensurables qu'ont vécus les vrais artistes de la danse, depuis ses grands débuts officiels avec l'arrivée de la télévision au Québec en 1952.

# L'OSM part pour l'Europe

Auréolé déjà d'un prestige international, l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) s'envole, ce soir, pour l'Europe où il donnera 15 concerts dans 14 villes. De plus, le gouvernement du Canada lancera officiellement aujourd'hui, à Mirabel, le timbre qu'il vient d'émettre à l'effigie de l'OSM pour souligner son jubilé.

L'OSM entreprend cette tournée européenne de trois semaines bien préparé à affronter les auditoires des grandes capitales. M. Charles Dutoit a, en effet, inscrit aux programmes des derniers concerts dirigés ici plusieurs pièces du répertoire qu'il offrira aux oreilles les plus critiques de la Suisse, de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre.

Pendant la tournée européenne qui commence officiellement dimanche au Victoria Hall de Genève pour se poursuivre jusqu'au 15 avril, l'OSM interprétera des oeuvres de Berlioz, Chopin, Prokofiev, Rachmaninoff, Ravel et Stravinsky et des compositeurs canadiens Pierre Hétu et Pierre Mercure. La pianiste argentine Martha Argerich et le pianiste canadien de 19 ans Yuval Fichman seront les solistes dans sept et six concerts respectivement.

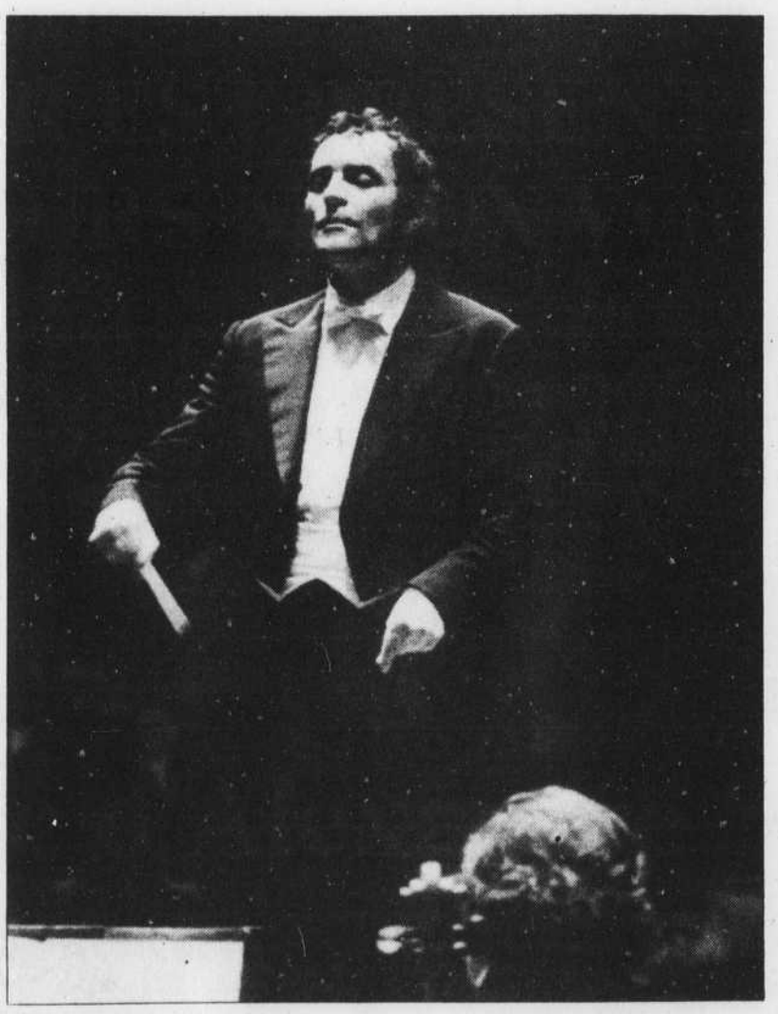
La réputation de l'OSM, fondé en 1934 en pleine crise économique, a pris une stature internationale sous la baguette du chef qui en a pris la direction en 1977, M. Charles Dutoit. Des critiques européens vont même jusqu'à affirmer qu'il est actuellement «le meilleur orchestre français au monde». Il a non seulement remporté plusieurs prix internationaux pour ses enregistrements, mais il a aussi conquis le coeur des Montréalais qui lui vouent un véritable culte. Il a, d'ailleurs, reçu en 1982 le titre de «grand Montréalais».

Aux États-Unis, le magazine *USA Today* a dit de Dutoit que son nom était «l'un des plus en évidence» dans le domaine de la musique, alors que le *Washington Post* l'a qualifié de «nouveau Monteux».

Chose certaine, la personnalité du chef de l'OSM ne laisse personne indifférent, lui qui a su *démocratiser* la musique sérieuse dans la métropole.

Lorsque M. Dutoit devint directeur artistique de l'OSM, il se promit d'en faire «l'un des meilleurs du monde» et cet objectif est en bonne voie de réalisation, à en juger par les éloges recueillis par les disques de l'orchestre, ce qui faisait dire à un journaliste parisien que M. Dutoit est «le 'recordman' des trophées du disque». Rappelons-en quelques-uns: le Prix mondial du disque de Montreux, deux Grand Prix du disque et le trophée des critiques de la revue *High Fidelity*. Le mois dernier, il raflait trois prix de l'Académie du disque français pour trois de ses enregistrements.

Le public est invité à venir saluer les musiciens de l'orchestre, en début de soirée à l'aéroport de Mirabel (le départ est prévu pour 22 heures), et surtout à leur souhaiter une bonne tournée, car elle sera sans doute épuisante.



# Beaulne passe à CJMS

MONTREAL (PC) — Deux des principaux artisans de la suprématie de CKAC parmi les stations de radio montréalaises, MM. Paul-Emile Beaulne et Normand Beauchamp, vont maintenant tenter de redorer le blason de la rivale CJMS, tête du réseau Radio-Mutuel et qui a beaucoup reculé ces dernières années dans les cotes d'écoute.

En plus du défi à relever, a expliqué vendredi en conférence de presse M. Beaulne, le fait de pouvoir être actionnaire de l'entreprise, ce qu'il n'était pas à l'autre station, l'a aidé à faire le saut.

M. Beaulne (maintenant vice-président de Radio-Mutuel) et M. Beauchamp (président) seront toutefois minoritaires, la majorité des actions demeurant entre les mains de Mme Elise Crépeault, veuve du fondateur de CJMS.

Avant d'aller à CKAC il y a 15 ans, M. Beaulne avait été à l'origine de la domination de Mutuel en y créant une équipe de reporters volants.« CJMS est sur les lieux », disait le slogan. Avec le même succès, il devait ensuite mettre l'accent sur l'information à CKAC.

Ni lui ni M. Beauchamp ne veulent pour le moment dire sur quelles grandes lignes de programmation ils miseront pour améliorer les cotes d'écoute mais, selon M. Beaulne, « il n'y a pas de raison que ça ne marche pas ».

A propos de son départ de CKAC et du réseau Télémédia, il a affirmé que cela s'était passé sans amertume et que le président Philippe de Gaspé Beaubien lui avait souhaité bonne chance.

Concernant les conditions du commerce de la radio 15 ans après son départ de CJMS, M. Beaulne a simplement dit que « le marché a changé ». Mais la matière première reste chez les individus.


Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...



... La porte est ouverte!

Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute

Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0
1-(514) 227-2740



POUR RECEVOIR LE DEVOIR
À VOTRE PORTE TOUS LES MATINS

COMPOSEZ SANS FRAIS L'UN DES NUMÉROS SUIVANTS:
À MONTRÉAL: 332-3891
À QUÉBEC: 687-2022

SI VOTRE CODE RÉGIONAL EST:

(514) COMPOSEZ 1-800-361-6059
(819) COMPOSEZ 1-800-361-5699
(613) COMPOSEZ 1-800-361-5699
(418) COMPOSEZ 1-800-463-4748

LE DEVOIR
La situation économique

LE DEVOIR EST PRÉSENT PARTOUT
POUR TOUJOURS MIEUX VOUS INFORMER

*Conférence sur le désarmement*

# Le Canada a joué un rôle propondérant à Genève

**par Danielle Blain**
*collaboration spéciale*

GENÈVE — Loin des rumeurs de Lausanne ou des projecteurs braqués sur la Conférence sur le désarmement, la commission permanente des Nations unies sur les droits de l'homme a terminé ses travaux, cette semaine, au Palais des nations de Genève, après sept semaines de discussions ininterrompues.

Avec la fin de cette 40e séance de la Commission, s'est aussi terminé le mandat du Canada, qui y siégeait depuis 1976. Le Canada promoteur des droits de l'homme est un titre qui, chez nous, n'a jamais fait crépiter les téléscripteurs: pourtant, le pays, par la voix de son représentant, M. Yvon Beaulne, dont le départ marque aussi la fin d'une longue carrière diplomatique (voir encadré) y a joué, pendant ces neuf ans, un rôle prépondérant.

Les origines de la Commission remontent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sous la pression des organisations non gouvernementales et des Églises qui voulaient que la «nouvelle» organisation s'occupe aussi des droits des personnes et des groupes. Les membres des Nations unies rédigèrent et approuvèrent en seulement deux ans — un record — la déclaration des droits de l'Homme, dont les principes constituent aujourd'hui «les fondements de la vie démocratique».

Mais ce n'est que 18 ans plus tard, en 1966, que furent adoptés les deux pactes internationaux, celui sur les droits économiques sociaux et culturels et un second, relatif aux droits civils et politiques, qui traduisaient en conventions internationales, donc en instruments juridiques, les principes précédemment approuvés. Il fallut attendre encore 10 ans la fin de cette période «normative» et l'entrée en vigueur des pactes, en 1976: c'est alors que le Canada, nouveau signataire, devint membre de la commission permanente — élu par le conseil économique et social de l'ONU — pour un premier mandat de trois ans.

«Depuis ce temps, la Commission a fait adopter d'autres conventions, comme celles sur la discrimination raciale, ou le génocide, mais son rôle, précise M. Yvon Beaulne, s'est complètement transformé au cours des neuf dernières années, s'orientant sans cesse davantage vers la mise en oeuvre ou l'utilisation de ces nouveaux instruments internationaux. Au début, la Commission, qui ne dispose d'aucun moyen si ce n'est la persuasion, a dû inventer tous les mécanismes qui permettent d'appliquer les conventions nouvellement adoptées: nous avons développé les approches thématiques, sur la torture, les droits de l'enfant, etc., et nous avons imaginé ce système des «rapporteurs spéciaux», les envoyés de la Commission qui vont juger sur place — dans des conditions souvent difficiles ou dangereuses — de la situation.»

Souvent, des rapports d'Églises, d'organismes comme la Croix-Rouge internationale, de gouvernements ou même de diverses organisations des Nations unies diffèrent beaucoup dans leurs évaluations des conditions qui prévalent dans un pays donné, ce qui crée parfois des situations à tout le moins embarrassantes: où se situe la commission, en termes de «sévérité»? Contournant prudemment le sujet, M. Beaulne, en bon diplomate qui, aujourd'hui surtout, n'a vraiment pas envie de chercher noise à qui que ce soit, évacue par deux fois la question et revient plutôt au rôle «de premier plan» joué par le Canada.

«Cette année, notre délégation a fait adopter une clause sur le droit des personnes handicapées, et une seconde, à l'unanimité, sur les «prisonniers de conscience». Selon moi, vous savez, les délégations les plus utiles à la promotion et à la protection des droits de l'Homme ont été, depuis 76, celle du Sénégal et, je le dis sans la moindre modestie, la nôtre.»

Deux fois réélu, «mais pas par les grandes puissances, Européens de l'Ouest et de l'Est ou Américains, qui votent toujours pour les membres de leurs propres groupes», le Canada a toujours joui, au sein de la Commission, d'une réputation de «pays non satellite», qui lui a valu le respect, l'affection et l'admiration, l'appui et les votes, tant de pays de moyenne importance, comme la Suède, les Pays-Bas ou le Sénégal, que de la majorité des pays en developpement. Peut-être les talents de diplomate et le charme de M. Beaulne, qui fut même élu président de la Commission en 1979-80, n'étaient-ils pas étrangers à cette réelle popularité canadienne: mais, à ce point-ci, la modestie reprend le dessus. Sa présidence, par exemple, M. Beaulne ne la mentionne même pas...

**Une conception élargie des droits de l'homme**

Autre point qui lui tient à coeur: bien que la presse nationale ait gardé un silence quasi complet sur les activités de la Commission («...il n'y a pas de journaliste canadien accrédité à Genève... et de toute façon on ne parle de la Commission que dans de grands moments fracassants, jamais à l'occasion de ses succès»), M. Beaulne a pu compter, tout au long de ses mandats, sur l'appui de «ministres compréhensifs»: «MacEachan, McGuigan, Flora MacDonald étaient des enthousiastes des droits de l'homme, et Trudeau aussi, qui a appuyé une action en faveur des droits humains dégagée de la politique internationale. Par ailleurs, la compréhension des droits de la personne s'est aussi progressivement modifiée chez les Canadiens eux-mêmes qui, au départ, les percevaient dans le style assez sec et assez décharné de la Révolution française, c'est-à-dire des droits formels sans beaucoup de substance.

«Notre position, sur la scène internationale, est sans aucun doute étroitement liée aux pas de géant effectués à l'intérieur du pays à la faveur des débats sur les droits linguistiques, les droits des femmes, ceux des autochtones, qui nous ont fait comprendre, entre autres, les notions de «droits des individus» et «droits des groupes».»

Concrètement, il existe depuis 76 au Canada un mécanisme de concertation provinciale-fédérale pour harmoniser les politiques des différents paliers de gouvernement en matière des droits de la personne et, chaque année, avant le départ pour Genève, des représentants des ONG (organismes non gouvernementaux) et des Églises envoient leurs représentants à Ottawa pour discuter avec des membres du gouvernement, et préparer les positions du pays à la Commission.

On peut se féliciter du chemin parcouru. On peut aussi, face à l'actuelle situation mondiale, la trouver dérisoire. Et si M. Yvon Beaulne voit l'avenir des droits de l'homme dans l'élargissement du concept de «dignité de la personne», il n'ira pas jusqu'à appuyer les pacifistes qui, au nom de cette dignité et du droit pour l'individu de vivre autrement que sous la perpétuelle menace de l'extinction de la race, réclament le désarmement, unilatéral s'il le faut. Une distinction très catholique entre la personne «qui a une âme immortelle à sauver» et la société «dont la finalité n'est pas dans l'au-delà» lui permet de ramener cette discussion-là sur le terrain de la politique internationale, qui n'est finalement que bordé par ce garde-fou fragile, parfois efficace, que l'on dresse depuis une salle du grand Palais des nations de Genève où siège la commission permanente de l'ONU sur les droits de l'Homme et à la construction duquel le Canada, pendant neuf ans, a pris part si activement...

# Yvon Beaulne: une vie « consacrée à la paix »

**par Danielle Blain**
*collaboration spéciale*

«De 1942 à 1946, j'ai fait la guerre, en Italie, ailleurs en Europe et en Afrique, et j'ai trouvé que la guerre était si bête, si vide, si inhumaine, que j'ai décidé de consacrer ma vie à la paix.»

M. Yvon Beaulne n'aime pas tellement parler de sa «carrière», et la chronologie, surtout lorsqu'il s'agit de son histoire personnelle, lui importe peu. Pourtant, cet homme de culture, profondément croyant, ancré dans ses convictions politiques, mais sans trace de sectarisme, n'a pas peu contribué à donner, un peu partout sur la planète, l'image d'un Canada ouvert et sensible aux besoins et aux droits des humains.

En plus de 30 ans, M. Beaulne a bouclé une boucle: ambassadeur du Canada près le Saint-Siège jusqu'à il y a quelques semaines (poste auquel s'ajoutait celui de délégué permanent à la Commission des Nations unies pour les droits de l'Homme à Genève), c'est, en effet, à l'ambassade du Canada auprès du gouvernement italien qu'il avait fait ses premiers pas de diplomate, au lendemain de la guerre, des pas qui l'ont ensuite porté à Washington, avec le titre de ministre, puis successivement en tant qu'ambassadeur au Venezuela, en République dominicaine


Yvon Beaulne

et au Brésil ainsi qu'à Cuba où il fut chargé d'affaires. Qui a suivi les événements internationaux du début des années '70 se souviendra peut-être que M. Yvon Beaulne était à la tête de la délégation canadienne aux Nations unies, à New York, lorsque le Canada prit la tête du groupe de pays favorables à l'entrée de la Chine à l'ONU... Ce fut chose faite en 1971.

Sa plus belle bataille? «Je suis un batailleur à longueur d'année», laisse-t-il échapper, presque pour lui-même, quelques minutes à peine après qu'il ait dû s'esquiver et intervenir une fois de plus à la houleuse séance de la commission permanente sur les droits de l'Homme, dans un débat sur la Pologne où il s'était pourtant juré de rester coi. «Un des postes qui m'a le plus fasciné fut celui d'ambassadeur à l'Unesco, parce que j'avais conscience de représenter vraiment l'ensemble de la nation canadienne: l'Unesco s'occupe de l'enseignement, de la culture et des sciences, des domaines qui relèvent des gouvernements provinciaux. Pour les représenter dignement, il me fallait être constamment en contact avec eux...»

Celui qui, contrairement à ce qui avait été prévu, a choisi de se retirer lors de l'entretien accordé par le pape à M. René Lévesque, à Rome en décembre dernier, demeure convaincu des vertus du fédéralisme, «un système très souple, mais qui exige beaucoup de doigté», de même que le Canada, pour lui, doit demeurer fidèle, sur la scène internationale, au rôle «tracé après la guerre par sa nature même»: un rôle d'intermédiaire. «Au fond, c'est un rôle de modèle, d'incitateur exemplaire, ce rôle qu'il a joué magnifiquement dans les années Pearson et dont M. Trudeau a retrouvé l'élan à la fin de sa carrière politique.»

# La drogue: un fléau en Colombie

BOGOTA (AFP) — La découverte la semaine dernière dans les plaines de Yari (province de Caqueta), à quelque 500 km au sud de Bogota, du plus vaste laboratoire de drogue du monde, a mis en lumière l'importance du trafic de stupéfiants, un des plus grands fléaux de la Colombie.

Bien qu'il n'y ait pas encore de chiffres officiels définitifs — les recherches se poursuivent encore — il semble que ce coup de filet de la police et de l'armée colombienne ait permis de détruire 12 à 15 tonnes de cocaïne et de mettre la main sur une importante quantité d'armes, d'avions et d'hélicoptères. Une saisie remarquable, comparée aux 445 kg de cocaïne pure détruits par la police en 1983. L

es États-Unis, qui ont toujours fait pression sur la Colombie pour lutter contre le trafic de la drogue qui inonde le marché américain, ont eu leur part dans cette opération. Ce sont leurs satellites qui ont repéré les cinq pistes d'atterrissage tracées par les trafiquants. La police et l'armée, accompagnées d'un observateur de l'ambassade des États-Unis, n'ont plus eu qu'à intervenir et à procéder à l'arrestation d'une cinquantaine de personnes dans les quelque 15 laboratoires qui ont été découverts.

À la suite de cette opération, l'ambassadeur américain à Bogota, M. Lewis Tambs, a proposé des armes au gouvernement colombien pour l'aider à lutter contre ce que le ministre de la Défense, le général Gustavo Matamoros, a appelé la « narcoguérilla ». Le ministre voit en effet dans cette affaire une alliance entre la guérilla colombienne et la mafia de la drogue, la première offrant sa protection à la seconde en échange d'armes et d'argent.

La province de Caqueta et trois autres provinces limitrophes ont été mises en état de siège la semaine dernière à la suite de l'attaque de la capitale de la province, Florencia, le 14 mars dernier, par un groupe dissident du mouvement M-19 au cours de laquelle une trentaine de personnes, en majorité des guérilleros, ont trouvé la mort. Selon les autorités, la guérilla a lancé cette opération en représailles au démantèlement des laboratoires de drogue.

Parmi la cinquantaine de personnes arrêtées sur les rives du rio Yari ne figuraient pas les chefs de la mafia. Toutefois, selon le quotidien de Bogota *El Espectador*, la police colombienne aurait transmis les dossiers d'un certain nombre d'entre eux à la justice, les accusant d'être les propriétaires des pistes d'atterrissage, des équipements et des laboratoires découverts.

Le journal étale au grand jour les noms des gros bonnets impliqués, leurs fortunes respectives, leurs liens supposés avec la guérilla et leurs sanglants règlements de comptes.

Parmi eux, le « clan » Ochoa, le père, Fabio, et les fils Jorge Luis, Fabio et Juan David, serait à l'origine de l'apparition de l'organisation paramilitairee MAS (mort aux kidnappeurs), qui sous couvert de lutter contre la violence et les enlèvements a assassiné de nombreuses personnes, guérilleros présumés, bandits, paysans, syndicalistes et étudiants. Le fief de la famille est à Medellin, seconde ville de Colombie, qui détient le record de la violence dans le pays.

La police a également un lourd dossier sur Pablo Escobar Gaviria, membre suppléant de la Chambre des représentants, dont la fortune est estimée à dix milliards de dollars et comprend notamment une collection d'immeubles aux États-Unis, une compagnie aérienne et un hôtel au Venezuela.

Selon la presse colombienne, il y aurait une dizaine de grandes bandes de trafiquants de drogue opérant à Bogota, Medellin, Miami et dans le quartier de Queens à New York, qui gagneraient chacune au moins 50 millions de dollars par an.

# $30 millions pour la dépollution de l'air

WASHINGTON (AFP) — Le groupe sidérurgique américain LTV Corp. a accepté un accord hors cour avec le département de la Justice prévoyant que le groupe dépensera $30 millions pour contrôler la pollution de l'air autour de ses usines.

Cet accord, qui doit encore être ratifié par les tribunaux après une période d'enquête publique, est destiné à mettre fin à trois procès intentés par le gouvernement à la société Jones and Laughlin Steel Inc., filiale du groupe LTV. Le gouvernement reprochait à la société sidérurgique d'avoir tardé à observer les dispositions de la loi sur la pollution de l'atmosphère (Clean Air Act), et de n'avoir pas installé des équipements de désulfuration dans certaines de ses usines.

L'accord prévoit que la société installera dans ses usines d'Aliquippa et Pittsburgh (Pennsylvanie), et d'East Chicago (Indiana) et Cleveland (Ohio) des équipements d'une valeur totale d'environ $30 millions.

D'autre part, le groupe LTV a accepté de payer une amende de $4 millions, soit la plus importante jamais payée au nom de la protection de l'atmosphère.


SUISSE TOURS
PERMIS DU QUE.
INFO SUISSE
288-2311

ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE
DIALOGUE SUR L'ÉCRITURE
EDP 0967-0
Trois rencontres mettant en interaction directe un écrivain et un professeur d'université.
Le point de vue du créateur, celui de l'analyste des textes.
Échange avec le public.
**Écrivains invités:** Anne-Marie Alonzo, André Beaudet, Fernand Ouellette
**Universitaire:** Paul Zumthor
**Dates:** Jeudi, 29 mars, 5 et 12 avril à 19:30
**Lieu:** Université de Montréal, Pavillon Principal, Entrée Z, 2900 Chemin de la tour
**Inscription sur place**
Frais: 20$
Renseignements: 343-6090

Université de Montréal
**Faculté des sciences de l'éducation**
Section de technologie éducationnelle
**Certificat de technologie éducationnelle**
Aux enseignants, formateurs en milieu de travail, étudiants...
Nous nous préoccupons aussi du micro-ordinateur mais... d'autres technologies et d'autres langages nous intéressent...
Dans notre certificat, entre autres, vous pourrez vous familiariser avec les différents langages de l'image (photographie, vidéo, cinéma...) initier à la conception, la production, l'expérimentation et l'évaluation de matériels éducatifs médiatisés (diaporamas, vidéos, films, jeux, simulations...) et ce, dans un environnement technologique adéquat...
Le tout alimenté d'une réflexion critique sur l'utilisation des technologies nouvelles...
**Particularités de notre programme**
Inscription à temps plein ou à temps partiel
Etudiants réguliers et étudiants libres
Cours du jour, du soir, de fins de semaine
Horaires flexibles
**Les dates limites pour déposer un dossier de demande d'admission:**
Trimestre d'été: le 1er avril
Trimestre d'automne: le 1er août
**Pour tous renseignements,** n'hésitez pas à communiquer avec
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3
Tél.: 343-7622 ou 270-1693

**LE DEVOIR** VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
**844-3361**


Moi,
ma colonne vertébrale,
j'en prends soin

Un bien
irremplaçable
25 au 31 mars
La semaine de la
santé vertébrale 84
Présenté par L'Association des Chiropraticiens du Québec
Approuvé par L'Ordre des Chiropraticiens du Québec

# À SURVEILLER

## Dimanche 25 mars

Deuxième journée du festival de musique de l'Association des professeurs de musique du Québec, au collège Marianopolis, 3880, chemin de la Côte-des-Neiges. 768-5406.

■

Récital des élèves de Gaby Billette dans des oeuvres de Schubert, Pergolèse, Beethoven, Mendelssohn, Mozart, à 14 h, au Musée d'art de Saint-Laurent, 615, boul. Sainte-Croix. 747-7367.

■

L'Opéra-Comique du Québec annonce l'ouverture de ses auditions en vue d'une production en novembre 84. La première séance d'audition aura lieu le 14 avril. Il faut donc faire parvenir son curriculum d'ici le 5 avril, au 1950, rue Gérard, à Chomedey.

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Douce Mémoire*, de De Lassus, et à l'offertoire, le motet *Ave Maria* de Giuseppe Verdi. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue. 733-8211.

■

À 14 h, à la basilique Notre-Dame, Mgr Paul Grégoire présidera l'Eucharistie en union de pensée avec le pape Jean-Paul II. 931-7311.

■

Concert de l'Atelier de jeu scénique, dirigé par Marthe Forget, à la salle B-484 du pavillon de la faculté de Musique de l'U de M, 200, avenue Vincent-d'Indy. Au programme: *La Bohème* de Puccini. Cet opéra sera également joué au même endroit les 27 et 28 mars. Il faut réserver au 343-6479 ou 343-6427.

■

Films, exposition et kiosques sur les oiseaux de 13 h à 17 h au collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin. 325-1080.

■

«Journée de l'espérance» organisée par les jeunes de la Fraternité Appel, ce dimanche au collège Marie-Victorin, à compter de midi 30. 322-7344 ou 932-7735.

■

Partie de cartes organisée par Mme Hortense Duclos, présidente de l'Âge d'or de Saint-Jean-Damascène, au sous-sol de l'église, 6105, rue Jogues, angle Jolicoeur, à Ville-Émard. 768-5326 ou 768-8476.

■

Concert de musique méditative offert par le centre de méditation Sri-Chinmoy, à 19 h 30, à l'U de M, pavillon des Sciences sociales, 3200, rue Jean-Brillant, local C-2325. 279-1026.

■

À l'église du Christ-Roi, dimanche de formation de 13 h 30 à 17 h, 9430, rue Lajeunesse. L'abbé Robert Cormier parlera de la «vie de foi, vie dans l'Esprit». Suivra l'Eucharistie. 677-1011 ou 387-7734.

■

Si votre garçon est intéressé à être pensionnaire en septembre prochain, le collège de Saint-Césaire a encore quelques places en première et en deuxième années du secondaire. Les dates d'inscription sont ce dimanche de même que les dimanches 8 et 15 avril. Rendez-vous au collège, 1390, rue Notre-Dame, Saint-Césaire, ou composez 469-3143.

■

Le YMCA de Montréal offre une journée sur l'impact de la microtechnologie sur la vie des femmes, ce dimanche de 10 h à 16 h au 1355 ouest, boul. Dorchester. Frais d'inscription: $15 incluant le déjeuner. 866-9941, poste 18 ou 25.

■

Grand bazar offert par l'organisation des femmes *Mizrachi* de Montréal, à la salle d'exposition Sud de la Place Bonaventure ce dimanche et ce lundi. 735-3919.

■

Session d'information juridique sur les droits des propriétaires et des locataires, au YMCA international, 5550, avenue du Parc, angle Saint-Viateur, à 15 h. 271-2548.

■

La chorale Elgar célèbre le 60e anniversaire de sa fondation et prépare actuellement son concert de fin d'année, avec la cantate 80 de J.S. Bach et la *Messe thérésienne* de J. Haydn. Elle est à la recherche de bonnes voix additionnelles de soprano et de ténor. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec M. Louis Lavigueur au 484-1434.

■

Concert de musique sacrée donné par la chorale de la paroisse Saint-Joseph-du-Mont-Royal, à 20 h au 1620, boul. Laird. On y entendra le *Requiem* de Fauré et *Les Sept Paroles du Christ* de Théodore Dubois. Entrée: $5 au profit du Comité-Honduras et de la chorale de Saint-Joseph. 738-3489.

## Lundi 26 mars

Si vous avez reçu un avis d'augmentation de loyer et que vous avez besoin d'information, la Table régionale contre les hausses reçoit vos appels au 521-4317.

■

Contact, un nouveau centre d'information, de référence et de consultation médicales pour les adolescents du quartier de la Côte-des-Neiges, ouvre ses portes. Rendez-vous au 3600, rue Van-Horne, 2e étage, local 228, les lundi, mercredi et vendredi de 11 h à 13 h et le jeudi de 15 h à 18 h. 731-8531.

■

Pour apprendre à surmonter le stress et à vaincre l'insomnie, le centre Colette-Maher, 9924, rue Saint-Laurent, vous invite à participer à une leçon gratuite d'anti-stress, à 13 h 45. 387-7221.

■

Conférence de M. René Zazzo intitulée «Où en est la psychologie de l'enfant?», à 19 h 30 au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 est, rue Sherbrooke. 282-3329.

■

Conférence bilingue intitulée «L'application de la méditation à la créativité», donnée par Pir Vilayat Khan, chef de l'Ordre soufi de l'Occident, de 19 h 15 à 20 h 15, salle 232, édifice Leacock de l'université McGill. Entrée: $5.

■

Assemblée annuelle de l'Association des pêcheurs et chasseurs de Montréal, au centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau, à 20 h. 271-2189.

■

Concert de l'ensemble Les Petits Violons, dirigé par Jean Cousineau, à la cathédrale Christ Church, à 20 h. Entrée: $5. Au programme: *Concerto Grosso*, op. 6, no 4, de Corelli, *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, et un violon-solo de Yukari Cousineau. 274-1736.

■

Services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique au Centre de dianétique, 4489, rue Papineau. 527-8766.

■

Les inscriptions pour le club de soccer du centre Immaculée-Conception ont lieu à compter de ce lundi et s'adressent aux enfants nés entre 1970 et 1978. 527-1256.

■

Le département de Science politique de l'UQAM organise une série de conférences sur le thème «Le fédéralisme canadien: impasses et nouvelles perspectives». Elles auront lieu ces lundi (local HA-2450), mardi (local HA-3105), mercredi (local HA-3105) et jeudi (local HA-3440) à midi.

■

Conférence intitulée «Éckankar ou devenir canal de la force positive» à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 521-6518.

■

Le ciné-lundi de l'U de M met a l'affiche le film de Pierre Lasry *Captive Minds*, à 20 h au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire.

■

À la faculté de Musique de l'U de M, exercice public de la classe de piano de Gilles Manny dans des oeuvres de Brahms, Beethoven, Chopin, Debussy, Prokofieff, etc., à 20 h, salle B-421 du pavillon de la faculté de Musique, 200, avenue Vincent-d'Indy.

■

Conférence sur l'informatique française et québécoise à 19 h 30, au pavillon Montaigne du Collège français, 172 ouest, rue Fairmount.

■

De 20 h à 22 h, au centre Leunis, 4100, avenue de Vendôme, dans le cadre des «Lundis de la foi», le centre Leunis organise, pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion sur le thème «En moi, l'oeuvre de l'esprit et l'oeuvre de Satan (le discernement spirituel)». 481-2781 le jour ou 487-5399 le soir.

■

Conférence-échange intitulée «Apprivoiser ses peurs» à 19 h 30 au 1050, rue Saint-Jean-Baptiste. Le café-rencontre est ouvert les lundis et mercredis après-midi. 645-1526.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Hyacinthe, cégep, 3000, rue Boullé-Douville, de 10 h à 16 h 30; à Richmond, salle communautaire, 800, rue Gouin, de 14 h à 20 h 30; à Montréal, Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, 90, rue Vincent-d'Indy, de 10 h à 16 h.

## Mardi 27 mars

Joseph Rykwert, architecte, auteur et professeur domicilié à Londres, sera le conférencier invité à la série de conférences Alcan sur l'architecture, ce mardi. Son exposé s'intitule «Un style pour l'ère du Verseau». 877-2915.

■

Séance d'information pour la région centre-ville du Centre de services sociaux Ville-Marie, à 19 h 30 à l'église Sainte-Monica, 6405, rue de Terrebonne.

■

De 19 h 30 à 22 h, à la paroisse Saint-Philippe, 1420, rue Bélanger, aura lieu une «soirée sur la vie d'équipe» des agents de pastorale baptismale. 931-7311, poste 258.

■

Concert au Centre d'essai de l'U de M. Quintette à vent, à 19 h au 6e étage du Centre communautaire.

■

Conférence en théologie à l'U de M. «Jean-Paul II, communion et signe de contradiction» par Jacques Grand'Maison, à 19 h 30, au pavillon du 3200, rue Jean-Brillant, salle E-0325.

■

À 20 h, récital de piano de Jean Saulnier (Bach, Debussy, Liszt et Mozart), salle B-421 du pavillon de la Musique.

■

Rencontre-échange intitulée «N'ayez pas peur... et l'apocalypse?» pour les 18-25 ans, au centre MAT-ECC, 8650, rue Saint-Urbain. 388-4801. Rencontre reprise le 28 au 4488, rue Adam, centre JUV-ECC. 254-1341.

■

Concert de Pellegrin el-Kady, auteur de *L'Africanbeat au Québec*, au cégep Maisonneuve, à 12 h 30. 487-1615.

■

Le Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes vous convie à la conférence de Mieke Ball intitulée «Le mythe de Samson et Dalila», à 20 h 30 à la salle J-2940, pavillon Judith-Jasmin, 405 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. 282-3111.

■

Soirée d'information sur le «focusing», méthode d'auto-thérapie, à 19 h 30 au 6 est, boul. Saint-Joseph. Animation: Catherine Pichard. Entrée libre. 274-2633.

■

À l'Atrium de la maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke, à 13 h 30, concert du Trio de l'université McGill avec violoncelle, clarinette et piano.

■

Le résident et les membres du conseil d'administration de la Société d'étude et de conférence invitent les membres à une visite du Musée des beaux-arts, 1379 ouest, rue Sherbrooke, à 14 h. Cette visite sera guidée. 849-0854.

■

Conférence sur «l'art et l'expression de soi» au centre Éckankar, 1319 est, rue Sainte-Catherine à 20 h. Entrée libre. 521-6518.

■

Le groupe Auto-Psy invite toutes les personnes ayant ou non un passé psychiatrique à son café-rencontre à 19 h 30. La rencontre a lieu aux Ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher, local 38. 276-2290.

■

6e conférence Augustin-Frigon sur «La révolution technologique à l'échelle mondiale: enjeux, défis et conséquences sociales», avec Kimon Valaskakis, président de l'institut Gamma, professeur titulaire de l'U de M, à 11 h 30, à l'amphithéâtre C-631 de l'École polytechnique. 344-4915.

■

L'équipe sexualité-planning du CLSC Longueuil-Ouest organise une soirée intitulée «Le désir chez la femme, parlons-en!», à 19 h 30, au 201 ouest, Curé-Poirier à Longueuil. 651-9830, poste 319.

■

Une soirée de sensibilisation sur les changements technologiques aura lieu à 19 h 30 au sous-sol de la CSN, 1501, rue Delorimier. Lors de cette soirée, il y aura projection de deux vidéos *Les Puces savantes* et *Pour que tourne la roue*. 598-2373 ou 598-2374.

■

Le centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, offre à l'intérieur de son programme d'activités du printemps, une session de 8 rencontres sur la communication dans le couple, dont l'animateur sera Guy Lapierre, thérapeute conjugal. Pour inf. et inscription: Monique Venne au 524-3561.

■

Le Comité logement de Rosemont organise une rencontre d'information sur les augmentations de loyer, à 13 h 30 au CLSC de Rosemont, 3245 est, boul. Saint-Joseph. 727-6133.

■

Assemblée générale annuelle du Mouvement action-chômage à 19 h 30 au 315, rue Montmorency. 668-9408.

■

La bibliothèque publique de Westmount, 4574 ouest, rue Sherbrooke, vous invite à participer à un atelier sur l'impôt, à 19 h 30, alors que M. John Campbell, c.a. de la firme Price Waterhouse, donnera des suggestions et répondra aux questions concernant vos formulaires d'impôt. 935-8531, poste 231.

■

Le Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, offrira un cours sur la fabrication du vin. Soirée d'information préparatoire, à 19 h ce mardi. 733-1478.

■

Première de deux causeries sur la «rétrospective Alex Colville» présentée au Musée des beaux-arts jusqu'au 1er avril, par Mme Monique Brunet-Weinmann, au pavillon Lalemant, 5625, rue Decelles. 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■

Rencontre avec Louky Bersianik, poétesse, à 20 h, à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges.

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, à midi 30, conférence sur le laryngectomisé avec les docteurs Daniel Larochelle, Pierre Lavertu, M. Clément Bolduc, assistant à la réadaptation, et Mme Doris Saint-Pierre-Lafond, chef orthophoniste. Rendez-vous à l'auditorium Rousselot, 1560 est, rue Sherbrooke.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge au collège Marianopolis, salon des étudiants, 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, de 9 h 30 à 16 h 30 et à Windsor, école Notre-Dame, rue Saint-Georges, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Mercredi 28 mars

Soirée d'information de l'Union des pacifistes, à 19 h 30 au 4148, rue Hôtel-de-Ville. 849-1956.

■

La méthode Silva de contrôle mental vous enseigne à contrôler vous-même votre état *alpha* pour votre bien-être. La série de conférences de base et d'exercices mentaux d'une durée de 40 heures se donnera le dernier mercredi de chaque mois à 19 h et le dernier samedi de chaque mois à 13 h 30 et 19 h, au Holiday-Inn-Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour confirmation et inscription: 845-7095.

■

À l'Atrium de la maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke à midi, *Mélancolie des années '30*, musique de Fats Waller, Jerome Kern, George Gershwin, Dave Brubeck et Harold Arlen, avec Mireille Proulx, violoniste, et Marie Lacourcière, pianiste.

■

La Table de concertation sur le suicide de l'U de M organise une rencontre de sensibilisation et de présentation des ressources offertes en cas de besoin avec Marie-Carmen Plante, psychiatre, et Louis Malo, du service de pastorale, à midi 30, salle P-310-320 du pavillon principal.

■

Au ciné-campus de l'U de M, film britannique de Terry Jones *Monty Python: le sens de la vie* à 18 h et 20 h 30, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire.

■

De 19 h 30 à 22 h, à la maison-mère des soeurs de la Congrégation Notre-Dame, 3040 ouest, rue Sherbrooke, aura lieu une «soirée sur la vie d'équipe» des agents de pastorale baptismale. 931-7311.

■

L'Association de Montréal pour les déficients mentaux pend la crémaillère pour célébrer l'ouverture du premier bureau de consultation pour l'adulte, dès 14 h, au 8839, rue Basile-Routhier. À 19 h 30, il y aura présentation des films *Les Attitudes et le mode d'intervention* et *Les Questions d'ordre éthique*. 381-2307 ou 387-0077.

■

À 20 h 30, au département de Sociologie de l'UQAM, conférence de Franco Piperno sur le thème «Culture et société nord-américaine» au pavillon Hubert-Aquin, local A-2860. 282-4143.

■

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités (AQDR), section Longueuil projettera le film *La Maison du lac* à 13 h 30 et 19 h 30. Rendez-vous au CLSC, 201 ouest, Curé-Poirier. 670-4192.

■

«Les précipitations acides ou quand la pluie chasse les grenouilles» (film et causerie), lors de la «Belle Soirée» de la bibliothèque de Brossard, à 20 h. 656-5960.

■

Le célèbre grand orchestre de la Gendarmerie royale du Canada donnera un concert au Centre culturel de Beloeil, 800, boul. Richelieu, à 20 h. 467-6174.

■

Soirée d'information et de consultation sur le projet de construction d'un nouveau Cooprix situé sur la rue Legendre, à 19 h, à l'institut Dominique-Savio, 9335, rue Saint-Hubert, 2e étage. 468-2380.

■

Le Club des diplômés universitaires, organisme pour universitaires, célibataires, séparés, divorcés, invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire à 21 h au bar Entre-temps du centre Sheraton. 340-1515.

■

Nouvelle Acropole présente, à 20 h, une conférence intitulée «Mythes, rites et légendes indiennes», au 7616, rue Berri. 272-7263.

■

Le centre Éckankar propose une conférence portant sur l'interprétation des rêves, à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. 521-6518.

■

Forum sur le suicide au cégep Champlain, à Saint-Lambert, de midi à 14 h. M. Brian Mishara, du mouvement Suicide-Action-Montréal, sera conférencier. 465-4452.

■

Réunion bi-mensuelle pour les hommes séparés et divorcés, ou en instance de séparation, au CLSC Métro, angle Guy et de Maisonneuve à 19 h 30. M. Howard A. Barza, avocat, parlera de la garde des enfants. 934-4546.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Valcourt, salle municipale, rue Desranleau, de 14 h 30 à 20 h 30; au collège André-Grasset, 1001 est, boul. Crémazie, de 10 h 30 à 16 h 30; et au collège Vanier, campus Snowdon, 5160, boul. Décarie, de 10 h à 16 h.

## Jeudi 29 mars

Théâtre à l'U de M: *Aniek et Lyana*, texte et mise en scène de Louise Bouvier. Présenté par un groupe d'*Études françaises*, à 20 h 30, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire. Ce spectacle sera également présenté, même heure, même endroit, les vendredi 30, samedi 31 et dimanche 1er avril.

À l'Atrium de la maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke, l'ensemble vocal de l'U de M, choeur mixte de 30 voix. Rendez-vous à midi.

■

Le Réseau québécois pour le désarmement nucléaire vous convie à une soirée d'information sur «la filière canadienne», le rôle du Canada dans la course aux armements nucléaires, la stratégie militaire américaine et le Canada, etc., au 3625, rue Aylmer, à 19 h.

■

L'auteur des *best-sellers Les Lilas fleurissent à Varsovie* et *La Charge des sangliers*, Alice Parizeau, sera à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, à 19 h 30. Elle parlera de son récent roman *Côte-des-Neiges*. 739-7195.

■

L'Association des illustrateurs du Québec exposera une centaine d'oeuvres réalisées par ses membres, à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, jusqu'au 29 avril. 739-7195.

■

Spectacle de création des étudiants du collège Marie-Victorin intitulé *Dis-moi-le donc que j't'aime*, à 20 h 30, ces jeudi, vendredi et samedi, 7000, boul. Marie-Victorin. 325-0150, postes 217 ou 225.

■

Une oeuvre spirituelle portant le titre *Dans la lumière de la vérité*, message du Graal, écrite par Abd-ru-Shin, sera présentée à 20 h, au collège Montmorency de Laval, local C-1548. Entrée libre.

■

Séminaire sur le rôle des personnes âgées, en compagnie de Mlle Madeleine Préclaire, de la Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf, au pavillon Lalemant, 5625, rue Decelles, à 13 h. 342-1624.

■

Conférence intitulée «Le bilan de santé du centre-ville de Montréal», présentée par le Dr Jean Robert, dans le cadre des fêtes du 75e anniversaire de l'hôpital Saint-Luc, au pavillon Édouard-Asselin, 1112, rue Sanguinet, à midi.

■

Conférence du Dr Thomas J. Peters, co-auteur du livre *Prix de l'excellence*, devant le Bureau du commerce de Montréal, à l'Expo-Théâtre, Cité du havre, de 15 h à 17 h. 878-4651.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Lasalle, 707, rue Dollard, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30; et à Côte-Saint-Luc, centre commercial Côte-Saint-Luc, 7155, chemin de la Côte-Saint-Luc, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Vendredi 30 mars

À l'Atrium de la maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke, à midi, les chambristes de l'U de M, piano, flûte, guitare et contrebasse.

■

Au Centre interculturel Monchanin, témoignage de Jacques Langlais sur l'histoire du Québec, à 20 h, 4917, rue Saint-Urbain. Entrée libre. 288-7229.

■

Le mouvement Jeunesse-Amour de l'Université de Montréal consacre sa rencontre au Credo, animée par l'aumônier Robert Lapointe de la prison Archambault, à 19 h 30, salle B-2405 du Centre communautaire de l'U de M.

■

Le Club des diplômés universitaires invite tous les universitaires célibataires, séparés, divorcés, à une danse, à l'hôtel Bonaventure, à 20 h 30. 340-1515.

■

À 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi, 10815, rue Armand-Lavergne, débutera une retraite de deux jours sur le thème «Aspirez au don de l'Esprit», avec les pères Paradis et Lemire. 648-5111

■

Dans le cadre du tricentenaire de la paroisse-mère de Repentigny, le comité de la «vieille église» présente une exposition du patrimoine religieux de Repentigny. 581-4824.

■

«La visualisation au service de la relaxation», tel est le thème d'un cours d'une durée de quatre semaines qui débute ce vendredi à 13 h 30 et à 19 h au Centre de relaxation Rive-Sud de Boucherville. 655-3545.

■

Jean Vallières et Peter McCutcheon, guitaristes, offriront un concert en duo de guitare classique (oeuvres de Scarlatti, Sor, Beethoven, Granados, de Falla) au Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, 5347, chemin de la Côte-des-Neiges, à 20 h. Entrée: $4. 733-1478.

■

L'école de cirque *Circus* du centre Immaculée-Conception organise une fin de semaine de jonglerie au centre. 527-1256.

■

Colloque sur la loi sur les normes du travail (loi 116), organisé par le Conseil du patronat du Québec et la Commission des normes du travail, à l'hôtel Bonaventure, de 9 h à 14 h 15. 288-5161.

Trois étudiantes de l'école de Bibliothéconomie de l'U de M sont à rédiger un annuaire répertoriant toutes les personnes travaillant à titre de bibliothécaire-conseil ou de courtier en information. Si vous voulez être cité dans cet annuaire, il faut téléphoner au 381-6809 ou 527-4405 ou écrire à Johanne Guévremeont, école de Bibliothéconomie, pavillon Lionel-Groulx, 5e étage, U de M, C. p. 6128, succ. A, Montréal, H3C 3J7.

■

Journée d'information sur les bibliothéciaires-conseils, à l'école de Bibliothéconomie, pavillon Jean-Brillant. 381-6809.

■

Le service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge offre un cours de moniteur en sécurité aquatique à la polyvalente Anjou, 8205, rue Frontenac, Anjou. 728-8159 ou 353-0406 (après 18 h).

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Pointe-Claire, 5500, route Transcanadienne, de 9 h 30 à 15 h 30; à Châteauguay, église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, sous-sol, 8, rue Rainville, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; et à Saint-Polycarpe, école polyvalente Soulanges, de 14 h 45 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

## Samedi 31 mars

Concert à la faculté de Musique de l'U de M. Ensemble de claviers dirigé par Jean-Eudes Vaillancourt (oeuvres de Bach, Brahms, Mozart, Poulenc), à 20 h, salle B-4848 du pavillon de la faculté de Musique, 200, avenue Vincent-d'Indy.

■

Symposium Languirand au Tritorium, cégep du Vieux-Montréal, 255 est, rue Ontario. Thème: «L'avenir: un choix maintenant».

■

Conférence de Diana Nemiroff sur «les galeries parallèles» dans le cadre de «L'art qui parle» à Motivation-V, 316 est, rue Ontario. 845-5962.

■

Allo-Mondial convie toutes les personnes seules à ses soupers-rencontres. 287-9719.

■

Les organisateurs bénévoles de la 283e unité, Saint-Maxime, des Scouts et Guides du Québec convient les personnes intéressées à une réjouissance-dégustation de vins et fromages, à 19 h, à la salle de l'église Saint-Norbert, 3155, boul. Cartier, à Chomedey. 681-7412.


**Dans le cadre des conférences Hydro-aménagement**

Energie, aménagement, environnement de demain

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement

Salle 201
5620 av. Darlington
Montréal

Une exposition sur 4 thèmes
"Habitat et énergie"

26 mars 1984
au 5 avril 1984

de 9h
à 18h

1. Habitation solaire en milieu urbain
2. Habitations climatiques
3. Mur trombe
4. Aménagement industriel et optimalisation des apports solaires

par
Aurèle Cardinal
Alain Dardenne
Réal Lestage
Claude Parisel
Léonard Warshaw
de la Faculté de l'aménagement

Renseignements
343-6138



mercredi
Le Devoir économique



Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**
Département d'études anciennes et modernes

**La Section d'études anciennes**
organise un

**Voyage d'études en Espagne**

du 15 mai au 15 juin 1984

**Prix:** 2 570$
tout compris: billet d'avion, frais de séjour (hôtels et repas, déplacements et visites, pourboires, etc.)

**Renseignements et documentation**
prof. Domenico Fasciano
Département d'études anciennes et modernes
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7063 ou 343-6222

**Séances d'information**
Les mercredi 28 et jeudi 29 mars 1984
à 19:00
au pavillon 3200, rue Jean-Brillant
à la salle 8070

Permis du Québec: 1924701-5130



La loterie instantanée
ROUE DE FORTUNE MC
a tourné partout, pour tout l'monde

**Félicitations aux gagnants**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Margaret Ceyhan** St-Laurent | 10 000 $ | **Aimé Bédard** Shawinigan Sud | 10 000 $ | **Marc Jardel** Laprairie | 5 000 $ |
| **Gilbert Richer** Hull | 10 000 $ | **Paul Lizotte** Montréal-Nord | 10 000 $ | **Marcelle LeBrun** Pont-Viau | 5 000 $ |
| **George Dover** Cowansville | 10 000 $ | **Isaac Lapierre** Jonquière | 10 000 $ | **Madeleine Cyr** Montréal | 5 000 $ |
| **Jeannine Fontaine** St-Romuald | 10 000 $ | **Huguette Ross** Port Cartier | 10 000 $ | **Ronald Belisle** Longueuil | 5 000 $ |
| **Tony Dias** Brossard | 10 000 $ | **Georgette Vallée** Sept-Îles | 10 000 $ | **Jean-Guy Grenier** Granby | 5 000 $ |
| **Aline Ménard et Jean-Louis Mercier** Grand'Mère | 10 000 $ | **Serge Mimeault** Ville Lemoyne | 10 000 $ | **Pierre De Blois** Laplaine | 5 000 $ |
| **Émile Lauzon** St-Luc | 10 000 $ | **Bertrand Poirier** Lachine | 10 000 $ | **J. R. Roussel** Montréal-Nord | 5 000 $ |
| **Roger Hébert** Notre-Dame du Lac | 10 000 $ | **Gaston Gratton** St-Léonard | 10 000 $ | **Rollande Guimond** Pointe-au-Père | 5 000 $ |
| **D. MacCuaig Jr.** Montréal | 10 000 $ | **Mme Yvette Paquin** St-Michel | 10 000 $ | **Pauline Gentesse** Drummondville | 5 000 $ |
| **Gisèle Leclerc** Ste-Thérèse | 10 000 $ | **F. Corbeil** Montréal | 10 000 $ | **E. K. Tziampouras** Montréal | 5 000 $ |
| **Caroline Mullins** St-Hubert | 10 000 $ | **Berthier Cloutier** Notre-Dame du Lac | 10 000 $ | **Henri Bourgoin** Fermont | 5 000 $ |
| **Alain Lévesque** Drummondville | 10 000 $ | **Yvette Daigneault** Pointe-aux-Trembles | 10 000 $ | **Jean-Guy Juneau** Montréal | 5 000 $ |
| **Ghislain Bellehumeur** Bearn | 10 000 $ | **Linda Arnauld** St-Hubert | 10 000 $ | **Eduardo Acciaioli** St-Léonard | 5 000 $ |
| **Télis Kouzas** Montréal | 10 000 $ | **Andrée Dumulong** L'Assomption | 10 000 $ | **Doris Fillion** Matane | 5 000 $ |
| **Guylaine Fillion** St-Raymond de Portneuf | 10 000 $ | **Mrs. L. O'Connor** Deux-Montagnes | 10 000 $ | **Gladys Johnson** St-Laurent | 5 000 $ |
| **Michel Vanchestein** St-Luc | 10 000 $ | **Luc Blais** Victoriaville | 10 000 $ | **Charles Deslauriers** Montréal | 5 000 $ |
| **Ghislain Girard** Chomedey | 10 000 $ | **Michael Harris** Brossard | 10 000 $ | **Rita Bellerose** Baieville | 5 000 $ |
| **Susan Frappier** Montréal | 10 000 $ | **F. Raenden** Ottawa | 10 000 $ | **Christian Prud'Homme** St-Rémi | 5 000 $ |
| **Carlos Carvalho** Laval | 10 000 $ | **Léonda Mercier** New Richmond | 10 000 $ | **Jacques Deslauriers** Gatineau | 5 000 $ |
| **Mireille, Monique et Normand Day** Verdun | 10 000 $ | **Louise Lafleur** St-Hubert | 10 000 $ | **Gilles Bernard** Montréal | 5 000 $ |
| **Sylvain Monette** Berthierville | 10 000 $ | **Marcel Loyer** Hull | 10 000 $ | **Francisco André** Chomedey | 5 000 $ |
| **Thérèse Beaudry** Valleyfield | 10 000 $ | **T. Kyriazis** Montréal | 10 000 $ | **René D'Astous** Baie Comeau | 5 000 $ |
| **Nicole Cadorette** Longueuil | 10 000 $ | **Philippe Carrier (Excavation)** Rivière-des-Prairies | 10 000 $ | **Afif A. Raphael** Hull | 5 000 $ |
| **Monique et Jacques Morin** Ste-Thérèse de Gatineau | 10 000 $ | **M. et Mme G. Branchaud** Montréal | 10 000 $ | **Réjean Aubé** Val Bélair | 5 000 $ |
| **Monique Girard** Québec | 10 000 $ | **Rosario Godin** Ste-Thérèse | 10 000 $ | **Louise Guertin** Aylmer | 5 000 $ |
| **Françoise Boily** Chertsey | 10 000 $ | **Yolande et Gilberte Rousseau** Verdun | 10 000 $ | **Hélène Chouinard** St-Hilaire | 5 000 $ |
| **Bernard Bégin** St-Lambert | 10 000 $ | **J. G. Sonnell** Beaconsfield | 10 000 $ | **Jean Bélanger** Montréal-Nord | 5 000 $ |
| | | | | **Gilles Mimeault** Lorraine | 5 000 $ |

loto-québec

Vite, la Roue de Fortune tourne encore... à votre tour de faire tourner la chance!

# Mitterrand ira à Moscou mais pas comme médiateur

WASHINGTON (AFP) — Les entretiens politiques du président François Mitterrand se sont achevés hier à Washington par un constat d'accord franco-américain sur la double nécessité de faire preuve de détermination face à l'Union soviétique et de rechercher une reprise du dialogue avec Moscou.

M. Mitterrand et le président Ronald Reagan, qui ont eu hier matin un deuxième entretien, sont toutefois demeurés sur leurs positions en ce qui concerne leurs analyses des problèmes de l'Amérique centrale, question qui, au demeurant, n'a pas été au centre des entretiens du président français dans la capitale américaine.

Ce dernier a déclaré lors d'une conférence de presse, qu'il souhaitait maintenir une relation active avec l'URSS. Il a précisé qu'il était « probable » qu'il se rendrait à Moscou d'ici la fin de l'année, tout en soulignant qu'il ne souhaitait pas « servir d'intermédiaire » dans les négociations entre l'URSS et les États-Unis.

Un haut fonctionnaire de la Maison-Blanche, faisant pour sa part le bilan des entretiens de jeudi et hier, a estimé que MM. Reagan et Mitterrand étaient d'accord sur la nécessité d'élargir le dialogue Est-Ouest, mais aussi sur le fait « qu'aucune concession » ne devait être faite pour inciter Moscou à reprendre les négociations de Genève sur le désarmement nucléaire.

Au sujet d'un éventuel voyage à Moscou, il a estimé qu'il s'agissait d'une décision purement française qui serait « acceptée » à Washington « si elle conduit à un résultat constructif ».

On ajoute à la Maison-Blanche que M. Reagan et les responsables américains ont été très intéressés par les indications fournies par M. Mitterrand sur sa façon de discuter avec les communistes, étant donnée son expérience sur cette question particulière, tant sur le plan intérieur que dans le domaine international.

Par ailleurs, le président français a indiqué dans sa conférence de presse qu'il ne « partageait pas l'analyse de la diplomatie américaine sur l'Amérique centrale » et sur la « source des conflits » dans cette région du monde, attribuable selon lui aux « dictatures militaires » soutenant les « oligarchies » locales.

À ce sujet, la Maison-Blanche a indiqué que la question, rapidement évoquée par les deux présidents, n'avait pas vraiment provoqué de désaccord, M. Reagan mettant l'accent sur le rôle de l'URSS et de Cuba dans la région tandis que M. Mitterrand soulignait les « raisons indigènes » de la crise.

Le président français, qui avait discuté de la situation au Liban avec le secrétaire d'État George Shultz jeudi soir, a déclaré que les troupes françaises allaient quitter ce pays où leur « mission est remplie » et où « elles ne peuvent être des éléments intervenant dans ce qui est une guerre civile ».

Interrogé par l'AFP, il a toutefois refusé de confirmer des informations en provenance de Beyrouth selon lesquelles le contingent français allait commencer à quitter dès lundi prochain la capitale libanaise.

Au cours de leur deuxième entretien hier, MM. Reagan et Mitterrand ont évoqué un certain nombre de problèmes économiques, notamment les questions commerciales et sont tombés d'accord pour s'opposer au protectionnisme.

À ce sujet, le président américain a souhaité un maintien du niveau actuel des exportations agricoles américaines vers l'Europe, pomme de discorde entre Washington et la CEE, indique-t-on à la Maison-Blanche.

Le président français a souligné pour sa part dans sa conférence de presse que « l'histoire de l'Europe ne s'est pas arrêtée à Bruxelles » après l'échec du récent sommet européen.

Il a également estimé que les relations franco-américaines étaient « historiquement bonnes », tout en soulignant que « les convergences en diplomatie de doivent pas signifier un effacement des différences ».

M. Reagan a d'autre part proposé à M. Mitterrand qu'un astronaute français participe à une mission de la navette spatiale américaine l'an prochain, ce qu'a accepté en principe le président français.

Ce dernier a poursuivi hier son séjour à Washington par une visite du cimetière national d'Arlington et un déjeûner avec le vice-président George Bush. Il s'est entretenu dans l'après-midi avec le directeur du FMI, M. Jacques de Larosière. Le président français quittera la capitale américaine ce matin pour Atlanta et San Francisco.



Un avion de la force aérienne salvadorienne qui transportait des urnes pour l'élection de demain a été sérieusement endommagé à son atterrissage hier par l'explosion de plusieurs mines sur la piste de El Obrajuelo, près de San Miguel. Deux membres d'équipage ont été légèrement blessés. (Photolaser AP)

# Mondale bien placé en Virginie

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — L'ancien vice-président Walter Mondale devrait normalement ajouter ce week-end la Virginie à la liste de ses récents succès contre le sénateur Gary Hart dans la course à l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre prochain, estiment tous les observateurs politiques.

La Virginie est le plus important des trois États où les électeurs démocrates vont se réunir aujourd'hui ou demain en petites assemblées locales (caucus) pour sélectionner un total de 124 délégués à la convention nationale qui désignera le candidat du parti en juillet. Sur 3,933 votants à la convention, M. Mondale a jusqu'ici acquis 629 sièges contre 357 à M. Hart et 61 au pasteur noir Jesse Jackson.

L'organisateur de la campagne du sénateur Hart en Virginie, M. Kevin Lanigan, s'est borné hier à exprimer l'espoir que l'Etat envoie « quelques délégués Hart » à la convention. Les partisans de M. Mondale se sont par contre déclarés confiants d'emporter la plus grande partie des 78 sièges à pourvoir.

Deux éléments jouent toutefois contre l'ancien vice-président: l'influent gouverneur démocrate de l'Etat, M. Charles Robb, fait campagne pour une liste de délégués non engagés, et le pasteur Jackson mobilisera sans doute à son avantage les nombreux électeurs noirs de l'Etat.

M. Hart pourrait par contre avoir plus de succès dans les caucus du Kansas (44 délégués), son Etat natal, et du Montana (25 délégués), Etat des Montagnes rocheuses comme le Colorado qu'il représente au Sénat.

À dix jours des primaires de l'État de New York, M. Mondale s'en est pris hier à son rival Gary Hart en le présentant comme un homme trop « brouillon » pour assumer la présidence des États-Unis.

M. Mondale, qui intervenait lors d'une réunion de l'Association pour un meilleur New York, a déclaré que la campagne pour l'investiture démocrate devait maintenant servir à indiquer qui, de M. Hart ou de lui, serait en mesure de protéger le pays de la guerre.

Il a affirmé à plusieurs reprises que la politique extérieure préconisée par M. Hart s'enracinait dans la « confusion » et celle du président Reagan dans l'« illusion ».

« À la place de l'illusion, je propose la réalité, et à la place de la confusion la stabilité des objectifs », a dit M. Mondale en dénonçant les vues de M. Hart sur le Proche-Orient, le contrôle des armements et l'Amérique centrale.

Évoquant l'éventuel transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine en Israël, M. Mondale a dit que l'idée de négocier ce point avec les voisins de l'État hébreu, comme son rival l'a un moment suggéré, était une « abomination ».

Ce problème revêt une importance particulière à New York, où la communauté juive devrait former le tiers environ des électeurs appelés à se prononcer aux primaires du 3 avril.

# Des Manoeuvres au Honduras en avril

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a annoncé hier que les forces armées américaines participeront au Honduras à une nouvelle série de manoeuvres militaires à partir du 1er avril.

Selon des sources proches du département de la Défense, des troupes panaméennes, guatémaltèques et salvadoriennes participeront également à ces exercices.

Dans un communiqué rendu public hier, le département de la Défense a indiqué que 1,800 soldats américains seront engagés dans ces manoeuvres, baptisées « Granadero-1 », qui se poursuivront jusqu'au 30 juin, a précisé le Pentagone.

« La décision américaine de participer à « Granadero-1 » reflète notre détermination à rassurer les nations d'Amérique centrale sur notre soutien et notre coopération », souligne-t-on de même source.

« Granadero-1 » se déroulera en deux phases, ajoute le département de la Défense. Dans un premier temps, 800 soldats américains du génie s'emploieront, en avril et en mai, à aménager des terrains d'atterrissage existants au Honduras, notamment ceux de Cucuyagua et de Jamastran, pour les rendre accessibles à des avions de transport de troupes de type C-130 Hercules.

Ces aérodromes seront utilisés au cours de la seconde phase de ces manoeuvres, en juin, pour des exercices de lutte anti-guérilla auxquels prendront part environ un millier de soldats américains, note le Pentagone.

Le communiqué officiel ne précise pas quels pays participeront à ces exercices, indiquant seulement que « d'autres forces armées de la région ont été invitées à participer par le Honduras ».

Environ 40,000 membres des forces armées américaines prendront part à « Ocean Venture-84 », qui se déroulera dans la mer des Caraïbes et le golfe du Mexique en avril et mai prochains. 250 avions de combat (dont des bombardiers stratégiques B-52) y participeront, ainsi que quelque 35 navires de guerre.

Aucun pays étranger ne sera cependant associé à ces manoeuvres, a précisé le département de la Défense.

# le monde

### ■ Cinq Cubains trouvent enfin un pays

LONDRES (AFP) — Cinq réfugiés cubains ballotés d'aéroport en aéroport à travers l'Atlantique depuis 10 jours, incapables de trouver un pays d'accueil, devaient quitter Londres hier soir pour Panama via Madrid, a-t-on appris auprès du ministère britannique de l'Intérieur. Les cinq Cubains, quatre hommes et une femme, voulaient initialement entrer aux États-Unis par la Floride. Ils étaient partis le 1er mars de la Jamaïque pour Nassau (Bahamas), où ils avaient été détenus pendant 12 jours. Le 13 mars, ils quittaient Nassau pour Londres, mais étaient refoulés à leur arrivée dans la capitale britannique sur Kingston (Jamaïque) le jour-même. Arrivés en Jamaïque, ils étaient de nouveau refoulés sur Londres, où ils arrivaient le 18 mars. Mais les Britanniques n'en voulaient toujours pas, et les ont renvoyés une seconde fois à Kingston. Le même scenario devait se répéter, et les cinq Cubains arrivaient à Londres à bord pour la troisième fois en trois semaines, le 21 mars. Le ministère britannique de l'Intérieur s'est alors occupé de leur cas et a cherché un pays susceptible de les accueillir. Ils devaient prendre le vol d'Iberia pour Madrid au début de la soirée hier et de là, gagner Panama. Ils ont été transportés gratuitements depuis le début par British Airways.

### ■ Armacost sous-secrétaire d'État

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a décidé de nommer M. Michael Armacost au poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires politiques, en remplacement de M. Lawrence Eagleburger, qui a demandé à quitter le service public pour raisons personnelles, a annoncé hier la Maison-Blanche. Michael Armacost, 46 ans, est ambassadeur des États-Unis aux Philippines depuis 1982. Vétéran de la diplomatie, il a été sous-secrétaire adjoint au département d'État et au département de la Défense, et a travaillé au Conseil national de sécurité comme spécialiste des affaires d'Asie. M. Eagleburger, 53 ans, ancien ambassadeur à Belgrade, ancien adjoint des secrétaires d'État HeNry Kissinger et Alexander Haig, avait fait savoir depuis plusieurs mois qu'il voulait prendre sa retraite du service public. Selon M. George Shultz, il aurait décidé de quitter la diplomatie « parce qu'il trouve que travailler pour le gouvernement n'est pas assez lucratif ». M. Stephen Bosworth, 44 ans, président du Conseil de planification politique du département d'État, a été choisi pour remplacer M. Armacost à Manille, sous réserve, comme pour M. Armacost, de la confirmation du Sénat.

### ■ Généralisation de la grève des mineurs

LONDRES (AFP) — La direction syndicale régionale des mineurs du Lancashire (parmi les plus modérés) a lancé hier un mot d'ordre de grève à partir de lundi, passant outre à la volonté exprimée par la grande majorité de ses six-mille adhérents il y a une semaine. Le mouvement de grève des mineurs britanniques déclenché le 12 mars dernier pour protester contre un plan de restructuration des charbonnages a déjà entraîné la fermeture des deux-tiers des puits dans les bassins du Yorkshire, de l'Écosse, du centre de l'Angleterre et du Pays de Galles. Le plan de restructuration des charbonnages nationalisés prévoit la fermeture de vingt puits et la supression de 20,000 emplois sur 180,000 au cours de l'exercice financier 1984-85.

### ■ Arrestations au Pakistan

ISLAMABAD (AFP) — Le gouvernement militaire pakistanais a célébré avec éclat hier la fête nationale, tandis que la police procédait à une nouvelle série d'arrestations préventives d'opposants au régime qui voulaient marquer cette journée par un appel au rétablissement de la démocratie dans le pays. Le général Tikka Khan, ancien chef d'état-major des armées sous le gouvernement du premier ministre exécuté Zulfikar Ali Bhutto, a été de nouveau assigné à résidence à Rawalpindi. Au moins cinq dirigeants politiques affiliés au Mouvement pour la restauration de la démocratie (front uni d'opposition) ont été également arrêtés dans cette ville quelques heures avant de tenir une réunion à l'occasion de la fête nationale, a-t-on appris de sources sûres. Des perquisitions ont été effectuées chez des officiers à la retraite membres du Parti du peuple pakistanais.


## maisons d'enseignement

*Compétence: Francine Gingras 844-3361*

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des lettres

**MAÎTRISE EN TERMINOLOGIE ET EN TRADUCTION**

Ce programme est accessible à tous les étudiants qui ont un diplôme universitaire de 1er cycle et qui possèdent une bonne connaissance de l'anglais et du français.

L'examen d'admission obligatoire aura lieu **le samedi 5 mai 1984** à l'Université Laval.

Pour obtenir un extrait du RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES et un formulaire de demande d'admission, prière de s'adresser au Bureau du Registraire de l'Université Laval, Pavillon Bonenfant, Cité universitaire, Québec G1K 7P4. Téléphone: (418) 656-3080.

**Seules les personnes qui auront rempli un formulaire d'admission seront convoquées à l'examen.**

BALLET CLASSIQUE
ÉCOLE PIERRE-LAPORTE
Commission scolaire Sainte-Croix

**AUDITIONS POUR ADMISSION 1984-1985**
**(1re à 4e secondaires)**

GRATUITÉ SCOLAIRE ET SUBVENTION POUR L'HÉBERGEMENT.

**Lieu:** Polyvalente Pierre-Laporte,
1101 ch. Rockland,
Ville Mont-Royal.

**Date:** Samedi, 31 mars.
Sec. I et II: 09:00h.
Sec. III et IV: 10:30h.

***Renseignements:*** **M. Jean-Guy Therrien, (514) 739-6311**

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Centre de l'Education Permanente

**Cours de Langues Anglais-Français**

Avril 1984

**ANGLAIS**
**Intensif - Journée complète**
du 2 avril au 8 juin
lundi - jeudi
9h - 15h
vendredi 9h - 13h
10 semaines - 240 heures - 1000$.

**Soirée**
du 2 avril - 6 juin
lundi et mercredi
18h - 20h ou 20h10 - 22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

**SAMEDIS**
**Anglais ou Français**
7 avril - 9 juin
10h - 14h
10 semaines - 40 heures - 125$

**FRANÇAIS GÉNÉRAL**
**Matinée**
du 3 avril au 7 juin
mardi et jeudi
9h - 12h
10 semaines - 60 heures - 170$

**Soirée**
du 3 avril - 7 juin
mardi et jeudi
18h - 20h ou 20h10 - 22h10
10 semaines - 40 heures - 125$

**FRANÇAIS COMMERCIAL**
**Soirée**
du 3 avril - 7 juin
mardi et jeudi
18h - 21h
10 semaines - 60 heures - 190$

***Test de classement: anglais 26 mars français 28 mars***

Renseignements:
**Centre de l'Éducation Permanente École de Langues**
1822, boul. de Maisonneuve ouest 879-8436

Université de Montréal
FACULTÉ DE THÉOLOGIE

**COURS DE PREMIER CYCLE:**

**SESSION D'ÉTÉ 1984**
**(3 juillet au 3 août)**

**Premier groupe de cours du 3 juillet au 18 juillet 1984**

- **Utilisation pastorale de la Bible/** BBL 1401 (3 cr.) — Prof.: Gérard Rochais
- **Condition de la femme et Église/** PTR 1102 (3 cr.) — Prof.: Olivette Genest
- **Sacrements et célébration/** THL 1735 (3 cr.) — Prof.: Gilles Ouellet

**Deuxième groupe de cours du 19 juillet au 3 août 1984**

- **La tradition sapientielle/** BBL 3201 (3 cr.) — Prof. Viateur Yelle
- **Théologie et religions du monde/** REL 1204 (3 cr.) — Prof.: Claude Grou

**N.B.:** Ce cours peut être pris comme cours au choix, ou, dans certains cas, être substitué à un cours à option, avec l'approbation du conseiller pédagogique.

***Pour information:***

**FACULTÉ DE THÉOLOGIE**
**Université de Montréal**
**C.P. 6128 — Succursale "A"**
**Montréal, P.Q. H3C 3J7**
**Tél.: 343-7164**

**Les cours se donnent:** — du lundi au vendredi
— de 10:00 à 12:00 et de 13:30 à 15:30
(sauf les vendredis p.m.)

# Mission « remplie », les Français quittent le Liban

**PARIS (d'après AFP et Reuter) — Les troupes françaises vont quitter le Liban, leur mission étant « remplie », a déclaré hier à Washington le président François Mitterrand, qui n'a toutefois précisé aucune date pour ce départ.**

Des informations en provenance de la capitale libanaise indiquaient hier que le départ du contingent français, fort de 1.200 hommes et le seul de la force multinationale (France, États-Unis, Italie et Grande-Bretagne) encore déployé à Beyrouth, pourrait intervenir dès lundi prochain.

Hier matin, l'ambassadeur de France au Liban, M. Fernand Wibaux, avait déclaré que la France était « sur le point de retirer son contingent de Beyrouth et d'assurer une relève par d'autres éléments ». « La date du départ du contingent français sera connue dans les 48 heures », avait précisé M. Wibaux.

M. Charles Hernu, ministre de la Défense, a annoncé hier soir que les 1.250 soldats français stationnés à Beyrouth seraient, après leur retrait, remplacés par des unités libanaises.

« Je peux vous dire très exactement qu'ils seront relevés par des éléments désignés par le gouvernement légal du Liban », a déclaré M. Hernu lors d'une interview télévisée.

Un porte-parole du ministère de la Défense a dit ne pas pouvoir préciser quel type d'unités libanaises remplacerait le contingent français, mais il a indiqué que M. Hernu ferait une déclaration au sujet du retrait dans les quarante-huit heures.

Selon des diplomates en poste à Beyrouth cités par la radio française, on s'attend à ce que le retrait français intervienne immédiatement après la déclaration, peut-être au cours du week-end.

Le président Mitterrand, qui donnait à Washington une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec le président Ronald Reagan, a souligné que la mission des troupes françaises était « remplie » au Liban où, a-t-il dit, « elles ne peuvent être des éléments intervenant dans ce qui est une guerre civile ». La plupart des parties prenantes au conflit souhaitent le maintien du contingent français, et la France a été l'objet de « sollicitations multiples » en ce sens, a-t-il ajouté.

M. Mitterrand a rappelé que les troupes françaises avaient notamment contribué au « départ dans le dignité » des Palestiniens à Tripoli (Nord-Liban) et à un échange de prisonniers avec Israël, tout en s'efforçant d'assurer la sécurité des quartiers où elles se trouvaient à Beyrouth.

Pour le moment, les Français, regroupés dans le secteur de la « résidence des Pins », quartier général du contingent français, restent sur leurs positions, qui se trouvent à la lisière des zones d'affrontements entre les miliciens druzes du Parti socialiste progressiste (le PSP de M. Walid Joumblatt) et les Mourabitoun (nassériens indépendants).

Les soldats français ont toutefois commencé depuis plusieurs jours à empaqueter du matériel, et des journalistes ont pu voir que l'on embarquait des caisses à bord de navires de guerre français.

Les éléments qui, selon l'ambassadeur de France, remplaceront les troupes françaises sont des gendarmes libanais à la retraite et des conscrits, comme cela a été décidé au congrès de Lausanne, a-t-on appris de bonne source à Beyrouth.

# L'Iran menace d'user également d'armes chimiques

TÉHÉRAN (AFP) — L'Iran a menacé hier, en représailles à l'utilisation des armes chimiques par l'Irak, d'utiliser à son tour ces armes non seulement contre l'Irak mais également « partout dans le monde ».

Le représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense iranien, l'hodjatoleslam Rafsanjani, a précisé au cours de la prière du vendredi à l'Université de Téhéran, que des groupes terroristes pourraient utiliser l'arme chimique contre la communauté internationale.

« Les États oppresseurs et criminels de l'Est et de l'Ouest qui ont donné ces armes à l'Irak ou qui lui ont accordé la permission de les utiliser doivent penser à l'avenir », a-t-il ajouté. « Si vous n'effectuez pas des campagnes contre cela, soyez sûrs qu'avant un an, la sécurité va disparaître de toutes les réunions politiques dans le monde. Toute personnalité politique devra pour se déplacer prendre une valise avec des vêtements protecteurs et un masque à gaz contre les armes chimiques », a poursuivi le président du parlement islamique iranien.

Il a estimé que « les groupes politiques pourront facilement les utiliser et les fabriquer ». « Les bombes ont fait que les États-Unis ont quitté Beyrouth (...) Ce sont les Américains qui ont donné des bombes aux hypocrites (NDLR: appellation officielle des moudjahédine du peuple, groupe d'opposition iranien) qui ont détruit le siège du parti de la République islamique en 1981. D'autres en ont tiré la leçon et ont fait la même chose », a-t-il ajouté.

L'Iran, rappelle-t-on, a été mis en cause par les États-Unis dans le double attentat contre les « marines » et les soldats français de la Force multinationale le 23 octobre 1983 à Beyrouth, mais a toujours démenti y avoir participé.

Pendant ce temps, la bataille des îles Majnoun, commencée il y a un mois dans le sud de l'Irak, sera une référence historique en raison du recours par l'Iran à un pont de bateaux d'une longueur de 13 kilomètres, sans précédent dans les annales militaires modernes, estiment les observateurs.

Hier, le représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, confirmait que les forces iraniennes ont construit ce pont de bateaux, reliant la terre près de la frontière iranienne à l'îlot nord des îles Majnoun, situées au coeur des marais d'Al Hawizah, à une cinquantaine de kilomètres de Bassorah.

Cette information avait été publiée mercredi par le *Washington Post* qui citait des responsables gouvernementaux américains ayant requis l'anonymat. Ce pont sert à la mise en place d'une importante force blindée dans l'îlot nord en vue d'un assaut en tenaille contre Bassorah, selon les mêmes sources.

Le recours à un pont de bateaux d'une telle longueur représente un véritable pari en raison de la vulnérabilité d'une telle voie unique, soulignent les observateurs.

L'hodjatoleslam Rafsanjani a reconnu que ce pont avait été touché à plusieurs reprises par l'artillerie et l'aviation de Bagdad, mais il a affirmé qu'à chaque fois les forces iraniennes remplaçaient les parties détruites.

Selon l'hodjatoleslam Rafsanjani, l'Irak ne pourrait rien entreprendre de sérieux contre ce « jeu de construction » fabriqué en 35 jours en Iran.

Dans la nuit du 22 février, des unités iraniennes légères, montées sur de frêles embarcations et transportées par hélicoptères, partaient à l'assaut de ces deux îlots, bandes de terre dénudées d'une vingtaine de kilomètres de long sur une dizaine de large, entourées de digues au milieu de marais.

Peu défendus, ils constituaient le point faible du dispositif de défense considérable bâti dans toute la région pour protéger Bassorah, objectif des offensives des forces iraniennes depuis juillet 1982. Le 24 février, elles s'en rendaient maîtres.

Cette action était déjà un coup d'audace. Pour la première fois, l'Iran employait massivement des hélicoptères de transport, protégés par l'aviation, et des hélicoptères d'assaut Cobra de fabrication américaine, qui ont pu être remis en service grâce à des pièces détachées reçues d'Europe, selon des experts étrangers à Téhéran.

Le premier pari iranien a consisté à défendre ces îlots avec des forces démunies de moyens lourds. C'est pour protéger leur flanc ouest que quelques centaines d'hommes étaient débarqués sur la rive est du Tigre dans la région d'Al Qournah. Leur mission accomplie, ils se sont retirés selon Téhéran, tandis que Bagdad affirme les avoir « anéantis ».

Ces îlots représentent un double enjeu, selon les milieux étrangers compétents à Téhéran, par leurs réserves de pétrole mais surtout par leur positions stratégique, à 5 km du Tigre et de la route Bagdad-Bassorah et, au sud, face à un réseau de voies de communication débouchant sur Bassorah.

Les 27 et 28 février, l'Irak recourait pour la première fois à des bombardements chimiques, selon Téhéran. Les mêmes jours, des combats extrêmement meurtriers se déroulaient dans le secteur de Talailleh, au nord de ces îlots.

Les premières contre-attaques irakiennes au sud des îlots, là où l'Iran a laissé libre une bande de terre de 3 km incontrôlable, commençaient le 6 mars.

Pendant ce temps, le pont de bateaux était installé, protégé selon Washington par deux batteries de missiles sol-air Hawk de fabrication américaine.

L'Iran a déjà utilisé de tels ponts sur une longueur d'un kilomètre, pour franchir le Karoun, en mai 1982, en vue de la reprise de Khorramchahr (Khouzistan). L'artillerie irakienne et l'aviation n'avaient alors pu les détruire.

Selon le *Washington Post*, l'Irak a choisi de ralentir le déclenchement de sa nouvelle offensive préférant laisser progresser les unités de Téhéran pour mieux les briser ensuite. Il n'est cependant pas certain que l'Iran soit pressé d'engager les combats.



Malgré les obstacles mis en place par l'Irak, les troupes iraniennes poursuivent leur avance dans les îles Majnoon, grâce à un pont de bateaux de 13 kilomètres de long. (Photolaser AP)

# Shamir tente de repousser les élections à l'automne

JÉRUSALEM (AFP) — Le gouvernement de M. Yitzhak Shamir, qui n'a pu empêcher jeudi l'auto-dissolution du Parlement israélien, aura une marge de manoeuvre très réduite pour réussir à repousser, comme il le souhaite, la date des élections législatives anticipées jusqu'à l'automne prochain, estimaient hier les observateurs.

L'opposition, ainsi que le petit parti Tami, membre de la coalition gouvernementale à l'origine de l'échec du gouvernemnt Shamir à la Knesseth, demandent la tenue d'élections avant l'été. Le Tami a déjà menacé M. Shamir de ne pas voter le budget si les élections sont organisées plus tardivement.

Le projet de loi sur la dissolution du Parlement, adopté jeudi soir par 61 voix contre 58 au terme d'onze heures de débats acharnés, doit être discuté la semaine prochaine par la Commission des lois qui précisera la date des élections. Après cette mise au point, le projet sera présenté à la Chambre pour un vote définitif en trois lectures.

Le dirigeant travailliste Shimon Peres a de son côté exprimé hier l'espoir qu'un compromis à l'amiable pourra être obtenu avec la majorité, concernant la date du scrutin. Il a également souhaité un accord entre les deux grands partis pour que la campagne électorale ne débouche pas sur des scènes de violence comparables à celles du précédent scrutin en été 1981, où M. Peres avait été violemment pris à partie par les partisans de la droite.

La coalition gouvernementale a tout intérêt à repousser autant que possible l'échéance électorale, alors que les sondages donnent actuellement l'opposition travailliste victorieuse, estiment les observateurs.

La poursuite de la guerre du Liban et la dégradation de la situation économique ont érodé graduellement la popularité de la coalition Likoud.

Le gouvernement estime cependant qu'un laps de temps de plusieurs mois pourrait suffire à redresser la situation. Un nouveau redéploiement israélien au Liban serait bien accueilli par l'opinion publique et le plan d'austérité du ministre des Finances pourrait avoir déjà donné ses premiers fruits.

Cependant, le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, a précisé hier soir, dans une interview à la radio, que le gouvernement Shamir n'avait pas l'intention d'ordonner dans l'immédiat un nouveau repli au Liban. Il a souligné que la politique de défense ne serait pas influencée par des raisons de propagande électorale.

Enfin, selon un sondage publié hier par le quotidien *Hadashot*, les travaillistes avec M. Shimon Peres à leur tête, remporteraient actuellement les élections avec 36 % des voix. Le Likoud, dirigé par M. Yitzhak Shamir, obtiendrait 26 % des voix, et le nouveau parti de centre dirigé par le général Eizer Weizman, ancien ministre de la Défense, 23,1 % des voix.

Le score époustouflant attribué par ce sondage au parti en gestation de M. Weizman illustre le désir de changement des électeurs, notent les observateurs.

Toutefois, si l'ancien président Yitzhak Navon, prenait la tête du Parti travailliste, ce parti triompherait avec 55,6 % des voix contre 16,7 % pour le Likoud de M. Shamir, et 14,5 % pour la liste du général Weizman.

Le chef de l'opposition travailliste a annoncé jeudi, à l'issue du vote, qu'il allait sans plus tarder entamer des consultations avec l'ancien président Yitzhak Navon, qui jouit d'une très forte popularité au sein de l'électorat traditionnel (sépharade) du Likoud.

# Combats dans Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — La guerre entre les milices druzes et sunnites a commencé hier à Beyrouth-Ouest après l'opération lancée la veille par le parti socialiste progressiste (PSP, dirigé par M. Walid Joumblatt) contre les Mourabitoun (nassériens indépendants).

La situation était cependant calme à Beyrouth-Ouest hier soir après les violents combats de la journée. Le PSP a affirmé dans un communiqué qu'il avait « repris le contrôle de toutes les zones qui ont été le théâtre d'accrochages », ajoutant que cinq de ses miliciens avaient été tués et 20 autres blessés hier.

Dans la matinée, les Mourabitoun étaient parvenus à reprendre le siège central de leur organisation dans le quartier de Mazraa ainsi que d'autres positions proches de ce siège, après en avoir été chassés jeudi.

Selon le PSP, les affrontements ont repris hier matin, lorsque les Mourabitoun faits prisonniers — au nombre de 250 environ — lors de « l'opération de sécurité » lancée jeudi, ont été libérés à la demande de plusieurs personnalités. Ils se sont embusqués sur les toits des immeubles, ajoute le PSP, et ont tiré sur les positions tombées entre les mains du PSP. Les miliciens druzes ont alors été obligés de riposter, précise-t-on de même source.

Une réunion de dirigeants musulmans s'est tenue hier chez le mufti (sunnite) de la république, cheikh Hassan Khaled, pour examiner la situation à Beyrouth-Ouest et les moyens de mettre un terme aux accrochages.

Dans un communiqué, les dirigeants musulmans ont lancé un appel au cessez-le-feu et à l'élimination des groupes armés non légaux, et ont demandé à la gendarmerie de prendre en charge la sécurité à Beyrouth-Ouest. Participaient notamment à cette réunion le vice-président du conseil supérieur chiite (plus haute autorité spirituelle chiite), cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, de nombreuses personnalités sunnites et des représentants du PSP et du mouvement chiite Amal.

Des coups de feu et des explosions sporadiques ont retenti en soirée dans la capitale libanaise malgré l'annonce du cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur à 20h30 locales entre druzes et sunnites.

Les Mourabitoun n'étaient pas représentés à la réunion durant laquelle a été décidée l'arrêt des combats, a rapporté Radio-Beyrouth.

D'après celle-ci, une délégation a été chargée d'informer les Mourabitoun de l'accord, mais des tirs et des explosions se sont poursuivis bien après l'heure où les affrontements auraient dû prendre fin.

# Lutte sans merci au sein du gouvernement brésilien

BRASILIA (AFP) — À quelques jours du 20eme anniversaire de la « révolution de 1964 », qui a imposé la dictature militaire au Brésil, une lutte sans merci entre secteurs modérés et durs de l'armée se déroule au sein du gouvernement, par civils interposés, sur la conduite du processus de démocratisation du pays, constatent les observateurs à Brasilia.

Face à une opposition qui mobilise le pays pour réclamer l'élection au suffrage universel direct du successeur du président Figueiredo, les représentants du régime sont divisés sur la question de savoir si de telles élections doivent être organisées pour tous les futurs présidents, ou s'il faut résister à toute modification de la constitution du moins dans un avenir proche.

Le chef de file des partisans d'une élection directe du président pour 1988 ou 1990 est le chef du cabinet civil de la présidence de la république, M. Joao Leitao de Abreu, éminence grise du chef de l'État. Derrière lui: des chefs militaires comme le ministre de l'Aéronautique, le général Delio Jardim de Mattos, considéré comme très proche du ministre de la Marine démissionnaire, l'amiral Maximiano da Fonseca.

L'autre civil est le ministre de la Justice, M. Ibrahim Abi Ackel, qui ne veut pas entendre parler d'élections au suffrage universel direct pour la présidence de la république. Il a avec lui le chef du service national d'information (SNI) — services secrets de la présidence de la république — le général Octavio Medeiros, ami intime du chef de l'État et homme puissant au palais présidentiel du Planalto. Le SNI, rappelle-t-on, a fourni au Brésil ses deux derniers présidents, le général Ernesto Geisel et le général Figueiredo.

La démission, au début de la semaine, de l'amiral da Fonseca et son remplacement par l'amiral Alfredo Karam, considéré comme un tenant de l'aile dure, semble faire pencher la balance du côté du ministre de la Justice et du chef du SNI.

Mais M. Leitao de Abreu n'a pas dit son dernier mot. Il jouit de la confiance du président de la République et dispose d'un allié influent au Congrès, le leader du parti gouvernemental (PDS- parti démocratique social), M. Nelson Marchezan.

La seule personne qui pourrait trancher est le chef de l'État lui-même qui s'abstient volontairement d'entrer dans la bataille. Son souhait est l'incorporation du système de l'élection directe dans la constitution avant la fin de son mandat (mars 1985). Ce système fonctionnerait pour l'élection des « futurs présidents » et, en aucun cas, pour son successeur.

Le président Figueiredo, estiment les observateurs, attend de voir la tournure que prendront les événements avant de signer un projet d'amendement à la constitution rétablissant, à terme plus ou moins long, le système de l'élection directe du président. Les Brésiliens avaient élu directement leur président pour la dernière fois en 1960 (Janio Quadros).

La querelle au sein du gouvernement a accentué la confusion qui règne à l'intérieur du parti gouvernemental au Congrès, divisé entre partisans d'élections directes immédiates (revendication de l'opposition), défenseurs d'une élection directe à moyen terme, et opposants à toute modification du système.

# Une centrale nucléaire soviétique pour l'Irak

WASHINGTON (AFP) — L'Union soviétique va construire une centrale nucléaire en Irak, manifestant ainsi son désir de renforcer ses relations avec Bagdad après une période de refroidissement, affirmait le *Washington Post* hier.

Le quotidien, qui se réfère à des responsables irakiens non identifiés, précise dans un article daté de Bagdad qu'un contrat a été signé dans le courant du mois avec les services soviétiques de l'énergie atomique pour lancer la première phase de construction d'une centrale nucléaire, destinée à la production de courant électrique.

L'accord a été conclu à l'occasion d'une série de visites de délégations commerciales et scientifiques soviétiques marquant le 25e anniversaire du premier traité de coopération économique entre Bagdad et Moscou.

Le journal ajoute que ce projet est considéré dans les milieux diplomatiques à Bagdad comme annonciateur d'une nette amélioration des relations entre l'Irak et l'URSS, après un refroidissement de leurs relations dû à des divergences politiques et aux efforts de Moscou pour se rapprocher de l'Iran.

Le réacteur soviétique sera le premier dont disposera l'Irak pour produire de l'énergie électrique.

Par ailleurs, un porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg, a indiqué que le gouvernement américain était au courant des tractations entre l'Irak et l'URSS sur la construction d'une centrale nucléaire, mais il a estimé qu'il faudrait encore de longues années avant qu'elle soit opérationnelle.

MÉGA-CRISE OU RENAISSANCE
SOUPER-BÉNIFICE
organisé conjointement par L'INITIATIVE PLANÉTAIRE du Québec et le restaurant LE COMMENSAL à l'occasion du lancement de la FONDATION L'ÉNERGIE DOUCE
Lors de ce souper-bénéfice, M. DONALD KEYS, ex-conseiller aux Nations-Unies, donnera une conférence au restaurant **Le Commensal**, 400 Sherbrooke est, Mtl, le samedi 31 mars à 18h00
**25 $ le couvert**
**Réservation: 845-4419**

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien industriel - commercial résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

*Économisez cette saison à Miami Beach*
ENCORE DES CHAMBRES FACE À LA MER DISPONIBLES
Profitez de nos plus bas prix du 5 mars au 5 avril. Le Best Western Sahara Oceanfront Resort a Sunny Isles (le centre des activites a Miami Beach) a reduit ses prix. A partir de seulement $24.50 par jour, par personne, en occupation double, vous séjournez dans un hôtel par excellence, offrant toutes commodités... Piscine, plage ensoillée, barpatio, spectacles, activités du matin au soir, tennis et golf gratuits. Cuisinettes sont disponibles: Ajoutez $7.00 par jour. Réservez sans delai. Voyez votre agent de voyages.
Au Québec, téléphonez sans frais 647-3775 ou a Montréal 931-0717.
Ou écrivez à:
Best Western Sahara Resort
Dept. MLD, P.O. Box 6725
Miami Beach, Florida 33154

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

PETRO-CANADA®

# DE L'ARGENT COMPTANT!

## 1$ DE RABAIS avec les PETRO-DOLLARS

(Découpez votre Petro-dollar)
au bas de cette page)

OU

## 1$ DE RABAIS

avec un des coupons suivants:

**ESSO**
"1$ DE RABAIS"

**GULF**
"CHALET SUISSE" ET "HARVEY'S"

**SHELL**
"LOTO-SHELL"

**SUNOCO**
"1$ DE RABAIS"

*Nous acceptons vos coupons non gagnants*

**Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.**

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

# VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE

**En plus d'épargner avec vos Petro-dollars ou les coupons de la concurrence, vous avez une chance de gagner 10 000$ chaque semaine. Il y aura un tirage par semaine pendant six semaines.**
Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants.

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.

1$ **PETRO-DOLLAR** 1$

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein, remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres d'essence ou plus sera réduit de 1$.



Nous acceptons les cartes PETRO CANADA, BP, Master Card et Visa. Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 1er avril 1984.

1$ PETRO-CANADA® 1$

Marque de commerce de "PETRO-CANADA"

® Marque de commerce "Petro-Canada"

## VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE!

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Il y aura un tirage par semaine pendant 6 semaines.

(Écrire en lettres moulées)

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROVINCE_____

CODE POSTAL_____ TÉL._____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.

PETRO-CANADA®

**NOTE:** En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.
® Marque de commerce de "Petro-Canada"

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE DELSON. NO: 264-83. LA REINE, Partie demanderesse -vs- MICHEL MONTREUIL, Partie défenderesse. Le 3 avril 1984 à 11:00 heures au 1626 Central Ville Ste-Catherine, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Michel Montreuil saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son marque Kenwood comprenant 1 radio AM-FM, 1 stéréo cassette, 1 table tournante 2 hauts parleurs, 1 TV couleur portatif marque RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY CORBEIL, huissier, 677-3734. Information: RICHARD FORGET, HUISSIER.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE DELSON. NO: 409-83. LA REINE, Partie demanderesse -vs- DANIEL FAILLE, Partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 13:00 heures au 58 5ième avenue, Ville de Delson, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Daniel Faille saisis en cette cause, consistant en: 1 bicyclette marque Peugeot 10 vitesses, 1 lit double, 1 bureau, table de lit bibliothèque, ensemble d'articles de pêche, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY CORBEIL, huissier, 677-3734. Information: RICHARD FORGET, HUISSIER.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 424824352, 116606711. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— WESTERN MAINTENANCE REGD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 11:00 heures au: 552 Westminster, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WESTERN MAINTENANCE REGD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi 25", 1 micro-ordinateur Atari, 1 set de salle à manger en bois 7 morceaux, 1 vaissellier en bois 4 portes vitrées, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-062888-834. IMPRIMERIE CORSAIR INC., partie demanderesse, —VS— LES ENTREPRISES FIL-BAS NATIONAL LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 13:00 heures au: 660 l'oupart, à La Prairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES FIL-BAS NATIONAL LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 bobineuses à fil de marque Sabina, 1 aspirateur industriel rouge Pull-Man. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-016016-832. ROBERT DOSTIE, partie demanderesse, —VS— GILLES HÉRARD & LES INVESTISSEMENTS G. HÉRARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures au: 675 Place Soulanges, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES HÉRARD & LES INVESTISSEMENTS GILLES HÉRARD INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Quasar, 1 ensemble stéréophonique MGA Mitsubishi, 1 récepteur amplificateur Marantz, 1 congélateur Woods, 1 machine à chèques Paymaster, 1 machine à écrire Olivetti, 1 photocopieur SCM, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-058993-838. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, partie demanderesse, —VS— RENÉ LEFEBVRE, GINETTE TARDIF, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures au: 11144 Pie IX # 2, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ LEFEBVRE & AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 18" de marque Lloyds avec cabinet en bois pivotant sur roulettes, 1 table tournante BSR, 1 lecteur de cassettes Juliette, 2 boîtes de son, 1 sécheuse automatique RCA Victor, 1 mini-laveuse essoreuse Simplicity, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-010388-831. ADRIEN MASSON, partie demanderesse, —VS— SERGE MASSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 10:00 heures au: 1809, Dupuis, St-Luc, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE MASSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Yamaha numéro de série 3V9-001340 immatriculé M-S1100-G82 et acc., de couleur noir, 1 automobile de marque Pontiac Lemans 1979 de couleur rouge immatriculé 2301.811 Québec 83 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 mars 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-002734-839. TRUDEAU, CHABOT & ASS. INC., partie demanderesse, —VS— GILLES CORBIN "LES ENT. GILLES CORBIN ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1984 à 10:00 heures au: 688 l'Achigan, à St-Hippolyte, district de Terrebonne, seront vendus pour autorité de Justice, les biens et effets de GILLES CORBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur Oliver 125, 1 souffleuse Arien # série ST1022, 1 tracteur Case, 1 remorque à motoneige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 mars 1984.

---

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000080-842. I.M. MEDIA INC., demanderesse, -vs- PROMOTIONS DE REMORQUES M.L. INC., défenderesse. Le 3 avril 1984 à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1187 rue Ruisseau Nord, à St-Mathieu de Beloeil, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tour à métal avec accessoires Meuser M01-37851, 1 hydraulic iron workers avec accessoires, meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-068470-835. GUITECH SERVICES (1981) LTÉE, demandeur, -vs- RESTAURANT AUX DEUX CHAÎNES INC., défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1218 rue Ste-Catherine en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M Sensitron et support en métal noir & orange, 1 ordinateur Apple Plus et vidéo 100 et acc., meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-016016-832. ROBERT DOSTIE, partie demanderesse, —VS— GILLES HÉRARD & LES INVESTISSEMENTS G. HÉRARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures au: 675 Place Soulanges, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES HÉRARD & LES INVESTISSEMENTS GILLES HÉRARD INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Quasar, 1 ensemble stéréophonique MGA Mitsubishi, 1 récepteur amplificateur Marantz, 1 congélateur Woods, 1 machine à chèques Paymaster, 1 machine à écrire Olivetti, 1 photocopieur SCM, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-067763-834. CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL (LAVAL), demanderesse, -vs- SYLVAIN LÉVESQUE, défendeur. Le 9 avril 1984 à 13:00 heures, au domicile du défendeur, au No 274 rue Laval, # 4, en la cité St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon de couleur brun et beige, 1 système de son de marque Candle et acc., effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053354-820. DI TULLIO DONATO, demandeur -vs- NARDOLILLO NICOLA, NARDOLILLO ROSA, NARDOLILLO CONCETTA, 90534 CANADA INC. et 111005 CANADA INC., défendeurs. Le 3 avril 1984 à 10:00 heures au domicile et bureau d'affaires des défendeurs, au No 9321 rue Rancourt, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon en bois et cuirette noir comprenant 1 divan et 1 fauteuil, 1 TV couleur RCA portative avec acc., effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053136-829. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse, -vs- UNITECH CORPORATION INC., défenderesse. Le 5 avril 1984 à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7033 rue Trans-Canada, ste 200, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à voltage Hewlett Packard, 1 appareil millivalmètre Ballantine, 1 appareil voltmètre Hewlett Packard, 1 appareil Signal Generator Paco, 1 appareil occiloscope, 1 appareil A.M. Signal Generator Marconi, et autres appareils électroniques de modèles différents, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008246-839. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse, -vs- CARL PITRE, défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 8750 rue Tolhurst en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA portatif avec télécommande et câblo-sélecteur et acc., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-001553-835. JEANNE DESNOYERS, AGISSANT POUR ET AU NOM DU SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- JULIE GIL FLORES, défenderesse. Le 4 avril 1984 à 11:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 4620 rue St-Kevin, # 3, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Zenith avec acc., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036538-838. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS SIELOG CORPORATION, défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 90-D rue Brunswick, à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M Sensitron et support en métal noir & orange, 1 ordinateur Apple Plus et vidéo 100 et acc., meubles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-015436-833. THE CANADA TRUST COMPANY, demanderesse, -vs- ROSAIRE BOUTIN, défendeur. Le 3 avril 1984 à 13:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1040 rue J.J. Joubert, à Ville de Laval, (Duvernay), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Panasonic, 1 téléviseur couleur de AGS avec pied en bois, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-000611-832. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- VALÈRE GILL, défendeur. Le 3 avril 1984 à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 177 rue Cloutier à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Quasar, 1 meuble stéréo de marque Admiral, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse, — VS — GINO CERRO, défendeur. Le 5 avril 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 3342 rue French en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnasonic 20"; 1 téléviseur couleur 26" Electrohome; set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-004902-829. LA REINE, partie demanderesse, — VS — DAVID DIAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 12:00 heures. Au: 1122 Dominion, à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID DIAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner comprenant 1 table, 4 chaises et 1 buffet et une huche en bois, 1 lave-vaisselle de marque Admiral et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007546-833, Dossier F-107 C.M. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — DANIEL LECLAIRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 13:30 heures. Au: 11002 Laurentides #4, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL LECLAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique comprenant 1 amplificateur Pioneer, 1 magneto cassettes AGS, 1 magneto cassettes à ruban Akai, 1 table tournante JVC, 2 colonnes de son. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-014446-828. LA REINE, partie demanderesse, — VS — BRUCE WATSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 10:00 heures. AU: 655 Desaulniers #A, à St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRUCE WATSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque GMC Vandura 1976, de couleur blanc, plaque # AJD 738, 1 téléviseur portatif couleur Sony avec commande à distance. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001851-844. CENTRE D'ARMOIRES DE CUISINE LASALLE INC., demanderesse, -vs- ANDRÉ SÉGUIN, défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 267 rue St-Pierre, en la cité de St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux en bois et matériel, 3 sections de bibliothèque en bois, 1 jeu d'échec en marbre et acc., 1 lot d'environ 50 livres assortis, 1 lecteur à cassettes 8 pistes Morse, 1 récepteur AM/FM stéréo Pioneer et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053354-820. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- VALÈRE GILL, défendeur. Le 3 avril 1984 à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 177 rue Cloutier à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Quasar, 1 meuble stéréo de marque Admiral, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse, -vs- UNITECH CORPORATION INC., défenderesse. Le 5 avril 1984 à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7033 rue Trans-Canada, ste 200, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à voltage Hewlett Packard, 1 appareil millivalmètre Ballantine, 1 appareil voltmètre Hewlett Packard, 1 appareil Signal Generator Paco, 1 appareil occiloscope, 1 appareil A.M. Signal Generator Marconi, et autres appareils électroniques de modèles différents, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-008246-839. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse, -vs- CARL PITRE, défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 8750 rue Tolhurst en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon en bois et cuirette noir comprenant 1 divan et 1 fauteuil, 1 TV couleur RCA portative avec acc., effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 22 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-001581-844. CENTRE D'ARMOIRES DE CUISINE LASALLE INC., demanderesse, -vs- ANDRÉ SÉGUIN, défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 267 rue St-Pierre, en la cité de St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux en bois et matériel, 3 sections de bibliothèque en bois, 1 jeu d'échec en marbre et acc., 1 lot d'environ 50 livres assortis, 1 lecteur à cassettes 8 pistes Morse, 1 récepteur AM/FM stéréo Pioneer et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 365-7171. Montréal, le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-000611-832. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- VALÈRE GILL, défendeur. Le 3 avril 1984 à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 177 rue Cloutier à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Quasar, 1 meuble stéréo de marque Admiral, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse, -vs- GINO CERRO, défendeur. Le 5 avril 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 3342 rue French en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnasonic 20"; 1 téléviseur couleur 26" Electrohome; set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-004902-829. LA REINE, partie demanderesse, — VS — DAVID DIAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 12:00 heures. Au: 1122 Dominion, à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID DIAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner comprenant 1 table, 4 chaises et 1 buffet et une huche en bois, 1 lave-vaisselle de marque Admiral et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007546-833, Dossier F-107 C.M. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — DANIEL LECLAIRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 13:30 heures. Au: 11002 Laurentides #4, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL LECLAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique comprenant 1 amplificateur Pioneer, 1 magneto cassettes AGS, 1 magneto cassettes à ruban Akai, 1 table tournante JVC, 2 colonnes de son. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-014446-828. LA REINE, partie demanderesse, — VS — BRUCE WATSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 10:00 heures. AU: 655 Desaulniers #A, à St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRUCE WATSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque GMC Vandura 1976, de couleur blanc, plaque # AJD 738, 1 téléviseur portatif couleur Sony avec commande à distance. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039520-833. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- MICHEL OUELLET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 avril 1984 à 12:00 heures au 2164 Limoges, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL OUELLET, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Kawasaki modèle Spectre 1100, de couleur noire et beige, plaque # M-22863 Qué. 84, 1 automobile de marque Pontiac modèle Ventura 1974, de couleur brune, demi-toit vinyle beige, plaque # AES 355. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000370-846. LUSSIER & GAGNE, partie demanderesse, — VS — MICHEL CAREY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1984 à 10:00 heures. Au: 43 Place Jason, à Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CAREY, saisis en cette cause, consistant en: 1 soufflerie de marque Toro avec moteur à essence 8 forces, 1 coupe-bordure avec moteur à essence, 1 sac de golf pour hommes en vinyle avec chariot comprenant 3 bois 9 fers de marque Spalding, 1 récepteur AM/FM stéréo Kenwood, 1 égalisateur de fréquences, 1 lecteur cassettes Kenwood, 1 table tournante Kenwood, 2 haut-parleurs Technics, 1 video cassettes Magnavox, 1 téléviseur couleur 20" Sony, 1 four micro-ondes Toshiba, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007546-833, Dossier F-107 C.M. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, — VS — IANCE LUPU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au: 5887 Centennial #77, à Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IANCE LUPU, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux en velour gris, 1 vaissellier antique avec porte vitrée, 1 télévision portative Toshiba, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE., No.: 750-05-000546-837. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — JEAN-PAUL BENOIT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 11:00 heures. Au: 295, 13e avenue, à Richelieu, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PAUL BENOIT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Nova 1974 plaque # 1911.247, 1 téléviseur couleur portatif RCA Victor, 1 laveuse Moffat, 1 congélateur RCA. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE., No.: 460-02-001035-833. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — SACHA ELECTRIQUE LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 13:00 heures. Au: 7890 Marie-Victorin, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SACHA ÉLECTRIQUE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile GMC 1976 Suburban de couleur blanc et vert, non immatriculé. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047051-839. JEAN-PAUL DUBOIS, partie demanderesse, — VS — PAUL BOURGEOIS & CECILE BOURGEOIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 13:30 heures. Au: 2000 Joliette, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL BOURGEOIS & CECILE BOURGEOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Continental Mark IV 1976, de couleur bleue, 2 portes, plaque # 169S443 Que. 84. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-004072-844. PAUL A BOUTIN ET FILS INC, demanderesse, — VS — GIOVANNI PERRI ET RESTAURANT DON PASQUALE INC, défenderesse. Le 5 avril 1984 à 10 heures au domicile du défendeur GIOVANNI PERRI au No 220 rue Pierre Chasseur en la cité Ste Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Giovanni Perri, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur consol Admiral; 1 stéréo cabinet Viking; 1 set de salon 2 morceaux; 1 laveuse et 1 sécheuse Inglis; 1 lave vaisselle GE, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 625-1996. Montréal, le 22 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023353-837. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse, — VS — STEPHEN R. FRADETTE, défendeur. Le 4 avril 1984, à 13 heures au domicile du défendeur au No 178 rue Mermoz en la cité Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Vaissellier de coin en bois 2 portes; toile; bar; lampe; tapis; téléviseur couleur Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009835-849. PRIMA GESTION LTÉE, demanderesse, — VS — DIDIER DUBOIS, défendeur. Le 4 avril 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 374 rue Beausejour en la cité St-Eustache, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV. Couleur G.E. 20"; 1 enregistreuse à bobine; 1 tape cassette Sanyo; Table tournante; 1 lot de disques environ 200. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059429-832. 118456 CANADA INC., demanderesse, — VS — ROBERT KABALAN, défendeur. Le 5 avril 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 2405 rue Hufford en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Sears; système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR., huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009545-844. PRÊTS QUEBECO INC, demanderesse, — VS — MICHELLE DE GUIRE, défenderesse. Le 5 avril 1984 à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 440 rue Galland # 32 en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 24" (Hitachi); 1 foyer artificiel; lampes; tables; divans. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, huissier, 288-4511. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025682-837. ENTREPOSAGE C.R. LTÉE, demanderesse, — VS — MICHEL L'ESPÉRANCE, défendeur. Le 5 avril 1984 à 11 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 mars 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.

# AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 12 et 31

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001549-831. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- Me GABRIEL FERLAND, défendeur. Le 9 avril 1984 à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 19 Avenue le Gros Bec, en la cité St-Sauveur des Monts, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle à combustion lente, 1 set de cuisine 5 mcx, 1 set de salon 2 mcx, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANGELO ACOCELLA, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass. Montréal, le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-009916-847. AYLMER INVESTMENTS INC., partie demanderesse, -vs- CHARLES BATH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 11:30 heures au 9344 Basile Routhier, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES BATH, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique Inglis, 1 téléviseur couleur portatif 14" Sony avec controle à distance, 1 radio ampli Kenwood, 2 boites de son Electro Sound. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044741-838. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse, -vs- ÉQUIPEMENT DE PAYSAGISTE ET PÉPINIÉRISTE CONTINENTAL LTÉE., défendeur. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 5488 rue Robert Burns, en la cité de Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Custom de luxe 20 # série CKL24A115704, license F263-964 avec pelle à neige Fischer 7½ # 147400 et acc., 1 camion Chevrolet Chevy C60 # série CCE615V153674, license F375-992 Qué/85 et acc., Loader Mulugan # 55 avec acc., license W14172 Qué/84. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass. Montréal, le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001053-847. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LEGARÉ, demanderesse, -vs- FRANCESCA LANDRY, défenderesse. Le 3 avril 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi 26"; 1 lit réversible brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal ce 22 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009583-822. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- DOLLARD DALPÉ, défendeur, -et- NORMAND MIRON, mis-en-cause. Le 3 avril 1984, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires du mis-en-cause au No 664 rue Martin, en la cité de St-Amable, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du mis-en-cause saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Malibu 1981, no. série 2G1AW27K4B1430801, et immatriculé AJE 731. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 22 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-124904-834. DAME FRANCISCA KILIAN, demanderesse -vs- YVES N. DUBUC, défendeur. Le 6 avril 1984, à 10:00 heures au No 260 boul. Beaconsfield en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 yacht Bayliner 1979 No. 10D64715 Francisca II No. de série: 8LBS14EB1279-OV et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003348-849. ANTONIO IULIANI ET ALS, demandeurs -vs- CARMELO GRECO, défendeur. Le 5 avril 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 6105 rue Bélanger en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à café Expresso, 1 congélateur Hot Point, 1 frigidaire Coca-Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048660-836. MONTCO LTÉE, demanderesse -vs- CONDO LE CHÂTELAIN INC. défenderesse. Le 5 avril 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 505 rue Sherbrooke est, suite 2440 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire IBM, 1 photocopieuse Canon & acc., 3 calculatrices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004745-845. LE COMMERCE SEMPERIT LTÉE, demanderesse -vs- CITY DISCOUNT MASSON INC. défenderesse. Le 5 avril 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2801 rue Masson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de là défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. table, 11 bicycles assortis, 2 climatisés à l'air, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008766-847. SIDROY CONSTRUCTION INC., demanderesse -vs- NICOLE DION, défenderesse. Le 5 avril 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 181 rue Des Cèdres, en la ville de Ste-Anne-des-Plaines et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003403-842. CRÉATIONS GIAN ROCCO INC., demanderesse -vs- YVROSE BEAUVAIS (LOUNE FLEURISTE ENR.), défenderesse. Le 5 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5092 rue Papineau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Texas Instrument, 1 réfrigérateur pour fleur 2 portes vitrées, 1 lot de plantes assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 mars 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057983-830. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LEGARÉ, partie demanderesse, -vs- JEANNINE BRIN, partie défenderesse. Le 5 avril 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 4510 rue Esplanade, app. 14, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Toshiba et 1 base; 1 divan; 1 chaise berçante; 1 table et 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300. Montréal H2Y 2Y9. Montréal ce 22 mars 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028493-828. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse, -vs- SERGE LABBÉ, défendeur. Le 5 avril 1984 à 15:30 heures au domicile du défendeur au 3027 rue Jacques-Hertel, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford; 1 télécouleur Admiral; 1 radio Panasonic; 1 moulin à coudre Omega; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal ce 22 mars 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-001174-825. CAISSE D'ÉCONOMIE SALABERRY, demanderesse -vs- RICHARD ST-CYR, défendeur. Le 3 avril 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 661 boul. Pie XII, en la cité de St-Timothée, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque pour bateau, 1 ensemble de salon, 1 télécouleur Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, ce 22 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-067546-833. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- PIERRE REMON, défendeur. Le 3 avril 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au no 4762 rue Palm, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile gris et noir, de marque Ford Futura 1980, plaques 171 S 278, no. série 0F93A182277. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, ce 22 mars 1984. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-055855-832. GEORGES & CHARLES AUTO PARTS LTÉE., GRAND PRIX AUTO PARTS AUTO PARTS, demanderesse, -vs- ROMEO DAMIANO, défendeur, -et- ALINA MEC B.R. INC., tierce-saisie. Le 5 avril 1984 à 12:30 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 3650 rue Sabrevois, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en L; 1 coffre d'outils et contenu; 1 calculatrice Sharp; 2 tanks à souder et bec; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 22 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE., No.: 500-12-123436. JOHANNE LEGRIS, demanderesse, -vs- VINCENT CORTINA, défendeur. Le 5 avril 1984 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au 5627 rue Jarry est, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lustre bleu; 1 set de salon gris 2 mcx; 1 set de salon brun 4 mcx; 1 téléviseur RCA; 1 télécouleur Panasonic; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal le 30 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-053871-831. LES IMMEUBLES LOISELLE INC et JEAN-PAUL LOISELLE, demandeurs, -vs- RÉAL BOURRELLE et DANIEL GUÉRIN, défendeurs. Le 3 avril 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au 239, 4ème Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle à gaz Beach blanc; 1 poêle à gaz Harwich blanc; 1 poêle à gaz Harwich blanc, 1 table noyer, 1 lot accessoires pour poêle; 2 mobiliers de salon, 2 fournaises à l'huile; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LÉGER, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 22 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-048189-836. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, (QUÉ.) LTÉE, demanderesse, -vs- GEORGES DICKSON, défendeur. Le 4 avril 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 455 rue Racine, app. 7 PH, en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Admiral et base; 1 stéréo Électronic et 2 haut-parleurs; 1 lave-vaisselle Kenmore; 1 set de chambre; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 22 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011618-79-8. BANQUE NATIONALE CANADA, Partie demanderesse. -vs- MARIE DE MICHELLE, Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 12:00 heures au 1012 Sherbrooke est, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIA DE MICHELLE saisis en cette cause, consistant en: 2 consoles téléphoniques, 1 dactylo de marque IBM, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-059944-83-0. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. -vs- KENNETH BLOOMFIELD, Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 11:00 heures au 11750 Pierrefonds, app. 307C Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KENNETH BLOOMFIELD saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V., couleur portative de marque Hitachi, 1 mobilier de salon 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-01-010189-83-2. VILLE DE ST-LAURENT, Partie demanderesse. -vs- RENÉ VERHOEVEN, Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 11:00 heures au 978 Montée de Liesse, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ VERHOEVEN saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque IB Dick, 1 coupeuse de marque Lawson & acc. pour imprimerie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-001657-83-4. LA REINE, Partie demanderesse. -vs- CENTRE DES VIANDES LAURIER INC., Partie défenderesse. Le 06/04/84 à 11:00 heures au 377 rue Laurier est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE DES VIANDES LAURIER INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 congélateurs 12' de marque Générale, 4 balances électroniques de marque Toledo & acc. de boucherie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 2-765. VILLE ST-SAUVEUR-DES-MONTS, Partie demanderesse. -vs- M. RAOS DUBRAVKO, Partie défenderesse. Le 04/04/84 à 11:00 heures au 654 De Gaspé, Île des Soeurs, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. RAOS DUBRAVKO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 1641613 de marque Subaru. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 2-777. VILLAGE ST-SAUVEUR-DES-MONTS, Partie demanderesse. -vs- M. RAOS DUBRAVKO, Partie défenderesse. Le 04/04/84 à 11:00 heures au 654 de Gaspé, Île des Soeurs, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. RAOS DUBRAVKO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 1641613 de marque Subaru. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 0044128. VILLE WEST-MOUNT, Partie demanderesse. -vs- TRI STAR TEXTILES LTÉE, Partie défenderesse. Le 06/04/84 à 10:30 heures au 8280 St-Laurent, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRI STAR TEXTILES LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Precisa, 2 bureaux, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-008141-83-2. CLAUDE MEUNIER, Partie demanderesse. -vs- DIMITRIOS PAULOPOULOS, Partie défenderesse. Le 04/04/84 à 10:45 heures au 7450 Bloomfield, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIMITRIOS PAULOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Baycrest, 1 mobilier de salon 2 morceaux, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006821-83-4. BANQUE NATIONALE CANADA, partie demanderesse —VS— FRANCINE DOUCET GERLINGHER, partie défenderesse. Le 6 avril 1984 à 11:00 heures au 4675 Du Chesnay, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCINE DOUCET GERLINGHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 6 morceaux, 1 enregistreuse à bobine de marque Akai & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-016211-82-1. RENWICK CANADA INC., partie demanderesse —VS— BOUTIQUE PASCALE DE SÈVES LTÉE, partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 11:30 heures au 1110 Laurier ouest, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOUTIQUE PASCALE DE SÈVES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 158 bourses, 109 paires de jeans ass. & acc. de magasin de vêtements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-057621-836. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- CARMEN AUGUSTA DELVA, défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Danby; 1 cuisinière Danby; 1 machine à coudre et cabinet; 1 cuisinière Hotpoint; 1 réfrigérateur Hotpoint. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Babin, Bourdages, Décoste & Noël, 510, boul. St-Laurent, suite 300, Montréal H2Y 2Y9. Montréal, ce 22 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-05-009055-83-6. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —VS— ANDRÉ VOYER, partie défenderesse. Le 5 avril 1984 à 10:00 heures au 2740 Claude Henri Grignon, Ste Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ VOYER, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Roy, 1 T.V. couleur portative de marque Zénith & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-065272-83-8. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— SERGE JOSEPH, partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:30 heures au 5956 Du Parc, app. 10, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Lloyd's, 1 mini-laveuse-sécheuse de marque Inglis & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049028-82-7. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. -vs- AJOU INTER. ÉLECTRIQUE INC., Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 13:30 heures à la Tour de l'Est niveau 52 Comp. Desjardins, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANJOU INTER. ÉLECTRIQUE INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 1 dactylo de marque IBM, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 415-02-000888-83-0. FROMAGE CÔTÉ INC., Partie demanderesse. -vs- 121508 CANADA INC., Partie défenderesse. Le 03/04/84 à 10:00 heures au 1155 Curé Poirier ouest, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 121508 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur tombeau 8 pieds & compresseur, 1 réfrigérateur semi vitré 12 pieds & équipement pour réfrigération, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035500-83-9. BANQUE D'ÉPARGNE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— BILLY ET MARILYN ROMOFF, partie défenderesse. Le 6 avril 1984 à 10:00 heures au 1453 Franklin Drive, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BILLY ET MARILYN ROMOFF, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série FP22G8G104839 de Chrysler Le Baron, 1 T.V. couleur portative de marque Hitachi, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049873-83-4. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —VS— DAVE PARÉ, partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:15 heures au 4617 De Lanaudière à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVE PARÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 mini laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 lave-vaisselle de marque Hobart & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 4 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037502-83-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —VS— CAWTHORNE RUHEL, partie défenderesse. Le 5 avril 1984 à 10:00 heures au 428 De Normandie, app. 87, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAWTHORNE RACHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde de marque Kenmore, 1 lave-vaisselle de marque Hot Point & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053102-83-1. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —VS— DENISE PRATT, partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures au 6758 Christophe-Colomb à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENISE PRATT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque RCA, 1 mobilier de salon 2 morceaux, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 4 avril 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036664-83-2. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse —VS— ALAIN ARSENAULT, partie défenderesse. Le 5 avril 1984 à 10:30 heures au 644 Patenaude, app. 2, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN ARSENAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Zénith, 1 amplificateur de marque Kenwood & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-017990-82-9. VIC MÉTAL CORPORATION, partie demanderesse —VS— MARCEL GODIN, partie défenderesse. PIERRE MORIN, opposant, tierce-saisie. Le 6 avril 1984 à 10:00 heures au 9055 Foucher, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 automobile immatriculée 120S816 de marque Ford Familiale Country. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal le 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008486-842 —VS— COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, ayant son siège social au 1055 rue du Marché Central en les cité et district de Montréal demanderesse —VS— DAME LUCIE BEARDMORE, autrefois résidant et domiciliée à ville La-Salle, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse DAME LUCIE BEARDMORE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, ce 20 mars 1984.
Me MARCELLE AUBRY, G.A.C.P.M.
Mes GARNEAU & GILBERT
1055 rue du Marché Central
Montréal, P.Q. H4N 1K3
PROCUREUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-05-016207-837
ALBERTHA HENRY, requérante
—et—
JOHN LONDON EAVES,
—et—
PINE LAND CORPORATION et KAUD INVESTMENT CORPORATION
—et—
VILLE DE ST-HUBERT
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
À: JOHN LONDON EAVES,
PRENEZ AVIS qu'une copie d'un jugement rendu le 1er mars 1984 par l'Honorable Juge Denis Lévesque a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
DOMIIQUE DI BERNARDO
protonotaire adjoint
Mes De Grandpré, Deschênes & Ass.
25ième étage
Tour de la Bourse
Place Victoria
MONTRÉAL, P.Q.
Tél.: 878-4311

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039028-82-7. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. -vs- AJOU INTER. ÉLECTRIQUE INC., Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 13:30 heures à la Tour de l'Est niveau 52 Comp. Desjardins, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANJOU INTER. ÉLECTRIQUE INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 1 dactylo de marque IBM, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-059944-83-0. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. -vs- KENNETH BLOOMFIELD, Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 11:00 heures au 11750 Pierrefonds, app. 307C Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KENNETH BLOOMFIELD saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V., couleur portative de marque Hitachi, 1 mobilier de salon 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-01-010189-83-2. VILLE DE ST-LAURENT, Partie demanderesse. -vs- RENÉ VERHOEVEN, Partie défenderesse. Le 05/04/84 à 11:00 heures au 978 Montée de Liesse, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ VERHOEVEN saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque IB Dick, 1 coupeuse de marque Lawson & acc. pour imprimerie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 5 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-001657-83-4. LA REINE, Partie demanderesse. -vs- CENTRE DES VIANDES LAURIER INC., Partie défenderesse. Le 06/04/84 à 11:00 heures au 377 rue Laurier est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE DES VIANDES LAURIER INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 congélateurs 12' de marque Générale, 4 balances électroniques de marque Toledo & acc. de boucherie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 2-765. VILLE ST-SAUVEUR-DES-MONTS, Partie demanderesse. -vs- M. RAOS DUBRAVKO, Partie défenderesse. Le 04/04/84 à 11:00 heures au 654 De Gaspé, Île des Soeurs, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. RAOS DUBRAVKO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 1641613 de marque Subaru. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-

SPORTS

# Jacques Lemaire défend sa politique des «gros bras»

par Guy Robillard

(PC) — Jacques Lemaire n'apprécie guère qu'on reproche au Canadien l'engagement d'un matamore comme Normand Baron ni qu'on accole à sa formation l'étiquette des « Bullies de la Catherine ».

« D'autres équipes de la ligue ont procédé récemment à des drôles de remaniements de personnel et personne n'en a parlé, a-t-il dit après l'exercice d'hier. Et voilà que l'on nous accuse de tous les maux parce que l'on rappelle Baron ».

Lemaire faisait référence, entre autres, à l'arrivée de Jimmy Mann à Québec, Paul Holmgren au Minnesota, Dave Brown et Darryl Stanley à Philadelphie.

« Pour les séries éliminatoires, il faut ce genre de joueur, c'est le gros bon sens, prétend Lemaire. Au Minnesota, on l'a admis tout haut quand on a fait l'acquisition de Holmgren. Et rappelez-vous le dernier match Philadelphie-Boston: Brown a viré la cabane à l'envers et les Flyers ont gagné ».

Lemaire pensait encore au match de mercredi à Buffalo quand Mats Naslund s'est fait frapper sans réplique.

« Ceux qui ne veulent pas prendre soin de leurs coéquipiers plus petits vont être laissés de côté », a déclaré Lemaire tout en assurant qu'il ne visait pas spécialement Chris Nilan.

Lemaire s'est ensuite porté à la défense de Baron.

Même s'il ne l'a jamais vu jouer lors d'un match régulier, il a affirmé que son nouveau joueur « est moins bouffon que beaucoup d'autres joueurs dans la ligue ». Lemaire a été lui aussi impressionné par le coup de patin de son homme fort. « Il va en surprendre plusieurs », a-t-il promis.

En fait, Lemaire croit tellement à cette nouvelle conception du hockey qu'il regrette que le retard de Green à revenir au jeu l'empêche de mettre Kent Carlson à l'essai à l'avant.

Le Canadien utilise déjà Nilan à l'attaque sur les jeux de puissance pour faire de l'obstruction devant le filet. Si on lui adjoint Carlson, le Canadien ne se fera plus « bardasser », mais qui va marquer?

**ÉCHOS** — Le retour de Rick Green, qui devait avoir lieu ce soir contre les Bruins de Boston, a été reporté à mardi à Uniondale. « Sa blessure à une côte est encore douloureuse et le médecin préfère ne prendre aucun risque », a expliqué le physiothérapeute. Pour le remplacer, le Canadien comptait faire appel à Bill Kitchen, des Voyageurs. « Et s'il joue bien, il pourrait bien rester à Montréal », a prévu l'entraîneur Jacques Lemaire, qui souhaite avoir le plus de joueurs possibles en santé à sa disposition.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il ne détesterait pas que Serge Savard invite le défenseur américain Tom Kurvers à rejoindre l'équipe après le match qui décidera du championnat universitaire américain à Lake Placid aujourd'hui. Kurvers a été nommé hier le joueur universitaire de l'année aux États-Unis.

Lemaire a décidé de faire reposer Bob Gainey pour le match de ce soir. C'est Alfie Turcotte qui prendra sa place dans l'alignement et l'entrée de Normand Baron a donc été repoussée. Gainey a été exempté de l'exercice d'hier, tout comme Guy Carbonneau, parti tourner un commercial à Toronto. Gainey s'est tout de même rendu au Forum et il a déclaré qu'il se sentait en pleine forme et qu'il aurait préféré jouer.

Mark Hunter et Ric Nattress se sont entraînés avec leurs céquipiers mais ne sont pas prêts à revenir au jeu. « Hunter va excessivement bien », a déclaré l'optimiste physiothérapeute Yvon Bélanger.

Selon Normand Baron, trois équipes de la Ligue nationale l'avaient formellement approché pour lui proposer un contrat. C'est pour cette raison, prétend Serge Savard, que le Canadien n'avait pas d'autre choix que de lui offrir un contrat.

# Kurvers intéresse Lemaire

LAKE PLACID (AP) — Le défenseur Tom Kurvers, un choix de septième ronde du Canadien au repêchage de 1981, a été proclamé hier vainqueur du trophée Hobey Baker, remis au meilleur joueur universitaire américain.

Comme Chris Chelios, Kurvers fut une sélection du prof Caron, tant décrié. Il pourrait rejoindre le Canadien ou les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, la semaine prochaine. Mais Jacques Lemaire s'est dit intéressé à ses services.

Natif de Bloomington, où logent les North Stars, Kurvers complète sa carrière universitaire dans l'uniforme des Bulldogs de l'Université du Minnesota à Duluth, qui disputera la finale américaine aujourd'hui, face à Michigan State ou Bowling Green, qui s'affrontaient hier en soirée.

Kurvers détient 10 marques d'équipe et a effacé les records universitaires de Curt Giles, des North Stars, au chapitre des buts (43), assistances (148) et points (191) en carrière, pour un défenseur.

Serge Savard dit de lui qu'il est déjà meilleur que Gilbert Delorme et qu'il sait comment sortir la rondelle de sa zone.

Gates Orlando, de LaSalle, un centre de l'Université Princeton, était au nombre des candidats au titre.

# Stenmark remporte la coupe en géant

OLSO, Norvège (AP) — L'Autrichien Hans Enn a remporté hier le dernier slalom géant de la Coupe du monde de ski 1984 devant l'Italien Alex Giorgi et le Suisse Thomas Buergler. Le Suédois Ingemar Stenmark, cinquième, a néanmoins remporté sa septième Coupe du monde de slalom géant.

Stenmark a le même nombre de points que le Suisse Pirmin Zurbriggen (115 points) mais il a remporté quatre slaloms géants cette saison contre trois à son adversaire. Zurbriggen, déjà assuré de terminer premier au classement général de la Coupe du monde, devait gagner ce dernier slalom géant pour enlever le trophée de la spécialité. Il n'a pris qu'une quatrième respectable place.

« Quand j'avais complètement raté le premier slalom géant, au début de la saison, des experts m'avaient dit que j'étais fini. Je suis donc particulièrement satisfait de ma victoire, d'autant plus que les super-géants étaient pris en compte dans le classement », a déclaré Stenmark.

Le Suédois pourrait également enlever la Coupe du monde de slalom spécial à condition de gagner la dernière épreuve, aujourd'hui à Oslo. C'est l'Autrichien Marc Girardelli, qui court sous les couleurs luxembourgeoises, qui est actuellement en tête du classement de la Coupe du monde de slalom, avec 13 points d'avance sur le Suédois. Girardelli doit terminer dans les quatre premiers pour enlever le trophée.

Hier à Oslo, Hans Enn a remporté sa deuxième victoire consécutive en slalom géant. Il avait gagné celui de Aare samedi dernier. Il l'a emporté en 2:17.89 après avoir réussi le meilleur temps de la première manche.


# les annonces classées

## 286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30.
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Antiquités

**LUCIE VARY — ANTIQUAIRE**
1013 Marie-Victorin Verchères
**VENTE DE FERMETURE**
se terminant le 27 avril
**RABAIS de 20 - 30 - 40%**
Meubles de collection 18ème et 19ème siècles. Choix de 50 armoires à panneaux soulevés, tables, chaises, coffres, fauteuils, tablettes, vitraux, outils, objets décoratifs.
HUILES ET AQUARELLES DE:
Cosgrove, Bellerive, Bellefleur, Ayotte, Richard, Bolduc, Rinfret, Philip Surrey, J.P. Riopelle, Jacques de Tonnancourt
M.-A. FORTIN
BRONZES
Arist GAGNON — ALFRED LALIBERTÉ
RENDEZ-VOUS 1 (514) 583-6373
26-03-84

■ Antiquités

Armoire magnifique chêne blond, 6' x 7' haut, tablettes ajustables, 4 portes vitrees, 3 tiroirs, démontable en 3 pièces, unique. 925$. Coffre en pin 300$. 279-3031. 26-03-84

**ENCAN D'ANTIQUITÉS**
dimanche le 25 mars à 13 h
Voici une façon économique d'acquérir de l'antiquité. Plus de 300 items seront vendus aux enchères. Antiquaires, collectionneurs et amateurs bienvenus. Armoire en pin à panneaux soulevés, glacière en chêne, commode en pin à clous de forge, bonnetière en pin, chaises pressed back, coffre en pin à moulure en V. Ensemble de salle à dîner 9 morceaux, outils anciens et bel assortiment de petits articles. La Belle Époque Antique, 4, rue Renaud, Shawbridge, 1-224-5346.
CHRISTIAN RICHER
Encanteur
26-03-84

■ Ameublement

SUPERBE ameublement de salle à manger sculpté en chêne. 486-7914. 26-03-84

Mobilier salon de style, 2 tapis indiens 8 x 10 et 4 x 18.9, vaisselier. 270-1438. 26-03-84

Set de chambre, bonne qualité, excellente condition. Avec matelas "Beautyrest". Tél.: après 5 hres. 737-1329. 26-03-84

■ App./logements

Bas duplex chauffé, eau chaude, cour arrière, stationnement, 2 c.c., métro Snowdon. Pour juillet 500$. 488-9435. 26-03-84

N.D.G., métro Villa Maria, 4½, boiseries chêne, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude, taxe d'eau inclus. Libre 1er juin 360$/mois. 484-0185. 28-03-84

Vieux Montréal, copropriété d'habitation, grand 4½, moderne, non chauffé, 455$. 843-6339. 26-03-84

OUTREMONT, haut duplex 6½, chauffé, eau chaude, stationnement. 730$. 733-4809. 26-03-84

LaSalle, 4½ chauffé, haut triplex détaché, près fleuve. 1er juillet 300$. 363-7998. 26-03-84

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 30-03-84

Près parc Lafontaine, rue tranquille, 7½ chauffé, boiseries, vitraux. 450$. 486-1374/931-0617. 26-03-84

Ville Mont-Royal, 3½, 4½ spacieux, poêle, réfrigérateur, garage intérieur. Près autobus. — Vicky 733-9818. 16-04-84

VIEUX-MONTRÉAL, près métro, 1½ chauffé, rénové, murs brique, poutres, armoires et vanité chêne. Cuisinière, frigo, etc. 400$. Libre. 397-9705. 30-03-84

Boul. St-Joseph est, 3, 4½, 5½ meublé ou non. Libre 325$ - 550$. 522-8497. 11-04-84

Nouveau Rosemont, 3½-305$ - 4½-355$ demi sous-sol triplex. Poêle et réfrigérateur, Métro Cadillac. 256-1371/363-4294. 31-03-84

Nouveau Rosemont 3½-375$, 4½-430$. Métro Cadillac. Haut de triplex. 256-1371/363-4294. 31-03-84

Nouveau Rosemont 8½-840$ - 6½-700$. Métro Cadillac, luxueux bas de triplex, garages 256-1371/363-4294. 31-03-84

St-Iambert, 947 Boissy, 3½ chauffé, toutes taxes payées. 275$ — 672-1936 soir. 26-03-84

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3½, 4½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

Pour adultes responsables. Bas duplex, N.D.G. 6½, foyer, garage, libre, pas d'animaux. $625. 484-7322. 26-03-84

OUTREMONT, bas de triplex, 6½ très éclairé. 420$/mois. 1er avril. Visites 24 mars. 1.30 à 3.30 p.m. 733-6681. 26-03-84

Christophe-Colomb et Jarry, 3½ semi-meublé, stationnement, piscine, 336$ tout compris. Libre 1er mai. 728-8576. 27-03-84

SNOWDON, Circle Road, proximité métro et autres services. Luxueux 1½, juillet 330$. - 2½ mai 345$. Références. 620-4154. 26-03-84

■ Appartements/logements

Dans une maison centenaire rénovée située au centre-ville, il y a 3 logements à louer, soleil 3 côtés, foyers, belles boiseries décapées. Au sous-sol, il y a un bain tourbillon et un sauna. Possibilité d'option d'achat. 3½, 5½, 7½ app. 900$ à 1 500$ chauffé. 934-0841 ou 671-7929. 26-03-84

OUTREMONT (adj.), condo à louer près boul. St-Joseph et rue Laurier, 5 min. centre-ville, 2 000 p.c. sur 2 paliers entièrement rénové, 2 s.b., très ensoleillé, garage, foyer, 1 150$/mois. Visites libres: dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous. 4845 Hutchison. 342-1830/274-1766. 26-03-84

St-Denis, 7½, 2ème étage, rénové, propre, tapis. Métro Jean Talon 500$. Références. 273-7843. 26-03-84

LORRAINE, cottage style Victoria, brique, luxueux 11 pièces, garage double, terrain 14,613 p.c., rideaux, tentures, luminaires, cuisine équipée complète, laveuse, sécheuse, 2 foyers. Pour renseignements 621-8143. 26-03-84

C.D.N., 5½ chauffé, rue tranquille, près UdeM, 585$. 1er avril ou 1er mai. 737-5556 le samedi 10h à 17h ou 486-1434. 26-03-84

■ Appartement à vendre

OUTREMONT, copropriété, r.d.c. triplex, 7 pces. 65 000$. 271-6874/288-1833 poste 321. 26-03-84

■ Autos à vendre

Volvo 80 GT, mécanique, carosserie et entretien impeccables. Pierelli P6, neuf, am/fm cassette, 4 v.o.d. 7 500$. 467-6558. 27-03-84

LADA 82, 23 000 km, 4 pneus supplémentaires inclus, radio-cassette Craig, balance de garantie, en excellente condition 683-7101. 3 200$. 27-03-84

BMW 79, excellente condition. Vente rapide 8400$. après 5h. 274-3912. 29-03-84

Volvo 80 GT, mécanique, carosserie et entretien impecables. Pirelli P6 neuf, am/fm cassette, 4 v.o.d., 7 500$. 467-6558. 26-03-84

■ Bateaux à vendre

Voilier Lazer, bonne condition, numéro de voile 8108. 1 000$ incluant support pour auto. 465-5354. 27-03-84

■ Bureaux à louer

SHERBROOKE & PEEL. Sous-location, édifice prestigieux, 900 p.c. 849-9484. 02-04-84

Bureaux à louer pour avocats ou notaires. Très bien situés, nombreux services disponibles, salle d'attente, bibliothèque, xérox, espaces pour secértaires. 527-2391. 02-04-84

Rue Laurier ouest, bureau à louer, 1,600 p.c. environ. Libre 1er juillet. 272-4086. 31-03-84

Boul. St-Joseph, près métro, 2 bureaux pour psychiatre, psychologue, thérapeute, podiâtre, électrolyse, etc. 323-8398/279-0202. 26-03-84

Henri-Bourassa 750 est, près métro, service complet, modernes. Pour professionnels. 387-7111. 26-03-84

Bureaux neufs aménagés, édifice de style, rue Sherbrooke angle St-Hubert, 400 - 600 ou 1,000 p.c. Prix réduit pour sous-location rapide. 276-5203. J.N.O.

■ Commerce à vendre

RESTAURANT 80 places au bord de mer des Caraïbes en Guadeloupe Française, dans une villa habitable avec 3 chambres climatisées, un bureau et 2 s.b. Deux dépôts indépendants pour les marchandises. Fleurs toute l'année et vue panoramique exceptionnelle sur la mer. Prix 200,000$ canadien. Cause: problèmes de famille et de santé. Communiquer avec M. Nguyen, Bas-Du-Fort 97190 Guadeloupe F.W.I. Tél.: 83-16-22. 26-03-84

■ Condominiums à louer

Côte St-Luc, condominium luxueux, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, climatisé. Libre 735$. 692-9540. 26-03-84

■ Condominiums à vendre

Nous sommes 3 ami(e)s, tous d'instruction supérieure. Nous aimons la vie paisible et la bonne mangeaille. Au centre-ville, nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il y a 6 logements, soleil 3 côtés, des foyers et des belles boiseries que nous avons décapées. Au sous-sol il y a un grand bain tourbillon, un sauna et un coin vivoir. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. Prix 85 000$ à 140 000$. 3½, 5½, 7½ app. 671-7929. 26-03-84

PRINCE-ARTHUR, 2 super condos, 1 c.c., foyers, terrasse, 60,000/89,000$. Louise B. Lacas 489-5004. A.E. Lepage, 481-0241. 26-03-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT (ADJ) condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, mur brique, foyer, bidet, terrasse, garage. 84 500$. Visites libres: dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous. 4845 Hutchison. 274-1766 ou 342-1830. 26-03-84

Île des Soeurs, condo 6½, luxueux, neuf, vue Fleuve, piscine, garage. Mme Marie-Madeleine Frey 273-2559. Trust Général, Courtier. 26-03-84

C.D.N., château Decelles, condo 4 pièces, 1 chambre à coucher, 2 s.b., piscine. Faut vendre. Y. Leblanc 733-8713, 731-7731. RE/MAX RE/PRO courtier. 26-03-84

COLONIAL, cottage, 5 pièces, mur en brique, planchers en pin, jardin privé, condition A1. 78 000$. Louise B. Lacas 489-5004. A.E. Lepage 481-0241. 26-03-84

Drummond 3455, luxueux, 2 c.c., 2 s.b., air climatisé central, bain tourbillon, sauna, garage, portier, sécurité 24 heures. Vente privée 140 000$ ou location 1er mai 1 050$/mois. 487-7181. 02-04-84

N.D.G., près WESTMOUNT, grand 4½ ensoleillé, rénové par architecte, cuisine neuve, moulures. Prix raisonnable. Comptant 12 000$. Laisser message 483-4313. 26-03-84

OUTREMONT, rue Bernard, 5½, rénové chauffé, calme, central, boiseries. 69 000$, sans agent. 495-2673 après 18h. 31-03-84

FT. LAUDERDALE, condo. 2 c.c., 2 s.b., étage élevé, situé à une rue de l'Océan et quelques minutes en autobus des boutiques. Vue superbe sur la mer et le canal. Frais de maintenance peu élevés, bien décoré. Disponible immédiatement. 115 000$ U.S. Appelez (305) 462-5680. 02-04-84

■ Copropriétés à vendre

Face au Parc Lafontaine, 2e étage, 5½, style Victorien, 1 chambre, mur en brique, salon exceptionnel, garage. 12 000$ comptant, 60 500$. 526-8975. 28-03-84

3815 St-Hubert près de Roy. Logement de r. de c., 2,050 p.c. de plancher, 7 pièces fermées, (pièces doubles) s.s. pleine grandeur, (béton). Idéal pour bureaux de professionnels. Nous pouvons ré-aménager selon vos besoins. 524-7533. 26-03-84

A deux pas du métro, magnifique 5½ pièces, mur en brique, boiseries, chauffage électrique. 24 500$. Convention gratuite. 521-2036. 26-03-84

Parc LAFONTAINE, face au parc, copropriété divise dans triplex, rénovée, 6 pièces, garage. 75,000$. 522-4119. 26-03-84

Outremont et Lajoie. Très belle, ensoleillée, 7½, 8½ à vendre en copropriété dans triplex. Visites dimanche 2h à 4h. Pour rendez-vous 272-0292 ou 274-4812. Vente privée, courtiers s'abstenir. 26-03-84

■ Cours

Annonceurs à la radio "La Relève". Nouveau cours en relation publique. C.F.C. 842-0050. 11-04-84

CENTRE PSI organise un atelier de régression dans une vie antérieure. Pour réservation: 374-8098. 26-03-84

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Disques

COLLECTION de 1,000 disques classiques très éclectique. 3 000$. 256-4508. 26-03-84

■ Entrepreneurs

Rénovation et construction C.G. Enrg. Nous rénovons tout et nous construisons, et installons des foyers. 352-1366. 02-04-83

■ Espace commercial

Espace commercial pour professionnels, situé 850 Sherbrooke près St-Hubert et métro Sherbrooke. Approx. 2,000 p.c. Disponible 1er juillet. 522-4099. 02-04-84

■ Fermes à vendre

St-Antoine Abbé. Terrain 100 arpents avec bâtisse 20' x 25'. Très belle vue. 42 000 $; cause transfert. Aussi ferme 80 acres, 89 500 $. M. Vinet, Caisse d'Établissement — 826-0111. 31-03-84

■ Occasions d'affaires

**FIT MEUBLES DÉMONTABLES**
Important concepteur et fabricant de meubles en pin contemporains et à prix raisonnables est en train d'accroître son réseau, et cherche un concessionnaire pour sa ligne de produits originale et très réussie.
Un investissement initial de 35,000$ assurerait une opération clefs en mains, comprenant du stock pour salle d'exposition, améliorations des lieux sous bail, services de soutien et de commercialisation.
Les candidats devraient posséder de l'expérience avec le public, avoir de l'initiative et être très énergiques, tout en aspirant à devenir membres d'une équipe dynamique nationale de concessionnaires.
*Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire en toute confiance à:*
M. P. Ingster, Vice-Président, Concessionnaires
Furniture-in-the-raw Ltd.
155 Colonnade Rd.
Ottawa, Ontario K2E 7K1
26-3-84

■ Gardiennes

C.D.N., près Vincent d'Indy. Personne fiable désirant garder bébé (fille) 10 mois, de 8h à 6h — lundi au vendredi. Expérience et références demandées. Préférence femme-mère. 738-2725. 26-03-84

■ Hébergement

Maison Ste-Ursule, au coeur du vieux Québec. Chambre 20 à 40$. Cuisinette. Rés. (418)694-9794. 25-04-84

■ Maisons de campagne à louer

La Présentation (25 milles du Tunnel) 243 h. Salvail, rénovée, confort moderne, électricité, 2 étages plus s.s., grand terrain, libre. 1-796-2297. 26-03-84

Comté de Charlevoix. A louer du 15 juin au 15 septembre. Ancienne école de rang complètement rénovée, joliment meublée, terrain paysagé, vue sur le St-Laurent, 2 min. de la plage, à proximité du Domaine Forget. Prix raisonnable. (514) 522-6028. 26-03-84

■ Maisons de campagne à vendre

Maison 11 pièces, remise attenante 16 x 22, garage 24 x 42, terrain 6 âcres, taxes scolaires et municipales 320 $. Cantons de l'Est près Waterloo, 50 minutes de Montréal, prix 70 000 $, tél.: jour 1-539-2524, soir 1-539-1477. 26-03-84

Beauce-sud, style rustique, 2 étages, entièrement rénovée, bois naturel, 3 c.c., extérieur fini cèdre, "car-port", plus bâtiment 24' x 30', puits artésien, 8 arpents. Faut voir 336-2843. 26-03-84

■ Messages personnels

Femme au travail, veuve 50 ans, 5-5½ taille, apparence classique, cultivée, aime ski, golf, théâtre, bons restaurants, voyages, bref toutes les bonnes choses de la vie. Cherche compagnon sérieux pour partager ses goûts. Écrire à: C.P. 460, Succ. Westmoung H3Z 2T6. Indiquer téléphone. 26-03-84

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE
Pour dactylographie, réception, facturation, travail général de bureau. Pouvant transiger avec la clientèle. Sténographie et expérience dans l'informatique seraient un atout. Bilinguisme parlé et écrit important. 14 000$. 287-9142. 26-03-84

Avons besoin vendeuse avec expérience pour travail à temps partiel (11h à 15h — 5 jrs/sem.) Magasin d'articles religieux et d'artisanat. Se présenter lundi au 60 ouest, Notre-Dame, Mtl. 26-03-84

■ Offres de services

Femme honnête et sérieuse cherche emploi comme gouvernante pour professionnels retraités à l'aise financièrement, but sérieux. C.P. 314, Boucherville, P.Q. J4B 5J6. 30-03-84

Travaux de comptabilité à domicile. Appeler 340-1272. 26-03-84 26-03-84

Offrirais à femme 35 ans et plus avec références, logement, nourriture en échange de garde d'enfant le soir. 277-3886. 26-03-84

■ On demande

Couple sans enfant, désirerait un 6 ou 7 pièces avec garage, un bas de préférence. Près Laurier, secteur Outremont. 733-1648. 26-03-84

Dame seule avec références, cherche 3½-4½. Près église, épicerie et métro/autobus. Entrée laveuse-sécheuse si possible. 342-0912 a.m. ou soir. 26-03-84

CHERCHE bas duplex, garage, Outremont, dame seule 50 ans, professionnelle, excellentes références. Tél: 276-9795. 26-03-84

Logement demandé, 4 à 5 pièces. Près du métro ou dans le Plateau Mt-Royal, environ 250 $. 254-2780. 26-03-84

VOUS PARTEZ pour quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons, complètement meublés, pour période variant de 2 à 24 mois. TROC VACANCES 875-2577. 26-03-84

■ Propriétés à vendre

**OUTREMONT**, très beau cottage face Mt-Royal, 5 chambres, grand jardin, **Marie Lesourd, 731-6306/735-2281.**
Montréal Trust, courtier
26-03-84

■ Occasions d'affaires

■ Offres d'emplois

**Opératrice d'appareil MICOM**

Si vous partez au galop à 5 heures précises chaque jour, cette annonce n'est d'aucun intérêt pour vous. Si, par contre, vous êtes excellente dactylo bilingue, si cela vous plairait de faire partie d'un milieu de travail créateur et d'une équipe dynamique, si vous aimeriez avoir la possibilité d'assumer plus de responsabilité avec le temps et si votre vie professionnelle n'est pas réglée uniquement sur l'horloge, il y a une ouverture chez

**Bill Bantey et Associés**
Conseils et services en relations publiques

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que votre demande salariale à Bill Bantey et Associés, 4, Place Ville-Marie, Bureau 406, Montréal H3B 2E7.
26-03-84

■ Propriétés à vendre

N.D.G. rue NORTHCLIFFE. Vente privée, magnifique cottage semi-détaché, 5 c.c., condition impeccable, gaz naturel, fenêtres plombées, magnifiques boiseries, s.s. fini, 3 foyers, 4 salles de bain. Tél: M. Boulay 288-4241 entre 10:30 et 6 heures, soir 679-6688. 197 500$. 26-03-84

ST-SAUVEUR, canadienne, 3 chambres, 2 foyers 40,000 p.c. boisé, et paysage, près du Mont-Habitant, meublé 98 000$. 227-5654/227-6661. 26-03-84

Vous êtes à la recherche d'un spacieux bungalow en pierre avec bureau et salle d'attente attenants? Il est situé à Beloeil près de tous les services au 820 Dupré. 467-6035. 28-03-84

**Laurentides, Prévost**
Maison unifamiliale bien située, vue imprenable, construction récente, terrain privé, paysagé, 21,000 p.c., 10 min. ski et golf, 8 pièces, 4 c.c., 2½ s.b., foyer. Visite fin de semaine, pas d'agent. 59,500 $.
1-224-5375
26-3-84

Bungalow, grandes pièces, s.s. fini, grand terrain. Arbres magnifiques. Près métro — Place Versailles — Tunnel L.H. Lafontaine — autoroutes. Quartier calme. 79 900$ à discuter. Sur rendez-vous 665 2208. 26-03-84

OKA, grande maison luxueuse, très beau site, en flanc de montagne, 30 arpents, vue, verger, étang, bâtiment. 185 000$. Pas d'agent. 479-6292. 26-03-84

OUTREMONT, 555 Rockland, cottage détaché, 4 chambres, 2½ s.b., solariums, s.s. fini, garage, 165 000$. Jour: 288-7117 poste 262. Soir: 524-9842 - 523-1927. 26-03-84

Adj. Westmount 3814 Grey, cottage s.d., 4 c.c., salon, s.m., den, 1½ s.b., s.s. fini plus ½ s.b. Cuisine et s.b. rénovées. Patio, jardin aménagé. 159 000$ vente directe. 486-0250. 26-03-84

Laval des Rapides, magnifique maison, bicentenaire, rénovée, sur le bord de la rivière 4 c.c., 3 salles de bain, vaste salle de séjour, sous-sol fini, 950$/mois. 668-4892/667-9802. 26-03-84

Vieux-Québec, grande demeure du 19è siècle, 11 pièces, 3 niveaux, foyer, cour et vue sur Vieux-Port. 1 100$/mois tout compris. (418) 694-1393. 26-03-84

Ste-Julie, D.H.B., cottage québécois, 3 c.c., foyer, pavillon 16' x 16' cèdre, garage. Terrain 11,441 p.c. — 115 000$. 649-3563. 26-03-84

Nouveau-Bordeaux. Joli bungalow, 4 ch., 2 foyers, garage. Privé 124 500$ ou meilleure offre. 331-3159. Visites libres sam. dim. 13h à 17h. 11 275 Bois de Boulogne. 26-04-84

OUTREMONT: Condo Royal York, 5½ grandes pièces rénovées, boiseries, foyer, vue montagne. Denyse Royer, 735-2681, 277-1864. TRUST ROYAL Courtier. 26-03-84

OUTREMONT, de l'Épée coin Laurier, cottage 9 pièces, 5 c.c., 1½ s.b. s.s. semi-fini, entrée indépendante. Possibilité bureau/appartement. Sans agent. 169 000$. 272-9359. 26-03-84

OUTREMONT, 988 Pratt, coin de rues, grand duplex, 4 c.c., garage double, jardin. Vente privée. 739-1257. 26-03-84

GREENFIELD PARK. Aubaine, bungalow, air climatisé, central 63 000$. Vente privée. 676-7233. 28-03-84

**TRUST GÉNÉRAL**
Adj. Outremont près UDEM, bas de duplex & s.sol de qualité. 125 000 $. **Louise Valois** 733-6681.
Outremont, co-propriété dans triplex tout rénové, atelier au sous-sol, stationnement. **N. Boulay** 481-4305.
Outremont, spacieux cottage détaché, 5 chambres, charme d'antan, jardin, soleil, près parc. **Mme Trudeau** 731-4338.
Outremont, co-propriété, bas de duplex détaché, 3 chambres, sous-sol fini, rénové, garage. **Pierre Pétrucci** 342-1039.
Outremont sur Wiseman, charmant cottage, 4 chambres, boiseries chêne. Poutres, 2 foyers, jardin. **Mme Chatillon** 735-6433.
Courtier
26-03-84

■ Propriétés à vendre

BELOEIL sur le bord de l'eau. Magnifique bungalow, pierre naturelle et aluminium, 11 pièces, 5 chambres, 1 bureau, grande salle familiale avec foyer. 2 s.b., piscine creusée avec patios, 2 cabanons, garage double avec un deck, marina privée, très beau panorama. Occupation immédiate. Pas d'agent. 130 000$. 467-0599, 1-534-2812. 27-03-84

PIEDMONT, près ski et golf, Suisse 81 avec 2 app. de location, vue panoramique, 3 foyers, bain tourbillon, extras. 130 000$. 1-227-4154 après 19 hres. 26-03-84

ANJOU split level 4 chambres, 2 salles de bain, air climatisé central, près école, métro. G.A. Thériault 354-7176. TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 26-03-84

Laprairie, cottage canadien centenaire, rénové en très bonne condition. Spécial. Hélène Larouche 672-6450/659-5028. 26-03-84

St-Placide, bungalow 3 c.c., s.s. fini, terrain 20 350 p.c. Vue panoramique sur le lac Deux-Montagnes. Taxes 400$/année. Prix 46 000$. 537-3277. 26-03-84

OUTREMONT EN HAUT: Maison ancienne dét., près d'un parc. 4 ch., boudoir & S. familiale, jardin, garage. Lucile R. Mercier, 735-2681, 279-9404. TRUST ROYAL Courtier. 26-03-84

N.D.G. Grey — Cottage, exceptionnel, 5 ch., garage, serre, cuisine et salle de bain rénovées. 189 000$. Danielle Boulay, 735-2681, 487-3962. TRUST ROYAL Courtier. 26-03-84

Beloeil: Près transports, bungalow 8 pièces. 59 500$. Gilberte Mongeau 467-1692, 467-9362. TRUST ROYAL Courtier. 26-03-84

OUTREMONT: Cottage S/D, très ensoleillé, face à la montagne, près de tout, 4 c. à c., den. Occupation immédiate. Prix raisonnable. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404. TRUST ROYAL, Courtier. 26-03-84

■ Sociétés loisirs



RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 108, 1:00 P.M. à 8:00 P.M.
27-3-84

Pour les professionnels et hommes d'affaires,
**UN CAPRICE...**
Celui de changer sa routine en changeant de bar.
De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton.
De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles.
De parler, de regarder, d'écouter.
Et d'être bien.
P.S. Laissez-passer disponibles
**LE CAPRICE**
4557, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal
26-3-84

■ Terrains à vendre

Santiago, Californie. Terrains industriels à vendre 480 acres, 3 lots — 160 acres chacun. Près des frontières. Brochures disponibles: Dave Cruz, 4120 Bonita rd., Bonita, Californie. 92002. — (619) 475-5320 Soir: (619) 420-3121. 26-03-84

St-Placide, bord du lac, 11 arpents + cottage rénové, 96 000$. Immeubles A. Boivin Inc. 479-6620. 27-03-84

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

**La meilleure équipe sur FM**



Jacques Lemieux Claude Baril
Lyne Rouillé Paul Houde
Pierre Houde Manon Lépine
Georges Pothier
vous offrent quotidiennement



*La plus belle musique sur FM*
CFGL FM 105,7

# Deano Clavet

## ■ *Le boxeur qui voudrait être un artiste*

par Nathalie Petrowski

Dans le petit Bronx de Ville Lasalle, on l'appelle le « King ». Le « King Clavet ». Cent soixante livres bien sonnées, bien tassées, des épaules de déménageur de frigidaire, de grandes dents blanches, un sourire d'enfer et une façon d'articuler clairement à la Nathalie Naubert. Rencontrez donc Deano Clavet, celui qui va faire ramper Alex Hilton et rager tous les parieurs du clan dimanche soir au Forum.

Du haut de l'arène déserte qui trône au milieu de l'université de boxe de George Drouin, il m'interpelle candidement. Il n'a rien du boxeur taciturne, baveux et sur-protégé. Il est plutôt avenant, volubile, aussi sympathique qu'un gentil organisateur au Club Med de Pointe-à-Pic ou qu'un maître de cérémonie dans une tombola de la Petite maison dans la prairie. Tout seul dans le désert où ça sent le swing à plein nez, il s'entraîne en donnant des coups d'épaules tellement secs et tranchants qu'on a l'impression qu'il va se faire éclater le plexus solaire. Il affiche ses couleurs malgré lui. Ce sont celles de son entraîneur George Drouin pour qui deux seules choses comptent dans la vie: la technique et le signe astrologique.

Deano Clavet est Verseau. Ça tombe bien. George Drouin, Verseau lui-même, n'entraîne que des Verseau. Ça lui porte chance et puis il a un feeling instinctif pour l'invincibilité astrologique de son signe.

Deano Clavet s'est présenté un jour chez lui il y a quatre ans sans rien connaître au monde souterrain et mystérieux de la boxe. Il a appris vite, lance George Drouin caché par des lunettes où vivote un regard éteint.

Deano était le sportif de la famille mais il y avait aussi chez lui les sequelles d'un esprit d'artisse. À six ans, en revenant du cinéma, il s'enfermait dans sa chambre et actait seul devant le miroir. Il tomba par la suite dans le hockey, dans le football, dans tout ce qui impliquait un débordement physique, sans jamais abandonner l'idée d'un jour faire du théâtre sinon des téléromans et des commerciaux. Puis vint Eddy Melo. Ce fut la mêlée chez la famille Clavet. L'Oncle Tony avait déjà était boxeur. On connaissait donc un peu le monde de la boxe et Eddy Melo ne faisait que confirmer comme Jean-Paul Sartre que n'importe qui pouvait finalement se soustraire à l'impasse de son milieu et accèder du jour au lendemain à la gloire instantanée.

À l'aube de ses 19 ans, Deano Clavet se pointa donc chez George Drouin, vierge, innocent et inexpérimenté. Mario Cusson faisait déjà partie de l'écurie et les deux devinrent rapidement amis. L'entraînement de boxe commença en même temps que les cours de théâtre au Conservatoire Lasalle et les cours de diction chez Nathalie Naubert. « J'étais fasciné par le monde des artistes, raconte-t-il, je voulais en faire partie. Mais comme personne ne me connaissait, il me fallait une monnaie d'échange et il fallait que je me fasse d'abord un nom quelque part. Et puis j'aimais bien l'idée d'apprendre à chanter, danser, rire et à pleurer sur commande ».

L'image est étrange. Moi qui croyais qu'un boxeur ne pleurait jamais. Je suis aussi déroutée que Nathalie Naubert a dû l'être lorsqu'elle a reçu le jeune boxeur chez elle pour la première fois. Il n'avait aucune culture théâtrale mais toute la bonne volonté au monde. « C'est un garçon très intelligent, dit-elle. Il est très bien équilibré intérieurement, très sain, il s'est attaqué à tout cela avec beaucoup de courage. Je peux difficilement me prononcer sur son talent mais je trouve qu'il a beaucoup de caractère et qu'il va toujours jusqu'au bout de ce qu'il fait ».

Le téléphone de l'université de boxe vient de sonner et Deano vient de répondre le plus naturellement du monde. Demain il sera presque tout nu devant 20,000 personnes pour son premier championnat continental et la perspective, loin de l'effrayer, le laisse cool, confiant, pas le moindrement traqué.

« C'est pas de ma faute, le trac je ne connais pas ça. En fait, je me conditionne à ne pas avoir le trac. Je lis beaucoup sur le pouvoir du subconscient, surtout les écrits de de Joseph Murphy et je travaille sur ma volonté. Et puis boxer, c'est pas comme donner un discours. Ça ne reste pas pogné dans la gorge, tu te tiens les poings très serrés et ça sort tout seul.

Faut-il en déduire que le monde de la boxe est en pleine mutation? Un boxeur qui pleure et qui sait lire autre chose que l'heure et le botin téléphonique, ça ne court pourtant pas les rues. Un boxeur qui de surcroît articule est presque un phénomène en soi.

« Je fais très attention à mon articulation, dit-il. J'ai pas envie de passer pour un gars punché. Je fais aussi très attention à préserver ma mâchoire ».

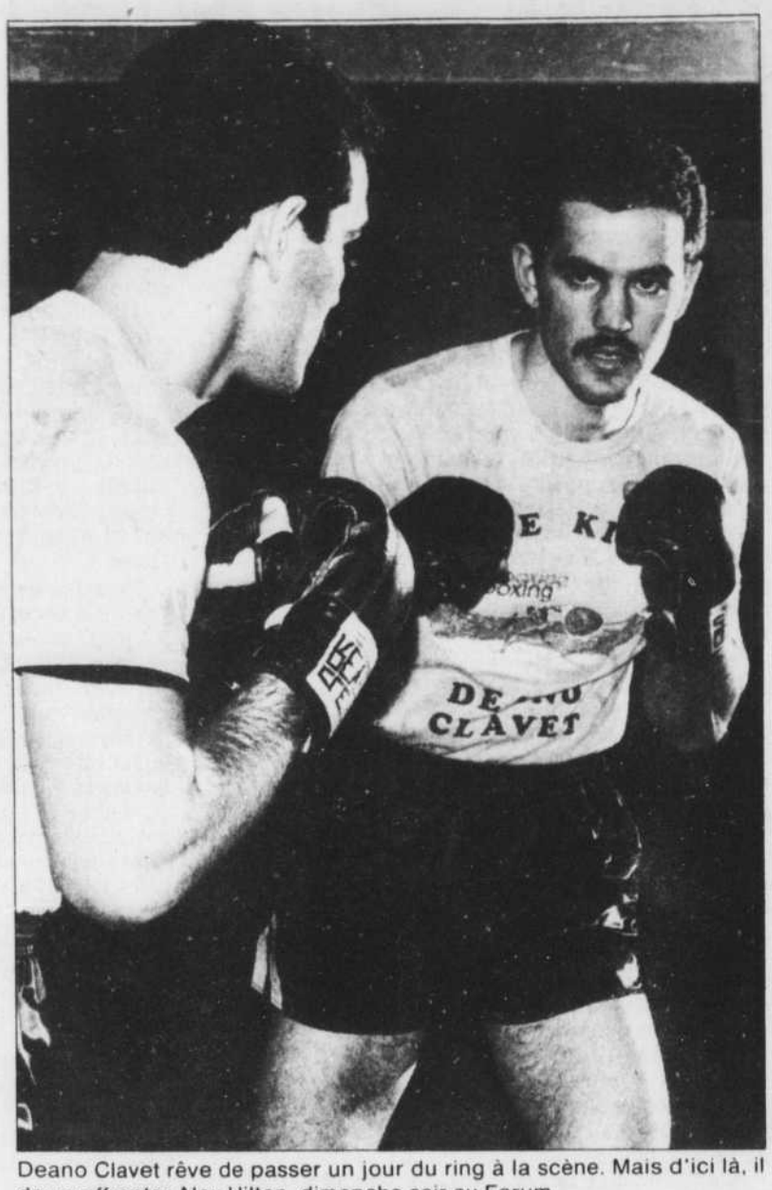
Mais ne craint-il pas le jab plutôt erratique de son rival Alex Hilton? « Je connais bien le style d'Alex, je sais qu'il a beaucoup d'expérience, que c'est un frappeur, un cogneur très agressif, je le respecte mais je ne crois pas qu'il soit invincible ».

Alex Hilton ne l'est peut-être pas mais son entourage et ses liaisons avec Frank Cotroni auraient de quoi intimider même les plus téméraires. Au nom de Cotroni, Deano Clavet sourcille à peine. C'est pas vraiment de ses affaires.

« Cette histoire avec Cotroni, c'est rien de très nouveau, tout le monde est au courant depuis toujours. Et puis il n'y a pas que du monde qui pratiquent des métiers, disons « exceptionnels » dans la boxe. Il y a beaucoup de bon monde qui aime la boxe. Il n'y a aucune honte à apprécier ce sport-là, c'est le plus vieux au monde, ça remonte aux calendes grecques. C'est très humain comme sport. J'ai reçu des coups pas mal plus cochons au hockey ou au football. Et puis c'est pas comme la guerre où des hommes sont précipités malgré eux dans la fosse aux lions. Un boxeur se bat seul et il ne dépend que de sa propre volonté ».

À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. C'est Deano qui a sorti ça à la fin de l'entrevue quand je lui ai demandé si les dés n'étaient pas pipés d'avance.

« Je vais gagner c'est certain. Si je perds, ça ne sera quand même pas la fin du monde ». Et puis juste comme j'enfilais mon manteau, il a cru bon de préciser avec son grand sourire d'enfer, « ca ne sera surtout pas la fin de Deano Clavet ». Je pense que tout le monde a compris le message.




Deano Clavet rêve de passer un jour du ring à la scène. Mais d'ici là, il devra affronter Alex Hilton, dimanche soir au Forum.
(Photo Jacques Grenier)

# L'or à Hamilton, l'argent à Orser

OTTAWA (AFP) — L'Américain Scott Hamilton, champion du monde de patinage artistique ces trois dernières années, a passé une quatrième médaille d'or à son cou, hier soir à la patinoire du centre municipal d'Ottawa, à l'issue de la compétition masculine des championnats du monde 1984.

Le champion olympique, qui a triomphé dans les figures imposées et le programme court, a dû se contenter de la deuxième place des figures libres remportées par son rival canadien Brian Orser, médaille d'argent comme à Sarajevo. La médaille de bronze est revenue au Soviétique Alexandr Fadeev.

En matinée, les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean ont obtenu des neuf juges la note maximum de 6.0 à l'issue de l'épreuve de danse de création.

Au cours de leur exercice de danse, le duo britannique a obtenu neuf marques de 5,9 pour le respect des figures imposées. Torvill et Dean n'avaient obtenu que quatre 6,0 dans ce même exercice aux Jeux olympiques de Sarajevo (Yougoslavie), il y a un mois. Ils consolident ainsi, s'il en était encore besoin, leur première place au classement général avant le programme libre de samedi.

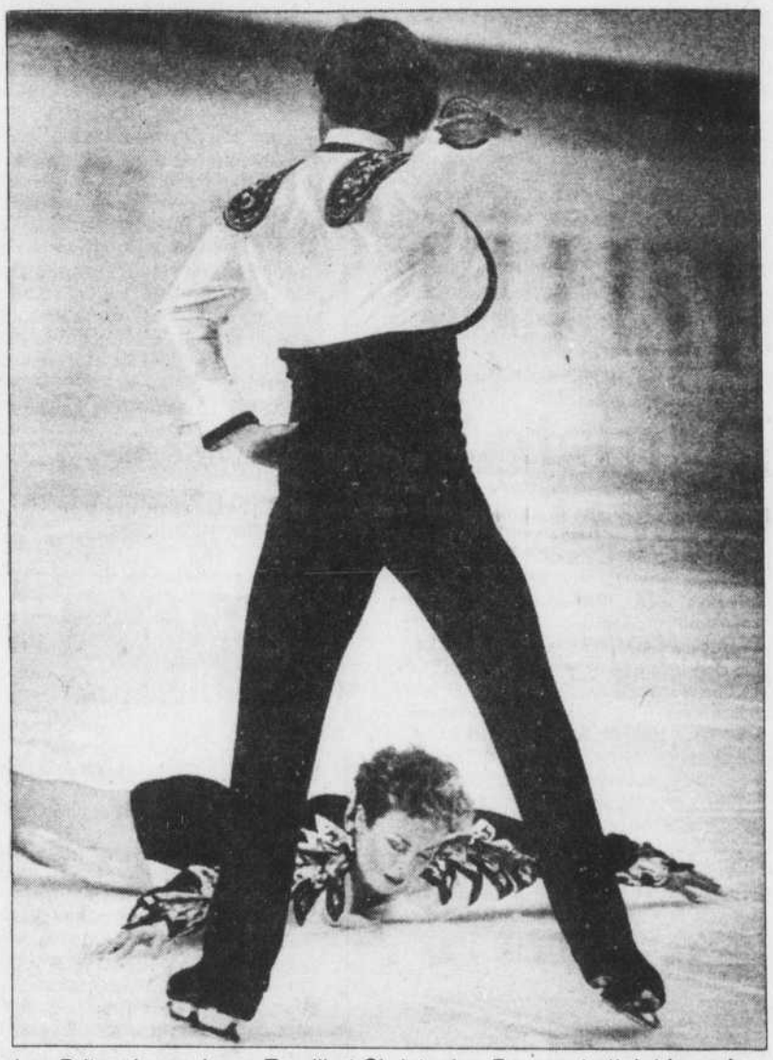
Les Soviétiques Natalia Bestemianova et Andrei Bukin, pour leur part, ne conservent la deuxième place que de justesse devant les Américains Judy Blumberg et Michael Seibert, deuxième hier, aux épreuves de danse. Les Soviétiques ont pris le troisième rang aux épreuves de danse.

Patinant sur l'air du « Caprice espagnol », de Rimsky-Korsakov, Dean a ouvert « cette démonstration » avec un Paso Doble, Torville enveloppant l'épaule gauche de son partenaire, comme la cape sur le bras du matador. La foule présente au Civic Arena d'Ottawa, s'est levée avant même que le numéro des Britanniques soit commencé.

Le duo canadien formé de Tracy Wilson et de Rob McCall sont demeurés au sixième rang après les compétitions d'hier. McCall a perdu pied dans une fissure de la glace, après une série de manoeuvres simples.

Par ailleurs, le duo canadien de Barbara Underhill et de Paul Martini, médaillé d'or du Championnat par couples jeudi, partiront en tournée nord-américaine la semaine prochaine et prendront par la suite, un repos bien mérité où le duo canadien décidera de son avenir.

Le couple a ramené la première médaille d'or au Canada aux Championnats mondiaux de patinage artistique depuis les belles années de Karen Magnusen, en 1973.



Les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean ont atteint la perfection, hier à Ottawa. (Photolaser CP)

# Jour de gloire pour les Lotus-Renault

RIO DE JANEIRO (AFP) — Les Lotus-Renault du Britannique Nigel Mansell, meilleur temps de la première séance d'essais officiels du Grand Prix du Brésil, et de l'Italien Elio de Angelis, ont connu leur jour de gloire hier sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio de Janeiro. Comme lors des entraînements d'inter-saison, l'écurie britannique a montré une nouvelle fois qu'elle savait parfaitement maîtriser les essais.

Cela sera-t-il suffisant pour dominer la course demain? De l'avis de la majorité des pilotes, il semble que non. Avec la nouvelle saison qui commence précisément à Rio, les essais officiels paraissent devoir prendre une importance moins grande que par le passé. Certes il faudra ne pas se tenir trop loin sur la grille de départ lorsque les voitures s'élanceront pour le Grand Prix, long de 62 tours de circuit. Le fait de tenir les avant-postes ne constituera plus un avantage déterminant.

« Je ne suis pas obnubilé par les premières places aux essais, avouait le Français Alain Prost à l'issue d'une séance matinale riche d'enseignements. Quoiqu'il arrive cet après-midi, je suis confiant car, pour les premiers tours de roues de ma voiture, j'ai noté un comportement remarquable. Il vaut mieux cela qu'une pôle position ».

Les essais de comportement routier et de moteur, effectués hier matin, ont en effet une signification plus grande que le sprint couru durant quelques minutes sous un chaud après-midi brésilien. Dans cet exercice de longue haleine, l'Italien Michele Alboreto sur Ferrari, Alain Prost et l'Autrichien Niki Lauda (Marlboro McLaren Porsche), le Brésilien Nelson Piquet (Brabham-BMW) et les Français René Arnoux (Ferrari) et Patrick Tambay (Renault-Elf) ont semblé relativement à l'aise.

# Bergeron a un surplus de centres

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Dale Hunter a fini de ronger son frein. Dès ce soir, il sautera de nouveau dans la mêlée au Colisée contre Hartford dans le premier des deux matches que se livreront les Nordiques et les Whalers en fin de semaine.

Suspendu pour trois parties par la Ligue nationale après le coup de bâton qu'il a donné à Mike Ramsey à Buffalo le 4 mars, Hunter semblait plus vigoureux que jamais hier sur la patinoire lors de l'exercice quotidien de l'équipe.

« Dans un sens, cette punition a eu un côté positif puisqu'elle a permis à Dale de se reposer un peu à la veille des séries éliminatoires, a commenté l'entraîneur Michel Bergeron. On sait à quel point il se dépense corps et âme à chaque rencontre.

« J'espère qu'il ne changera pas son style mais il est à souhaiter aussi qu'il ne méritera plus de suspension. Mais Hunter est assez intelligent pour savoir ce qui l'attendrait s'il posait des gestes disgrâcieux. Mais ce n'est pas dans sa nature d'agir délibérément de manière à blesser l'adversaire. J'ai confiance en lui », a ajouté Bergeron qui se retrouve cependant avec un autre joyeux problème sur les bras, soit la présence de cinq joueurs de centre.

Avant la blessure à Mario Gosselin, les Nordiques devaient en effet composer avec trois gardiens de but. Mais la mise au rancart du jeune olympien a solutionné dans un sens le premier problème.

En l'absence de Hunter, Jean-François Sauvé s'est très bien tiré d'affaires alors que Bergeron a régulièrement employé quatre lignes d'attaque. Les autres centres sont Peter Stastny, André Savard et Paul Gillis.

Avec la réinsertion de Hunter dans l'alignement, il est à prévoir que Sauvé sera presque exclusivement employé au point d'appui dans les attaques à cinq. Depuis son arrivée à Québec, Sauvé répond très bien à l'appel et il a donné plus d'autorité au jeu en supériorité numérique. Et il est toujours prêt à donner son coup de main dans son rôle de réserviste.

Bergeron est de plus en plus satisfait du petit joueur de centre sur lequel il peut compter en tout temps. « Il est un peu comme un frappeur suppléant au baseball qui n'a pas frappé une balle de la partie et a qui on demande soudainement de venir réussir un coup sûr en neuvième manche. Ce n'est pas facile », a expliqué l'entraîneur des Nordiques.

Les chances des Québécois de terminer au deuxième rang dans la division Adams ne sont pas très fortes mais, comme l'a souligné Bergeron, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Or, les deux parties contre les Whalers revêtent une importance capitale pour les Nordiques dans la poursuite de leur objectif.

Avec cinq matches à disputer, les Bruins devancent les Nordiques par cinq points. Ce soir, les Bruins jouent à Montréal et, demain, ils sont inactifs. Advenant deux gains des Québécois, ils se rapprocheraient de la deuxième position avec un match de plus de joué que Boston.

# Pascual Perez à l'amende

SANTIAGO (AP) — Le lanceur des Braves d'Atlanta, Pascual Perez, a été condamné pour possession de cocaine hier et il a écopé de $1,000 d'amende. Cette décision, rendue par le juge Fanny Cervantes de Bales, après un procès de six heures, signifie que le droitier de 24 ans pourra se rapporter à son équipe de la Ligue nationale de baseball avant le début de la saison le 2 avril. On ne savait pas cependant si on allait accorder un visa à Perez lui permettant l'accès aux Etats-Unis ou si le commissaire du baseball n'allait pas décider de sévir encore plus contre lui.

## HOCKEY

### Ligue Nationale

**Jeudi**
Islanders 3, Boston 3
Rangers 5, New Jersey 3
Philad'phie 13, Pittsburgh 4
Detroit 6, Calgary 4

**Hier**
Vancouver 4, Winnipeg 3

**Aujourd'hui**
Boston à Montréal
Hartford à Québec
Buffalo au New Jersey
Minnesota à Islanders
Rangers à Philadelphie
Pittsburgh à Washington
Toronto à Chicago
Detroit à Los Angeles
St-Louis à Edmonton

**Dimanche**
Montréal à Rangers
Québec à Hartford
Islanders à Buffalo
New Jersey à Philadelphie
Washington à Pittsburgh
Toronto à Chicago
Winnipeg à Edmonton
Calgary à Vancouver

**Les meneurs**
(Partie d'hier non comprise)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Gretzky, Edm | 83 | 113 | 196 |
| Coffey, Edm | 38 | 82 | 120 |
| P. Stastny, Qué. | 43 | 72 | 115 |
| Goulet, Qué | 54 | 60 | 114 |
| Bossy, Isl | 47 | 66 | 113 |
| Kurri, Edm | 51 | 59 | 110 |
| Pederson, Bos | 32 | 74 | 106 |
| Trottier, Isl | 39 | 66 | 105 |
| Federko, St. L | 38 | 65 | 103 |
| Messier, Edm | 35 | 64 | 99 |
| Middleton, Bos | 46 | 51 | 97 |
| Anderson, Edm | 52 | 44 | 96 |
| Hawerchuk, Wi | 34 | 61 | 95 |
| Vaive, Tor | 50 | 40 | 90 |
| Nicholls, LA | 40 | 50 | 90 |
| D. Savard, Chi | 34 | 54 | 88 |
| Bourque, Bos | 29 | 59 | 88 |
| Bullard, Pit | 50 | 37 | 87 |
| Perreault, Buf | 31 | 56 | 87 |
| Sundstrom, Van | 37 | 49 | 86 |
| Broten, Min | 27 | 58 | 85 |
| Dionne, LA | 35 | 49 | 84 |
| Simmer, LA | 40 | 43 | 83 |
| Tanti, Van | 42 | 40 | 82 |
| Johnson, Har | 35 | 47 | 82 |
| Propp, Phi | 34 | 48 | 82 |

### Ligue Majeure du Québec
**(Quarts-de-finale 4 de 7)**

**Hier**
Laval 6, Granby 2
**(Laval mène 2-0)**
Verdun 7, St-Jean 5
**(Verdun mène 2-0)**
Longueuil 7, Québec 3
**(Longueuil mène 2-0)**
Drum'ville 4, Shawinigan 3
**(Drummonville mène 1-0)**

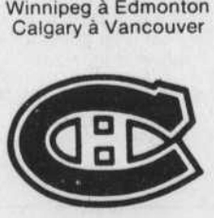
**Dimanche**
St-Jean à Verdun
Shawinigan à Drum'ville
Québec à Longueuil

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Lemieux, Lav | 3 | 2 | 5 |
| Courteau, Lav | 2 | 2 | 2 |
| Lemieux, Ver | 2 | 2 | 4 |
| De Santis, Ver | 1 | 3 | 4 |
| Muttart, Ver | 2 | 1 | 3 |
| Nesich, Ver | 2 | 1 | 3 |
| Bisson, Lav | 1 | 2 | 3 |
| Filion, Ver | 1 | 2 | 3 |
| Dagenais, StJ | 1 | 2 | 3 |
| Lafleur, StJ | 1 | 2 | 3 |
| Rouleau, Lon | 1 | 2 | 3 |

### Ligue Collégiale AAA
**(Demi-finale 4 de 7)**

**Vendredi, 30 mars**
St-Hyacinthe à Thetford
**(St-Hyacinthe mène 2-1)**
St-Jérôme à St-Georges
**(La série est égale 2-2)**



**Les meneurs**

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Bobby Smith | 28 | 42 | 70 |
| Guy Lafleur | 30 | 38 | 68 |
| Mats Naslund | 28 | 35 | 63 |
| G. Carbonneau | 24 | 30 | 54 |
| Ryan Walter | 20 | 29 | 49 |
| Larry Robinson | 9 | 33 | 42 |
| John Chabot | 16 | 24 | 40 |
| Bob Gainey | 17 | 22 | 39 |
| Mario Tremblay | 14 | 25 | 39 |
| Pierre Mondou | 15 | 22 | 37 |
| Steve Shutt | 14 | 23 | 37 |
| Perry Turnbull | 20 | 15 | 35 |
| Chris Nilan | 16 | 10 | 26 |
| Craig Ludwig | 6 | 16 | 22 |
| Bill Root | 4 | 13 | 17 |
| Alfie Turcotte | 7 | 7 | 14 |
| Jean Hamel | 1 | 12 | 13 |
| Rick Nattress | 0 | 12 | 12 |
| Kent Carlson | 3 | 7 | 10 |
| Mark Hunter | 6 | 3 | 9 |
| Mike McPhee | 3 | 0 | 3 |
| Rick Wamsley | 0 | 3 | 3 |
| Rick Green | 0 | 1 | 1 |

**Gardiens**

| | min | bc | bl | moy. |
|---|---|---|---|---|
| Sévigny | 2,090 | 120 | 1 | 3.44 |
| Wamsley | 2,326 | 141 | 2 | 3.64 |
| Holden | 52 | 4 | 0 | 4.62 |
| Penney | 60 | 4 | 0 | 4.00 |

**(Quatre buts dans un filet désert)**

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE
**Division Prince-de-Galles**

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BUFFALO | 75 | 46 | 22 | 7 | 300 | 242 | 99 |
| BOSTON | 75 | 44 | 25 | 6 | 316 | 250 | 94 |
| QUÉBEC | 75 | 40 | 26 | 9 | 339 | 260 | 89 |
| **MONTRÉAL** | **75** | **35** | **35** | **5** | **279** | **273** | **75** |
| HARTFORD | 74 | 25 | 40 | 9 | 267 | 301 | 59 |

**Section Lester Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ISLANDERS NY | 75 | 46 | 26 | 3 | 336 | 260 | 95 |
| WASHINGTON | 75 | 44 | 26 | 5 | 287 | 217 | 93 |
| PHILADELPHIE | 75 | 40 | 25 | 10 | 328 | 275 | 90 |
| RANGERS NY | 75 | 39 | 27 | 9 | 295 | 287 | 87 |
| NEW JERSEY | 75 | 17 | 51 | 7 | 225 | 325 | 41 |
| PITTSBURGH | 75 | 16 | 53 | 6 | 243 | 367 | 38 |

**Division Clarence Campbell**

**Section James Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 75 | 37 | 30 | 8 | 325 | 323 | 82 |
| ST-LOUIS | 76 | 31 | 38 | 7 | 278 | 303 | 69 |
| DETROIT | 76 | 30 | 39 | 7 | 282 | 304 | 67 |
| CHICAGO | 75 | 27 | 40 | 8 | 258 | 289 | 62 |
| TORONTO | 75 | 24 | 42 | 9 | 282 | 366 | 57 |

**Section Connie Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 76 | 54 | 17 | 5 | 429 | 300 | 113 |
| CALGARY | 75 | 33 | 29 | 13 | 290 | 289 | 79 |
| VANCOUVER | 77 | 31 | 39 | 7 | 294 | 320 | 69 |
| WINNIPEG | 75 | 29 | 36 | 10 | 329 | 360 | 68 |
| LOS ANGELES | 76 | 21 | 42 | 12 | 289 | 359 | 54 |

## SOMMAIRE

### Canucks 4, Jets 3

**Première période**
1—VANCOUVER: Gradin 20 (Smyl, Lanz) 3:25 (an)
Pénalités — Young W 3:00, Schliebener V, McBain W 6:01, Lanz V 7:48, Schliebener V, Boschman W 11:05, Campbell W, Rota V majeures 15:24.

**Deuxième période**
2—WINNIPEG: Boschman 27 (Arniel, McBain) 1:34
3—VANCOUVER: Tanti 43 (Lupul, Bubla) 5:21 (an)
4—WINNIPEG: Hawerchuk 35 (Babych, Lukowich) 11:32 (an)
5—VANCOUVER: Williams 15 (Tanti, Sundstrom) 12:55
6—WINNIPEG: Boschman 28 (DeBlois) 14:36
Pénalités — Smail W 3:59, Petit V 6:20, McNab V 8:09, Bubla V 10:28, Petit Van mineure (purgée par Lemay), majeure, Arniel W majeure, Babych W 13:50, Campbell W 15:41.

**Troisième période**
—Aucun but.
Pénalités — Campbell W 7:17, Boschman W 8:11.

**Prolongation**
7—VANCOUVER: Halward 8. 3:16



LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

# Des minorités sans pays

CONFONDANT les dispositions constitutionnelles et les lois ordinaires, ignorant les exigences nées des articles 41, 43 et 46 de la Loi constitutionnelle de 1982, M. John Turner renvoyait voilà une semaine le dossier des droits linguistiques dans les capitales provinciales. Ottawa n'ayant pas, à son jugement, à s'immiscer dans ces choses-là. A des problèmes provinciaux, on doit trouver des solutions provinciales, des solutions politiques de préférence aux décisions des tribunaux. L'erreur constitutionnelle était magistrale. « Simple confusion », confessait le candidat, jeudi, en coiffant le bonnet de l'orthodoxie et en proclamant haut et fort le devoir et le pouvoir du gouvernement fédéral en ces matières, devoir d'intervention et pouvoir d'initiative.

Confusion, peut-être. Insensibilité et ignorance, certainement. A ce chapitre, la première loi du pays est limpide comme de l'eau de source. Elle ne laisse aucune marge d'interprétation quant à la responsabilité fédérale, à son rôle indispensable et omniprésent dans tout projet de modification de l'usage des langues.

On peut se dire en désaccord avec cette loi, en proposer une nouvelle version mieux accordée à sa conception du pays. En faisant acte de candidature à la direction du Parti libéral fédéral et, pour un temps si bref soit-il, à la direction du gouvernement central, l'ancien ministre de la Justice ne s'est pas engagé dans cette voie. On était donc en droit d'attendre de ce dernier qu'il respecte la constitution telle qu'elle est, à défaut d'un projet pour la changer. Il aura fallu une semaine de lecture à l'ancien ministre de la Justice pour lever la confusion créée par sa première déclaration, pour se conformer aux exigences de la première loi du pays, pour reconnaître le rôle central du gouvernement fédéral dans la protection des droits des minorités et, plus généralement, son pouvoir tout à fait déterminant dans le domaine des politiques linguistiques au Canada. Quels sont donc ce rôle et ce pouvoir ?

L'article 41 de la Loi constitutionnelle exige le consentement unanime du Sénat, de la Chambre des communes et des Assemblées législatives de toutes les provinces pour tout projet visant à modifier l'usage du français et de l'anglais au pays. L'article 43 fait du consentement du Sénat et de la Chambre des communes une condition indispensable à « toute modification des dispositions relatives à l'usage du français et de l'anglais dans une province ». Enfin, l'article 46 reconnaît un égal pouvoir d'initiative aux gouvernements canadien et provinciaux pour engager des procédures visant des modifications constitutionnelles, notamment dans le domaine des droits linguistiques.

Bref, tout changement constitutionnel quant au statut des langues, changement d'application générale pour tout le pays ou d'application limitée au territoire d'une province, requiert absolument le consentement du gouvernement fédéral. Enfin, ce dernier peut prendre l'initiative de ce changement. On ne peut à la fois ignorer ces données fondamentales et faire acte de candidature à la première fonction politique de la fédération.

La thèse soutenue par le candidat lors de sa rentrée contredit absolument la constitution, et une idée du pays qui tient la dualité linguistique comme essentielle au niveau du gouvernement et des institutions fédérales, à celui aussi des sociétés provinciales, selon des aménagements variés mais partout respectueux des minorités. Voilà pourquoi la thèse soutenue par M. Turner est irrecevable. Voilà pourquoi il a dû la clarifier. Le concept de respect absolu et total de la compétence provinciale en matière linguistique commande une mutation constitutionnelle majeure. On ne jongle pas impunément avec ces concepts, dût-on en retirer des bénéfices électoraux à court terme.

Un autre aspect de la déclaration initiale de M. Turner a secoué les troupes libérales et provoqué les plus vives réactions dans la presse tant francophone qu'anglophone du pays. En effet, après les événements des derniers mois à Winnipeg, comment peut-on encore plaider la cause d'une solution politique négociée ? Où était donc l'avocat torontois quand les Franco-Manitobains négociaient à la baisse l'entente qu'ils avaient conclue avec le gouvernement Pawley ? Où était-il quand ce dernier dut retraiter devant la formidable pression de l'opinion publique et l'attitude irresponsable, déraisonnable et démagogique du caucus conservateur manitobain ?

Fort heureusement, la minorité francophone du Manitoba dispose d'une base constitutionnelle qui lui permettra éventuellement d'obtenir la reconnaissance de ses droits, bafoués depuis un siècle. Mais à quelle interprétation de l'article 23 de l'Acte du Manitoba un éventuel gouvernement Turner se rallierait-il ? Cet article stipule que « l'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres, obligatoire dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux des chambres et pour l'impression et la publication des actes de la Législature ». Orientation désirable mais non contraignante ? Obligation rigoureuse ? Se rangerait-il du côté des rédacteurs de l'acte constitutionnel ou choisirait-il le camp de ceux qui l'ont abrogé en 1890 ? Enfin, si l'article 23 de l'Acte du Manitoba n'a aucune force constitutionnelle, comment justifier alors celle de l'article 133 de la Constitution, article contraignant pour le Québec?

Le communiqué publié jeudi par M. Turner n'efface pas absolument l'effet de sa première déclaration. Cette déclaration condamnait les minorités francophones aux luttes stériles et à l'isolement, au statut de minorités provinciales sans plus, sans autre appartenance au pays. Quelques lignes un peu gonflées ne suffisent pas pour faire oublier cet abandon.

— JEAN-LOUIS ROY

# Réforme du mode de scrutin?

## 1— Le « bébé » de René Lévesque

**QUÉBEC**

**GILLES LESAGE**

ON SAURA la semaine prochaine si M. René Lévesque a des chances de mettre au monde un bébé qu'il porte en gestation depuis longtemps: la réforme du mode de scrutin.

Mercredi, en effet, la Commission de représentation électorale rendra compte à l'Assemblée nationale, par le truchement d'une conférence de presse pan-québécoise, de son analyse du mode de scrutin actuel et de ses recommandations; selon toute vraisemblance, elle propose une réforme majeure. Autrement, les trois commissaires ne se plieraient pas à une télé-conférence pour préconiser le maintien du statu quo.

Le premier ministre, qui prêche dans le désert depuis des années, n'attend plus que ce rapport pour compléter la réforme électorale à laquelle il attache le plus haut prix, la considérant même comme son oeuvre la plus substantielle (avec la nationalisation des compagnies d'électricité, en 1962, sous M. Jean Lesage). Mais il aura besoin de tout son charisme et de son immense pouvoir de persuasion pour mener à bien ce projet, à moins qu'il ne s'agisse que d'une réformette cosmétique. Il serait surprenant que M. Lévesque, pour qui le statu quo a assez duré, se prête à une telle mascarade, dont ses députés et ses militants se contenteraient volontiers.

Pourtant, depuis 1969, le Parti québécois a inscrit à son programme la réforme du mode de scrutin par l'introduction d'un élément de représentation proportionnelle.

Dans l'opposition, les péquistes ont manifesté beaucoup d'ardeur réformiste, pressant les libéraux d'agir. Ministre d'État à la réforme électorale et parlementaire, de 1976 à 1979, M. Robert Burns a été l'architecte de plusieurs changements, mais le plus important est resté en plan. En dépit d'essais timides, il se bute au conservatisme général de ses collègues et à l'indifférence des électeurs. Son successeur, M. Marc-André Bédard, n'a rien fait pour lever ce double embâcle, mais il a dû garder le dossier au chaud, sur l'insistance de son chef et de son idole politique.

Car M. Lévesque ne lâche pas prise. « Le statu quo a assez duré, déclare-t-il en septembre 1981. Le temps est venu de corriger les injustices de notre mode de scrutin en y introduisant une forme de représentation proportionnelle. » Il en fait mention dans le discours inaugural de 1981, à nouveau en 1983: « Il faut aller plus loin de façon à garantir aux citoyens que la volonté qu'ils expriment au moment d'une élection sera respectée désormais de façon plus rigoureuse . . . » Il annonce alors une commission parlementaire spéciale. Incapable de dégager un consensus, non seulement entre les deux grands partis mais au sein même du PQ, il doit se résoudre à confier un mandat de neuf mois au directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, et à ses deux collègues. Ce mandat, comme un bébé, vient à terme dans quelques jours.

Les audiences publiques de l'automne ont révélé de profondes divergences de vues au PQ tant dans le groupe parlementaire que dans l'aile militante. Officiellement, le ministre délégué, M. Bédard, privilégie la représentation proportionnelle régionale modérée (RPRM), mais il n'a su rallier que quelques députés à cette réforme en profondeur.

De fait, à peine une poignée de députés ministériels appuient la RPRM: MM. Denis Perron (Duplessis), Roland Dussault (Châteauguay), Elie Fallu (Groulx), Gilles Baril (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) sont les seuls, sauf erreur, à s'être prononcés publiquement en faveur du projet « officiel » de M. Bédard. Deux autres, MM. Jacques Rochefort (Gouin) et René Blouin (Rousseau), préconisent plutôt le système majoritaire uninominal à deux tours, comme en France. Le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, insiste plutôt sur la réforme parlementaire et la nécessité d'une deuxième chambre législative. Quelques-uns, enfin, dont M. Pierre de Bellefeuille, de Deux-Montagnes, proposent la représentation proportionnelle compensatoire (RPC), formule bâtarde qui réduirait les monopoles régionaux et qui n'a de proportionnelle que le nom.

Mais, contre toute attente et logique, c'est la « réforme » que l'exécutif national du PQ a mise de l'avant, devant les commissaires, et fait entériner par la suite par le conseil national de décembre dernier. En août 1982, le président de l'exécutif, M. Sylvain Simard, déclarait pourtant: « Il faut absolument corriger les distorsions du système uninominal à un tour qui a pénalisé dans le passé le PQ et qui pénalise aujourd'hui les libéraux. » Il se fait maintenant l'ardent propagandiste d'une formule qui atténue à peine ces distorsions et nie à l'avance l'émergence de tiers-partis.

Répudiant leur programme officiel, les délégués péquistes ont repoussé la RPRM et approuvé la compensatoire, préconisée par l'appareil du Parti.

Selon M. Simard et ceux qui l'appuient, « passer de notre tradition à un modèle aussi révolutionnaire de proportionnelle (la RPRM) est utopique. Le mieux est l'ennemi du bien. À trop vouloir la perfection, on braque les gens qui ne voudront jamais d'un modèle aussi abstrait, qui crée des députés sans appartenance ». Mais qu'a fait le PQ, depuis 15 ans, pour promouvoir une réforme essentielle, d'ailleurs en usage, avec des variantes, dans la plupart des pays démocratiques ?

Quant à M. Bédard, il ne perd pas espoir d'une réforme, l'atténuant toutefois d'un énorme SI. « Si, dit-il, le rapport de la Commission de représentation électorale rejoint les préoccupations de l'ensemble des députés et de la population qui souhaitent un mode de scrutin plus démocratique. » Or, la majorité des électeurs qui ont témoigné sont en faveur d'une réforme qui introduise un élément de représentation proportionnelle. Mais les députés ministériels, à quelques exceptions près, soucieux de leur « sécurité d'emploi », s'en tiennent à une mini-réforme qui, sans bouleverser des traditions séculaires, ne changerait à peu près rien en substance.

Aussi, le seul espoir des réformistes réside dans le rapport qui sera rendu public mercredi et dans la détermination de M. Lévesque à accrocher son nom à une réforme valable et durable. Normalement, un tel virage ne se prend qu'à la suite d'un large consensus. Faute d'un tel accord, le premier ministre pourrait bien soumettre le problème directement aux citoyens — source du pouvoir — par le truchement d'un référendum.

Il se fait bien tard, en fin de régime, pour un semblable geste d'éclat. Mais M. Lévesque ne veut pas partir avec un avorton sur les bras.

LUNDI: La volte-face de Bourassa.

# Le test de St-Jean-Baptiste

LE MAIRE de Montréal et le président du comité exécutif avaient la mine déconfite quand ils entendirent le conseiller du RCM dans Saint-Jean-Baptiste, M. Jean Roy, annoncer sa démission. MM. Jean Drapeau et Yvon Lamarre n'étaient pas désolés à la pensée de perdre le leader de l'opposition. Ces routiers de la politique apprenaient la désagréable nouvelle que le chef du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal risquait d'entrer à l'hôtel de ville, d'abord comme conseiller, puis, ô catastrophe, comme maire!

M. Jean Doré vient de confirmer qu'il sera candidat à la convention du RCM de Saint-Jean-Baptiste, aussi bien dire à l'élection qui se tiendra dans le district 39 le 27 mai prochain. Ce scrutin sera doublement historique: non seulement ce sera la première partielle dans la courte tradition démocratique de la métropole, mais l'avenir du chef, sinon du RCM peut se jouer aux urnes de ce quartier populaire.

Saint-Jean-Baptiste est un milieu typiquement montréalais, reflétant la mosaïque de la métropole; c'est aussi un district fortement acquis au RCM. Aussi, même si M. Doré n'avait pas voulu s'y présenter, la nécessité politique l'aurait obligé à le faire. Mais le chef du RCM avait visiblement hâte de plonger dans l'élection et d'entrer à l'hôtel de ville.

Pour l'opposition, qui a retrouvé avec Jean Doré sa cohésion politique, pour le Parti civique de Montréal aussi, qui fêtera bientôt ses 25 ans de pouvoir, le test dépasse les frontières du district et l'élection d'un conseiller.

L'enjeu étant de grande portée, la bataille électorale sera certainement de grande envergure. Les militants du RCM dans Saint-Jean-Baptiste qui croient avec une belle naïveté qu'ils pourront, à eux seuls, faire élire leur chef risquent de voir envahir leurs rues, d'ordinaires peu fréquentées par le pouvoir, par une soudaine vague d'organisateurs du PCM. Quelques autres milieux politiques, inquiets de la montée de Jean Doré, pourraient aussi s'intéresser au scrutin.

M. Doré fait preuve d'un optimisme un peu imprudent en prédisant une majorité victorieuse supérieure à celle de 1982. La participation au dernier scrutin fut forte, compte tenu qu'il s'agissait des municipales et de Montréal. Il ne fait guère de doute que le taux d'abstention va tomber et que les urnes vont enregistrer des records le 27 mai. Mais de là à prédire un triomphe, il y a une marge qu'il serait téméraire de franchir.

Le Parti civique sait qu'il n'est plus invincible. Une victoire de Doré dans Saint-Jean-Baptiste confirmerait non seulement la force du RCM mais la capacité de son chef à briguer, avec plus de crédibilité encore, la mairie de Montréal en 1986.

L'administration Drapeau-Lamarre doit donc tout mettre en oeuvre pour battre une deuxième fois le jeune et redoutable avocat du Plateau-Mont-Royal. Si elle réussit l'exploit, elle pourra non seulement terminer son présent mandat dans la tranquillité, mais envisager la prochaine élection avec plus de sérénité.

Pour le RCM et pour Montréal, le test de Saint-Jean-Baptiste n'est pas seulement électoral, il est politique au sens le plus profond. Ce parti d'opposition peut-il vraiment mobiliser de larges secteurs de l'opinion? Des milieux progressistes de la communauté anglophone, du mouvement syndical, du Parti québécois dans l'est de la métropole, et des groupes populaires de toutes sortes auxquels le RCM a puisé son inspiration et ses appuis, y a-t-il encore un engagement dans les affaires de Montréal?

Une grande partie des gens qui s'affichent progressistes ont depuis longtemps déménagé hors de Montréal et abandonné la métropole et sa population modeste à une lente détérioration économique et sociale. Le retour à la ville et au mode de vie urbain connaît, il est vrai, un net regain. Mais le test de la renaissance proprement politique de la métropole n'a pas encore été fait.

La probabilité reste forte que Me Jean Doré l'emportera dans le district 39. Mais si son élection — ou celle de son adversaire! — ne reflète pas l'engagement de nombreuses forces sociales, il subsistera un doute sur Montréal...

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# Le bon usage de la faillite

**JEAN FRANCOEUR**

**BILLET**

LES MÉDIAS ont fait état des déboires financiers de John Turner. Plusieurs sociétés, dont il a eu la responsabilité depuis son retrait de la politique, ont enregistré d'importants déficits. Il y en a même pour insinuer que ces revers disqualifient l'ancien ministre des Finances.

Je m'inscris en faux contre cette interprétation malveillante. Si, depuis 15 ans, John Turner a eu la bonne fortune d'administrer des sociétés en piteux état, je dis bravo, voilà l'homme de la situation. Il apportera à la gestion de ce pays une expérience irremplaçable. Pierre Elliott Trudeau était déjà millionnaire lorsqu'il a pris les rênes de ce gouvernement. On raconte qu'une saine gestion a décuplé ses avoirs. Je n'y vois rien de répréhensible, mais comment affirmer que le contribuable canadien y a gagné quelque chose ?

Il y a une autre raison: la distinction reste essentielle entre la vie privée et la vie publique. Il faut la maintenir. Car autrement, en toute logique, il faudrait dire que la compétence des économistes-conseil de nos gouvernements repose obligatoirement sur leur sens des affaires, sur les fortunes qu'ils auraient amassées.

C'est loin d'être le cas. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir un manuel d'histoire économique (celui d'Albertini et Silem, par exemple, aux Éditions du Seuil). Qu'on en juge.

À commencer par Karl Marx. Il dilapide d'abord l'héritage de sa mère, puis poursuit ses recherches au British Museum de Londres soutenu par une petite pension que lui servait son ami Engels, héritier d'une fortune amassée dans l'industrie textile. C'est depuis ce temps que la pensée marxiste se développe grâce au mécénat capitaliste, par l'intermédiaire des grandes fondations américaines.

Adam Smith, de même, vivait d'une rente à vie qu'un bienfaiteur aussi riche qu'intrigant s'était engagé à lui verser. Ce bienfaiteur devint chancelier de l'Échiquier, et l'on dit de lui que les mesures absurdes qu'il édicta ont conduit à la Révolution américaine. Père du libéralisme économique, Adam Smith, durant toute sa vie, combattit le protectionnisme et les barrières tarifaires; il finit commissaire des douanes à Édimbourg.

Le cas de John Maynard Keynes semble donner raison aux détracteurs de John Turner. L'histoire économique le décrit ainsi : « Lord Keynes, né roturier, réussit à être le premier économiste de son temps, un spéculateur de génie (fait relativement rare chez les économistes), un haut fonctionnaire, un directeur de théâtre et de restaurant à la mode, un amateur d'art averti, etc. » Mais, à long terme, comme il l'avait d'ailleurs prédit, il est mort. Et, depuis, on ne cesse de parler de la fin du keynésianisme.

En ce qui touche Joseph Aloys Schumpeter, le dossier est plus ambigu. Universitaire, puis ministre des Finances après l'éclatement de l'empire Autriche-Hongrie, il dirige ensuite une banque . . . qui fit faillite. Il revient à l'enseignement où sa réussite est universellement reconnue. Il a prédit la fin du capitalisme, c'était jouer gagnant. La carrière de Schumpeter illustre assez bien le principe qui fonde les écoles de journalisme: si vous échouez dans une certaine matière, enseignez-la.

Mais David Ricardo restera mon économiste favori. On lui doit la théorie de la valeur. Ce n'est pas rien. Ainsi armé il partit en guerre contre les propriétaires fonciers qu'il pourfendit sans quartier dans son *Essai sur l'influence des bas prix du blé*. Et voici ce que l'histoire en retient: « Son argumentation lui paraîtra si convaincante, l'enrichissement abusif des propriétaires si inévitable, qu'en 1816, il se retire des affaires de spéculations boursières et devient . . . un richissime propriétaire foncier. »

Ricardo, lui y'avait compris !

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ *Un remaniement incomplet*

LE remaniement ministériel, de M. René Lévesque, a été fait dans un esprit de stratégie électorale.

Dans l'idée du premier ministre ce « redéploiement des forces » visait à « décontracter le climat dans certains secteurs ». Et pourtant, ce n'est pas en interchangeant certains ministres, en leur donnant d'autres fonctions, que la crédibilité du gouvernement va en être améliorée. Le penser ne fait que manifester davantage le malaise qui existe à l'intérieur du PQ.

L'objectif de ce remaniement est très clair, il vise à désamorcer les « irritants » des projets de loi 40, 38 et de la loi 43. Il ne fait aucun doute que ce remaniement va opérer des retraites et des reculs stratégiques sur cette loi et les deux projets de lois. Vraiment ce n'est pas l'offensive qui est pronée par ce remaniement mais bien le caractère défensif de l'accomodement.

L'on dit souvent que ce n'est pas avec de vieilles idées que l'on fait des idées neuves. Ainsi, on constate qu'au niveau des ministres, sauf une exception, ce sont les mêmes têtes. Ce qu'on appelle dans le jargon politique la vieille garde du parti qui est importante par ses compétences et par l'image de continuité qu'elle incarne à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti québécois. Mais comme l'ont noté les analystes politiques il manque à ce remaniement du sang neuf.

Il aurait donc été souhaitable que parmi la vieille garde du Parti québécois on fasse une place à la relève du parti qui pour de multiples raisons est plus près de la base: on peut nommer à titre d'exemple, Louise Harel, Gilles Baril, Jacques Rochefort.

Cette relève dont les capacités et les compétences personnelles ne peuvent être niées défend depuis toujours l'idée de l'indépendance. Ces derniers auraient pu sûrement donner un dynamisme nouveau à certains ministères du gouvernement.

Car un des problèmes majeurs que connaît présentement le Parti québécois, par-delà ses colloques, c'est sa difficulté à se renouveler, à avoir des idées dynamiques et mobilisatrices.

C'est tout le problème du renouveau à l'intérieur du PQ qui est posé et c'est l'avenir même du Parti québécois qui est, ici, mis en cause.

Si la stratégie électorale est essentielle pour la survie d'un parti politique, il ne peut pourtant faire l'économie d'une stratégie de renouvellement de ses forces vives, sinon il se coule dans le ciment.

Ainsi, la tangeante indiquée par ce remaniement ministériel en plus de son conservatisme est celle d'un parti qui vieillit... mal.

— RAYMOND DRAPEAU

Montréal, 14 mars

## ■ *L'aristocrate et le prolétaire*

ON REMARQUE, dans l'histoire, des couples étranges. Un aristocrate suivi par un prolétaire. C'est ainsi que Lénine fut suivi par Staline. Ou encore que Jésus-Christ fut suivi par Pierre. Est-ce qu'ici, Pierre Trudeau va être suivi par Jean Chrétien ? Il y a comme un mouvement d'équilibre, de bascule. Les contraires s'attirent. La « Bonne Nouvelle » est souvent suivie par une moins bonne . . .

— PIERRE BERTRAND

Montréal, 21 mars

## ■ *Désolé M. Trudeau . . .*

AVEC LA démission soudaine de Pierre Trudeau, les éloges pleuvent pour souligner la grandeur de ce personnage politique pour le Canada. L'émotivité de certaines personnes pendant une telle période amène l'apparition d'affirmations douteuses. Ainsi un article de Paul Gessel de la Presse Canadienne publié le 1er mars affirmait que « la loi sur les langues officielles adoptée en 1969 constitue sans doute la plus grande réalisation de Pierre Trudeau ». Une mise au point est nécessaire. En ce qui concerne l'administration publique fédérale, il semble bien que le nombre de fonctionnaires francophones ait augmenté sous le règne Trudeau. Mais comme le dit Gilles Bibeau, professeur à l'Université de Montréal et ayant fait une étude en 1975 pour le gouvernement fédéral sur les progrès du bilinguisme dans l'administration, lorsque « la gérance des ministères se fait en anglais et le travail se fait en anglais » le fait français s'en trouve déprécié.

Cité avec fierté ces derniers jours, le « french power », mené de main de maître par Pierre Trudeau, aura donné lieu à des réactions néfastes pour l'unité canadienne. Je n'ai ici qu'à souligner la haine que M. Trudeau dégage dans l'Ouest et ceci au détriment des Québécois. Comment ne pas parler de l'accueil mitigé de certains touristes québécois en Colombie-Britannique se faisant tabasser leur roulotte à coups de bâtons de baseball pour la seule raison qu'une licence d'origine québécoise apparaît à l'arrière du véhicule. Comment taire l'affirmation du maire de Calgary qualifiant les Québécois d'éléments indésirables pour sa municipalité et j'en passe ici.

Le bilinguisme, une réalité ? La réalité la voici: le gouvernement Pawley du Manitoba obligé de laisser mourir les deux projets de loi sur les droits des Franco-Manitobains suite aux pressions quelquefois violentes de l'opinion publique et du Parti conservateur. La réalité, c'est la Cour suprême de l'Ontario refusant, il y a quelques jours, une requête qui aurait obligé la Commission scolaire de Pennetanguishene d'offrir temporairement des ateliers de travail aux étudiants de l'École secondaire francophone Le Caron.

Loin de constituer la plus grande réalisation de Pierre Trudeau, la loi sur les langues officielles reste un échec vibrant. Pratiquée exclusivement par le Québec et le Nouveau-Brunswick, cette loi n'aura que démontré l'existence d'une dualité canadienne fortement ancrée pour y demeurer.

Désolé M. Trudeau, mais pour le bilinguisme canadien, la grandeur de votre oeuvre apparaît ici avec une fissure importante.

— PIERRE DUCHESNE

Sainte-Foy, 3 mars

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: .50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# Au Salvador, des votes pour la guerre?

**CLAUDE MORIN**

*Professeur d'histoire d'Amérique latine à l'Université de Montréal.*

ENCORE une fois les médias braquent l'objectif sur le Salvador. Les feux des projecteurs risquent cependant de balayer un périmètre si étroit qu'ils passeront à côté de l'essentiel, soit le caractère fantasmagorique de ces élections du 25 mars. Il y a deux ans les caméras s'étaient mobilisées pour des élections que la Maison-Blanche présentait comme la clé de voûte d'une solution politique à la crise salvadorienne. Elles avaient filmé des queues d'électeurs aux abords des bureaux de scrutin dans la capitale. On avait conclu à un désaveu de l'opposition. Vingt-quatre mois plus tard, la guérilla a renforcé ses positions, l'armée n'a pu s'imposer et le gouvernement n'a accouché d'aucune réforme significative.

Les élections de dimanche ne peuvent sous aucune considération constituer une étape vers la démocratisation du Salvador. Ni la situation sur le terrain ni la politique des États-Unis ne permettent qu'elles servent à cette fin. Elles sont avant tout un écran de fumée destiné à camoufler l'impasse actuelle et à bloquer d'autres issues jugées inacceptables par Washington et ses « amis » salvadoriens.

L'administration Reagan demeure prisonnière d'une option aussi vieille qu'elle. Dès son entrée en fonction, elle faisait du « Petit Poucet » de l'Amérique centrale le « pilier » d'une action militaire, économique et diplomatique visant à enrayer l'érosion de l'influence décisive des États-Unis dans une région traditionnellement considérée comme son arrière-cour. Le Salvador devenait le tremplin symbolique du redéploiement tous azimuts de la superpuissance américaine. La Maison-Blanche avait escompté une victoire militaire facile.

La guérilla salvadorienne aura déjoué les experts. Dans un pays qu'ils jugeaient impropre à l'implantation d'une armée révolutionnaire — en raison de l'étendue des aires planes, dénudées, d'un réseau ramifié de voies de communications, de la forte densité de population, de l'absence d'un pays refuge pouvant servir de base arrière — la guérilla n'a pas seulement survécu, elle a grandi. Elle contrôle aujourd'hui près d'un tiers du territoire. Cette maîtrise constitue un test de crédibilité internationale, une solide base pour revendiquer le dialogue. Sa force essentielle aura été l'élément humain: les masses rurales au milieu desquelles elle se meut, elle recrute, elle vit... comme le poisson dans l'eau. Elle y trouve ses combattants, ses armes, ses vivres, sa motivation. Elle leur offre protection et encadrement. Des programmes d'éducation, de santé, de production animent les zones sous contrôle du FMLN. La distinction combattants-civils est souvent floue, question d'aptitude physique plus que de sexe ou d'âge. Les journalistes qui ont vécu sur un des fronts en rapportent l'impression d'y avoir découvert un peuple en armes. Des structures de pouvoir populaire se sont formées, distinctes du FMLN, avec des représentants élus auxquels incombe l'organisation de la vie politique, sociale et économique dans les communes contrôlées par le FMLN. Une première assemblée régionale des pouvoirs populaires s'est tenue le 18 mai dernier dans le Chalatenango. Une junte de gouvernement a été constituée, amorce du futur gouvernement démocratique révolutionnaire. Des embryons de pouvoir populaire existent même dans les villes, y compris San Salvador, ce qui témoigne de l'étendue de l'emprise souterraine de l'opposition. Un contre-pouvoir existe.




En l'espace de deux ans le FMLN est passé d'une guerre de position, plutôt défensive, à l'époque de la constitution d'une arrière-garde, à une guerre de mouvement, laquelle suppose une remarquable coordination entre les fronts et les cinq organisations politico-militaires regroupées dans le FMLN, chacune avec sa structure propre, ses contacts avec des organisations civiles. Des analystes ne croyaient pas en la capacité des cinq forces à s'unir durablement, étant donné leur lourd passé de divergences, de rivalités, voire de coups bas. La dynamique unitaire aura eu raison des différences comme elle eut raison des luttes entre tendances au sein du FSLN nicaraguayen en mars 1979. Le FMLN a résolu son principal problème logistique: l'approvisionnement en armes, grâce surtout aux saisies d'armes. Tel est le paradoxe: les États-Unis — non pas Cuba ou le Nicaragua — sont ainsi devenus les principaux pourvoyeurs d'armes à la guérilla !

L'armée salvadorienne n'a pas été à la hauteur de la tâche. L'accroissement de l'assistance militaire, la réorganisation du commandement, l'introduction de bataillons d'élite, l'adoption de nouvelles méthodes n'ont pas produit les effets attendus. Selon un document du Pentagone, la moitié des 7,000 soldats entraînés à grands frais au cours des deux dernières années avaient quitté les rangs. Le moral de la troupe demeure le talon d'Achille de l'armée salvadorienne. L'engagement accru des États-Unis crée même des tensions parmi les officiers convaincus qu'ils mènent la guerre d'un autre: s'ils tirent profit personnel de l'assistance, ils en acceptent mal les conditions. La Maison-Blanche refuse que le Congrès assortisse l'aide au Salvador de conditions, sachant que les militaires salvadoriens ne sont pas disposés à y souscrire et que les escadrons de la mort ne tolèrent pas de subordonner leurs activités aux exigences périodiques de Washington.

La Maison-Blanche a également échoué à consolider un gouvernement civil, à l'ombre duquel l'opération militaire pourrait se poursuivre, avec l'appui d'un Congrès éveillé à la nécessité de faire appliquer des réformes. Les élections de 1982 ont envenimé les luttes de factions au sein des classes dominantes. Les démocrates-chrétiens, ou ce qu'il en reste, en sont sortis affaiblis face à la vieille droite revancharde et corrompue, décidée à annuler les timides réformes économiques mises en route en 1980. L'Assemblée constituante est une vraie foire d'empoigne; l'intimidation, les menaces de mort pleuvent contre ceux qui parlent de « réformes » ou de « dialogue ». Le pouvoir judiciaire n'a qu'un rôle formel. Le président Magana n'est qu'une parure. Malgré les apparences, l'axe du pouvoir réel au Salvador ne passe pas par les partis, mais par l'armée et les associations patronales. Depuis un demi-siècle le Salvador est gouverné par des coalitions réactionnaires vouées à écraser toute contestation d'une domination de type oligarchique. Le pays aura vu à plusieurs reprises (1948, 1960, 1972) de jeunes officiers prendre le pouvoir au moyen d'un coup d'État, s'associer à des civils libéraux pour annoncer des réformes, pour se faire bientôt déloger par d'autres officiers, proches des secteurs réactionnaires de la bourgeoisie, qui réduiront la portée de ces réformes. Le coup d'État de 1979 relevait de ce scénario épuisé. Il n'y a pas de réformes qui puissent triompher. La bourgeoisie oligarchique n'a jamais appris les vertus de la conciliation et de la cooptation. Elle sait qu'il est maintenant trop tard pour ouvrir le jeu politique, comptant sur la force pour éliminer un adversaire trop puissant. Elle se comporte comme Somoza. Pendant qu'elle lutte le dos au mur, espérant que les États-Unis la sauveront de la débâcle, elle transfert sa fortune à l'étranger; les sorties de capitaux s'élèveraient à $2 ou $5 milliards depuis 1979.

L'élection d'un président ne peut dans les circonstances faire de différence, d'autant moins que l'Assemblée constituante actuelle se transformera en assemblée législative pour les trois prochaines années.

Ces élections relèvent de la mise en scène. En l'absence de l'opposition, elles ne peuvent servir à la pacification. Elles ne pourront se dérouler sur un tiers du territoire. Le vote est obligatoire, ce qui permet aux corps de sécurité de vérifier en tout temps l'exercice de ce « devoir ». La fraude est possible: le Conseil central des élections estimait que 300,000 électeurs (20 %) possédaient un double jeu de pièces d'identité ! En mars 1982, deux éléments contrevenaient à la règle du secret, l'urne transparente et le bulletin numéroté, qui exposent l'électeur aux représailles. Le parti ARÉNA a ainsi pu combiner le vote des extrémistes et celui des tièdes apeurés par l'action des escadrons. Les observateurs étrangers (dont trois représentants canadiens) devront juger du processus électoral dans tous ses aspects, sinon leur présence n'aura servi qu'à cautionner un scrutin techniquement moderne (avec informatisation et télématique) mais politiquement vicié.

N'est-il pas étonnant que ces élections soit organisées par des conseillers américains et se tiennent aux frais des États-Unis ? La Maison-Blanche a maintes fois exploité cette échéance électorale pour arracher au Congrès des crédits spéciaux. Il y a moins de deux semaines elle invoquait l'urgence pour obtenir l'octroi d'une aide militaire de $93 millions. Les élections tiennent du spectacle. Celles de 1982 avaient donné lieu à une supercherie inédite: tout indique qu'on a au moins doublé le nombre de votes — en respectant la part obtenue par chaque parti — afin d'en faire un plébiscite contre l'opposition. À San Salvador, c'est délibérément qu'on a provoqué la formation de queues.

Les deux candidats les plus tapageurs sont inacceptables pour Washington: un gouvernement présidé par Duarte serait trop instable, un gouvernement dirigé par d'Aubuisson (interdit de séjour aux États-Unis) serait invendable au Congrès. Son candidat Guerrero apparaît mal placé pour accéder au second tour tant il représente le parti de la corruption et de la magouille qui a gouverné pendant 30 ans le pays. La présidence pourrait bien se décider ailleurs que dans les urnes.

De toute façon, l'interventionnisme électoral n'est qu'une arme dans l'arsenal interventionniste. Il devient de plus en plus évident que les États-Unis ne pourront l'emporter par l'entremise de la seule armée salvadorienne. Or le sous-secrétaire à la Défense, F. Iklé, le déclarait sans ambage en septembre dernier: « Nous ne recherchons pas une impasse militaire. Nous recherchons la victoire pour les forces de la démocratie. » La reconduction de l'administration Reagan signifierait à brève échéance l'envoi massif de troupes. La Maison-Blanche n'a jamais préparé l'opinion publique ni ses « alliés » salvadoriens à une solution négociée. Ses déclarations ont plutôt mservi à conforter les irréductibles, ceux qui croient qu'ils n'auront jamais à renoncer à leur domination exclusive et que « might is right », selon un autre membre de l'équipe Reagan. La commission Kissinger n'a servi pour l'essentiel qu'à cautionner cette ligne dure.

Quand les États-Unis comprendront-ils qu'il y va de leurs intérêts à long terme de composer avec la volonté des peuples de secouer leur joug plutôt que de continuer à recourber le ressort ? Aussi longtemps que la volonté de puissance les habitera, ils seront condamnés à jouer les pompiers pour tenter d'éteindre les foyers qui s'embrasent un peu partout et que leur politique contribue à alimenter.

# La famille est un facteur de renouveau social

*Extraits du message du comité épiscopal du laïcat de l'Assemblée des évêques du Québec, à l'occasion du Jubilé des familles qui sera célébré demain à l'invitation du Pape Jean-Paul II, au terme de l'Année sainte de la Rédemption.*

LA FAMILLE est à l'origine de toute société. On y trouve ces valeurs essentielles et primordiales: amour, unité, communion, respect, entraide et joie.

Durant la période difficile que nous traversons, des transformations sociales considérables se produisent; plusieurs croient qu'elles vont entraîner chez nous, avant bien longtemps, la fin de la famille. Dans le passé, semblables prédictions se sont révélées fausses. Loin d'être victime de tels changements, la famille a toujours fait preuve d'une très grande force non seulement de stabilité mais encore de rebondissement. Aussi bien, pouvons-nous être sûrs que même de nos jours elle se présente comme un facteur puissant et positif de renouveau social. Pour s'en rendre compte, il suffira de scruter à fond le plan de Dieu, notre créateur et rédempteur: il nous permettra de saisir avec exactitude et en pleine lumière ce qu'est la famille et sa mission propre...

### *Communauté de personnes*

La formation d'une communauté de personnes est une des principales responsabilités de la famille. Instaurer à l'intérieur de la famille de nouveaux rapports basés sur l'amour, c'est là la responsabilité des époux et des autres membres de la famille. Certes, la communion première est celle qui s'établit entre les époux. Et sur cette communion conjugale s'édifie la communion plus large de la famille; entre les parents et les enfants, les frères et les soeurs, les proches parents et autres membres de la famille. Nous voyons la famille, cette communauté de vie et d'amour, comme une réalité dynamique en évolution et en croissance continue, qui n'est jamais terminée et qui requiert d'être sans cesse mise à jour. L'édification de cette communauté conjugale et familiale se réalise par un dialogue sincère et continuel entre les conjoints, entre les parents et les enfants, par un partage des sentiments, des idées, des aspirations les plus profondes et des valeurs de chacun. L'ouverture et l'écoute permettent l'accueil mutuel dans l'acceptation des différences.

L'édification d'une famille exige en outre une réelle coresponsabilité de l'époux et de l'épouse dans tout ce qui fait la vie de leur foyer. Les rôles et les tâches sont à préciser dans un esprit de compréhension et de collaboration. L'éducation des enfants est l'affaire du père et de la mère. Et quand les enfants grandissent, ils sont appelés eux-mêmes à prendre leur part de responsabilité dans l'organisation de la vie familiale.

Personne n'ignore cependant les graves obstacles que rencontrent les familles d'aujourd'hui. La fatigue des occupations quotidiennes de l'époux et de l'épouse limite dangereusement le temps nécessaire pour parvenir à une telle communion. Le contexte socio-économique exerce une pression très forte sur l'espace familial. Les horaires de travail, le chômage ou l'insécurité d'emploi tant des parents que des enfants, aussi bien que le souci des affaires, ne laissent pas toujours la liberté d'esprit et de coeur nécessaire au dialogue au sein du foyer. Du côté des enfants, les exigences des horaires scolaires, la participation à de nombreuses activités sociales, culturelles ou sportives laissent peu d'espace à une rencontre quotidienne de qualité entre les membres de la famille. Bien plus, les relations interpersonnelles sont souvent réduites à leurs aspects les plus utilitaires. Insensiblement, avec les années et parfois très tôt, se dresse une barrière affective qui se manifeste par le repli des personnes sur elles-mêmes et par l'incapacité croissante de communiquer avec les autres et de les accepter.

La famille est aussi soumise aux influences de divers courants de pensée qui questionnent la conception du couple, l'amour humain, la fidélité, la permanence, et quoi encore. La transformation radicale des valeurs crée chez bien des époux et des parents comme une zone d'insécurité: on n'a plus une vision très nette du sens et de l'orientation de sa vie conjugale et familiale. Dans certaines situations limites, cette remise en cause provoque même l'éclatement du couple et de la famille.

Le défi posé aux familles d'aujourd'hui est de taille. Particulièrement dans notre contexte moderne, la famille a perdu la stabilité à base économique qu'elle connaissait davantage autrefois. C'est dans l'intensification des relations affectives qu'elle cherche une nouvelle structuration. Cela constitue à la fois la grandeur et la fragilité de la famille d'aujourd'hui. La stabilité familiale repose sur un choix mutuel qui est toujours à refaire et sur un vouloir-vivre-ensemble.

La valorisation de la communication interpersonnelle au sein de la communauté conjugale et familiale compte comme un élément positif de l'évolution actuelle. Il est toutefois illusoire de penser que le couple et la famille vont de soi. Le bonheur au sein du foyer ne va pas sans luttes et conflits. Ce bonheur se bâtit dans le quotidien. L'expérience de la distance entre l'idéal rêvé et la réalité, l'expérience inévitable des différences, source de malentendus et de conflits semblent aujourd'hui plus difficiles à assumer. La masculinité et la féminité sont souvent vécues en terme de conflit de pouvoir. La communion conjugale est aussi perçue comme un obstacle à l'autonomie et à la réalisation de soi.

### *Pardon et réconciliation*

La famille, cette communauté de vie et d'amour bâtie sur des relations intimes, exige une ouverture au pardon et à la réconciliation. Aucun couple et aucune famille n'ignorent combien l'égoïsme, les tensions, les conflits font violence à la communion conjugale et familiale. Ils mènent parfois à la rupture. Le pardon implique l'ouverture à l'autre. Il appelle la gratuité de l'amour, à l'exemple de Jésus. L'expérience du pardon et de la réconciliation entre conjoints et entre les membres d'une même famille recrée la communion et redonne la fraîcheur à l'amour. Le coeur qui semblait en perte de vitesse retrouve son dynamisme de don et de générosité. C'est grâce au pardon reçu et donné que la flamme peut renaître des braises d'un amour routinier ou d'un amour blessé. L'épreuve peut même marquer une étape de croissance. Souvent elle brise une sécurité non enracinée dans une fidélité profonde. Elle marque souvent une étape nécessaire vers une unité plus grande en révélant les failles qui obligent à des réajustements.



(Photo Jacques Grenier)

La réconciliation si nécessaire au sein de la communauté conjugale et familiale doit aujourd'hui s'étendre à la famille élargie. Car, avec le nombre croissant des séparations et des divorces, bien des personnes sont marquées par des abandons humains, par des brisures de relation qui les atteignent jusque dans leurs profondeurs. Des situations de rupture ont blessé des conjoints, des enfants, des membres d'une même famille. Il en résulte souvent une profonde solitude, un grand découragement et chez bien des jeunes une perte du sens de la vie.

### *Famille et société*

En raison de sa nature et de sa vocation, la famille, loin de se replier sur elle-même, est appelée à s'ouvrir aux autres familles et à la société.

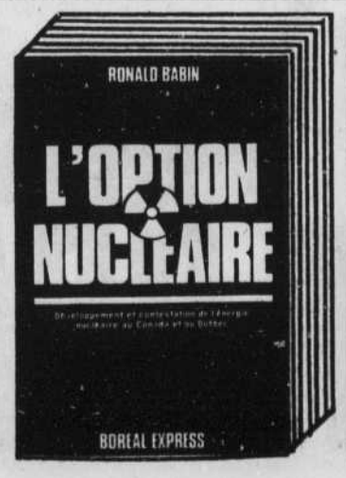
Le rôle social de la famille peut et doit s'exprimer sous forme d'intervention politique: ce sont les familles qui en premier lieu doivent faire en sorte que les lois et les institutions de l'État non seulement s'abstiennent de blesser les droits et les devoirs de la famille, mais encore les soutiennent et les protègent positivement. Ainsi, les familles sont les premiers artisans d'une politique familiale. A cet égard, en se regroupant, elles assumeront un rôle important dans la transformation de la société. Pour apporter une telle contribution, les familles sont invitées à dépasser des attitudes individualistes qui les maintiendraient dans un état de passivité ou dans une situation d'isolement. Nous encourageons les familles chrétiennes à collaborer activement, en temps opportun, à l'élaboration de la politique familiale québécoise. Ce sera la contribution spécifique des chrétiens au développement d'une culture matrimoniale et familiale respectueuse du dessein de Dieu sur le mariage et la famille.

La relation étroite entre famille et société impose d'autre part à la société le devoir fondamental de respecter et de promouvoir la famille. Pour répondre à une demande explicite du Synode sur la famille, le Saint-Siège publiait tout récemment la Charte des droits de la famille où il est reconnu « le droit de la famille d'exister et de progresser en tant que famille ». En même temps, y est affirmée la responsabilité des « pouvoirs publics de respecter et promouvoir la dignité propre de toute famille, son indépendance légitime, son intimité, son intégrité et sa stabilité ». Y est aussi affirmé « le droit des familles de compter sur une politique familiale pertinente de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique, économique, social, fiscal sans aucune discrimination ».(1)

Familles, votre mission est merveilleuse: garder, révéler et communiquer l'amour. Votre rôle est fondamental: humaniser la société en créant au sein de la famille des rapports basés sur l'amour. La loi de l'amour conjugal et de l'amour entre les membres d'une même famille est communion et participation, non domination. Vue dans cette perspective, la famille, loin d'être une institution dépassée, apparaît comme un choix d'avenir. Elle est un point d'appui essentiel pour orienter et opérer les renouveaux qui s'imposent.

(1) Osservatore Romano, 23 novembre 1983.

L'ENJEU
DES SOCIÉTÉS
POST-INDUSTRIELLES




Ronald Babin
L'OPTION NUCLÉAIRE
Développement et contestation de l'énergie nucléaire au Canada et au Québec.
L'historique de l'industrie nucléaire canadienne, de son origine jusqu'à nos jours, et l'émergence du mouvement contestataire, à partir du courant contre-culturel écologiste et du mouvement pour la paix.
232 pages, 12,95$
BORÉAL EXPRESS

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

## ◆ Une première

Les adversaires de M. Turner s'attendent néanmoins que celui-ci ait tout prévu. Ils pensent que durant tout le week-end on assistera à une véritable manifestation de force de sa part. D'ailleurs, l'horaire qu'a publié son organisation prévoit de nombreuses occasions où il pourra se mêler aux délégués et où il pourra être photographié et filmé.

Ceux qui craignent le plus cette manifestation de force sont les deux candidats du Québec Donald Johnston et Jean Chrétien. Ce dernier surtout a tout à perdre. Principal rival de M. Turner dans une lutte déjà polarisée, il risque d'apparaître plus faible qu'il ne l'est en réalité.

MM. Chrétien et Turner sont à certains égards nez-à-nez. Par exemple, ils comptent sur l'appui tous deux d'environ 45 députés. Les quatre autres députés comptant à toutes fins utiles aucun appui dans la députation. Les appuis de M. Chrétien sont toutefois concentrés au Québec et dans les Maritimes et il lui sera difficile de réunir pendant le week-end des masses de partisans, n'ayant que neuf députés ontariens de son bord.

À coté de John Turner, le candidat qui risque d'avoir le meilleur succès de foule sera John Roberts. À son titre de ministre responsable de la région de Toronto, il contrôle une dizaine d'associations de comté et est particulièrement bien implanté dans les associations de jeunes. John Munro peut compter pour sa part sur les comtés de la région de Hamilton, son château-fort. Mark Macguigan, l'autre ministre-candidat de l'Ontario, sera probablement le plus faible. Député de la région de Windsor, il doit compter avec Herb Gray, le ministre sénior de l'Ontario qui est aussi député de la région de Windsor et partisan de John Turner.

L'Ontario est la province qui comptera le plus de délégués au congrès du mois de juin, soit 1,068 sur un total de 3,400. La lutte pour le contrôle de ces délégués commencera en fin de semaine avec les poignées de main, les sourires et les invitations dans les suites d'hospitalité ou pour des rencontres privées en petits groupes.

Avec l'appui des trois ministres importants de l'Ontario, Herb Gray, Jean-Jacques Blais et Ed Lumley, John Turner peut escompter distancer Jean Chrétien sur ce terrain. À revanche pour celui-ci de se reprendre le week-end suivant alors qu'ils seront invités à participer à la réunion du Conseil général de la section québécoise du Parti libéral du Canada.

## ◆ Salvador

recueillera 52.

Quant à la limpidité du scrutin, elle souffre, en dépit des efforts du CCE, de quelques zones d'ombre qui devraient retenir l'attention des observateurs.

D'une part, les bulletins de vote sont numérotés « pour éviter toute fraude » assure-t-on au CCE en soulignant qu'il s'agit d'une tradition au Salvador, où la fraude électorale est tout autant traditionnelle.

L'idée qu'une telle numérotation et la distribution des bulletins dans l'ordre chronologique, puissent être mises à profit pour violer le secret du vote, ne peut cependant être totalement écartée.

L'incertitude règne également sur les conditions du scrutin dans les régions contrôlées ou sous influence de la guérilla. Déjà, dans 22 des 261 cantons, il a été décidé de transférer les bureaux de vote au chef-lieu de département. C'est notamment le cas dans les provinces de Chalatenango, dans le nord, et de Morazan et la Union, dans l'est.

On estime, dans les milieux politiques et diplomatiques, que le nombre de cantons où le vote ne pourra pas se dérouler normalement sera en définitive nettement plus élevé.

Troisième « ombre », le nombre d'électeurs potentiels comptés par le CCE semble très élevé, plus de la moitié des habitants étant retenus comme électeurs, alors qu'il est généralement admis que les mineurs, dans un pays à forte croissance démographique comme le Salvador, représentent plus de 60 % de la population.

Mais au-delà du scrutin lui-même et de la personnalité du président qui sera élu, au premier ou au second tour, la plupart des Salvadoriens ont peu d'illusions sur les résultats immédiats des élections.

Napoleon Duarte compte sur un pacte social pour remettre le pays à flots et le major d'Aubuisson affirme pour sa part y arriver en invitant les Salvadoriens « à recommencer à produire et à travailler ».

Le président élu, souligne-t-on, ne disposera pas d'une majorité à l'Assemblée et on se demande quelle harmonie pourra régner dans l'avenir entre des formations politiques qui, au cours de la campagne, ont plutôt préféré l'échange d'insultes au débat d'idées.

D'autre part, l'armée salvadorienne a pilonné hier des positions du Front de libération nationale Farabundo Marti (FLNFM) dans la province de Chalatenango pour couvrir l'avance de 2,000 soldats d'infanterie et assurer le déroulement local des élections présidentielles demain.

Après la reconquête de La Palma, près de la frontière hondurienne, des unités font route vers les villes de San Ignacio, La Reina et Citala contrôlées depuis 18 mois par les guérilleros, a-t-on appris de source militaire.

Cette avance, parallèle à celle menée par 5,000 hommes dans l'est du pays, fait suite aux déclarations du commandant rebelle Joaquin Villalobos selon lequel des « centaines de milliers » de Salvadoriens des régions contrôlées par la guérilla ne participeraient pas au scrutin.

Le FLNFM et son aile politique, le Front démocratique révolutionnaire, s'étaient engagés à ne pas tenter d'empêcher les élections mais ils ont annoncé jeudi que le scrutin devait être boycotté dans les zones contrôlées par la guérilla.

Selon certaines informations, des rebelles ont saisi les cartes d'identité de voyageurs près du village d'El Triunfo afin de les empêcher de remplir leur devoir électoral, obligatoire au Salvador.

Par ailleurs, la radio du Front Farabundo Marti a mis en garde les avions civils contre toute utilisation des pistes utilisées par les forces armées. « De telles pistes sont des cibles pour le Front », a-t-elle précisé.

Jeudi, un avion transportant 450 urnes avait été endommagé à son atterrissage à San Miguel par l'explosion d'une mine placée par les rebelles.

Une autre radio, « Radio Vencemos » a pour sa part appelé les conducteurs à écouter ses émissions et à ne pas tenter de déplacer les barrages routiers sous peine d'être victimes d'explosion.

Le Salvador, à la veille de l'élection présidentielle, se trouve dans une impasse politique, économique et sociale dont les observateurs se demandent comment le président élu, quel qu'il soit, pourra le sortir.

Sur le plan politique, deux ans après l'élection d'une Assemblée constitutante qui n'a pas permis de dégager une majorité claire et s'est traduite par un gouvernement de coalition partiellement paralysé par les luttes de tendances, le panorama politique n'a pas changé.

Les huit candidats en présence sont tous issus de partis appartenant à l'actuel gouvernement ou proche de lui et représentent un éventail politique qui va du centre-droit à l'extrême-droite.

La bataille, une nouvelle fois, va se livrer entre trois hommes déjà en lice en 1982. Le démocrate-chrétien Jose Napoleon Duarte, 59 ans, le major Roberto d'Aubuisson, 40 ans, chef de file de l'extrême-droite, l'avocat Francisco Jose Guerrero, 59 ans, qui se présente comme l'homme de la concorde et du renouveau au nom du Parti de conciliation nationale, une des plus vieilles formations de la droite salvadorienne.

L'opposition de gauche, regroupée essentiellement au sein du Front démocratique révolutionnaire que préside le social-démocrate Guillermo Ungo, a refusé, comme en 1982, de participer aux élections et réclame l'ouverture de négociations pour la constitution d'un « gouvernement provisoire à ample participation ».

Le bras politique de la guérilla estime que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin réellement libre et démocratique, en raison notamment de l'existence d'escadrons de la mort qui menacent la vie de toute personne soupçonnée de sympathies de gauche.

Mais surtout, un secteur important de la population qui ne se reconnaît ni dans les formations politiques traditionnelles, ni dans l'opposition armée, et représente selon les observateurs près de 30 % du corps électoral, ne s'estime pas représenté par des candidats qui tous, à des degrés divers, sont liés avec un gouvernement dont il n'approuve pas la politique.

Les milieux universitaires, les syndicats ouvriers et paysans, les nombreuses associations de défense des droits de l'homme sont de fait marginalisés d'une élection à laquelle ils sont pourtant obligés de participer, d'abord de par la loi et, plus encore, pour une simple question de sécurité personnelle, la participation au vote étant inscrite sur la carte d'identité.

Le Mouvement syndical unitaire, qui revendique 80,000 affiliés a même lancé un appel à l'abstention pour le 25 mars.

L'irritation est d'autant plus forte dans ces milieux que la détérioration de la situation économique et le marché du travail n'ont pas cessé d'augmenter au cours des quatre dernières années.

Avec un revenu moyen per capita de 163 dollars, et un salaire minimum pour le commerce et l'industrie de 2,90 dollars par jour, le Salvador est revenu 20 ans en arrière, selon le président de la Banque Centrale, M. Alberto Benitez. En quatre années de guerre civile le produit intérieur brut a chuté de 25 % et les exportations de 40 %.

Dans le même temps le chômage a atteint des proportions alarmantes. Il touche, selon les statistiques officielles, 20 % de la population active mais on le situe aux alentours des 35 %.

## ◆ Les armements

cules» militaires, sans compter $4.4 millions en pneus, $1.5 millions en systèmes électriques pour moteurs et de nombreux contrats d'entretien mécanique. Les affaires de Bombardier semblent avoir été bonnes!

Le Canada est aussi très actif en matière de télécommunications. Non seulement avons nous vendu à l'armée américaine beaucoup d'équipement de téléphonie mais nos exportations militaires de radio-télévision dépassent les $40 millions, sans compter les autres éléments du vaste domaine de l'équipement électronique ou de communication. Cette fois, c'est Marconi qui a dû faire de bonnes affaires. Incidemment, les documents citent même comme «canadien» un contrat de $424,000 accordé à CMC Electronics, une filiale de Marconi située... en Virginie.

Les équipements militaires intègrent de plus en plus de systèmes de brouillages et de contremesures électronques diverses. C'est un domaine où notre pays n'est pas complètement absent puisque nos exportations dans ce domaine s'élèvent à plus de $5 millions.

En matière de transport, le Canada bénéficie aussi de la présence des postes radars américains dans l'arctique. Excellents clients, les militaires américains ont par exemple payé $3.6 millions à Nordair pour le transport de passagers, $2.2 millions à Pacific Western, $5.9 millions à Northwest Transportation, etc.

Au total, 40% des achats militaires américains au Canada ont été effectués par l'armée de terre, 22% par l'aviation et 8% par l'Agence de logistique militaire. Cela laisse environ le tiers pour la marine, un autre domaine où nos industriels sont actifs.

Les registres américains signalent par exemple que nous avons vendu une grande quantité de système de propulsion marins, $1.4 million de machinerie de pont, et $23.5 millions de «systèmes sonores» sous-marins, probablement destinés à la détection acoustique des submersibles soviétiques. Même nos ventes de «cordages» représentent plus d'un million de dollars.

En matière de recherche militaire et de développement technologique, le Canada a reçu de leurs puissants voisins des contrats évalués à $10.8 millions. Le gros de ce montant s'oriente évidemment vers les industries spécialisées en armement mais on a aussi réservé quelques broutilles pour les chercheurs universitaires: les universités de l'Alberta, Dalhousie, McGill, de Toronto et Western Ontario se partagent ensemble environ $720,000.

On trouve aussi dans ces documents des contrats moins directement militaires comme des chambres d'hôtels, des manteaux pour dames ($392,000), etc. Dans un grand nombre de cas, il s'agit plutôt de matériaux bruts: fil électrique, tuyau de caoutchouc, boulons, pièces d'acier, outillage, etc.

Un des plus gros contrats a été accordé à l'entreprise Felec Services. Quoique «canadienne», cette entreprise est une filiale à part entière de la puissante International Telephone and Telegraph (ITT). En retour d'un dédommagement de $68 millions, Felec assure la gestion de compagnies militaires spécialisées dans les radars et le matériel électronique. Il serait peu probable que ces usines du gouvernement américain soient en sol canadien...

Les importants échanges de matériel militaire entre le Canada et lesÉtats-Unis découlent directement des ententes sur le partage de la production de défense que le Canada et les États-Unis ont conclues en 1959 et périodiquement renouvelées par la suite, parfois en en élargissant la portée.

Ces ententes prévoyaient non seulement que le Canada servirait de terrain d'exercice et d'essai pour l'armée américaine mais que le commerce des armes échapperait dorénavant à la douanne. Il existe en Amérique du nord un marché commun des armements. L'industrie canadienne est même considérée comme «américaine» pour une forte proportion des achats militaires du gouvernement américain et participe même aux préparatifs de mobilisation rapides en cas où un conflit militaire majeur nécessitait une mobilisation générale.

Le gouvernement canadien s'est engagé à établir un important programme de subventions militaires pour que notre industrie puisse offrir des «prix compétitifs» outre frontière. Le *Defense Industry Productivity Programm*, comme on le nomme, distribuait l'an dernier quelques centaines de $millions en subvention.

Pour sa part, la Corporation commerciale canadienne est chargée de stimuler nos exportations d'armement en servant d'intermédiaire auprès des acheteurs américains ou étrangers. Il s'agit d'une compagnie de la Couronne dont presque tous les employés sont en réalité des fonctionnaires «prêtés» par le ministère de l'Industrie et du Commerce. (C'est ce même ministère qui diffuse l'information sur les marchés militaires et qui diffuse à l'étranger un catalogue illustré de notre production d'armement.)

La CCC est responsable, entre autres, de vérifier au nom des Américains si les industriels canadiens avec lesquels ils font affaires sont «fiables» et peuvent avoir accès à des technologies militaires secrètes sans mettre en danger la sécurité continentale.

## ◆ Joyal

état des caprices de l'histoire et note que les libéraux viennent de compléter la quatrième année de leur mandat.

Le cas échéant, les élections auraient lieu au cours du mois d'aout. Ce qui ajournerait sûrement la visite de la Reine Elizabeth, qui est censée venir au pays à la fin de juillet pour participer au bicentenaire de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Quant au pape Jean-Paul II, dont l'arrivée à Québec est prévue pour le 9 septembre, il devrait également en tenir compte. « Vox populi, vox dei », lance M. Joyal en riant.

« On ne peut pas empêcher un coeur d'aimer lorsqu'il a le coup de foudre », explique M. Joyal. Des élections ne sont pas exclues si le gouvernement se retrouve dans une situation favorable, à la suite de l'élection d'un nouveau chef. « C'est une situation d'autant plus probable que nous aurons alors complété quatre ans et demi de notre mandat. C'est donc dire qu'il est réaliste de penser qu'une élection peut survenir à tout moment. Gardez les yeux rivés sur votre écran puisque la Chambre des communes doit ajourner le 30 juin de toute façon. Tout le monde doit être prêt et avoir son crayon aiguisé pour aller aux urnes. »

Il ajoute qu'il est également possible, si les libéraux ne sont pas assez vigilants, que le gouvernement se fasse renverser, comme c'est arrivé pour M. Clark en décembre 1979.

Selon le secrétaire d'Etat, qui est allé à Lonfdres le mois dernier, le palais de Buckingham est au fait de la situation. La reine ne viendra sûrement pas au Canada en pleine campagne électorale. Son périple serait alors ajourné.

Quant à la visite du pape, c'est également une situation délicate, commente M. Joyal, le Saint-Père ne voulant sûrement pas être un enjeu électoral et risquer d'enlever à son voyage canadien le caractère pastoral qu'il doit conserver. Le nonce apostolique au Canada est au courant de la situation et, le cas échéant, le chef de l'Eglise s'ajustera sûrement aux impératifs de la vie démocratique canadienne, dit-il aux reporters.

Chose certaine, les partis politiques n'ont pas conclu de trêve à cet égard et un tel précédent démocratique est plutôt improbable.

Pour le reste, le ministre a réitéré la positioon du gouverrnement concernant le bilinguisme et le problème du Manitoba, telle qu'exprimée aux Communes par MM. Trudeau et MacGuigan.

## ◆ Mulroney

conservateur, qui s'est permis une volte-face de son cru.

M. Mulroney, qui avait justifié son refus de répondre aux questions des auditeurs par un rendez-vous pressant avec son dentiste, est revenu sur sa décision au début de l'émission.

Mais, plusieurs auditeurs ne s'étaient d'ailleurs pas gênés pendant l'heure qui avait précédé pour critiquer le chef tory: « Vous devriez baptiser l'émission *One-Way* (sens unique) plutôt qu' *Exchange* (Échanges) », a proposé un auditeur; « Si M. Mulroney ne veut pas écouter les gens, qu'il s'en retourne chez lui », avait dit un autre.

Les questions de l'auditoire ont porté sur divers sujets, dont le sort de la communauté anglo-québécoise, Canadair, le textile, l'avortement e et les sondages.

L'animateur a demandé à M. Mulroney de commenter la déclaration de Mme Maureen McTeer, la femme de son prédécesseur Joe Clark, sur l'ouverture du parti à l'endroit des femmes. « Mme McTeer est un femme exceptionnelle, attirante (attractive) et articulée qui ferait une excellente candidate », a-t-il répondu.

# Les candidats au leadership devront aborder le problème numéro un du pays: le chômage

OTTAWA (PC) — La première tâche à laquelle devra vraisemblablement s'atteler le prochain leader du Parti libéral du Canada est ce qui, selon les économistes, constitue notre problème numéro un: le chômage.

Jusqu'ici, les six candidats en lice n'ont abordé la question qu'en surface. Il est vrai que nous en sommes seulement au tout début de la campagne à la direction, qui a débuté le 29 février lorsque le premier ministre Pierre Trudeau a annoncé son intention de démissionner.

Mais leurs propositions se dessineront sans doute mieux au cours de cinq sessions d'orientation politique organisées par le parti, la première ayant lieu durant le week-end à Toronto.

Les candidats couvrent toute la gamme des idées en philosophie économique. Il y a ceux de la tendance de droite, comme M. John Turner et le ministre de l'Expansion économique, M. Donald Johnston; puis ceux penchant à gauche, comme le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, et le ministre des Affaires du Nord, M. John Munro. Entre les deux extrêmes, on trouve le ministre de l'Emploi, M. John Roberts, et le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan.

En réalité, tous peuvent affirmer avoir des liens avec la politique économique libérale traditionnelle, parce que cette politique a vraiment tout le spectre des idées économiques.

«En économie, on peut dire que les libéraux ont été plutôt pragmatiques qu'idéologiques», affirme M. Edward Carmichael, économiste de l'Institut C.-D.-Howe, un organisme privé à but non lucratif.

Ce qu'il veut dire, c'est que les libéraux ont toujours démontré une grande flexibilité face aux problèmes économiques, adoptant une attitude de gauche pour intervenir quand c'était obligatoire, ou une attitude de droite pour garder leurs distances quand cela leur semblait plus avantageux.

«Il est difficile de définir la politique économique libérale traditionnelle», a également reconnu M. Thomas McCormack, directeur de la division économique de Data Resources Canada, Ltd, une société privée de recherche conjecturale. S'il devait tirer un trait commun tout au long du règne libéral, a-t-il répondu, il lui faudrait reconnaître que ce parti a mis l'accent sur la création d'emplois, souvent au risque de voir s'accentuer l'inflation.

M. Walter Gordon, ministre des Finances sous l'administration Pearson et actuel directeur de l'Institut canadien de recherche en politique économique, retrouve le même fil conducteur. «Le Parti libéral a toujours été contre le chômage et doit encore demeurer contre le chômage.»

Les six candidats ne s'opposent pas sur ce point. Mais ils ne sont pas tous du même avis sur la façon de réduire le taux du chômage, qui s'établissait à 11.3 % de la main-d'oeuvre disponible en février.

Deux des candidats ont, en tout cas, déclaré, à leur première conférence de presse de la campagne, que le chômage serait le problème auquel ils allaient s'attaquer en premier. Ce sont MM. Turner et Chrétien.




*La Brasserie Molson est fière de vous offrir Laurentide dans une nouvelle bouteille.*

*Toujours 341mL et la même bonne Laurentide. Seule son apparence a changé pour votre bon plaisir.*

ON A GRANDi !

LE DEVOIR

CAHIER

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 24 mars 1984

# « LA ROUE ROUGE »

## *La révolution russe selon Alexandre Soljenitsyne*

par
**GILBERT GRAND**

★ Alexandre Soljenitsyne, **La Roue rouge — Premier noeud: Août 14**, Fayard, 908 pages.
★ Alexandre Soljenitsyne, **Nos pluralistes**, Fayard, 80 pages.
★ Emil Kogan, **Du bon usage de Soljenitsyne**, Maurice Nadeau/Papyrus, 325 pages.
★ **Le Débat no 28**, janvier 1984, Gallimard.



Alexandre Soljenitsyne: une épopée en 20 volumes amorcée dès 1936

DEPUIS son exil forcé dans le Vermont, Alexandre Soljenitsyne travaille avec l'énergie inlassable de celui qui sait que son temps est compté et qui veut absolument témoigner de ce qu'il a vu.

Il supervise, d'une part, la réédition, dans leur texte définitif, de ses oeuvres souvent parues en Occident dans des versions tronquées: l'an dernier *Le Pavillon des cancéreux* et *Le Premier Cercle* et, pour 1985, une nouvelle édition considérablement augmentée de *L'Archipel du Goulag*.

D'autre part, il consacre l'essentiel de son activité créatrice à une fresque historique gigantesque qui, lorsqu'elle sera achevée, devrait raconter en 20 volumes et plus de 20,000 pages la genèse de cette « catastrophe » que fut la révolution bolchévique. De cette épopée au titre terriblement évocateur, *La Roue rouge*, voici que Fayard nous offre le premier volume, *Août 14*, qu'accompagne un petit mais virulent pamphlet, *Nos pluralistes*, où Soljenitsyne règle ses comptes avec ses détracteurs.

Amorcée dès 1936 — Soljenitsyne avait alors 18 ans —, mûrie, interrompue, enrichie par la guerre, la prison, le camp puis l'exil, *La Roue rouge* aura mobilisé les efforts de l'écrivain pendant plus de 40 ans. On comprend que Soljenitsyne la considère comme « l'oeuvre de sa vie ». « Depuis mon adolescence, je me sentais chargé d'une autre mission: écrire l'histoire de la révolution russe, tellement déformée, manipulée, occultée. Et l'histoire de la révolution n'est pas moins importante que celle de l'Archipel, et même elle en est l'origine; sans l'une, l'autre n'aurait pas eu lieu » (interview du 17 juin 1974). « Tel Sisyphe qui aurait vaincu son premier rocher, Soljenitsyne s'attaque au second, plus pesant encore: dire l'histoire vraie de la révolution russe. Il y est encore attelé », note Georges Nivat.

L'ampleur du projet laisse en effet perplexe: *La Roue rouge* est conçue en cinq actes, chacun d'eux ayant quatre « noeuds », ces noeuds étant de très brèves périodes historiques « concentrées », aboutissement de situations et point de départ d'autres situations. Le premier acte traite de la « révolution », celle du début 1917 et non pas le putsch bolchévique d'octobre. Après *Août 14*, le second noeud sera *Octobre 16* (1,000 pages à paraître à la fin année), le troisième, *Mars 17*, comportera 2,000 pages, le quatrième *Avril 17*, etc.

Ceux qui ne se contentent pas de lire Soljenitsyne par ouï-dire — comme le veut un certain « prêt-à-penser » très en vogue dans les milieux dits progressistes des deux bords de l'Atlantique —, connaissent déjà la version d'*Août 14* parue en 1972. Avec un lyrisme digne de Tolstoï, Soljenitsyne y narre l'encerclement et l'écrasement de la IIe armée russe, commandée par le général Samsonov, dès la deuxième semaine de la Grande Guerre parmi les lacs et les forêts de la Prusse orientale.

Si l'effroyable carnage du front ouest (de Verdun au Chemin des Dames) a déjà été immortalisé par les Barbusse, Dorgelès, Cendrars et autres Remarque, celui du front est attendait encore son chantre. Heureusement Soljenitsyne vint et l'on ne peut plus désormais ignorer l'incroyable pagaille de l'armée russe durant le premier mois de la guerre, l'irresponsabilité, l'incompétence et la lâcheté du haut commandement, qui n'a eu d'égale que la bravoure de simples soldats envoyés par vagues à une mort certaine. Ce désastre, estime Soljenitsyne, annonce déjà la révolution, cette roue « effrénée, inévitable, écrasant tout sur son passage ».

Cet épisode central, esquissé dès 1937, demeure dans la nouvelle édition augmentée de 1983 mais il s'est enfoncé dans une structure romanesque beaucoup plus large. Le volume a en effet doublé: 16 nouveaux chapitres ont surgi des recherches minutieuses menées par Soljenitsyne dans les riches archives russes ras-

Suite à la page 24



Photo Jacques Grenier

# À propos d'aucun livre

**FRANÇOIS HÉBERT**

BEAUCOUP d'écrivains écrivent, qui n'ont aucun sujet: pourquoi un chroniqueur ne se permettrait-il pas, au moins une fois, pareille fantaisie, pareille impertinence, pareil luxe ? À vrai dire, cette chronique-ci, qui ne portera certes sur aucun livre, traitera quand même de livres, mais virtuels, de ceux qui n'ont pas trouvé preneur, éditeur je veux dire. Personne ne parle jamais de tous ces manuscrits dont le destin est de transiter de bureau de poste en bureau de poste, de comité de lecture en comité de lecture, et de terminer sa petite odyssée soit dans un tiroir, soit dans un sac Glad.

Récemment invité à l'université de Liège pour parler de mon expérience d'éditeur (plus précisément de directeur littéraire, la nuance compte) dans le cadre du cours de sociologie de la littérature de Jacques Dubois, j'ai notamment esquissé une petite typologie des manuscrits reçus par moi (et refusés), manuscrits du reste qu'à peu près tous les éditeurs québécois (et des Français aussi sans doute) auront eus entre les mains.

Beaucoup de gens écrivent, plus qu'on ne croit; grand bien leur fasse, et souvent mieux vaut ça que le divan, avec la télé devant ou le psychanalyste derrière ! Mais écrire, si cela est nécessaire pour arriver à la littérature, n'y conduit pas nécessairement.

Un éditeur de littérature, au Québec, reçoit entre 200 et 300 romans (environ 50,000 pages !) par année, environ un par jour ouvrable. Aux

Suite à la page 24




Annie Lennox de Eurythmics



Boy George de Culture Club



Michael Jackson

# LE RÈGNE DES ANDROGYNES

par
**MIREILLE SIMARD**

« JE ne comprends pas pourquoi tu t'intéresses tellement aux androgynes », me disait Isabelle Côté, 19 ans, un des 35 sosies de Boy George qui déferlent actuellement sur Montréal. Et d'ajouter: « T'as quel âge, toi ? »

À l'issue d'une âpre semaine à m'interroger sur la prise de pouvoir par les androgynes de la musique pop, la question me hante encore. Pourquoi est-ce que le sujet m'intéresse tellement ?

Sans doute parce qu'il est devenu la clé de voûte de la musique contemporaine. On ne peut plus faire un pas sans que le moindre dépanneur de quartier, la moindre chambre d'adolescentes, affiche le visage ambigu de ces idoles nouveau genre que sont Michael Jackson ou Boy Gerge. Sans doute aussi parce que cette nouvelle vague a 23 ans d'âge moyen et qu'à sa façon, elle incarne une nouvelle phase dans l'évolution de l'Occident.

« As-tu vu la grande folle et l'androgyne ? » me lançait récemment Louise Forestier en entrevue à l'issue de la soirée des Grammy Awards qui avaient couronné Boy George et Michael Jackson. Même Annie Lennox du groupe Eurythmics y avait poussé l'audace jusqu'à arborer un complet trois-pièces et des favoris des années 50. Seule Grace Jones, qui avait su, l'une des premières, incarner le prototype de sexe unisexe, arborait une toilette on-ne-peut-plus féminine. Enfin...

Samedi et dimanche soir prochains, 30,000 valeureux fans — qui ont soulagé, en moins de deux heures, les guichets du Forum — iront se rassassier de la musique mielleuse du groupe de l'heure, Culture Club. Et aussi de la personnalité outrageuse — pompons et babioles dans les cheveux, maquillage exacerbé — de son leader Boy George.

Le phénomène est à ce point important qu'il dépasse même, notamment avec Michael Jackson, les chiffres de vente des célébrissimes Beatles. Même les très *heavy metal* et sataniques (*Shout at the Devil*) Motley Crue, en quelque sorte les successeurs de Kiss, affichent des visages d'androgynes à la chevelure décolorée et aux lèvres enduits de rouge incandescent. Et en Angleterre, celle (?) qui fait présentement la pluie et le beau temps s'appelle Marilyn (Peter Robinson) et affiche une chevelure blonde et un visage sensuel à faire pâlir d'envie son grand ami d'adolescence, Boy George lui-même.

Fascinant, dirait M. Spock. Des idoles, il y en a toujours eu et il y en aura toujours. Sauf que cette fois-ci, ils ont des armes de séduction — publicitaire ou réelle, seul leur coiffeur le sait — qui n'ont rien à voir avec celles des idoles mâles d'antan.

Voix fluette et manières efféminées, paroles simplettes et regard candide, ces idoles-là ont tout pour surprendre. Rien à voir avec le personnage androgyne de David Bowie, Ziggy Stardust, qui avait amorcé le grand travestissement qui fait rage présentement. Lui, du moins, affichait une sexualité tangible. « Hi, I'm bi », répétait-il négligemment. David Bowie, l'ancêtre. Aujourd'hui la sexualité a fait place à l'asexualité.

À dire vrai, depuis les Beatles, les idoles masculines ont commencé à afficher des signes de féminité. Les cheveux pour commencer. « L'androgynie, dans la musique pop, explique Alain Bouchard, psychologue, provient sans doute du fait que pour la première fois des hommes s'approprient des attributs jusque-là réservés aux femmes. Les vêtements, les tresses, le maquillage, toute l'apparence extérieure déborde l'image du macho, généralement vue comme le stéréotype social du chanteur viril. À la limite, Michael Jackson, c'est une caricature de l'homme macho. »

Voilà sans doute où intervient l'étonnement. Il y a cinq ans à peine, ce type d'idole aurait suscité l'hilarité. Aujourd'hui, ils règnent en roi et maître du monde merveilleux des adolescents. Pour Marie-Anne Rainville, sexologue, c'est le féminisme qui a tracé la voie à ce phénomène. « On assiste à la première génération d'adolescents élevés dans des famil-

Suite à la page 26

# James Kudelka, chorégraphe



Photo Jacques Grenier
**James Kudelka, Grands Ballets Canadiens**

par
**SUZANNE ASSELIN**

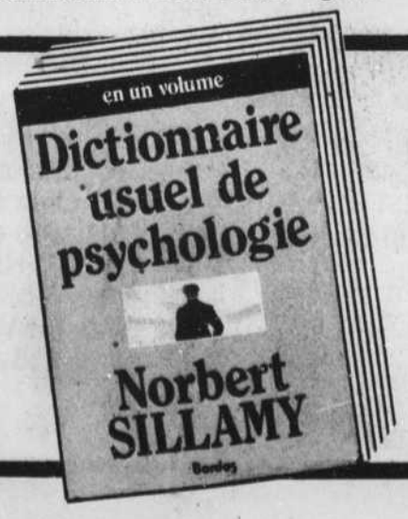
18 heures... La grande salle de répétition de la Maison de la danse, rue Saint-Denis, est presque un désert de sueur. Tous les danseurs des Grands Ballets Canadiens (GBC) ont tiré leur révérence pour la journée, sauf deux: la jeune Katia Breton du corps de ballet et Sylvain Lafortune, demi-soliste.

Le ruban magnétique étreint la grande salle avec l'émouvant Concerto pour piano en ré mineur, opus 15 de Johannes Brahms. L'oeil rivé droit devant, James Kudelka, premier danseur et chorégraphe de la compagnie montréalaise depuis la saison 1981-82, vibre, scrute, analyse. Les deux jeunes danseurs répètent un pas de deux de sa dernière oeuvre *Alliances*, qui sera dansée en première (après l'essai à Québec) les 29, 30 et 31 mars à la Place des Arts.

James Kudelka, 28 ans, transfuge du Ballet National du Canada qui ne répondait plus à ses aspirations de créateur, met la dernière main au troisième ballet d'une durée de 45 minutes (avec trois pas de deux et un corps de ballet de 17 danseurs) qu'il vient de créer pour les GBC. Son regard intense étudie les mouvements qui sous-tendent les vibrantes émotions des danseurs. Le chorégraphe-danseur pourtant à l'aise dans son collant gris, note, grille une cigarette et prend une grande lampée d'eau de source comme pour dissiper ses doutes.

« J'ai voulu faire ce ballet après avoir entendu, par hasard à la radio, ce Concerto de Brahms. Cette partition en trois mouvements m'a suggéré une situation où trois couples vivent une relation différente. Et pour exprimer les émotions, j'ai eu recours à des techniques diverses.

Suite à la page 26




Dictionnaire usuel de psychologie

Réalisé par Norbert Sillamy, avec la collaboration de **140 spécialistes** (linguistes, médecins psychiatres, neurologues, physiologistes, philosophes, sociologues, psychologues, pédagogues).

768 pages, 180 x 260, Relié toile. **49,95$**

En vente chez votre libraire

Editions Bordas

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## LA VIE LITTÉRAIRE

SOLANGE Chaput-Rolland lancera lundi le dernier tome de son journal politique. Cet ouvrage intitulé *Le Mystère Québec* (Éditions Pierre Tisseyre) terminera donc 20 ans d'observation quotidienne de la scène politique. C'est en effet en 1964 que paraissait *Chers ennemis*, premier d'une série qui compte maintenant 10 volumes.

Si Mme Chaput-Rolland interrompt la rédaction de ce journal, en constatant avec tristesse l'étranglement de la société québécoise, elle ne renonce toutefois pas à l'écriture. Elle entretient en effet divers projets littéraires portant sur des thèmes imaginaires, tout en continuant de signer chaque semaine, avec sa collaboratrice Michèle Bazin, son téléroman *Monsieur le ministre*.

Au cours d'une brève conversation téléphonique, la journaliste et mémorialiste qui fut membre de la Commission Pepin-Robarts et a suivi de près tout le débat constitutionnel et linguistique des dernières années a confié au DEVOIR la tristesse qu'elle éprouve: « Tant et aussi longtemps que le Québec aura à sa tête des hommes qui veulent nous imposer leur vision de notre société, notre avenir est bloqué. C'est la raison pour laquelle je suspens la rédaction de mon journal politique et avec la démission de M. Trudeau, *Le Mystère Québec* est mon chant du cygne. Et il est aussi le plus vrai et le plus triste car il aboutit à un constat d'échec. J'aurai couvert 20 ans d'analyse dans ce domaine, c'est suffisant: il me semble avoir tout dit, tout réfléchi, tout pensé. À d'autres maintenant de faire cet effort. »

Priée de préciser ce qu'elle entend par le mystère du Québec, elle nous cite de mémoire un passage de son livre qui lui semble résumer l'idée qu'elle y développe: « Si notre patrie est une province, elle a perdu la plupart de ses pouvoirs; si elle est société, elle n'a pas encore été capable de faire admettre son caractère distinctif; si elle est nation, elle est reniée par les autres nations du Canada et si elle est pays, la majorité a perdu le droit de déclarer la souveraineté car 60 % des Québécois l'ont refusée. Le mystère Québec demeure donc entier. »

On peut présumer que ce livre aura un grand succès de librairie, ne serait-ce que pour ses entrevues imaginaires avec Pierre Trudeau et René Lévesque. L'auteure avoue avec humour qu'elle voterait pour « son » premier ministre, celui dont elle fait le portrait chaque semaine sur le petit écran de Radio-Canada ...

★

**Le 5e Salon du livre de l'Outaouais,** qui se termine demain à Hull sous le thème *Un livre, c'est le temps*, offre aux visiteurs deux nouveaux projets: le Coin du livre ancien et le premier Festival international de la poésie. Un grand nombre d'écrivains et d'éditeurs de la région et de tous les coins du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest canadien et de la Louisiane, participent à cet événement et ils peuvent échanger à l'agora du Palais des congrès baptisée Place Yves-Thériault. L'an dernier, le Salon du livre de l'Outaouais a accueilli 32,000 visiteurs.

Parmi les ouvrages qui ont été lancés au cours de cet événement, mentionnons celui de Jacques Lamarche, *Les Cristalliers*, suite des *Montagnes noires*. M. Lamarche est originaire de la Petite-Nation et il a fondé une maison d'édition qui porte ce nom. Il a écrit des manuels scolaires, des essais sociaux-économiques, historiques et biographiques ainsi que des romans. En 1962, il publiait un essai historique sur le Mouvement Desjardins où il a déjà occupé un emploi. Raymond Lévesque est le président d'honneur du Salon.





Solange Chaput-Rolland (à gauche) et Gabrielle Roy

★

**Le désir d'évasion de Gabrielle Roy** - Le désir de départ, d'évasion, a toujours été présent dans l'oeuvre de Gabrielle Roy, comme il l'a été dans sa propre vie. C'est ce que nous découvrirons demain à 19 h 30 à Radio-Québec au cours de l'émission de la série *Profession: écrivain* consacrée à l'auteure de *Bonheur d'occasion*.

★

**Claude Mauriac,** écrivain et journaliste comme son père François Mauriac, sera l'invité de l'émission *Rencontres* à Radio-Canada les mardis 10 et 17 avril, à une heure hélas tardive: 23 h 20 ! Mauriac fils parle de son père avec ferveur et aussi d'écrivains et hommes politiques célèbres qu'il a connus: de Gaulle, Malraux, Maurice Clavel, Michel Foucault. Il a publié chez Grasset son journal en sept tomes intitulé *Le Temps immobile* ainsi que plusieurs autres ouvrages.

★

**Michèle Mailhot** reprend la rédaction de son journal interrompue pendant six ans en raison de tristes événements survenus dans sa vie privée: la mort de ses deux fils. Elle vient de publier *La Vie arrachée*, aux Éditions La Presse, et étant sortie de son cauchemar elle avoue que même si « les mots ne rempliront jamais le vide » au moins ils lui servent à exprimer sa « souffrance ravageuse et dire aussi ma foi ». Les cahiers du journal de Michèle Mailhot ont commencé avec la publication de *Veuillez agréer* en 1975. Dans son dernier livre, elle affirme: « J'aime furieusement la vie. Et c'est pour cela que j'ai si souvent, durant ces dernières années, pensé à mourir. »

★

**Les Belles Heures** est une émission culturelle fort sympathique diffusée chaque jour de 13 h à 15 h sur les ondes AM de Radio-Canada. Une équipe dynamique et joyeuse formée de cinq femmes — Minou Petrowsky, Suzanne Giguère, Louise Saint-Pierre, Cécile Rodrigue, Elizabeth Gagnon — et d'un homme, l'animateur Normand Séguin, entretient les auditeurs de tout ce qui se passe dans le domaine de la littérature, de la musique, du cinéma, des arts visuels, etc.

★

**Fonds Marshall McLuhan** — Les archives publiques du Canada ont fait l'acquisition du fonds Marshall McLuhan, une collection qui couvre toutes les facettes de la carrière de ce penseur. Elle comprend une volumineuse correspondance, notamment des lettres de personnalités telles que Margaret Atwood, Buckminster Fuller, John Kenneth Galbraith, Pierre Trudeau, Jimmy Carter et Hubert Humphrey, ainsi que des manuscrits de livres, des articles, entrevues, notes de cours, etc. Cet oeuvre sera catalogué d'ici l'automne 1984 et les chercheurs pourront alors le consulter aux Archives publiques d'Ottawa.

— Marie LAURIER

Le cahier

**CULTURE ET SOCIÉTÉ**

est dirigé par

Paul Morisset

## *ps*

## AH, LES AUTEURS !

CLAUDE Gauvreau causait avec sa statue et Gaston Miron se promène dans les rues, main dans la main avec sa légende. Mais il arrive à d'autres bons poètes de ne pas savoir jouer, de ne pas être à leur propre hauteur, de mal paraître sur la scène du réel.

Avez-vous déjà rencontré Denys Néron ? Savez-vous comment est sa coiffure, s'il lui reste des cheveux, lui qui écrivait un poème intitulé: « Vous reconnaîtrez Mozart à sa chevelure » ?

J'ai déjà entendu Robert Mélançon lire ses poèmes: qu'il me pardonne, mais c'était affreux, hélas ! Pourtant *Peinture aveugle* est un recueil admirable. Et si Roland Giguère et Fernand Ouellette sont timides, leurs poèmes sont pleins d'audaces, de feux forts ou de beaux crimes.

Par ailleurs, d'autres poètes sont plus visibles, comme Lucien Francoeur qu'on voit à Radio-Québec, dans *Québec Rock*, etc. Encore ces jours derniers, modeste comme un pape, aux anges comme un saint, à son âge déjà sage, il disait à Pierre Nadeau qu'il avait « beaucoup vécu ».

(Moi aussi. Je suis mort le 12 janvier 1982. Requiescam. Ah, l'inflation ... )

Tout ceci pour dire que « les auteurs », c'est de la poudre aux yeux. Les bonnes ou les mauvaises manières des poètes, si elles peuvent m'en apprendre sur leur manière, ne changent pas leur poésie, ni pour le meilleur ni pour le pire.

**François Hébert**

## LA VITRINE DU LIVRE

ROMANS, NOUVELLES, RÉCITS

Roger Fournier, **Les Sirènes du Saint-Laurent**, Éditions Primeur, 246 pages, $14.95. Chapitre après chapitre, nous revivons le Québec des années 50.

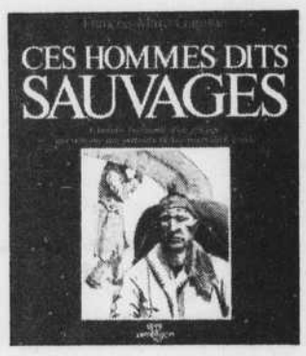
Jacques Bourbon Busset, **L'Empire de la passion**, Presses universitaires de France, 128 pages, $10.35. À Venise et en Saintonge, la longue traque d'une femme. Par un guetteur infatigable. Et les journaux entrecroisés du chasseur et de sa proie.

Pierre Magnan, **La Maison assassinée**, Denoël, 304 pages. Vingt ans après l'assassinat de toute une famille, un fils survivant recherche les meurtriers de ses parents et démolit pierre à pierre la maison du massacre. Roman de la vengeance, par un écrivain lié à Jean Giono.

Leonardo Sciascia, **Le Théâtre de la mémoire**, Maurice Nadeau/Boréal Express, 116 pages. Le journaliste et romancier italien consacre en 1981 une étude à l'histoire de Martin Guerre, telle que la raconte Montaigne et qui a inspiré un film avec Gérard Depardieu. Cet essai, ainsi qu'un autre sur Pirandello, nous est offert en français.

SOCIOLOGIE

Jean Stoetzel, **Les Valeurs du temps présent: une enquête européenne**, Presses universitaires de France, 309 pages. Il s'agit de la plus grande enquête de mentalités jamais effectuée en Europe. Quelques surprises: il existe bel et bien, et c'est nouveau, une mentalité européenne commune, très distincte de l'Amérique du Nord; les Allemands ne correspondent pas à l'image qu'on s'en fait: ils sont plus proches des Français que des Anglais et Danois notamment. Les Français sont plutôt antimilitaristes et les Anglais, très militaristes.




POLITIQUE

En collaboration, **Espace régional et nation — Pour un nouveau débat sur le Québec**, Boréal Express, 217 pages. Nous lisons au verso de cet ouvrage: « Sans pour autant nier l'importance de la question nationale, les auteurs de ce livre proposent une approche nouvelle qui prend en compte l'insertion objective de « l'espace régional québécois » dans la réalité canadienne ambiante et qui conçoit l'« État » du Québec comme une des pièces importantes de l'État fédératif canadien. »

Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, **Atlas stratégique — Géopolitique des rapports de forces dans le monde**, Fayard, 223 pages. Rompant avec une vision étroitement européenne et en marge de la vitalité USA-URSS, une place importante est faite à la perception de la sécurité des puissances régionales ou moyennes.

ÉCONOMIE

En collaboration, **Lire la crise**, Presses universitaires de France, 375 pages. Ne convient-il pas de s'interroger sur les origines, les caractères d'une crise qui défie la science économique ?

ÉDUCATION

Bernard Bonilauri, **La Désinformation scolaire — Essai sur les manuels d'enseignement**, Presses universitaires de France, 151 pages.

SCIENCE

Christine Hardy, **La Science devant l'inconnu**, Éditions du Rocher, 232 pages. En interviewant 11 des plus grands scientifiques de notre époque, l'auteure met en lumière ce bouleversement contemporain de la vision du réel: le rationalisme cartésien, fondé sur le dualisme entre l'âme et le corps, le créateur et ses créatures, etc., s'effondre devant la réhabilitation de la vision panthéiste et polythéiste de l'univers qui était celle des Anciens ...

PSYCHIATRIE

Quentin Debray, **L'Esprit des moeurs — Structures et significations des comportements quotidiens**, Éditions Pierre-Marcel Favre, 185 pages. Psychiatre, l'auteur s'intéresse aux petites choses de la vie, aux comportements quotidiens de l'homme. Établissant, comme Konrad Lorenz, un pont psychiatrique entre l'anthropologie, la biologie et la sociologie, il renvoie dos à dos les excités de l'environnementalisme et les excès de la sociobiologie. À l'heure du freudo-marxisme et des prurits idéologiques, le discours ici souffle comme un vent frais.

HISTOIRE

François-Marc Gagnon, **Ces hommes dits sauvages — L'histoire fascinante d'un préjugé qui remonte aux premiers découvreurs du Canada**, Libre Expression, 190 pages, 120 illustrations, $19.95. L'auteur est professeur titulaire au département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal.

RÉÉDITION

Jean Giono, **Voyage en Italie**, photos de Michel Desjardins, La Palatine, 168 pages. (Première édition: 1954.) À 57 ans, Giono et sa femme font le voyage d'Italie dans la 4 CV décapotable d'un couple ami. Parmi ses étapes: Turin, Milan, Bergame, Peschiera, Venise, Padoue, Bologne et Florence. Truffé de choses vues insolites, de petits faits vrais à la Stendhal, ce récit « attrape le bonheur » à tous les coins de rue.

Jean de la Croix, **Poésies complètes**, Les Cahiers Obsidiane, 138 pages, $14.55. C'est une réimpression originalissime des poésies du grand mystique espagnol, mort en 1591. Il compose ses premiers poèmes, dans son cachot de Tolède, alors qu'au milieu de souffrances accablantes, son âme déborde de la joie mystique. De nombreux exégètes s'accordent pour saluer ce que la langue espagnole a produit poétiquement de plus haut.

**Guy TROTTIER**

## LA BOÎTE À ÉCHOS

L'accrochage des récents travaux, huiles et pastels de Céline Belzil se fera au restaurant-bar 7e Art, 680 ouest Sainte-Catherine ce 25 mars et l'exposition se poursuivra jusqu'au 7 avril.

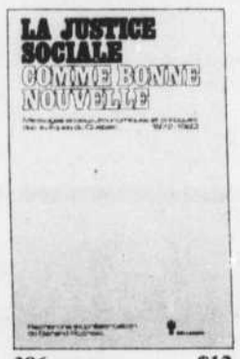
■

Il y aura un stage de jonglerie pendant la fin de semaine des 30, 31 mars et 1er avril animé par le champion mondial Alan Jacobs. Pour s'inscrire, téléphoner au Centre Immaculée Conception: 524-4787.

■

Le 15e Festival du film étudiant canadien se déroule jusqu'au 25 mars au Conservatoire d'art cinématographique, Université Concordia.


**VIENT DE PARAÎTRE**




**LA JUSTICE SOCIALE COMME BONNE NOUVELLE**

Messages sociaux, économiques et politiques des évêques du Québec (1972-1983)

Recherche et présentation de Gérard Rochais

Un volume où l'on a rassemblé les messages sociaux les plus significatifs de l'épiscopat canadien, de l'Assemblée des évêques du Québec et les interventions les plus importantes que certains évêques québécois ont adressées à leurs ouailles.

Un index permet une consultation rapide des thèmes traités dans ces documents.

386 pages, $12

**Éditions Bellarmin**
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541

Seuil

Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offrira « Moi et ma cheminée » de Melville

**Points Biographie**

Prix de 4,50$ à 7,75$

Joseph Barry
George Sand
ou le scandale de la liberté



Biographie

Bernard Crick
George Orwell
une vie



Biographie

**Éditions Naaman**
C.P. 697
SHERBROOKE (Québec)
J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117
ÉDITIONS NAAMAN

NOUVEAUTÉS (janvier-février 1984)

**1. L'Iroquoise. The Iroquoise.** Édition bilingue. Textes introduits et annotés par Guildo Rousseau (Trois-Rivières). ISBN 2-89040-281-9, 80p. $8,00

La découverte de la version américaine de la légende et de sa traduction française, toutes les deux de 1827, relance le débat sur les origines du récit et sur sa migration.

**2. Entre la lumière et l'ombre. L'Univers poétique d'Anne Hébert**, par Lucille Roy (Montréal). ISBN 2-89040-278-9, 204p. $20,00

Mouvement cyclique ou parabolique, l'ombre s'éclaire et la lumière rappelle les ténèbres dans toute l'œuvre d'Anne Hébert.

**3. Assia Djebar, romancière algérienne, cinéaste arabe**, par Jean Déjeux (Paris). ISBN 2-89040-277-0, 120p. $8,00

L'auteur n'a cessé de s'engager pour la renaissance de la femme au monde. De nombreux extraits de ses œuvres (p. 61-106).

**4. La Gerbe épanouie**, poésie, par Félix Laventure (Saint-Basile-le-Grand/Île Maurice). Préface de Louis-Paul Béguin. ISBN 2-89040-279-7, 64p. $4,00

Les poèmes évoquent des paysages de rêve, transcrivent des sensations d'ivresse intellectuelle et ressuscitent des souvenirs nostalgiques, en une langue harmonieuse, colorée, pure.

**5. Regards sur la minorité ethnique haïtienne aux États-Unis**, par Eddy Magloire (Hempstead). Préface de Michel Julien. ISBN 2-89040-287-7, 84p. $10,00

Recherches sur la migration, sur les rapports intergroupes ethniques, sur les minoritaires et les probabilités de leur intégration à la société dominante.

**6. Le Héros et son Double: essai sur le «Journal d'un curé de campagne» de Georges Bernanos**, par Slava M. Kushnir (Kingston). ISBN 2-89040-285-1, 192p. $20,00

Lecture plurielle qui montre que le *Journal d'un curé de campagne*, si puissamment structuré, se situe au point de convergence du mythe, de la philosophie, de la théologie et de la psychologie des profondeurs.

Envoi, sur demande, du catalogue général: **Auteurs de langue française.**

**éditions hurtubise hmh ltée**
7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

**les pôles en fusion**

**michel morin et claude bertrand**




NOUVEAUTÉ

après *le territoire imaginaire de la culture* l'autre versant: l'apparition de l'existence intime.

232 p. — **15,95$**

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal; 288-1402

# Un pays pour rire

par
**Noël Audet**

★ François Hébert, **Histoire de l'impossible pays**, Éditions Primeur, 187 pages.

« VOUS savez que le royaume de Kzergptatl est enclavé dans le Hiccopiland », lequel est dirigé par l'affreux empereur Hiccope 13, ennemi acharné du pauvre roi Kztatzk. Je dis pauvre, parce que son royaume n'est pas vraiment de ce monde, ce qui lui permet de gagner haut la main toutes les guerres, en pratiquant l'art savant de la retraite: comme ça, de batailles de mots en batailles imaginaires, les troupes de Hiccope 13 n'arrivent jamais à savoir s'ils ont gagné ou perdu . . . Donc ils ont perdu, puisque « la deuxième bataille du Québec n'aura guère eu lieu » (page 147). Reconnaissez-vous ce pays ?

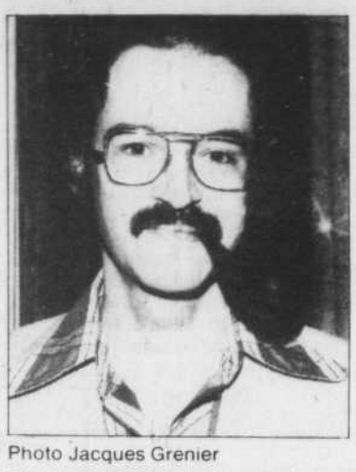


Photo Jacques Grenier

**François Hébert**

Sous la plume de François Hébert, l'art militaire devient vite l'art du sophisme, et l'on pourrait dire que dans ce dernier roman tous les conflits se règlent à la faveur des lois de la langue plutôt qu'à la lumière de la politique ou du gros bon sens. Et j'allais dire: ce ne sont certes pas les habitants du royaume de Kzergptatl qui s'en plaindraient.

Rompant avec le ton sérieux qui caractérisait *Le Rendez-vous* (Éditions Quinze, 1980), François Hébert opte ici pour l'humour un peu sec, la farce par moment, presque la galéjade. Il fait rire le lecteur, car il s'est amusé à écrire 50 petites paraboles (autant de chapitres) qui dessinent une allégorie romanesque étonnante. Plus on avance dans le texte, plus ces histoires d'apparence abracadabrante prennent du sens. Et on termine le livre en se demandant s'il ne s'agit pas là d'une description fidèle de nos séculaires péripéties politiques.

Car fonctionnent ici la fantaisie la plus débridée et la distance humoristique qui, d'entrée de jeu, échappent aux contraintes réalistes et, tout en privilégiant les situations cocasses plutôt que le bon vieux drame, en arrivent tout de même à épingler la plus bête réalité. Par son envers secret, celui que l'on cache de peur de sombrer dans le ridicule.

Dans *Histoire de l'impossible pays*, c'est la langue elle-même, parfois la grammaire, ou le mot, surtout le mot d'esprit qui font avancer l'histoire, qui nous promènent de chimères en symboles le long des frontières incertaines, des juridictions partagées ou pas, des règnes fragiles mais éternels . . . On n'échappera pas bien sûr à l'emblème de la dive grenouille, ni aux exposés savants qui tentent de décrypter son nom.

Pour bien marquer ses distances, peut-être prendre son espace de liberté ( ! ), l'auteur nomme ses personnages de noms impossibles à prononcer, le roi seul ayant un nom réversible (Kztatzk), ce qui fonde sans doute son pouvoir « intemporel ». Il faut dire qu'au pays de Kzergptatl, le vocabulaire demeure imprécis et pour un peu les noms seraient interchangeables. Voyons plutôt: l'écrivain s'appelle E. Kzit, le romancier Kitz, la repasseuse Kzut, le professeur Kizé (t'sé j'veux dire), le psychiatre dont le nom rime par hasard avec son objet: Tzku, etc. Et pour finir, cette petite phrase qui s'harmonise parfaitement à la bouche des Kzergptatliens: « Votre peuple fait dzur, dzit le vizir qui revenait du musée de cire, sire. »

François Hébert joue aussi de l'intertextualité plus ou moins savante. Ainsi le vaisseau du roi est « taillé dans l'or pur . . . ses flancs sont diaphanes », (page 136), tandis que les bateaux des Hiccopions s'appellent « Névrose, Fibrose, Psychose . . . » De même la bibliothèque royale contient de rares ouvrages, dont l'un s'intitule *Ubi Ubu, Ibi Bibi*, écrit par Etzk, soit un classique de la critique littéraire et qui, selon le roi, concernerait nul autre que notre auteur (dans son costume de critique du DEVOIR) !

Est-ce là un roman léger ? Peut-être, et l'auteur succombe parfois à la facilité des mots, mais il a le mérite de jeter un éclairage sans complaisance sur nos prouesses nationales. Et cette manière d'aborder certains problèmes, le ton, la distance, me semblent symptomatiques d'une cassure dans l'univers littéraire québécois.

On pourra sans doute bientôt parler de l'effet référendum. Car juste avant la grande consultation, les auteurs avaient cru pouvoir enfin parler d'autre chose, et allaient s'y mettre avec un certain bonheur, mais voilà que la question les rattrape. Ils en parlent donc, de façon radicalement différente toutefois, en ayant l'air de parler d'autre chose, avec détachement. Parce qu'ils n'y croient plus ?

P.S. Ce roman dhébert est à peu près aussi improbable que l'histoire récente de ce pays qui n'en est pas un et qui n'en a pas (d'histoire), dirait Etzk.

# Lanson ou la revanche des arrière-gardes

par
**Heinz Weinmann**

★ Antoine Compagnon, **La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust**, Seuil, 314 pages.
★ Claude Lafarge, **La Valeur littéraire**, Fayard, 346 pages.
★ Michel Serres, **Détachement, Apologue**, Flammarion.

VOUS vous êtes toujours méfié de toutes ces théories qui, telles des hordes barbares, ont envahi le champ littéraire sous prétexte de le labourer, l'expliquer. Du jour au lendemain, de braves littéraires se sont mués en sociologues, psychanalystes, sémioticiens, phénoménologues de la littérature puisque seul le jumelage avec ces disciplines extra-littéraires, leur semblait-il, pouvait donner un statut scientifique à une critique littéraire qui se méprisait d'être sans méthode.

Même si vous n'y avez jamais cru, vous vous êtes malgré tout tapé Freud, farci Marx, question de ne pas vous faire démarquer par vos collègues et amis qui ne juraient que par eux comme « réac », « arrière-garde », « brouillon impressionniste sans méthode ».

J'apporte une bonne nouvelle. Finie cette comédie des erreurs ! Vous pouvez enfin tomber les masques, être vous-même. Dire tout haut que vous n'aimez pas, que vous haïssez la théorie comme la peste. Méfiant, vous demandez encore des preuves palpables de ce revirement de situation. Je vous comprends: vous avez toujours hurlé avec les loups, ne fût-ce que du bout des lèvres . . .

Il suffit de lire le dernier livre d'Antoine Compagnon qui continue à lui seul un événement, ou plutôt un anti-événement, qui rend compte du changement des temps. L'avant-garde a enfin rejoint l'arrière-garde ou si vous préférez, l'arrière-garde a rattrapé l'avant-garde. Moralité: il suffit de durer assez longtemps dans l'arrière-garde, pour un jour, sans avoir avancé d'un pouce, être frais et pimpant dans l'avant-garde. *La Troisième République des Lettres* est un des signes multiples qui témoignent de ce triomphe de la réaction et de l'académisme auquel nous assistons actuellement dans tous les domaines. Voyez l'exposition Bouguereau que nous propose le Musée des beaux-arts cet été . . .

Compagnon fait sortir des poubelles de l'Histoire (c'est le temps du recyclage ! ) un homme, une oeuvre qu'on croyait irrécupérables: Gustave Lanson. Celui qui a consacré la méthode honnie de l'« homme et l'oeuvre », le père de l'histoire littéraire, celui qui a inculqué aux Français l'amour de la dissertation et de l'explication de texte. Qu'un quelconque prof de la Sorbonne nous sorte ce dynosaure des glaces de l'histoire, passe encore. Mais que ce soit Compagnon, jeune coryphée de la nouvelle critique qui s'est fait remarquer par des travaux sur la citation littéraire (*La Seconde Main*) et sur Montaigne, voilà qui est plus étonnant.

Certes, Compagnon prend ses précautions. Il ne préconise pas un retour à Lanson. Plus rusé, en bon psychanalyste des lettres, il parle franchement de cette histoire littéraire, cette grande refoulée de la nouvelle critique, pour éviter justement le retour du refoulé. Faire une dernière fois de l'histoire littéraire, pour la dénoncer une fois pour toutes. Voilà le propos.

Mais l'auteur cache difficilement la jouissance qu'il éprouve à narrer l'histoire de celui qui a fait entrer l'histoire littéraire dans nos manuels et dans nos salles de cours. Ne nous laissons pas tromper par le titre: même s'il est question d'une république des lettres, Compagnon nous fait assister à l'irrésistible ascension d'un *seul* homme, géant aux pieds d'argile auprès duquel les Proust et les Flaubert font figure de gnomes. La disproportion n'est que trop flagrante: plus de 200 pages consacrées à Lanson contre les 30 chétives à l'auteur de *La Recherche*.

Cela n'empêche que le cas Lanson est riche d'enseignement. Obscur professeur du secondaire jusqu'à ses 40 ans, il se propulse, à la faveur de l'affaire Dreyfus, jusqu'aux sommets de la hiérarchie, professeur à la Sorbonne, directeur de l'École normale supérieure. Résolument moderniste, il est un des premiers à diagnostiquer le désarroi de l'enseignement de la littérature française après l'effondrement des humanités classiques et de la rhétorique. Le premier aussi à vouloir donner une méthode « scientifique » à l'étude et à l'enseignement de la littérature.

Hélas, la littérature n'étant pas elle-même une science, elle doit emprunter sa « scientificité » à d'autres sciences. À l'histoire notamment qui, au début du siècle, se donnait des allures de science en dénonçant justement l'histoire jugée trop littéraire d'un Michelet ou même d'un Fustel de Coulange.

En somme, Lanson ne fait que plaquer sur l'étude de l'oeuvre littéraire les méthodes de l'histoire; recherche du « document », de la source. Inutile de dire qu'il n'arrivera jamais à reconnaître la valeur propre, la « littérarité » de la littérature. Le lansonisme, c'est la première crise des méthodes de la critique littéraire qui tient à se démarquer de l'impressionnisme d'un Faguet et du dogmatisme d'un Brunetière, têtes de Turc de la « nouvelle vieille critique » qu'incarne Lanson. De là à dire que Lanson est le Barthes de la « nouvelle vieille critique » qui s'en prend aux Picard de la « vieille vieille critique » selon la terminologie de l'auteur, il n'y a qu'un pas que Compagnon franchit sans sourciller.

Rien de nouveau donc sous le ciel littéraire ? Sinon que la plongée dans les eaux de l'histoire, aujourd'hui ne se fait plus au nom de la science comme à l'époque de Lanson, mais constitue plutôt un bain relaxant contre les rigueurs du structuralisme scientiste. Quitte à devenir « littéraires », impressionnistes, subjectifs, devenons-le complètement ! Cessons de donner un badigeon « scientifique » à une critique littéraire qui ne relèvera jamais de la science ! Oublions donc Lanson et le *Racine* de Barthes ! Vive Faguet et le plaisir du texte !

Bien sûr, les avant-gardes, inexorablement, continuent leur marche en avant. À preuve, Claude Lafarge qui, dans l'optique de Pierre Bourdieu, s'interroge sur la « valeur littéraire ». C'est par le biais de la sociologie cette fois (science encore étrangère à la littérature) qu'il tente de saisir le phénomène littéraire, vacillant et impalpable comme une flamme.

Si des littéraires se targuent d'être des scientifiques, les scientifiques, par contre, se ressourcent à la littérature. *Détachement* de Michel Serres, une pure merveille, poème en prose, où l'Hermès moderne, lors d'un voyage en Chine, s'interroge sur son origine paysanne, sur les deux arbres de la science, arbre de vie, arbre de mort. Serres tombé dans l'arrière-garde ? Sans se soucier du corps de l'armée, seul, il continue son bonhomme de chemin.

## LA BOÎTE À ÉCHOS

La finale régionale de Montréal des Cégeps en spectacle sera présentée à l'auditorium du Collège de Maisonneuve ce samedi à 20 h.

■

Le dernier concert de la série Début sera présenté par le soprano Marie Dugal et le ténor Jerry Glower samedi à 20 h à la salle Pollack, 555 ouest Sherbrooke.

■

L'Association des cinémas parallèles offre aujourd'hui et dimanche à Québec un stage en animation des activités cinématographiques. À l'Office national du film de la Place Québec.

■

Au Club Soda de l'Avenue du Parc samedi soir il y a un spectacle de breakdancing mettant en vedette les Dynamic Breakers de New York.

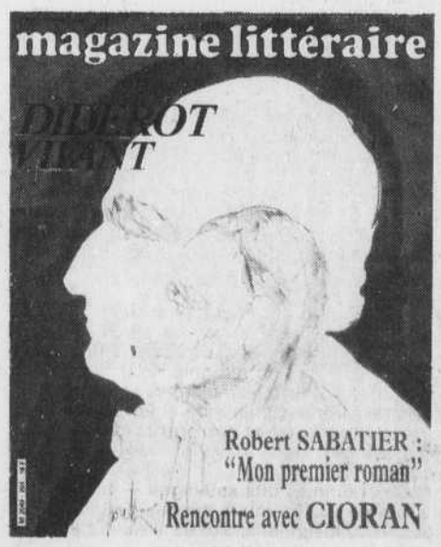
■

L'Auberge d'Inverness de Québec reçoit en fin de semaine Alan Gerber.

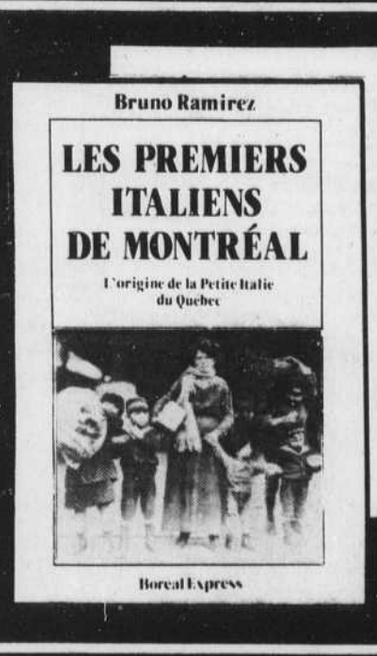
■

La Galerie Malvas de la rue Saint-Denis présente une exposition du peintre Tanguay jusqu'au 1er avril.

magazine littéraire




**Le magazine littéraire disponible dès maintenant chez votre libraire**




Bruno Ramirez

**LES PREMIERS ITALIENS DE MONTRÉAL**

L'origine de la Petite Italie du Québec

Une enquête passionnante et rigoureuse sur le noyau initial de la communauté italienne du Canada: les conditions socio-économiques des départs massifs à la fin du siècle dernier, le commerce de «migration», les difficultés d'adaptation, les luttes de leadership au sein de l'élite locale, l'implantation définitive et permanente.

Boréal Express

**Points Roman**

**Pour l'achat de 3 Points votre libraire vous offrira «Moi et ma cheminée» de Melville**




Prix de 4,50$ à 7,75$

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Utopies et « petites choses »

REVUES

**PAUL CAUCHON**

UNE lecture attentive des revues culturelles permet de réfléchir à certains courants d'idées qui traversent la société et dont l'importance prend souvent son sens beaucoup plus tard. Il s'agit là d'un rôle essentiel: rendre compte des démarches multiples (souvent contradictoires) des chercheurs, intellectuels et créateurs d'ici et d'ailleurs, qui interrogent les pratiques socioculturelles et soulèvent des questions concernant nos imaginaires collectifs. Par exemple, deux parutions récentes explorent, chacune à leur façon, la qualité de nos avenirs...

Le numéro 12 (février/mars 1984) de **Nuit blanche** porte le titre: « Utopies, la chute libre ». C'est plus une affirmation qu'une question. Alors que la majorité des utopistes du XIXe siècle échafaudaient de délirants mondes meilleurs, l'avenir apparaît beaucoup plus cauchemardesque pour les écrivains du XXe siècle. La brutale réalité de ce siècle, qui a vu par exemple deux guerres mondiales, s'est chargée de porter un dur coup aux utopies libératrices.

En fait, on a les utopies qu'on mérite, et ce dossier démontre que les constructions imaginaires utopiques vont de pair avec l'inconscient collectif des époques qui les produisent. D'ailleurs Jocelyn Philibert se demande si l'utopie n'est pas biaisée dès le départ: « L'utopiste vénère la nature et l'appelle dans son île mais, en même temps, il craint ses soubresauts, ses écarts et ses surprises. Il veut tout contrôler, classifier, enregistrer, programmer, informatiser. Tôt ou tard, la cité se métamorphose en un univers mécanique, désertique. »

Marc Chabot, lui, établit une distinction entre l'utopie, qui propose un monde parfait et sans conflit, et la cacatopie, où plus rien n'est parfait: c'est *1984* d'Orwell. L'auteur fait un peu naïvement acte de foi envers l'écriture: la littérature garantirait la subsistance des utopies. Le texte le plus passionnant est sans doute une entrevue avec l'écrivain français Alain Finkielkraut, où ce dernier affirme son refus de l'utopie, dont la « naïveté fondamentale méconnaît le rôle de la souffrance. Toutes les utopies se fondent sur l'amour alors qu'il y a dans l'amour une espèce de résistance à l'utopie. Dans l'amour, il y a la souffrance, il y a de la violence, de la méchanceté. (...) L'utopie est le mode de pensée d'un temps tourmenté de nostalgie idyllique », qui s'oppose selon lui à l'expérience sentimentale fondamentale, où le jouir et le souffrir sont liés indissociablement.

★

La génération des 30 ans, qui se place de plus en plus en position de pouvoir, est-elle trop déçue par la chute de ses utopies pour comprendre ce qui se joue chez la prochaine génération ? La lecture du dernier numéro de **Possibles** (vol. 8 no 2, hiver 1984) permettrait de le croire. La revue analyse le système d'éducation actuel et essaie de comprendre les attentes de ceux qui ont aujourd'hui 20 ans (« des acteurs sans scène »), en leur laissant largement la parole. Pour ceux qui se désolent de l'indifférence et de l'apolitisme des 15-20 ans, cette parution provoquera une salutaire réflexion.

Ces jeunes, (avec qui on est beaucoup plus brutal qu'il y a 20 ans puisqu'ils savent, *eux*, qu'il ne trouveront pas de travail) ne se reconnaissent aucunement dans toutes ces institutions qu'on a cru nécessaires (syndicats et partis politiques, par exemple). « Ce n'est pas parce que tu ne prends par ce qui est en place que tu n'es pas politique », déclarent-ils.

Leur conscience est globale, planétaire, et il leur paraît difficile de transformer quelque chose ici alors que les problèmes de fond (des pluies acides à la menace atomique) dépassent largement le cadre québécois. Alors ils vont « travailler sur des petites choses », les relations humaines, la vie de couple (où ils ont le choix d'essayer toutes les combinaisons possibles), les rapports homme/femme. Et ils se préoccupent (déjà !) de la génération qui les suivra: avec l'angoisse d'un monde qui peut carrément disparaître, avec quoi faut-il se battre ? Ils contestent les beaux idéaux de ma génération (qui a autour de 30 ans): pourquoi toutes ces batailles, si c'était pour leur léguer un monde encore plus en désordre ?

Et André Thibault, un « vieux », ose poser la véritable question: nous sommes déçus des jeunes parce que nous sommes déçus de nous-mêmes. « Quelle est la génération vraiment dépolitisée: celle des jeunes ou la nôtre ? Les éclopés, les mutilés, les désappointés, les amers, c'est nous. Vis-à-vis de la politique, nous sommes affligés d'un lancinant chagrin d'amour. Nous l'adorons encore secrètement. Mais elle nous a trompés. Les jeunes savent la présence des fruits meurtris. Ils ne croiront pas à notre simulacre de sérénité. » Thibault fait appel au dialogue, en cessant d'investir chez les jeunes ce que nous aurions aimé être. Le retour du bête et classique conflit de générations ?

On pourra toujours prétendre que la lucidité des collaborateurs de ce numéro n'est pas représentative de l'apathie de la jeunesse actuelle. Et alors ? Les militants d'il y a 15 ans n'étaient-ils pas une minorité ?

★

En terminant, quelques mots sur deux très beaux documents photographiques. La revue littéraire **La nouvelle barre du jour** de ce mois-ci (no 136/137) est consacrée au rapport femme/photographie (« Révélatrices »: quel beau titre !). De la photo au texte un jeu de séduction s'établit: commentaires sur la difficulté d'être femme photographe, historique d'une démarche, fictions qui complètent la photo, inscription d'un texte dans le grain même de la photo, ce numéro exceptionnel donne à voir le désir des femmes à l'image.

Denyse Coutu: « J'aime l'univers calfeutré, protecteur, de la chambre noire. Pourtant la réalité est ailleurs, dehors, sur le visage des femmes. » Ce à quoi Nicole Brossard pourrait répondre: « La femme parlante: en fait, elle ne voulait pas parler, elle voulait tout simplement que nous nous regardions en prenant le temps de sourire. Après, tout était question de méthode pour arriver à l'image de soi désirée dans le regard de l'autre. »

★

**Le Magazine OVO**, qui s'est consacré depuis des années à la promotion de la photographie comme « moyen de communication et de changement social », reste fidèle à cette orientation en présentant dans son numéro de mars (no 52) le travail de quelques photographes mexicains, qui ont exploré une réalité méconnue ici: celle des milliers d'Indiens du Guatemala qui ont quitté leurs villages, traqués par l'armée, pour se réfugier au Mexique le long de la frontière. Les photos montrent leur installation précaire et l'organisation d'un quotidien fragile qui, dans des conditions pitoyables, permet quand même la survie de leurs rites et de leurs cultures. Des textes de Jean-Claude Leclerc et d'Adolfo Aguilar Zinser retracent l'historique de cette lutte et de cette résistance.

Les photographies, avec pudeur et simplicité, saisissent la dignité de ces Indiens déracinés, qui « malgré la persécution et l'angoisse (...) ne se résignent pas à la défaite ni à l'humiliation ». On aura longtemps en mémoire cette image: un groupe d'hommes et d'enfants au regard d'une détermination à la fois farouche et sereine s'apprêtent à mettre en terre un petit cercueil fait de planches grossières, qui contient un bébé habillé comme une poupée...







# *Messaouda*, ou la haine du père

par
**Naim Kattan**

★ Abdelhak Serhane, **Messaouda**, Éditions du Seuil.

IL Y A une dizaine d'années, on pouvait se demander si la littérature francophone du Maghreb avait un avenir.

Pour ne parler que du Maroc, il y a une trentaine d'années, quand Driss Chraïbi publiait ses premiers romans, les lecteurs, Français en grande partie, ne pouvaient dissocier la lutte anti-coloniale de celle qui avait pour but de desserrer l'étau de traditions oppressives et surannées.

Les générations se succèdent rapidement. Khatibi, Khair Eddine et Ben Jelloun décrivaient dans leurs romans et essais la société post-coloniale. D'aucuns prédisaient la disparition d'une littérature maghrébine francophone qui céderait la place à une littérature arabe.

Ça ne semble pas être le cas et Abdelhak Serhane, qui est né en 1950 nous en fournit un éloquent démenti. Messaouda est son premier roman.

C'est l'histoire d'un enfant qui atteint l'adolescence dans la misère et la frustration. On a l'impression que depuis Chraïbi la structure familiale et surtout l'autorité du père n'ont pas bougé. Ce roman est l'expression, en coups de poings, d'une violente haine du père.

Celui-ci est en tous points méprisable. Il eut partie liée avec le colonialisme et c'est par ce biais que celui-ci refait surface. Médiocre, un menuisier pauvre, il ne peut affirmer son autorité qu'en persécutant sa femme. Il finit par la répudier même si pendant des années il ne s'était jamais gêné de passer ses nuits dans les bras des prostituées.

Il renie son fils qui, du jour au lendemain, se trouve avec sa mère et son frère dans le pire dénuement. Ils finissent par s'en sortir. La mère se plaint à son fils, raconte sa vie perdue, ses rêves ensevelis, sa jeunesse sacrifiée mais celui-ci n'a aucune tendresse envers elle. Il ne peut respecter ni son silence, ni sa résignation. Il est déjà un homme, il sait, qu'il le veuille ou non, qu'il va se ranger dans le camp des mâles.

Le livre se termine par la vengeance du fils ou plutôt par le discours qu'il adresse à un père déchu. Discours d'une rare violence verbale, mais on voit bien que cette violence est et demeurera uniquement verbale car tout à la fin, il se penche sur la main de ce père honni et la baise. Et la vie continue. Sa détresse est sourde et sa révolte impuissante.

Ce jeune Marocain ne peut même plus accuser les colonialistes d'être responsables de son malheur. Il en veut à son père mais il finira par le remplacer.

Messaouda, qui donne son titre au roman, est un personnage mythique, androgyne noire, prostituée, initiatrice et sorcière. Sa mort est l'annonce de la fin du rêve. Ce dont souffre le narrateur est d'abord une famine sexuelle. Comme son jeune aîné, Ben Jelloun, Serhane décrit la misère sexuelle des jeunes de son pays. Le Maroc, cette terre foisonnante de toutes les sensualités, leur fait miroiter des promesses d'infinies satisfactions. Or, ils vivent dans la privation. Le fruit est à la portée de la main mais les interdits traditionnels sont si grands que les inhibitions frappent le plaisir pour ne pas parler du bonheur, de culpabilité.

Ce n'est pas un roman social ou plutôt, il n'est social que dans la mesure où la société se réduit à une faille qui atteint l'être dans son attente de vie. C'est surtout le cri d'un adolescent, l'expression d'un manque qu'aucun développement matériel ne peut combler.


**Denis Vanier**
**«Rejet de prince»**
(poèmes)



Tatouages: Maître Normand Demers

*« Denis Vanier est peut-être le dernier des mohicans romantiques ».*
**Suzanne Paradis**

*« Sa poésie reste comme un tatouage sur la peau, une marque de Caïn, indélibile et empreinte de l'impuissance qui le fait écrire « On ne peut rien toucher hors de soi »*
**Marie E. Arsenault** journal « Sortie »

*« C'est donc à un ralliement autour des urgences de l'heure que convoque « Rejet de prince », de Denis Vanier, ce dernier survivant d'une époque où les poètes étaient rois ».*
**Jacques Lanctôt**

En vente chez votre libraire
vlb éditeur

RETZ
*Mon premier cahier*
**Une nouvelle collection dynamique!**
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE
6,95$




Pour faire découvrir à l'enfant l'espace par le geste; les formes et les couleurs pour qu'il puisse les utiliser; les ombres et les lumières pour qu'il comprenne le relief.




Premier contact avec les mots qui chantent, qui vivent, qui jouent... et qui se multiplient. Ce cahier propose des lectures à échanger entre adultes et enfants de 4 à 80 ans!




Apprendre au jeune enfant ce que signifient les chiffres, leurs combinaisons en addition, soustraction, multiplication. Tout cela au moyen d'exemples sensibles pour lui.

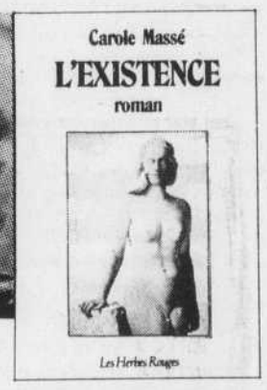
**Autres titres de la collection:**
- *Mon premier cahier d'écriture*
- *Mon premier cahier d'orthographe*
- *Mon premier cahier de maternelle*
- *Mon premier cahier en voiture*

mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval H7S 1P6
**Tél.: 667-9221**

**PIR VILAYAT KHAN**
**APPLICATION DE LA MÉDITATION À LA CRÉATIVITÉ**
Lundi le 26 mars
à 19 h 15
**Université McGill**
**Édifice Leacock**
**Salle 232**
**Présenté par l'ordre Soufi**

***Carole Massé***
***L'existence***






*Après **Dieu**, le deuxième roman de Carole Massé. Une plongée dans l'immensité de la langue pour dire Dieu, la Mère, la Mort, l'Origine et les Fins. Ce roman se veut cri d'amour et de haine, affirmation de la vérité passionnée de l'être aimant. Un livre troublant, dense et moderne.*
*195 p. — 12.95$*

***Les Herbes Rouges***

LOGIDISQUE

*Tous les dessins dont vous rêviez !*



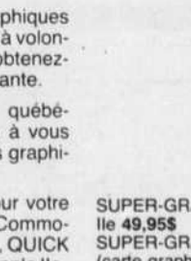

**SUPER-GRAPHISME**

- Transformez votre micro-ordinateur en véritable bloc à dessin électronique.
- Tracez automatiquement des figures géométriques.
- Combinez texte et graphisme pour des résultats professionnels.
- Créez de magnifiques pages graphiques hautes en couleurs, retravaillez-les à volonté, entreposez-les sur disque et obtenez-en une copie sur papier à l'imprimante.

LOGIDISQUE est la **seule** maison québécoise d'édition de logiciels originaux à vous offrir une telle variété de programmes graphiques sur autant d'appareils.

Il existe un SUPER-GRAPHISME pour votre Apple II Plus, Apple IIe, IBM PC et Commodore 64, ainsi qu'une version anglaise, QUICK DRAW, destinée aux Apple II Plus et Apple IIe.

*Manche à balai et imprimante à capacités graphiques facultatifs.*




SUPER-GRAPHISME 3.1, par Claude Perron, Apple II Plus et IIe **49,95$**
SUPER-GRAPHISME PC, par Richard Beauparlant, IBM PC (carte graphique obligatoire) **129,95$**
SUPER-GRAPHISME 64, par Yves Soucy, Commodore 64 **69,95$**
QUICK DRAW, par Claude Perron, Apple II Plus et IIe **49,95$**




**LE DESSINATEUR**

La conception assistée par ordinateur (CAO) à la portée de tous!
Que vous soyez ingénieur, designer, étudiant ou tout simplement curieux de ce que votre ordinateur peut vous apporter dans le domaine du dessin technique et industriel, vous pourrez découvrir sans peine la CAO à l'aide du DESSINATEUR.

- Un programme facile à utiliser.
- Des fonctions d'une précision remarquable.
- Des résultats professionnels!

LE DESSINATEUR, par Joseph Jean Paques **299,95$** pour IBM PC, 128 K, *interface IBM graphique obligatoire, imprimante graphique facultative.*

**COUPON-RÉPONSE**

Veuillez me faire parvenir

| | | | |
|---|---|---|---|
| _____ | SUPER-GRAPHISME 3.1 | à 49,95$ | _____ $ |
| _____ | SUPER-GRAPHISME PC | à 129,95$ | _____ $ |
| _____ | SUPER-GRAPHISME 64 | à 69,95$ | _____ $ |
| _____ | QUICK-DRAW | à 49,95$ | _____ $ |
| _____ | LE DESSINATEUR | à 299,95$ | _____ $ |
| | | + taxe provinciale 9% | _____ $ |
| | | total | _____ $ |

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____
TÉL. _____

Veuillez faire parvenir ce coupon-réponse, accompagné de votre chèque ou mandat postal, à: LOGIDISQUE, c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal, QC H2Y 3H3. Tél.: (514) 842-5221.

STELLMAN
**LA SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL**
**Stellman la SANTÉ des FEMMES au TRAVAIL**
parti pris OUVRIER
UN OUTIL POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Lire Stellman, c'est se pourvoir d'un bagage élémentaire indispensable de connaissances sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail. C'est aussi se donner des lumières pour mieux apercevoir les conditions particulières de la main-d'oeuvre féminine chez nous

*extrait de la préface de Madeleine Parent*

415 p. — 14.95$

parti pris
EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL

# Les autonautes

par
Anne-Marie Pichette

★ Carol Dunlop et Julio Cortàzar, **Les Autonautes de la cosmoroute** ou un voyage intemporel Paris-Marseille, Gallimard, 281 pages.

PROPOSITION-vacances: un mois sur l'autoroute Paris-Marseille, un mois à se la couler douce dans les nombreuses « aires de repos » égrenées le long du trajet. Un mois, rien que sur l'autoroute. Voyage hautement saugrenu ? Sans doute. Pourtant, un couple d'écrivains a fait la chose. Et bien fait. Un livre de voyage, un journal de bord, en témoigne.

Carol Dunlop, alias l'Oursine, et Julio Cortàzar, alias le Loup, transformés pour l'occasion en « autonautes de la cosmoroute », ont effectivement choisi de s'arrêter, à raison de deux par jour, dans chacun des 65 « parkings » de la voie rapide Paris-Marseille: vivre un mois de l'été 82 dans une rouge camionnette baptisée Fafner le dragon, prendre le temps, s'aimer, bien boire et bien manger, dormir, là où la plupart ne font que passer rapidement pour aller faire pipi en courant ou manger (debout !) un maigre sandwich...

But avoué de « l'expédition » ? La découverte de l'autre autoroute, une « autoroute parallèle » dont l'existence avait été soupçonnée par les intrépides explorateurs lors d'un banal voyage de retour à Paris, quatre ans plus tôt. C'est un jeu, c'est une quête. Plus, une entreprise « scientifique ». Résultat: un voyage-poème, un mois de bonheur et d'amour loin des « diables », ces rusés représentants des « forces obscures ».

Ce projet un peu fou de prendre « l'autre chemin et cependant le même », ne surprend pas vraiment de la part de deux écrivains qui ont cultivé, dans leurs oeuvres respectives, la variation sur le quotidien, injectant fantastique et pluridimensionnalité à la réalité. Tout est dans l'oeil, dans la volonté de voir plus loin que les apparences. Et ce qui pourrait être l'ennuyeux compte rendu d'un mois gris d'asphalte devient, par la douce folie des auteurs et leur utilisation d'un « langage magique », un récit lyrique, une plongée dans l'imaginaire.

Mais le « pâle et patient lecteur » qui veut tout savoir de la vie secrète des parkings sera déçu. Le voyeurisme reste discret malgré l'abondance des photographies accompagnant le texte. Plus qu'une quelconque saga des *rest areas*, *Autonautes de la cosmoroute* conte le plaisir qu'il y a à être deux pour « transgresser » les règles, celles de l'autoroute où il est interdit de passer plus de deux jours (eh oui !), celles du voyage, celles de la vision acceptée des choses...

Quelques mois après ce voyage, en novembre 1982, Carol Dunlop, l'Oursine, mourait. Cortazar, le Loup, finit seul le livre, qui reste un récit de voyage, mais qui, toutes écritures emmêlées, main dans la main, témoigne d'un bel amour et du désir de voir d'un regard différent. Cortazar, à son retour, meurt au début de 1984. Ce livre prolonge leur engagement: tous les droits d'auteurs sont destinés au peuple sandiniste du Nicaragua. Témoignage, traces...

# VLB: le temps de la relève

par
Marie Laurier

JACQUES Lanctôt, collaborateur de Victor-Lévy Beaulieu depuis 1979, vient de se porter acquéreur de la maison d'édition VLB Éditeur. L'ancien patron quitte les rênes de l'entreprise qu'il a fondée pour se consacrer plus à fond à son travail d'écrivain et à la rédaction de son épopée, *La Grande Tribu*. Il reste cependant éditeur conseil de la maison.

VLB Éditeur a publié 170 titres — son plus gros succès de la saison est *Maryse* de Francine Noël, vendu à 10,000 exemplaires et en réédition — et le nouveau directeur entend poursuivre sur cette lancée, tout en amenant de nouveaux projets, dont la création d'une collection, VLB Noir, qui publiera des romans policiers en format de poche à prix modique. Le premier auteur dont le manuscrit devrait être prêt à l'automne, Pierre Foglia de *La Presse*, dirigera cette collection et il en deviendra vraisemblablement le premier auteur avec un polar dans lequel son héros serait un inspecteur québécois à la Simenon...

Se disant conscient de relever un défi de taille en acceptant de prendre la relève d'une petite maison d'édition québécoise qui a connu et connaît encore de lourds problèmes financiers — un déficit accumulé de $100,000 — Jacques Lanctôt estime cependant posséder un des plus beaux fonds de livres du Québec. « VLB a édité des auteurs comme Jacques Ferron, Jean Basile, Jean-Claude Germain, Madeleine Gagnon, Philippe Haeck, Pierre Bourgault et plus récemment Francine Noël qui fait fureur. N'est-ce pas une panoplie de valeurs sûres? Je suis convaincu que le dernier Basile, *Le Piano-trompette*, le dernier Victor-Lévy Beaulieu, *Discours de Samm*, et évidemment *Maryse* sont des ouvrages susceptibles de gagner des prix littéraires. »

Le nouveau pdg entend diriger la maison d'édition avec prudence, en évitant les extravagances. « Je ne veux pas courir de risques inutiles et imprimer des livres en quantité industrielle mais m'en tenir à un tirage conforme aux besoins de la clientèle, nous dit-il en entrevue. Je préfère rééditer un ouvrage qui marche bien — c'est le cas de *Maryse* — que d'en tirer des exemplaires qui resteront sur les rayons des libraires ou dans des entrepôts. Certains titres spécialisés ou d'approche plus difficile qui ne s'adressent en fait qu'à une clientèle restreinte et que l'on imprimait à 3,000 exemplaires auront un tirage plus modeste. Notez bien que la plupart des petits éditeurs québécois doivent adopter cette attitude s'ils veulent survivre. Pour ma part, je veux poursuivre la recherche entreprise par VLB sur la littérature de recherche québécoise dans tous les domaines: roman, récit, poésie, histoire, théâtre, etc. »

Les subventions consenties aux maisons d'édition proviennent du Conseil des Arts du Canada et du ministère des Affaires culturelles du Québec. Ce dernier vient de porter de $ 25,000 à $ 50,000 la subvention maximale, mais le montant est calculé selon le nombre de titres vendus dans une année, une formule que le fondateur de VLB a contestée publiquement, les chiffres du MAC et les siens ne correspondant pas, disait-il. Son successeur se dit confiant pour sa part de pouvoir faire ses frais dans un avenir rapproché.




Photo Jacques Grenier

**Jacques Lanctôt, nouveau pdg chez VLB: poursuivre la recherche en littérature québécoise.**

## LA BOÎTE À ÉCHOS

Il y aura un stage de jonglerie pendant la fin de semaine des 30, 31 mars et 1er avril animé par le champion mondial Alan Jacobs. Pour s'inscrire, téléphoner au Centre Immaculée Conception: 524-4787.

■

Le professeur Robert Rosenblum donne une conférence sur Bougereau au Musée des beaux-arts dimanche à 15 h.

■

Ce soir à 21 h 30 et à 23 h 30 le Bistro d'autrefois (1229 St-Hubert) présente Odette Coulombe et Jean Viau.

1985

Janvier 1985. Big Brother est mort. D'impitoyables luttes fractionnelles opposent sa veuve — Big Sister — aux partisans d'un « dégel » circonspect. Avec une longueur d'avance sur le temps réel, l'écrivain hongrois G. Dalos nous propose une suite burlesque au célèbre *« 1984 » de George Orwell.*






En vente chez votre libraire 10.00$

LA DECOUVERTE/MASPERO

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
MARIE LABERGE
auteure dramatique

Samedi, le 31 mars de 14h à 16h
BERNARD POZIER

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

Yolande Villemaire
Belles de nuit




*Publication de trois pièces radiophoniques de Yolande Villemaire:* ***Les égouts de New York, Un jour de printemps l'hiver*** *et* ***Belles de nuit.*** *Un univers étrange et familier, entre le fantastique et le banal. Yolande Villemaire: une écrivaine moderne qui a su construire un monde singulier et merveilleux, reconnaissable entre tous.*

*152 p. — 10.95$*

Les Herbes Rouges

DES LIVRES QU'ON LIT... ET QU'ON APPRÉCIE !




**LES OBSÉDÉS TEXTUELS**

Un roman drôle. Un personnage drôle. Des situations drôles. Un drôle de roman! **Les Obsédés textuels**, roman humoristique de Jean Delisle, plaisent beaucoup par un style d'une grande pureté, beau, vivant, rempli de souvenirs classiques, que c'est un plaisir de le lire. (Paul Gay, **Le Droit**) **Les Obsédés textuels** abondent en drôleries, en réflexions piquantes et en péripéties d'un comique achevé. (Jacques Poisson, **Le Devoir**)

■ Jean Delisle, **Les Obsédés textuels**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, 196p. ISBN 2-89198-044-1
11,95 $

**Chère Élize**

La correspondance historico-hystérique entre un avocat du Québec et Sa Très Gracieuse Majesté, Elizabeth II. Qu'il (R. Décary) nous pardonne de lui déclarer qu'il mérite pleinement un doctorat d'humour... (Roger Duhamel, **La Presse**)

Décary manie le verbe et la satire avec une aisance qu'on ne retrouve pas souvent dans la littérature québécoise... (Michèle Tremblay, **Le Journal de Montréal**)

■ Robert Décary, **Chère Élize**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, 102p. ISBN 2-89198-045-X
9,95 $

**Un Québec corporatiste?**

Clinton Archibald, politicologue fort bien connu, nous propose ici un survol de l'évolution des idées et des comportements corporatistes, tout en nous conviant à une véritable histoire politique du Québec, depuis les années 1930 jusqu'à nos jours. **Un livre appelé à devenir une pièce maîtresse de la littérature historico-politique du Québec.**

■ Clinton Archibald, **Un Québec corporatiste?**, Hull, Les éditions Asticou, 1984, coll. *Questionnements*, 429p. ISBN 2-89198-048-4
19,95 $

**La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854**

Cet ouvrage, déjà reconnu comme un modèle du genre, rend compte de la vie quotidienne dans la seigneurie de la Petite-Nation, au cours de la première moitié du XIXe siècle. L'auteur y décrit surtout le rôle joué par les seigneurs Papineau (en particulier, Louis-Joseph) dans l'établissement et l'évolution de cette seigneurie, la seule qui ait existé dans la région outaouaise.

■ Claude Baribeau, **La seigneurie de la Petite-Nation 1801–1854: le rôle économique et social du seigneur**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, coll. *Les hiers*, 163p. ISBN 2-89198-039-5
10,95 $

**Bougrerie en Nouvelle-France**

Cet ouvrage se présente ni plus ni moins comme un voyage dans les annales religieuses et judiciaires d'une époque révolue. Le lecteur découvre que l'Intendant et l'Évêque conjuguent leurs efforts pour policer la colonie et veiller à l'épuration des moeurs. Le **crime contre nature** ne passe pas inaperçu: les documents historiques sont là pour décrire le traitement réservé aux **bougres**. L'auteur démontre aussi comment la colonie a été administrée par une métropole, alors fortement influencée par le jansénisme et encore marquée par les séquelles de l'Inquisition.

■ Paul-François Sylvestre, **Bougrerie en Nouvelle-France**, Hull, Les éditions Asticou, 1983, coll. *Les hiers*, 90p. ISBN 2-89198-046-8
8,95 $

ASTICOU 46a, rue Saint-Raymond Hull (Québec) J8Y 1R7 / (819) 776-5841 Distribution en librairie: Diffusion Prologue inc.

# La grande épopée d'Alexandre Soljenitsyne

Suite de la page 19

semblées aux États-Unis, en particulier au Hoover Institute.

L'écrivain a ainsi introduit un chapitre inédit sur Lénine à Zurich et, surtout, un très long *flash-back* jusqu'au début du règne de Nicolas II sous-titré « Extraits des noeuds antérieurs ». De 1899 à 1914, c'est toute la société russe qui glisse vers l'abîme et ce glissement se cristallise en un événement, l'assassinat en 1911 du premier ministre Piotr Stolypine par Bogrov, un anarchiste juif.

Soljenistyne trace un portrait fort détaillé (imprimé en petits caractères que le lecteur pressé peut sauter sur les conseils mêmes de l'auteur !) et flatteur de Stolypine qu'il présente comme un rédempteur virtuel de la Russie, qui aurait pu imposer paix sociale et réformes, tout en évitant la violence. Par un montage parallèle haletant d'un grande efficacité romanesque, Soljenitsyne







s'identifie successivement au terroriste et au premier ministre jusqu'au coup de feu fatal.

Force est de constater que cette réflexion sur le terrorisme, spécialement sur le passage de l'idéalisme spolié à la violence, renvoie inévitablement à notre époque. Et la bande-annonce du livre interroge avec raison: « Cette société qui adule les terroristes et appelle 'exécutions' des assassinats, qui applaudit aux défaites militaires, vocifère à la Chambre et publie dans ses journaux n'importe quel mensonge pourvu qu'il affaiblisse le gouvernement, — ce passé ne reflète-t-il pas par bien des traits le présent et l'avenir de l'Occident? »

De ses recherches, Soljenitsyne a acquis la conviction que la société et l'intelligentsia « libérales », en cultivant illusions et lâchetés, ont causé la perte de la Russie, ouvrant une brèche par où s'engouffreront habilement Lénine et les bolchéviques. Cela explique largement le mépris et la suspicion qu'il manifeste dans son dernier pamphlet à l'égard des « pluralistes » de la troisième émigration russe.

Dans son essai éclairant, plus sympathique à l'auteur qu'il n'en a vraiment l'air, Emil Kogan retrace les multiples contradictions — dialectiques, dirait un marxiste — qui sous-tendent l'oeuvre de Soljenitsyne. Ainsi, si le tsar (dans un chapitre monologue sans concessions), son entourage, le gouvernement, l'état-major, les fonctionnaires, la Douma, les partis et l'intelligentsia font assaut d'incapacité et d'arrivisme, quelle Russie faut-il défendre alors ?

Soljenitsyne opte pour celle des entrepreneurs, des ingénieurs, des médecins, des « hommes d'action », celle de Stolypine, qui est pourtant légitimement le représentant de l'ancien régime. S'esquisse ici, note Nivat, l'utopie soljenitsynienne: « le développement d'une Russie austère, réfugiée dans les paysages sibériens ». « Russie utopique qui, littéralement, n'a pas de lieu. »

Quand tout s'effondre, où est le devoir: agir ou ne pas agir ? Ce dilemme semble paralyser à la fois l'auteur et les acteurs du drame d'*Août 14*: le colonel Vorotyntsev, le plus actif des héros sur le front, n'y échappe même pas, lui qui adopte une attitude quasi défaitiste après avoir dit ses quatre vérités aux généraux de l'état-major. Peut-être les prochains volumes rectifieront-ils le tir ?

En attendant, le lecteur a le net sentiment que l'Histoire prend de plus en plus le pas sur la fiction, que les personnages réels, tels Stolypine, Nicolas II et Samsonov, ont plus de profondeur que les personnages fictifs, à l'exception de Vorotyntsev, qui porte manifestement les convictions de l'auteur. Et l'Histoire selon Soljenistyne fait pour beaucoup problème.

Les dangers de remonter ainsi la chaîne du temps et de la causalité historique, Marthe Robert les avait déjà soulignés dans une notule acerbe intitulée « Mégalomanie du roman » (dans *Livre de lectures*). D'après Soljenitsyne, notait-elle, le roman est « tout bonnement le révélateur de la vérité ». « Le romancier a le don de clairvoyance qui l'apparente aux prophètes et aux grands maîtres spirituels, aussi est-ce lui qui juge l'Histoire, non l'Histoire qui le juge. Soljenitsyne se prend, comme Balzac, pour 'le secrétaire de l'Histoire' et s'érige, comme Zola, en 'juge d'instruction de l'humanité'. » Elle ajoute plus loin: « Ayant dans la puissance de sa vision et l'importance de sa mission une foi absolue, il s'entend à donner l'impression que le vivant, qu'il a le don de recréer, est aussi la substance de la vérité. »

C'est cette certitude de doctrinaire qui irrite tant, jusqu'à l'aveuglement et l'insulte, les critiques, adversaires et détracteurs de Soljenitsyne. Les débats qui opposent Soljenitsyne aux milieux de l'émigration et de l'opposition soviétiques paraissent bien byzantins à un observateur occidental. L'article excellent de Georges Nivat dans la revue *Le Débat* fait heureusement toute la lumière sur « la querelle du nationalisme russe », sur le clivage né au XIXe siècle entre « slavophiles » et « occidentalistes » qui alimentent le brûlot que Soljenitsyne envoie aux « pluralistes ».

Au delà des excès polémiques regrettables, Soljenitsyne y pose néanmoins quelques questions dérangeantes: il se demande si le pluralisme ne risque pas de se dégrader en indifférence du vrai et du faux. Sa réflexion sur 1917 l'a rendu très conscient de ce danger qui se retrouve également chez Jean-François Revel. Paul Thibaud constate que « la conception passablement autoritaire que Soljenitsyne a de l'exercice de la démocratie répond à la crainte d'une réaction en chaîne anarchique détruisant la société ».

L'oeuvre de Soljenitsyne, même avec ses travers, demeure vraiment incontournable.

# Ces livres qu'on ne publie pas

Suite de la page 19

Quinze où j'étais, nous en retenions tout au plus une dizaine. Il faut faire attention, pour ne pas répéter l'exploit de Tisseyre, le pauvre, quand il refusa les romans de Ducharme. Il faut dire que dans bien des cas, l'on hésite peu, et avec raison.

Parmi les manuscrits de romans reçus, des types se démarquent et dont on trouverait évidemment des équivalents, mieux réussis mais pas toujours, parmi les livres publiés. Mes catégories ne sont pas étanches: il y a des manuscrits hybrides. Sans doute pourrait-on y lire les stéréotypes de ce qu'on appelait jadis, si joliment — mais le terme et l'idée sont désuets — *l'inspiration*, devenue aujourd'hui le travail ou l'idéologie ou l'intertexte ou les pulsions collectives ou le connotatif ou l'écriture ou le génotexte ou que sais-je !

Ces oeuvres ont un intérêt sociologique plus que littéraire. Tout autant que les oeuvres « réussies », proprement littéraires, elles sont porteuses des mouvements profonds de l'esprit de notre temps, mais *malgré elles* pour ainsi dire, inconsciemment: c'est tout simplement un degré plus élevé de conscience, traduit dans les sujets et dans les formes, qu'on trouve dans les meilleures oeuvres.

Mais voyons plutôt ces types. L'ordre importe peu.

★

Premier type: le roman *d'expression*, où un auteur se détache malaisément de son vécu qui, comme une pieuvre, le tient et l'empêche d'atteindre la forme, le détachement de l'oeuvre achevée. Le « je » est de rigueur ici, ainsi que le présent de l'indicatif ou un passé simple « naïf ». L'intrigue est simple, linéaire; l'introspection prend le pas sur l'action, d'ailleurs rarement intériorisée.

Deuxième type: le roman de *science-fiction*, où un auteur se propulse, grâce au véhicule tous terrains de sa prose, dans le monde merveilleux et dangereux de ses fantasmes, objectivités en monstres de chair ou de métal (ou hybrides), qui sont évidemment aussi ceux de notre époque, mais non dominés, non compris, traduits de façon non suffisamment médiatisée. Des livres du genre, les auteurs en ont lu beaucoup: ils se contentent d'en écrire d'autres.

Troisième type: le roman *féministe*, où un(e) auteur(e), sorte de saint(e) Paul(e), raconte son chemin de Damas, sa chute, sa prise de conscience et sa conversion, et ça se termine sur un évangile, comme dans tous les romans à thèse.

Quatrième type: le roman *de la terre*, pas mort, eh non, où un auteur ne se console pas d'être arrivé en ville, et dit sa nostalgie de ses grands-parents, de la terre *humaine* (?) et de la bonne odeur du fumier, avec des résonnances passéistes, écologiques ou autistes, c'est selon.

Cinquième type: le roman dit *moderne*, où un auteur croit qu'il dit son époque parce qu'il dit qu'il la dit, ou parce qu'il refuse de la dire, la disant tout en ne la disant pas, dans une langue éclatée où la syntaxe est bousculée et où le propre, sans méthode, empiète sur un figuré qui le lui rend bien, à la manière, mais hâtivement assimilée, de Mallarmé ou de Jarry, de Joyce ou de Beckett.

Sixième type: le roman-*sage*, où l'auteur s'acharne à tout raconter des générations, interminablement, remontant à son arrière-arrière-arrière-grand-père, à Melchisédech, à Adam et à Ève comme dans la Bible, et à raconter exhaustivement les histoires de chacun des figurants, comme si elles étaient uniques, alors qu'elles se répètent ad nauseam, de quoi vous ôter l'envie de procréer.

Septième type: l'inévitable roman *d'amour*, où l'auteur met en scène un homme et une femme; ET un troisième personnage, homme ou femme, pour permettre aux désirs de rencontrer un obstacle, et de le surmonter ou de s'y briser, le tout épicé de force sentiments et descriptions lacrymatoires, avec les variantes homosexuelles qu'on n'ose plus aujourd'hui qualifier de déviantes, a fortiori de perverses.

Huitième type: le roman *d'inquisition*, où l'auteur écrit comme dans un confessionnal ou sur un divan, mu par une écrasante et souvent fictive culpabilité, qu'il aiguillonnera si elle défaille, afin de débusquer au plus profond de son âme ou de son inconscient le péché ou le refoulement, étant à soi-même son propre inquisiteur et se posant à chaque page la question extraordinaire.

Neuvième type: le roman *écolo-mystico-socio-millénariste*, où l'auteur raconte son illumination, détaille ses visions, annonce les choses à venir, et comment et pourquoi la même chose pourrait et devrait vous arriver.

★

Il y a, comme je l'ai dit, des croisements; et on pourrait imaginer un système de notation pondérant les composantes d'un manuscrit. Par exemple, le roman que j'ai jadis appelé « brodequin » serait un 1-3-5-8...

Notez bien que chacun de ces types peut donner d'excellents romans, à condition que l'auteur, je répète, sache très bien ce qu'il fait, connaisse à fond sa matière; et en cela, me semble-t-il, le bon écrivain est celui qui est son propre lecteur, le premier et le plus sévère, un lecteur critique. Il fait, des bâtons qu'il met dans les roues de son oeuvre, les rayons mêmes des dites roues.

Non ?

# Expositions

Suite de la page 29

démarque de l'espace boutique. (Jusqu'au 1er avril)

★

Chez **Gilles Corbeil** (2165 rue Crescent), des oeuvres récentes de Gisèle Leclair disent surtout l'attachement de l'artiste à une imagerie expressionniste d'une autre époque qu'elle travaille avec un raffinement toujours plus grand, ce qui met une sourdine à ce que cette peinture pourrait avoir de vraiment inquiétant. Lorsque Leclair a commencé dans cette voie, il y a déjà quelques années, je crois me rappeler qu'on lui prédisait un avenir plus dynamique. Cela dit, l'artiste connaît son métier, et il y a des amateurs. (Jusqu'au 31 mars)

★

À la galerie **Noctuelle** (307 rue Sainte-Catherine ouest), les oeuvres sur papier de Nelson Gagné et les sculptures de Gilles Payette sont réunies sous le titre — significatif ! — de *Terre à terre*. En effet, ni les unes ni les autres ne volent très haut: celles-là ne dépassent guère le niveau d'habiles exercices qui mettent en relation des parties gravées et des parties dessinées pour dériver à partir des configurations de la pierre, tandis que celles-ci ne sont que de petits bibelots précieux dont la futilité est d'autant plus voyante que l'intelligence de la sculpture s'est faite particulièrement vive depuis quelques années. (Jusqu'au 4 avril)

jeudi: Le Devoir ...à loisir

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT

P. ANDRIEU-GUITRANCOURT
HISTOIRE DE L'EMPIRE NORMAND
PAYOT
Notre temps doit reconnaissance à cet empire qui nous a laissé des principes qu'il avait inventés ou mis en valeur. (réimpression)
*Bibliothèque historique*
432 pages — **29.45**
**Réimpression:**
E. Thompson: Grandeur et décadence de la civilisation Maya.

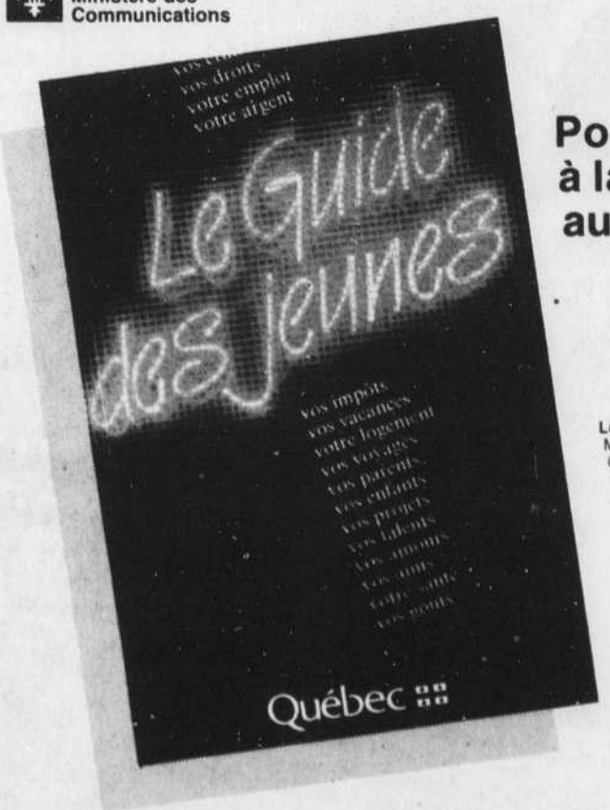
BERNARD SERGENT
L'homosexualité dans la mythologie grecque
PAYOT
Loin d'être condamnée ou marginalisée, l'homosexualité dans la Grèce ancienne, est vue comme une pratique des meilleurs milieux civiques.
*Bibliothèque historique*
333 pages — **25.35**

Claudine Herzlich / Janine Pierret
Malades d'hier, malades d'aujourd'hui
Au fil des siècles, l'évolution du personnage du malade, de la « victime » de l'Ancien Régime au « patient » d'aujourd'hui.
*Médecines et sociétés*
295 pages — **20.50**

NAISSANCE DE LA PHILOSOPHIE HÉGÉLIENNE DE L'ÉTAT
JACQUES TAMINIAUX
COMMENTAIRE ET TRADUCTION DE LA REALPHILOSOPHIE D'IÉNA
PAYOT
Un texte qui constitue l'une des sources de toute réflexion contemporaine sur le rôle de l'État et le Droit.
*Critique de la Politique*
296 pages — **21.80**
**Réimpression:**
J. Bergeret: La dépression et les états limites.
J. Bril: Lilith ou la mère obscure.

EN VENTE DANS TOUTES LIBRAIRIES
Diffusion Raffin
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications




Pour frapper à la bonne porte, au bon moment...

**Le guide des jeunes**
Ministère des Communications
1984, XXII + 617 pages
EOQ 21010-4

**3 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
**Montréal**
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

Québec

EGALEMENT OFFERT CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

IRPINIA

**Irpinia**
Fulvio Caccia
Poésie, 64 p.
**5.95$**
«Une forme charnelle qui est curieusement de ce temps et atemporelle»
*Spirale*

QUÊTES

**Quêtes**
Textes de dix-huit auteurs italo-québécois. 286 p.
**14.95$**
Une première au Québec!

ADDOLORATA

**Addolorata**
Marco Micone
Théâtre. 112 p.
**7.95$**
«Plus que du bon travail: un enchantement.»
*La Presse*

C.P. 832 SUCC. N.D.G. MONTRÉAL H4A 3R1
Guernica



**Dictionnaire des religions**
*Sous la direction de Paul Poupard*
Par ordre alphabétique et sous forme de lexique, toutes les religions qui ont marqué, depuis les origines jusqu'à nos jours, l'évolution intellectuelle et spirituelle de l'humanité. 1500 entrées. 1856 pages - 495 F. puf

*LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE*
Collection « Grands dictionnaires ». 1856 pages, 99 $
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les Éditions Françaises, 1411, rue Ampère, Boucherville, J4B 6L5
Tél.: (514) 641-0514

GILLES CYR
**Diminution d'une pièce**
Démontrer l'obstacle et le démonter: derrière le mur on rencontre une naissance qui est en réalité un autre mur à surmonter.
Antonio D'Alfonso
*Vice Versa*
69 p. — 7.95$

PIERRE DESRUISSEAUX
**Travaux ralentis**
DesRuisseaux a réussi son tour de force, qui consistait moins à nous braquer du langage, qu'à nous faire pénétrer dans un certain univers poétique.
Maurice Soudeyns
*Lettres québécoises*
50 p. — 6.95$

MICHEL VAN SCHENDEL
**Autres, autrement**
Michel van Schendel use de toute une mécanique langagière qui pose le poème comme travail et dimension du quotidien, un quotidien perçu au travers de ses misères, de ses amours, de ses désirs et de ses combats et en cela les poèmes de Michel van Schendel sont exemplaires.
Claude Beausoleil
*Le Devoir*
94 p. — 9.95$

L'HEXAGONE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Toute la vérité (ou presque) sur Casanova

par
**Pierre Quesnel**

★ Félicien Marceau, **Une insolente liberté**, (Les aventures de Casanova), Gallimard, 361 pages.

ON devrait rendre grâce parfois aux gens qui ont des idées fixes. Félicien Marceau publiait en 1948 un livre sur Casanova, un essai où il s'attachait à distinguer le célèbre tombeur de Venise du non moins célèbre Don Juan: le premier était, paraît-il, moins cynique. Une idée que l'auteur défend encore aujourd'hui. Le voilà en effet qui récidive. Un autre livre sur Casanova ! Pourquoi ?

L'auteur donne deux raisons. La première, c'est que si on veut faire le portrait d'un aventurier, mieux vaut agir en romancier plutôt qu'en philosophe, c'est-à-dire raconter ses aventures, les faire revivre plutôt que de disserter à leur sujet.

Or la chose va tellement de soi (taquinons gentiment l'auteur) qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner que la raison ici alléguée n'est qu'un prétexte. En effet, de même que la rédaction de ses Mémoires a été pour Casanova un moyen de revivre sa vie désormais perdue, de se remémorer des instants délicieux (mais aussi de venger beaucoup d'humiliations), ne pourrait-on pas penser que pour une personne qui, en matière de galanteries, est parvenue sans doute à l'âge des regrets, le récit d'une vie libertine puisse être une belle consolation ? Supposition gratuite ? Procès d'intention ? En tout cas, à voir l'évidence du plaisir avec lequel il nous entraîne sur les pas de Casanova (plaisir qu'il nous fait maintes fois partager), il est bien clair que nous n'avons pas affaire ici à un esprit pudibond.

La deuxième raison est sans doute plus intéressante. Il se trouve en effet que nous ne connaissons la version intégrale des Mémoires de Casanova que depuis 1960 (vous avez bien lu) et que nous disposions jusque-là d'un texte considérablement modifié, voire faussé, sur certains points (rendant caduc, par certains côtés, l'essai de 1948), notamment en ce qui concerne les aventures homosexuelles de Casanova.

On m'accordera qu'il n'est pas indifférent d'apprendre que celui qui a fait sa réputation sur l'amour des femmes n'ait pas été insensible non plus à celui des garçons ? Mais comment s'étonnerait-on qu'un être, désireux d'explorer toutes les avenues du plaisir, n'ait pas dédaigné celles-là ?

Casanova en fait l'aveu en toutes lettres: il s'est amouraché d'un castrat, a eu des passades ici et là, etc. Bien entendu, au banquet de ses amours, les Grecs font plutôt figure de hors-d'oeuvres ! Pourtant, les tendres amitiés que le chéri de ces dames eut souvent pour de jeunes personnes de son sexe sonnent bien suspectes à des oreilles averties. Aussi, un esprit pervers et décadent comme le mien ne peut s'empêcher de se demander si Casanova (et l'on comprend pourquoi) n'aurait pas mis la pédale douce sur ses aveux.

Malgré toute sa bonne volonté, Félicien Marceau refuse mordicus de s'engager sur cette voie. Il veut bien concéder les aveux, mais à condition qu'ils soient dûment signés. Lui, si habile pourtant à conjecturer sur tant d'autres sujets, se révèle ici parfaitement démuni.

Mais j'en vois d'ici qui commencent à s'énerver: en viendra-t-on à parler des femmes à la fin ? On ne saurait y manquer: les quelque trois cents pages de ce livre en sont pleines. On en voit, si je puis dire, de toutes les couleurs ! En tout cas, de toutes les sortes, de tous les âges (avec préférence marquée pour les jeunes filles de 15-16-17 ans), de tous les pays et de toutes les conditions. C'est toute une société qui y passe ! Jusqu'à des religieuses qui sont parfois maîtresses d'abbés, quand ils ne sont pas cardinaux ! Jusqu'à une belle enfant qui aurait été sa propre fille ! Insolente liberté ! nous dit l'auteur. D'autres crieront: manque effarant de moralité !

En fait de morale, celle de Casanova pourrait se résumer à ceci: tout est bon, si on ne dérange personne ! Ou encore: fais ce que tu veux, mais arrange-toi pour ne pas te faire prendre ! Car, curieusement, tout marginal qu'il soit, Casanova est idéologiquement un conformiste. La morale (tout comme la religion d'ailleurs), il y croit, c'est-à-dire qu'il les considère utiles au peuple, nécessaires au maintien de la société. Aussi jamais il n'userait de sa liberté pour changer celle-ci, pour braver l'ordre et la loi. Sa liberté serait plutôt de celles qui esquivent. Exprimons autrement la position de Casanova: la morale, c'est bien, mais ça ne me regarde pas !

Casanova n'est pas passé à l'Histoire pour sa pensée mais pour sa vie et pour son oeuvre. Ses *Mémoires* essentiellement, qui étaient estimés par Stendhal et qui ne doivent pas être si mauvais puisqu'ils sont publiés dans la Pléiade ! Un peu long, toutefois: quelques milliers de pages.

Aussi ceux qui sont un peu pressés se féliciteront de l'initiative de M. Marceau, qui nous donne ici une sorte de résumé commenté des *Mémoires*. À défaut de lire l'intégralité de l'oeuvre, ils y trouveront à tout le moins d'abondantes citations les persuadant que, si Casanova n'était pas un grand penseur, il avait en tout cas beaucoup d'esprit.

Marceau résume, commente mais aussi il analyse, tente d'évaluer la véracité du récit. Pour ce faire, il consulte des archives, des correspondances. Mais surtout il teste la cohérence interne du discours. Tenant que, dans un ouvrage de 4,500 pages, si on suit de près un auteur, les mensonges (en tout cas, les gros) finissent toujours par détonner.

On suivra donc avec intérêt l'itinéraire mouvementé de cet aventurier de l'amour qui était aussi un aventurier tout court. Ainsi le verra-t-on courant les femmes et la fortune aux quatre coins de l'Europe, jouant, mystifiant, chantant la pomme; s'essayant aux affaires, s'occupant de loterie, se faisant des dettes et des ennemis; tantôt couchant dans les palais, tantôt dans les prisons; un jour, rampant dans un bordel, un autre, songeant à se réfugier dans un couvent ... pour finir, prématurément vieilli, par se retirer dans une bibliothèque et (autre religion) y écrire l'histoire de sa vie.

Le récit de Félicien Marceau est vif et alerte, nerveux, pétillant d'esprit. Une seule ombre au tableau. Il y a tant de femmes qu'on risque de se perdre et toutes ces histoires se ressemblent tant qu'à la fin on s'ennuie un peu. « C'est monotone parfois, le plaisir », nous confie l'auteur quelque part. Le récit des plaisirs, aussi. Qu'est-ce que ça doit être quand on s'aventure dans les *Mémoires* eux-mêmes ? Aussi, réservons-nous cette lecture pour nos vieux jours.

# Le vice impuni de l'écriture

par
**Roger Duhamel**

★ Marcel Proust, **Correspondance,** tome XI (1912), Plon, 373 pages.

LES amateurs de correspondances doivent se résigner d'avance à parcourir le meilleur et le moins intéressant. Les plus grands écrivains n'ont pas de génie tous les jours ou en réservent à leur oeuvre les fruits les plus succulents. Combien de fois Baudelaire nous irrite-t-il par ses incessantes demandes d'argent à sa mère ! Ce sont les lettres où Flaubert discute abondamment de son travail littéraire qui nous retiennent davantage. Je connais au moins un lecteur qui sacrifierait sans trop de regrets une bonne partie des ouvrages de Voltaire en échange de sa correspondance.

À notre époque, Marcel Proust aura été un épistolier infatigable, bien que se plaignant toujours d'être fatigué. Cela tourne parfois à la monomanie; dans l'intervalle de quelques heures, il expédie au même destinataire une série de plis urgents, où il lui arrive souvent de se contredire tout à son insu. Il entretient un commerce d'amitié soutenu avec des personnages qui eurent leur moment de célébrité, Antoine Bibesco et la princesse du même nom, Mme Straus, la comtesse Greffulhe et Mme Arman de Caillavet (la mère de la seconde Mme André Maurois), Jean Cocteau, Jacques Copeau et Jean-Louis Vaudoyer, l'excentrique comte de Montesquiou et le cher Raynaldo



Marcel Proust

Hahn, un charmant musicien du second rayon. C'est une brochette impressionnante.

Ce qui l'est sûrement davantage, c'est la patience pieuse de M. Philip Kolb, ce professeur de l'Université de l'Illinois qui a littéralement consacré sa vie à Proust, comme l'ont fait Henri Martineau pour Stendhal et Marcel Bouteron pour Balzac. Qu'on songe à la besogne abattue pour colliger des milliers de lettres, pour établir leur texte à partir d'une écriture difficile à déchiffrer et enfin pour annoter ces lettres de façon à ce que nous puissions saisir les allusions les plus obscures. C'est une entreprise colossale, encore bien éloignée de son point d'achèvement: nous n'en sommes qu'au XIe tome qui couvre l'année 1912 et l'écrivain n'est décédé que 10 ans plus tard.

La volonté de tout publier impose fatalement au lecteur des temps faibles et d'inévitables répétitions. Proust parle souvent de ses malaises et de ses lassitudes physiques. On acquiert peu à peu la conviction que ces maux réels lui servent également d'opportuns prétextes pour esquiver des invitations qui lui pèsent. Le romancier est un mondain qui refuse de se laisser dévorer par le monde.

C'est peut-être une question d'époque ou de milieu, mais nous éprouvons quelque agacement à des chatteries excessives. Pour son Raynaldo, Marcel recourt à une orthographe particulière: « Je t'envoie un petit bonjour. Tu es tellement mélangé maintenant avec ma pensée, mon sommeil, mes lectures que t'écrire me paraît presque aussi faschant que de m'écrire à moi-même. »

Le plus amusant, c'est le jeu d'escarpolette entre Proust et Robert de Montesquiou, qui prétendait remonter à Mérovée ! Allez donc savoir ! De ses nombreux ouvrages, à jamais oubliés de nos jours, on retient, au moins pour le titre, *Les Hortensias bleus*, et aussi cet autre recueil de vers, *Les Paons*. On a dit que Rostand lui a emprunté des traits pour le paon de son *Chantecler*. Ce qui est certain, c'est que Montesquiou a servi de modèle à Huysmans quand il décrit la décadence fin-de-siècle qu'il incarne dans Des Esseintes et qu'il se retrouve aussi dans *La Recherche du temps perdu* sous le nom de baron de Charlus.

Les rapports entre les deux hommes sont mouchetés et grinçants sous leur apparente correction, même si l'un se prétend « votre lecteur affectionné » et l'autre « votre admirateur reconnaissant ». Comme l'un et l'autre ont des goûts communs, commentant les *Romances sans paroles* de Fauré, le débutant peut confier à son aîné son appréciation sous le voile d'une image audacieuse: « Je suppose que c'est cela que chanterait un pédéraste qui violerait un enfant de choeur. » Simple hypothèse, bien entendu ...

Il est normal qu'un écrivain se préoccupe de la publication de son oeuvre, mais il n'est pas indispensable qu'il harcèle les éditeurs de ses exigences et de ses caprices. Proust multiplie les roueries et les dérobades pour parvenir à ses fins, laissant entendre à l'occasion qu'il se résoudra, s'il n'obtient pas entière satisfaction, à acquitter lui-même les frais de la publication. Avant d'en arriver à cette extrémité, le manuscrit de *La Recherche* demeure en attente chez des éditeurs connus. À quelques heures d'intervalle et pour des raisons différentes, Fasquelle et Gallimard avisent l'écrivain qu'ils ne peuvent le publier. Ce dernier s'empresse aussitôt auprès de son ami Louis de Robert pour lui demander d'amorcer une démarche chez l'éditeur Ollendorff !

Comme pour se réconforter, Proust soutiendra qu'à la NRF, on n'a même jamais ouvert son paquet. Cette version serait plausible si nous n'avions à son encontre la lettre que Gide lui adressera pour assumer toute la responsabilité de la décision négative: « Le refus de ce livre restera la plus grave erreur de la NRF — et (car j'ai honte d'en être beaucoup responsable) l'un des regrets, des remords les plus cuisants de ma vie. » Il n'en avait lu que deux passages, qui ne l'avaient pas accroché ...

Les proustiens fervents ajouteront ce volume de lettres à leur collection. C'est un document d'époque et, à ce titre, nullement négligeable.




De quoi libère-t-on au juste un chien en lui donnant son os? Faire de l'animal humain un être libre dont la vie aurait un sens constitue la prétention des désaliénateurs. Sur quels fondements repose cette prétention, que valent les stratégies dites libératrices

RENÉ PELLERIN

et de quoi libèrent-elles, peut-on vraiment savoir ce qu'il faut (et pourquoi il

THÉORIES ET PRATIQUES DE LA DÉSALIÉNATION

faudrait ou comment il faudrait) faire pour que l'homme soit plus et autre qu'un vivant sans espoir? Tout ce qu'il nous reste après la désillusion est peut-être

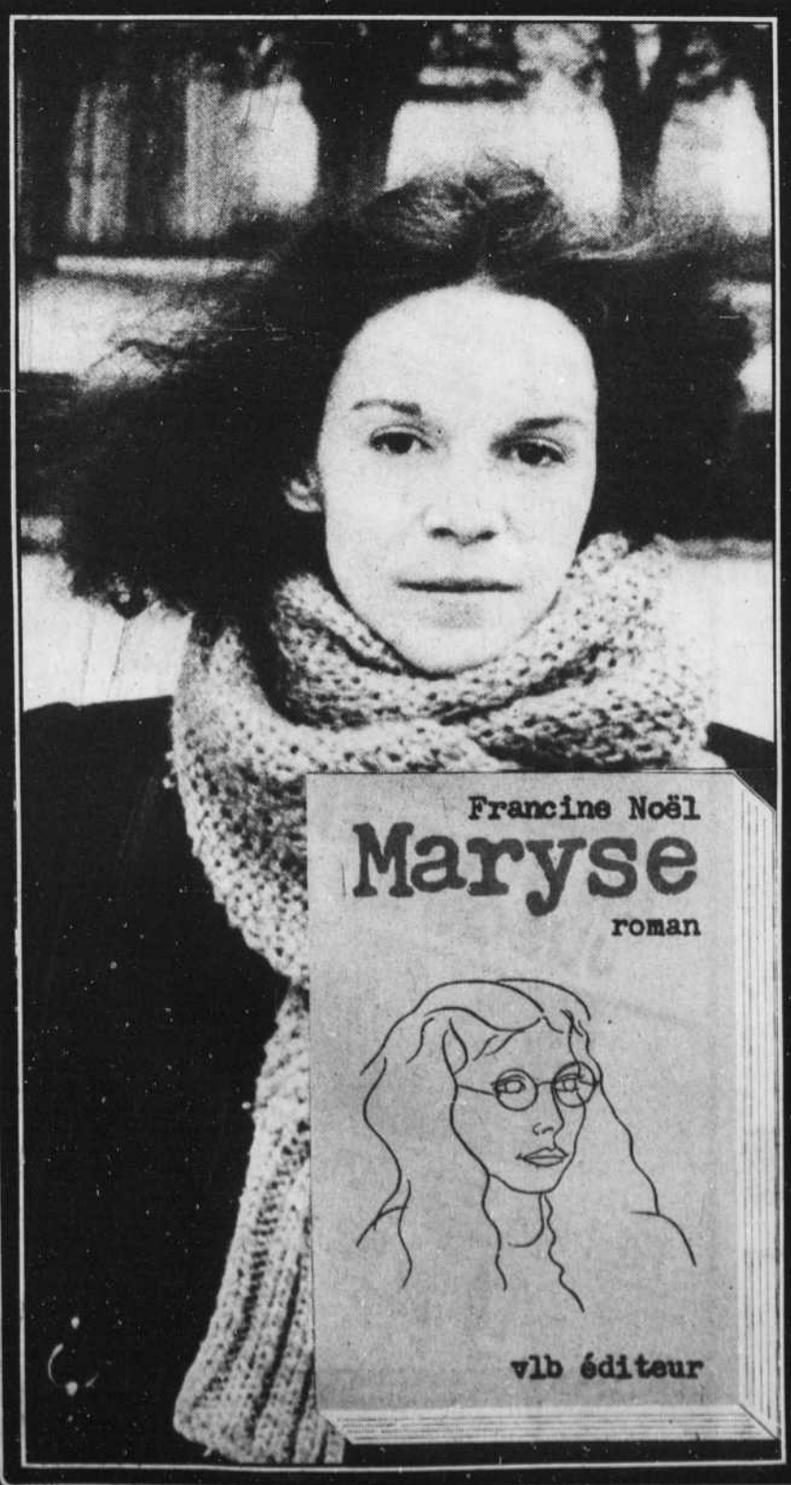
*positions philosophiques*

précisément l'espoir, indécidé mais créateur.

200 p. — 14.95$

L'HEXAGONE






MARYSE

10e mille

*La critique est unanime:*

LE MEILLEUR ROMAN DE L'ANNÉE!

«Il y eut *le Matou*, voici *Maryse*... Un livre rare et magnifique.» Réginald Martel, *La Presse*

«Un livre à ranger au panthéon de la littérature québécoise, à côté d'oeuvres aussi significatives que *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, ou de *l'Hiver de force*, de Réjean Ducharme.» Michel Beaulieu, *Le livre d'ici*

«*Maryse* nous raconte sa vie. Tellement plus drôle, dans ses petits rebondissements, que nos froides théories et nos débiles envolées.» Pierre Foglia, *La Presse*

«Un roman infiniment captivant. Une très belle révélation.» André Vanasse, *Lettres québécoises*

«Maryse: tendrement satirique, le roman des années «flyées». Un des livres les plus marquants de la saison littéraire.» Gilles Marcotte, *L'Actualité*

«Un livre rare, d'une éblouissante maîtrise langagière.» Lise Gauvin, *Le Devoir*

«Un beau roman pour bohème nostalgique. Oui, j'ai beaucoup aimé ce livre, en trois soirées de lecture passionnée.» Martine Corriveault, *Le Soleil*

«Un roman impressionnant, non seulement par ses quatre cents pages qui se lisent allégrement mais par sa chronique des années 68-75 qu'il propose.» France Théoret, *Spirale*

«Ce livre nous garde entre le fou rire, la jubilation, les pincements au coeur et le coup de foudre pour une écrivaine qui vient de prendre le large, le grand large.» Jovette Marchessault, *La vie en rose*

*En vente dans toutes les librairies.* 426 pages — 16,95$

# La musique pop à l'ère de l'androgynie

Suite de la page 19

les où les rôles sexuels étaient moins définis que pour la génération précédente. De la même façon, la révolution sexuelle des années 60 a permis aux homosexuels de vivre plus librement et de laisser libre cours à leur fantasme de coquetterie. Ils ont été les premiers à se maquiller. »

En fait, nous récoltons socialement ce que nous avons semé. Vingt ans à se triturer les méninges, vingt ans à se tournebouler la cervelle pour évoluer. En décloisonnement les rôles sexuels, en permettant aux femmes de prendre leur place à part entière et aux hommes de dépasser la simple fonction de pourvoyeurs aux gros muscles, nous avons dessiné les contours, en quelque sorte, du mutant mâle asexué qui suscite aujourd'hui l'amour aveugle des adolescents.

« Ce qu'il y a de paradoxal chez un phénomène comme celui de Michael Jackson, explique Alain Bouchard, c'est qu'il y a toute une dimension d'ambiguïté qui généralement dérange les gens. Or chez les adolescents, l'imprécision des rôles sexuels trouve justement un écho chez Michael Jackson. Mais en même temps,



David Bowie, l'ancêtre. . .

il est frappant de constater un retour aux valeurs traditionnelles dévaluées. »

La spiritualité, la sagesse et l'absolu ont été remisés, pendant les années 60 et 70, dans le hangard des imbécilités. C'était l'heure de l'expérimentation, des grandes aventures bouleversantes (seul, à deux ou à plusieurs) et du « changement pour le changement ». Pour les teenagers, gavés de ces ces bouleversements sociaux, culurels, scolaires et familiaux, les idoles de l'androgynité peuvent représenter une porte de sortie sur un imaginaire réconfortant.

« En fait, précise Alain Bouchard, ces idoles arrivent à un moment où les gens ont besoin d'absolu, de belles choses pas contraignantes et agréables. Et c'est pas ce qu'on leur offre en tant que société. À la place, on leur propose des écoles chiantes à mort, un climat familial tendu, des perspectives de chômage pour leur vie durant. Ce que leur permet ces idoles-là, c'est de se réfugier et de vivre un phénomène mouvementé sans encourir la condamnation. C'est normal qu'ils se réfugient où il y a du plaisir. S'il fallait qu'ils se contentent d'écouter les sornettes des politiciens . . . »

Ce qui est frappant dans le phénomène, c'est de constater l'enterrement en première classe des préoccupations sociales, et surtout d'assister au retour du plaisir. « En fait, précise Isabelle « Girl George » Côté, le look Boy Georges, c'est soyez vous-mêmes et faites ce que vous voulez. Être homme ou femme, c'est pas important, parce que foncièrement, on est des êtres humains. Boy est l'image parfaite de toute une génération. Y veut rien prouver, yé juste comme ça. Au fond, y a rien à comprendre; Boy Georges, c'est un gros éléphant rose, magnifique et ridicule à la fois. »

Le plaisir. Le simple plaisir d'être au coeur d'un univers musical gomme balloune et savoureux. Nous voilà à l'ère où les vedettes sont pures, candides et aussi — tenez-vous bien — chastes. Pour la première fois depuis longtemps, la popularité d'un artiste ne carbure plus sur des moeurs légères et des frasques sexuelles. Michael Jackson se défend d'être gai ou même hétérosexuel en se cachant derrière les préceptes de la Bible — il est témoin de Jéhova — et Boy Gerge croit en la monogamie et affirme être chaste depuis sept mois.

« En fait, explique Alain Bouchard, dans une société qui a connu une révolutionnette qui a bercé l'enfance des adolescents, il est sûrement très réconfortant de s'enticher de quelqu'un qui arrête enfin de mettre l'accent là-dessus, et qui d'une certaine façon fait montre d'une recherche de spiritualité élevée au travers d'une musique par ailleurs entraînante et vive, capable de faire vivre aux jeunes des choses épanouissantes. »

Même son de cloche chez Isabelle Côté. « Boy George projette une image fantastique: il veut faire oublier l'image sexuelle ! C'est le retour du *flower power* mais sans sexe. Il est chaste et c'est merveilleux. C'est attirant les anges, avec leur pureté et leur chasteté. Tu sais, les anges sont androgynes ! »

Pour tout dire, je ne savais pas. Et pour avouer jusqu'à l'inavouable, cela me laisse franchement perplexe. Mais d'où provient cette nouvelle idéologie qui fait de l'être asexué une perfection nouveau style ? Des philosphies orientales, répond Marie-Anne Rainville.

« En fait, dit-elle, toute la révolution sexuelle, en questionnant les rapports entre les sexes, a obligé l'Occident à développer des solutions de rechange. Et l'Occident est allé puisé dans l'Orient. Dans le tantrisme, par exemple, l'étape suprême de la réalisation humaine consiste à devenir androgyne. Et dans le taoïsme, l'idéal se réalise en atteignant l'équilibre parfait entre le yin et le yang — les forces féminines et masculines dans chacun des êtres — ce qui représente aussi une forme d'androgynie. En fait dans l'orientalisme, toute la sexualité est utilisée à des fins d'élévation mystique, à des fins de mieux-être. Sauf que l'Occident a complètement américanisé et intégré ces courants de pensée développés dans les années 60 et ça donne ces phénomènes de masse qui semblent déroutants. »

Mais Marie-Anne Rainville ne semble pas déroutée outre mesure par la situation. « À cause du féminisme, les adolescentes d'aujourd'hui ont peur des machos et cherchent davantage la douceur et la tendresse. La virilité n'est plus une qualité recherchée chez l'homme. Les femmes veulent des colombes dans leurs lits, pas des paons . . . En ce sens, Michael Jackson est bien un homme de son époque. »

Les rôles sexuels décloisonnés, c'est au tour de l'identité sexuelle de subir les contre-coups. Remisons donc collectivement dans le grenier des horreurs, les images d'Épinal d'hommes forts et sûrs d'eux; en lieu et place, réjouissons-nous collectivement de l'arrivée dans nos vies de ces êtres sensuels et chastes à la fois, porteurs d'avenir et d'espoir. Oyez, oyez, bonnes gens, le troisième sexe est enfin arrivé. Et il est masculin . . .

# « Les Alliances » de Kudelka

Suite de la page 19

Dans le premier mouvement, (avec Jerilyn Dana et Edward Hillyer, rôle aussi tenu par Kudelka), le couple ne se touche pas. Les lignes sont aériennes. Tout semble parfait, intouchable. Le deuxième mouvement me semble très à l'opposé. Le sentiment de gravité est omniprésent. Les danseurs (Katia Breton et Sylvain Lafortune) essaient d'occuper le même espace. Il y a une sorte de rivalité qui rappelle une certaine réalité. Finalement le pas de deux du troisième mouvement (avec Gioconda Barbuto et Rey Dizon) met en scène un couple très uni. L'homme et la femme se fondent l'un dans l'autre comme des siamois », explique le chorégraphe né à Newmarket, en Ontario.

James Kudelka pense que cette oeuvre n'a rien de commun avec *In Paradisum* (1983), qui traite de la vie et de la mort. Une oeuvre énergique et théâtrale, à caractère expressionniste, où les danseurs faisaient figure de statues en mouvement sur la frise d'un temple. « Cette oeuvre a eu beaucoup de succès et je ne voulais pas poursuivre dans la même veine de peur de créer une photocopie. Il fallait quelque chose de différent. J'ai découvert les corps, et ce ballet est une oeuvre moins sombre. J'ai aussi abordé un autre thème, universel aussi celui-là, celui de l'amour. »

Avec *Genesis* (1982) et même avec *In Paradisum*, James Kudelka est toujours resté dans un certain niveau d'abstraction mais où les danseurs-acteurs ne laissent pas les spectateurs indifférents. Ce n'est pas une recherche en soi de la ligne à laquelle s'attaque le créateur. Il essaie plutôt de libérer des émotions sans pourtant utiliser un contenu narratif.

« Mes oeuvres sont humaines. Elles parlent essentiellement de sentiments vécus par tout le monde: la haine, l'amour et la jalousie par exemple. Chaque oeuvre que je crée est une sorte de microcosme de la vie. Je n'essaie pas de communiquer un message précis. Cela revient à chaque spectateur d'y découvrir un sens personnel », précise Kudelka.

Mais le chorégraphe est quand même préoccuppé par les formes et l'utilisation de l'espace. Dans *Passage* (1981), créé pour l'American Ballet Theatre Company 11 à New York (et qui lui a attiré de bons commentaires de la presse), ainsi que dans *Genesis*, James Kudelka a exploré les possibilités du carré. Dans *Alliances*, au contraire, tout tourne autour du cercle. Il a beaucoup observé l'approche de cette forme telle qu'explorée par la chorégraphe montréalaise Linda Rabin.

« La chorégraphie est truffée de cercles de toutes formes et dans ce ballet, je voulais que les femmes soient en position de force égale avec les hommes. Je n'ai pas d'affection particulière pour les soubrettes. J'aime que les danseuses s'expriment comme des femmes conscientes. » James Kudelka ne croyait pas que ce ballet comporterait, à l'origine, les trois mouvements du Concerto. « J'ai chorégraphié le premier mouvement et ensuite, j'ai senti que je pouvais continuer. » Mais Kudelka l'a construit de longue haleine. Il n'aime pas créer un ballet en quelques semaines, comme c'est souvent le cas dans les grandes compagnies où le chorégraphe doit pondre son oeuvre dans l'espace de quelques semaines. Le temps est son meilleur conseiller.

« En somme, ce ballet est une sorte de triptyque, constitué de trois images qui s'opposent, se complètent et coulent les unes dans les autres. Le décor est assez abstrait et l'éclairage sert à composer des atmosphères différentes. »

Comment la forme et le fond se marient-ils? « Je ne sais vraiment pas, répond-il. Je ne dessine pas mes chorégraphies à l'avance. Elles s'élaborent avec les danseurs. Pour moi, le processus créateur reste un mystère. »

# Des disques produits à McGill

DISQUES

**CAROL BERGERON**

★ Concrete and synthesizer music: Intrada: « calls », Tornado et Tides du compositeur Bengt Hambraeus (1928-), réalisées au studio de musique électronique de la faculté de musique de l'Université McGill. McGill University Records 76001, texte de présentation en français (idem pour les autres disques).

★ **Mather-Lepage, piano duo**: Yvan Wyschnegradsky (1893-1978), Études de concert op. 19 no 1 et no 2, Fugues op. 33 no 1 et no 2, Intégrations op. 49 no 1 et no 2; Bengt Hambraeus, Carillon; Bruce Mather (1939-), Sonata for two pianos. McGill University Records 77002.

★ **Percussion**: François Morel (1920-), Rythmologue; Alcides Lanza (1929-), Sensors I (1976-1); Serge Garant (1929-), Circuit I; Andrew Culver (1953-), Signature; The McGill Percussion Ensemble, dir. Pierre Béluse. McGill University Recors 77003.

★ **McGill Wind Ensemble** sous la direction de Robert Gibson: Walter Piston (1894-1976), Tunbridge fair (intermezzo for symphonic band); Alcides Lanza, Eidesis IV (1977-11) for wind ensemble and electronic sounds; Henry Cowell (1897-1965), Little concerto for piano and band, Alcides Lanza (piano); Frank Bencriscutto (1929-), Symphonic jazz suite. McGill University Records 79008.

★ **Claude Caron** (1951-): Japa, oeuvre mixte pour quatre pianos, sept voix, deux cors et bande magnétique; **Serge Perron** (1954-), Fusion pour piano et ruban magnétique; **Ted Dawson** (1951-), Concerto grosso, électroacoustique. McGill University Records 80011.

★ **McGill Symphony Orchestra** sous la direction de Uri Mayer: Donald Steven (1945-), For madmen only (magic theatre for cello and orchestra), Tsuyoshi Tsutsumi (violoncelle); Brian Cherney (1942-), Adieux; John Rea (1944-), Hommage à Vasarely. McGill University Records 81013, on peut se procurer ces disques à l'adresse suivante: McGill University Records, 555 Sherbrooke Street West, Montreal, Quebec, Canada H2A 1E3.

Le savait-on ? McGill University, c'est également une étiquette de disque. Des disques qui nous ouvrent une fenêtre sur l'activité musicale de cette institution anglo-saxonne de haut savoir. La plupart des interprètes et des compositeurs ainsi que l'équipe technique de production viennent de sa faculté de musique.

Depuis 1976, McGill University Records a produit 15 disques qui ont tous l'air de sortir d'une grande firme par la qualité des prises de son, des pressages et de la présentation. Le choix des compositeurs, des oeuvres et des interprètes est cependant fait en fonction de ce qui se passe à la Faculté de musique, en particulier chez les professeurs.

Le troisième festival de musique contemporaine de McGill qui se déroule du 22 au 25 mars nous fournit l'occasion de jeter un coup d'oeil sur la collection de disques McGill pour voir la place qu'y tient la musique de notre siècle. J'ai retenu six enregistrements sur 15 — on peut se demander si la proportion n'est pas un peu mince — dont le contenu aurait pu se retrouver dans l'un ou l'autre des concerts du festival.

Le compositeur suédois Bengt Hambraeus vit à Montréal où il enseigne à l'Université McGill depuis 1972. Sous le titre *Concrete and synthesizer music*, le premier disque de la collection (76001) lui est entièrement consacré. *Intrada: « calls »*, *Tornado* et *Tides*, trois oeuvres électroacoustiques qui reflètent trois aspects de la nature, la montagne, la mer et le vent. C'est une musique qui oscille entre la reproduction au premier degré et la frange d'un imaginaire onirique.

Le disque (77002) des pianistes duettistes Bruce Mather et Pierrette LePage est incontestablement une très belle réussite. Les oeuvres ont été choisies avec le plus grand soin et leur interprétation est en tous points remarquable.

On y découvre six pièces du compositeur russe Ivan Wyschnegradsky qui mourut à Paris en 1978 laissant derrière lui une oeuvre singulière et fascinante basée sur l'utilisation des micro-intervalles. Plutôt que d'accorder les deux pianos à l'unisson, on accorde l'un un quart de ton plus bas que l'autre.

Est-il besoin de préciser que Bruce Mather est d'abord un compositeur ? Sa *Sonate* pour deux pianos voisine une autre oeuvre de Bengt Hambraeus, *Carillon*, également pour deux pianos. L'oeuvre de Mather ne se laisse pas apprivoiser dès la première écoute. Elle est beaucoup plus abstraite que celle de Hambraeus dont le jeu des citations de Beethoven, de Chopin et de Scriabine est amusant et fort réussi.

Ceux qui aiment la percussion auront intérêt à écouter le McGill Percussion Ensemble que dirige Pierre Béluse. Ce qui frappe d'abord dans ce disque (77003), c'est la qualité sonore des instruments. Le choix des oeuvres laisse voir qu'on n'a pas cherché la facilité. Des quatre oeuvres choisies, *Sensors 1* d'Alcides Lanza se distingue par une recherche originale de la couleur et *Circuit 1* de Serge Garant s'impose par l'efficacité de son discours.

C'est la première face du disque (79008) qui mérite notre attention. Le McGill Wind Ensemble y interprète deux compositeurs américains, Walter Piston et Henry Cowell. On y trouve le *Little concerto for piano and band* dans lequel Henry Cowell exploite joliment l'utilisation des clusters (exécution avec l'avant-bras ou la main à plat) et le jeu sur les cordes du piano, sans l'intermédiaire du clavier.

Toujours sur cette première face, *Eidesis IV* du compositeur argentin Alcides Lanza (professeur à McGill depuis 1971) nous offre le meilleur moment de ce disque. Bien construite et d'une grande intensité, *Eidesis IV* crée une rencontre entre les vents, la percussion et l'électroacoustique et laisse à chacun son identité propre.

Claude Caron est québécois, Serge Perron est américain et Ted Dawson vient de la Colombie-Britannique. Tous les trois ont étudié la composition et ont trvaillé au Studio de musique électronique de McGill.

*Japa* de Caron, *Fusion* de Perron et *Concerto Grosso* de Dawson semblent être des travaux d'étudiant fort bien réussis. Utilisant une écriture minimaliste, *Japa* de Claude Caron produit un effet incantatoire qui nous transporte dans de vastes espaces où les temples sont peut-être des montagnes himalayennes.

Le disque (81013) du McGill Symphony Orchestra dirigé par Uri Mayer m'a semblé musicalement le moins intéressant. Les trois oeuvres qu'il contient semblent interminables surtout *For madmen only* de Donald Steven qui distille 31 minutes 50 de la solitude immobile d'un héros du romancier allemand Hermann Hesse.




Marie-Paule Sarrazin
Présidente

CÉLIBATAIRES Cette invitation s'adresse à vous sous l'égide du

Club des Diplômés(es) Universitaires inc.

(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)

DANSE

Au son de l'orchestre de Buddy Hampton

HOTEL BONAVENTURE, SALLE OUTREMONT

Vendredi le 30 mars, 20h30

Membres 7 $ — Non membres 12 $

Rencontres les mercredis soir

Renseignements: 340-1515

CKRL MF 89,1 À QUÉBEC

Dans le cadre de la première « Quinzaine de la radiophonie internationale », CKRL MF 89,1 à Québec présente:

du 14 au 29 avril 1984

LA RADIO DES IMAGINAIRES.

Tous les organismes liés de près ou de loin à la radiodiffusion sont invités à collaborer financièrement à la réalisation de cette expérience majeure de création radiophonique.



CKRL MF, suite 0447, Pavillon De Koninck, Université Laval, Ste-Foy, Québec G1K 7P4 (418) 656-5675

Les Productions Germaine Larose présentent




WILLIAM (BILL) BRIGHTON

de René-Daniel Dubois

Mise en scène: Alain Fournier Décor et costumes: Mario Bouchard

Avec: Michelle Allen, Diane Blanchette, Marie Dupont, Suzy Marinier, Mireille Thibault

Du 2 au 31 mars — mardi au samedi 20h30, dimanche 15h, relâche: lundi

Salle de L'ESKABEL

1237 Sanguinet

RÉSERVATIONS: 849-7164

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT



SOLISTE:

ALEXANDRE LAGOYA

guitare

Concertos pour guitare de MARCELLO et HAYDN; Oeuvres espagnoles pour guitare seule; Concerto grosso de HANDEL; "Suite Holberg" de GRIEG

CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS

Lundi soir, 9 avril, 20 h 30

Billets: Adultes $12.50 — Étudiants $6.50

Disponibles à la Place des Arts

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

ÉCHOS

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, en collaboration avec l'Association des arts visuel offre un stage intensif en courtepointe les 6,7 et 8 avril. Pour s'inscrire, téléphoner à Mme Jeannette Boisonneault au 725-9581.

Dir.: Roué-Doudou Boicel

BLUES BOOGIE

Hommage à WILLIE DIXON

avec le CHICAGO BLUES ALL STARS

Ce soir

* À compter de mardi * Saxophoniste révolutionnaire

ARCHIE SHEPP

27 au 31 mars

286 Ste-Catherine O. Métro Place des Arts 861-0657

DERNIÈRE — Demain à 16.30 heures

« ... mine au trésor » J.P. Bonhomme, La Presse

RETROUVAILLES

10 jeunes comédiens disent et chantent

NOS VIEUX POÈTES

mise en scène: Huguette Uguay

Café Théâtre *Quartier Latin

4303 St-Denis (Métro Mont-Royal)

Entrée: $4. adultes $3. étudiants

ciel mf-98,5 présente

LOUISE FORESTIER

JE SUIS AU RENDEZ-VOUS

À L'AFFICHE

UN RETOUR FOU



EN SUPPLÉMENTAIRE JUSQU'AU 1er AVRIL

BRILLANT!...



RENOUEZ AVEC UNE STAR!

13 au 25 MARS C'est un rendez-vous!

théâtre FELIX-LECLERC

1450, Ste-Catherine est coin Plessis Beaudry

Guichet lun. au sam. midi à 21 h

Renseignement: 521-4650

Frais de service 0.50$ par billet

Ticketron 288-3651

Tele-tron 288-3782

Visa Master Card

Frais de service

LIVRAISON À DOMICILE 288-3782 seulement $2.00 par livraison

# Une sage adolescente

DISQUES

**MIREILLE SIMARD**

ELLE a une fort jolie voix, de beaux textes et des musiques entraînantes. Elle a 17 ans, un bien joli minois et un sourire resplendissant. Elle a pour prénom Martine, comme l'héroïne des albums de notre enfance et son univers possède la fraîcheur des adolescentes à l'aube de la vie adulte.

Le premier long-jeu de **Martine Chevrier**, *Ensemble*, est une réussite. Certes, la musique et les textes ne pèchent pas par excès d'originalité, mais le produit final arrive à accrocher et à séduire suffisamment pour procurer du plaisir à l'écoute. Voilà qui réconforte.

Et il y a sa voix. Limpide et haute, puissante et douce à la fois, et suffisamment contrôlée pour ne pas se perdre dans des envolées interminables. Et pourtant, on sent qu'un moindre souffle suffit à déployer toute sa puissance, sans qu'on y décèle la moindre trace de labeur tortueux.

Les textes qu'Ève Déziel a rédigés pour Martine Chevrier dépeignent les vacances et la découverte du (difficile) monde des hommes, avec une naïveté charmante, et suffisamment de contenu pour que le tout ne se perde pas dans des insignifiances de circonstance. On sent toujours respirer l'adolescente intelligente et sensible, qui cherche à découvrir le fond des choses et des êtres. Mais à son rythme.

Réaliste et romantique à la fois, Martine Chevrier donne envie de connaître davantage l'univers des adolescentes studieuses et sérieuses, mais qui affichent toutefois un brin de fantaisie. Sur étiquette Kébec Disque.

★

**Du déjà entendu** — Les Thompson Twins, comme les défunts Paul et Paul, sont en fait trois. Deux blancs, un noir. Dans leur nouvel album *Into the Gap*, ils interprètent des airs empruntés aux Antilles, avec force congos et xylophones. Avec également des rythmes tirés de l'Orient.

C'est charmant, bien fait et agréable, mais ça a toutefois l'immense inconvénient de ressembler drôlement aux disques du groupe The Police, très friands de rythmes reggae dans leurs premiers albums. Et de l'orientalisme de leur plus récent album.

La face A s'inscrit dans une identité musicale antillaise qui ne trompe pas. Et *The Gap* emprunte sans vergogne la voie du *Tea in the Sahara* composé par Sting pour son dernier album *Synchonicity*.

Mis à part cet « emprunt » plus qu'évident, l'album des Thompson Twins, outre sa pochette fort jolie, s'avère bien produit et bien amené. La pièce *Hold me Now*, fort populaire dans les radios FM, s'avère une jolie ballade sensuelle. Somme toute, un album qui s'abreuve largement aux idées des idoles de l'heure. Avec beaucoup de succès. Sur étiquette Polygram.

★

**Fidélité maximale** — Le dernier album de Gilles Vigneault *Un jour, je ferai mon grand cerf-volant*, qui a d'ailleurs valu à notre poète national le prix Charles-Cros de la France, traite des thèmes chers à cet homme prolifique: le temps, les saisons, la vie, les enfants, les ruisseaux, la campagnes, les semailles et les moissons. Et tutti quanti. Il n'y a rien à dire qui n'ait déjà été écrit sur le poète-chansonnier, sinon qu'il se révèle d'une fidélité hors pair à son univers poétique.

Les musiques harmonieuses, teintées de violons et de choeurs, continuent de véhiculer les paysages québébois qui ont fait la marque de commerce de ce pionnier de la chanson. Mais l'homme garde une âme d'enfant qui transparaît dans la plupart des textes, qui réservent une large place aux plus jeunes. D'ailleurs, n'est-il pas révélateur qu'un poète de son âge rêve encore de faire un cerf-volant pour rejoindre le ciel ? Sur étiquette Le Nordet. ★

**La veuve pleureuse** — J'éprouve une infinie compassion pour les couples (encore amoureux) que la mort sépare prématurément. Séparer deux êtres qui s'aiment alors que tant de couples se quittent volontairement relève de la bêtise la plus cruelle. Sauf qu'il est des limites à la souffrance exposée commercialement...

La sortie du plus récent album de John Lennon (oui, oui, le gars qui a été assassiné à New York en décembre 1980), appartient à cette catégorie plutôt malsaine. Encore et toujours, Yoko Ono, sa veuve pleureuse, y va de son petit étalage de leur grand amour broyé impitoyablement, de leurs corps nus enlacés dans les draps de l'amour mystique (c'est la surprise que vous réserve le déballage de la pochette) et de leur passion commune pour la poétesse Elizabeth Browning.

Bien sûr, John Lennon était un grand homme qui aimait sa femme, mais l'intérêt, est, ma foi, plus qu'éculé. Ç'est à la limite du narcissisme nécrophage.

L'album *Milk et Honey* contient des pièces qui étaient restées sur le carreau après la réalisation de *Double Fantasy*. Un point c'est tout. Certaines sont intéressantes, d'autres auraient mérité d'être retravaillées.

Mais le pire réside dans le fait que chaque pièce de l'ex-Beatle est suivie d'une composition d'une Yoko Ono dotée d'une voix de crécelle nipponne. Son organe vocal est à ce point atroce qu'aucune oreille humaine ne peut supporter un tel supplice.

Je répète: j'éprouve une infinie tendresse pour les couples que la mort sépare prématurément. Mais là, je trouve que Yoko Ono veille le corps un peu trop longtemps. Sur étiquette Polygram.

# Le théâtre aussi a sa journée

THÉÂTRE

**ROBERT LÉVESQUE**

**La journée mondiale du théâtre** — Depuis 23 ans on célèbre, le 27 mars, la journée mondiale du théâtre. Sur les scènes de la plupart des théâtres, un comédien ou une comédienne s'avance avant le lever du rideau pour lire un message de circonstance. Au Québec, cette année, le Centre québécois de l'Institut international du théâtre a commandé à la dramaturge Jovette Marchessault et à la comédienne Monique Mercure un texte qui rend hommage aux femmes du théâtre québécois.

Le 27 mars, mardi, aura des allures de prolongement du 8 mars. On souligne entre autres dans le texte Marchessault-Mercure une reconnaissance vive « aux femmes spectatrices dont la ferveur et la générosité permirent et permettent au théâtre québécois de trouver les mots essentiels de son dialogue avec les légendes et avec l'histoire ».

On ne trouve aucune justification précise à ce choix du 27 mars. Interrogé par LE DEVOIR, Jean-Louis Roux se rappelle avoir participé en 1961 aux discussions préparatoires où l'Institut international du théâtre (relié à l'Unesco) devait arrêter une date. On avait fini par choisir arbitrairement le 27 mars, une date au coeur du second versant de la saison théâtrale.

Alors, mardi prochain, une soirée au théâtre ? Pourquoi pas ? Il y a actuellement un Strindberg au Café de la Place, un René-Daniel Dubois au Conventum-Eskabel, un Peter Weiss à Espace Libre, un Marco Micone à La Licorne, un Hume Cronyn au Rideau-Vert, un *Pâté chinois* à l'Atelier continu...

★

**Prix pas prix j'y vais** — Il devait être remis pour la première fois le 27 mars 1983, il ne l'a pas été. Il devrait être remis le 27 mars 1984, il ne le sera pas encore. Qui ça ? Le Prix d'excellence Vantage décerné à la compagnie de théâtre qui a connu la meilleure saison. En septembre 1982 au Ritz-Carlton, conférence de presse arrosée pour lancer le prix. En mars 1984 on ne retourne toujours pas mes appels.

Pourtant il serait sur le point d'être enfin remis, ce fameux prix créé par RJR Macdonald (les tabacs) en collaboration avec l'Association des directeurs de théâtre (ADT). Il semble que durant deux ans les gens de Macdonald et ceux de l'ADT ne se soient pas entendus sur les critères retenus pour accorder ce prix de $ 20,000. Macdonald tenait à ce que le prix aille à des compagnies qui ont des ententes de publicité avec eux, l'ADT tenait à ce que tous ses membres soient admissibles même ceux (comme le TNM) qui font affaire avec d'autres tabacs. On en serait arrivé cette année à une entente, mais trop tard pour que la remise ait lieu, tel que stipulé, lors de la Journée mondiale du théâtre. Le prix sera remis quelques jours plus tard...

★

**L'été s'en vient** — Petites nouvelles des théâtres d'été. D'abord deux théâtres n'ouvriront pas leurs portes. Celui de Duceppe à Joliette (l'on devait y créer un Barbeau) où le poids de la neige a démoli une partie du Théâtre des Prairies. Et puis celui d'Albert Millaire au Lac-Beauport, où l'on a peut-être voulu éviter la colossale concurrence de l'été 1984 dans la Vieille Capitale. Le doyen des directeurs de théâtre d'été, Georges Delisle, déménage sa Fenière de l'Ancienne-Lorette au campus de Saint-Augustin. Paul Hébert reprend le *Casino voleur* d'André Ricard à son théâtre de Saint-Jean à l'Île d'Orléans. Au Bois-de-Coulonge, Jean-Marie Lemieux sera César dans le *Marius* de Pagnol.

★

**Marais en mai** — C'est signé. Jean Marais donnera au Théâtre Félix-Leclerc, du 1er au 6 mai (six représentations seulement), son spectacle Cocteau qu'il a offert aux Parisiens récemment sur la scène de l'Atelier. À Paris ce spectacle Cocteau-Marais a essuyé quelques mauvaises critiques (on a contesté le choix et l'assemblage des textes faits par Jean-Luc Tardieu), mais la présence ici sur scène de Marais, qui connut Cocteau en 1937, qui apporta une dimension de plus aux oeuvres de Cocteau, *Les Parents terribles*, *L'Éternel Retour*, *Orphée*, sera en quelque sorte l'événement de la saison.

Marais débarquera au Québec le 23 avril, donnera une conférence de presse à Montréal le 24, ira donner son spectacle au Grand Théâtre de Québec le 26 et s'installera au Félix-Leclerc pour la première semaine de mai.

★

**E Viva Evita** — Depuis hier *Evita* est en ville. Il s'agit évidemment d'une Evita de tournée, et il y en a plusieurs. On les appelle à Broadway des « Troupes nationales d'Evita ». À Montréal, c'est Florence Lacey (qui a joué un temps le rôle à Broadway, et fait les tournées depuis deux ans) qui joue le rôle-titre, celui d'Eva Peron, l'épouse de Juan Peron, l'homme de l'Argentine des années 40 et 50. Morte d'un cancer à 33 ans, elle avait eu le temps d'être la femme la plus puissante d'Amérique du Sud. Harold Prince mit en scène à Londres en 1978 cette comédie musicale de Tim Rice et Andrew Lloyd Weber, et depuis le succès est inusable. À la Place des Arts jusqu'au 28 mars, 34 danseurs-comédiens-chanteurs font le tango autour de cette ré-incarnation de Lady Macbeth.

★

**Voulez-vous jongler avec moa ?** — Allan Jacobs, champion jongleur aux États-Unis en 1983 (au festival de Purchase dans l'état de New York), dirige un stage de « jonglerie » le week-end prochain au Centre Immaculée-Conception. En plus de Jacobs, on y verra Rodrigue « Chocolat » Tremblay, la Fanfafonie, ce groupe musical de Québec, et les Acro-Pol, les champions polonais de la gymnastique en salle. On s'inscrit en téléphonant au 524-4787.

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour, mercedes palomino
En co-production avec le Théâtre du Trident
Du mardi au samedi 20h
Dimanche 19h
DERNIÈRE SEMAINE
FEUX FOLLETS
Adaptation: RENÉ DIONNE
de SUSAN COOPER et HUME CRONYN
Mise en scène
GUILLERMO DE ANDREA
YVETTE BRIND'AMOUR • GUY PROVOST
DENIS BERNARD • LÉA MARIE CANTIN
RICHARD FRÉCHETTE • MICHEL DAIGLE
Décor: Denis Denoncourt
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
Musique: André Angélini
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

Studio de Musique Ancienne de Montréal
10e anniversaire
MIREILLE LAGACÉ
LA SUITE,
de d'Anglebert à Mozart
DIMANCHE LE 25 MARS À 20H00
SALLE POLLACK 555 OUEST SHERBROOKE (McGILL)
BILLETS: 10$, 6$ (étudiants/âge d'or)
RENSEIGNEMENTS: 279-4550
EN VENTE CHEZ:
ARCHAMBAULT
500 EST STE-CATHERINE
(PRÈS DE 754 INF. BILLET)
LETTRE-SON
1005 OUEST LAURIER
(OUVERT AUSSI LE DIMANCHE)
LIBRAIRIE AUBE-ÉPINE
4030 ST-ANDRÉ (ANGLE DULUTH)

CARBONE 14
PRESENTE
MARAT-SADE
DE PETER WEISS
UN WORK IN PROGRESS
DIRIGE PAR LORNE BRASS
A ESPACE LIBRE
DU 25 MARS AU 1 AVRIL
21 H 00 TOUS LES SOIRS
NOMBRE DE PLACES LIMITE
SUR RESERVATIONS SEULEMENT
521-4191

CITF-FM
FM
107,5
Pour l'Amour de la Musique
Cable 96,5
Québec

La Chine Populaire présente
LA MAGIE DE SHANDONG
- tournée nord-américaine
UNE PREMIÈRE CULTURELLE
Acrobatie • magie • trapèze • mime • jonglerie
Spectacle unique et amusant pour toute la famille
28, 29, 30 et 31 mars, 20h00
28, 30, 31 mars: prix: 17,50 $ - 13,50 $ - 9,50 $
29 mars, soirée familiale: 12,50 $ - 9,50 $ - 6,50 $
Escompte de 20% pour groupes de 20 et plus
Théâtre St-Denis
Billets
1594 rue St-Denis
Informations: 849-4211
TICKETRON
comptoirs
Théâtre St-Denis 12h to 21h

DÉBUT présente
CE SOIR
MARIE DUGAL et JERRY GLOWER
Soprano Ténor
au piano: Monik Grenier
Oeuvres de Bellini, Rossini,
Britten, Massenet
le samedi 24 mars à 20h
SALLE POLLACK
555 Ouest, rue Sherbrooke
Prix des places:
5 $, 3 $ (étudiants)
Renseignements:
392-8224 ou 878-9680

Samuel Gesser et Columbia Artist Theatricals Corp. présentent
«L'UNE DES PLUS ÉCLATANTES COMÉDIES MUSICALES DE TOUS LES TEMPS»
— Glenne Currie, United Press International
GAGNANT! MEILLEUR MUSICAL!
7 trophées TONY — 1980
Trophée du N.Y. Drama Critics Circle
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
2 représentations
Samedi 17h et 21h
Dimanche 14h30 et 20h
EVITA®
LA COMÉDIE MUSICALE AU SUCCÈS INTERNATIONAL!
23, 24, 25, 26, 27, 28 MARS
Ven., lun., mar., mer. 20 h 00
Sam. 17 h 00 et 21 h 00
Dim. 14 h 30 et 20 h 00
BILLETS: 15$, 20$, 25$, 30$
Aussi en vente à tous les comptoirs MONTREAL TRUST, Place Ville Marie, Place Bonaventure, Fairview et Alexis Nihon
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0,75 $
sur tout billet de plus de 6 $


AVEC EN RÉCITAL
Grand Marnier
MONTSERRAT CABALLE
LUNDI LE 23 AVRIL 1984 À 20 H 00
Miguel Zanetti, piano
Chants - Airs d'opéra et zarzuelas
Billets: 25 $, 17 $ et 11 $
en vente dès maintenant.
Une présentation OSM
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0,75 $
sur tout billet de plus de 6 $

# « Hanna K. »: Costa-Gavras au Moyen-Orient

par Francine Laurendeau



Muhamad Bakri (Selim) et Jill Clayburgh (Hanna K.) dans «Hanna K.» de Costa-Gavras

Du plus parfait au moins réussi, les films de Costa-Gavras sont toujours courageux et instructifs. Ce réalisateur français d'origine grecque ne cesse de pourfendre l'injustice, qu'elle soit dans le camp socialiste (*L'Aveu*, 1970), capitaliste (*État de siège*, 1973) ou même nazi (*Section spéciale*, 1975). Car, si l'on fait exception de *Clair de femme*, (1977), émouvante adaptation du roman de Romain Gary, l'oeuvre de Costa-Gavras est indissociable de la politique.

Les purs et les durs ont reproché à *Missing* sont sentimentalisme. Il n'en reste pas moins que le spectateur moyen a pu s'identifier au drame de ce père américain dont le fils est disparu au Chili, découvrant avec lui la responsabilité des autorités américaines dans l'écrasement du régime Pinochet. Cette façon humaine d'aborder un problème politique confère justement à *Missing* (Palme d'Or à Cannes en 1982) toute son efficacité.

Pour *Hanna K.*, Costa-Gavras adopte sensiblement la même démarche. Hanna Kaufman (Jill Clayburgh), avocate à Jérusalem, ne vit pas que pour son métier. Entre un mari français indulgent qu'elle a quitté et un amant israélien possessif et traditionaliste, le choix n'est pas évident. D'autant plus qu'elle se retrouve enceinte sans l'avoir souhaité.

Or voici qu'on lui confie une cause dont les développements vont prendre une ampleur qui la dépasse. Son client, Selim, est un jeune Palestinien accusé de terrorisme. Mais son seul crime est de revenir clandestinement après chaque expulsion vers le village aujourd'hui israélien d'où les siens furent chassés et de tenter, obstinément, de faire valoir ses droits de propriété sur sa maison natale.

Juive née aux États-Unis, Hanna n'a pas contre les Arabes les préventions de son amant « sabra » (né en Israël) et prend bravement la défense de Selim qu'elle estime dans son droit. Et sa propre recherche d'autonomie et d'identité lui fait peut-être d'autant mieux épouser la cause d'un homme si désespérément enraciné dans un coin de terre.

Le compromis à l'amiable qu'on finit par offrir à l'avocate (le procès inquiète les autorités israéliennes) illustre bien la totale absurdité de la situation. Réfugié palestinien, Selim n'existe pas, n'a aucun droit. Mais s'il acquérait la citoyenneté sud-africaine (après quand même avoir purgé huit mois de prison), il pourrait en tant que Sud-Africain redevenir le propriétaire de sa maison ... On croit rêver.

Ce scénario de Franco Solinas (son dernier, il est mort en 1982) est intéressant et sensible, même si l'intrigue dérive quelque peu vers le mélodrame quand l'amant israélien, inquiet de l'importance que prend son rival arabe, appelle à son secours le mari français pour « sauver » Hanna ... Par ailleurs, si on en croit la version projetée Place Ville-Marie, tout le monde parle anglais en Israël, sauf les Arabes qui parlent arabe .. C'est une solution de facilité qui nuit à la crédibilité du film.

Mais il n'en reste pas moins que *Hanna K.* a le mérite d'être un des premiers films (sinon le premier) à exposer au grand public le plus simplement possible, humainement, concrètement, la problématique des réfugiés palestiniens. En anglais Place Ville-Marie, en français au Dauphin.

★

Il y a un an environ, des membres de l'équipe de rédaction de la revue française *Positif* venaient présenter à la Cinémathèque une sélection de films défendus par la revue. La Cinémathèque reçoit ces jours-ci Gaston Haustrate, rédacteur en chef du mensuel *Cinéma 84*, fondé en 1954, qui mettait récemment sous presse son 303e numéro.

Les journalistes de *Cinéma 84* nous offrent un programme composé d'une dizaine de films français récents qu'ils intitulent **Un autre cinéma français.** Une dizaine de films qu'on aurait envie d'appeler films d'auteurs, si l'expression n'était pas si galvaudée. C'est ainsi qu'on pourra voir *Extérieur nuit* (1980), de Jacques Bral. À travers le Paris insolite des petits matins blêmes, trois personnes (Christine Boisson, André Dussolier et Gérard Lanvin) se rencontent, se blessent, se quittent, un film déchirant dont la petite musique lancinante vous poursuit longtemps.

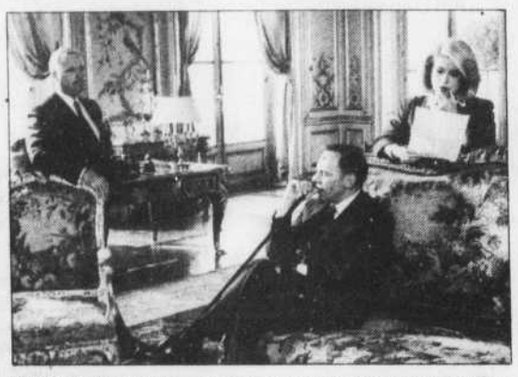
Mentionnons également *Les Belles Manières* (1978), le premier film de Jean-Claude Guiguet, sauf erreur encore inédit à Montréal. Camille (Emmanuel Lemoine), qui n'a connu dans sa vie que misère et brutalité, trouve à Paris un travail agréable chez une dame du grand monde (Hélène Surgère) qui s'intéresse au jeune homme et devient pour lui une mère attentive plutôt qu'une patronne. Mais échappe-t-on jamais à son atavisme ? Un film original et attachant dont la rigueur bressonienne n'exclut pas l'émotion.

Enfin, on ne peut pas tout citer, si vous avez raté *Une chambre en ville* (1982), c'est demain votre chance de rattraper le film de Jacques Demy, détesté par les uns, porté aux nues par les autres. Demy revient à Nantes, la ville de *Lola*, sa ville natale. Ceux qui ont aimé *Les Parapluies de Cherbourg* y retrouveront le chanté intégral (la musique est de Michel Colombier) mais pas le rose romantique.

Le ton est plus grave, les couleurs plus sombres, nous sommes en 1955 et la ville respire l'angoisse d'une grève qui s'éternise. L'amour vire à la passion, la bluette tourne au drame. Tous les comédiens ne sont pas à l'aise avec le *playback*, mais Danielle Darrieux — elle chante évidemment son propre rôle — campe le personnage inoubliable d'une baronne inconsolable d'avoir perdu sa particule en épousant le colonel, et traverse le film, sa bouteille de Gros Plant à la main, drôle et sublime jusqu'à la tragédie finale. À la Cinémathèque, du 25 au 31 mars.

# Le plaisir (?) du pouvoir

par Richard Gay



Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant et Catherine Deneuve dans «Le Bon Plaisir»

Si vous n'avez jamais remarqué à quel point le comédien français Jean-Louis Trintignant peut ressembler physiquement à Pierre Elliott Trudeau, il vous faut voir **Le Bon Plaisir**, le nouveau long métrage du cinéaste Francis Girod d'après le roman de Françoise Giroud publié ici aux éditions Québec-Livres.

La ressemblance est cette fois d'autant plus frappante que, dans ce récit imaginé par l'ancienne ministre française qu'est Françoise Giroud, Jean-Louis Trintignant joue le rôle d'un chef d'État.

De nombreux spectateurs français ont vu dans ce personnage Valery Giscard d'Estaing, d'autres y ont vu François Mitterrand puisqu'il s'agit en effet du rôle d'un président de la France. Mais sans doute que plusieurs Québécois ne pourront faire autrement que de penser aussi, comme moi, à Pierre Elliott Trudeau.

Au début du *Bon Plaisir*, une jeune femme interprétée par Catherine Deneuve se fait voler son sac à main. Incident banal si ce n'était du fait que dans ce sac se trouvait une lettre vieille de 10 ans que lui avait adressée à l'époque l'actuel président de la République. Une lettre dangereuse pour le président puisqu'il y est question de l'enfant qu'il lui a fait. Une lettre qui par hasard tombera entre les mains d'un journaliste.

Beaucoup de hasards en effet, beaucoup de coïncidences un peu forcées dans cette intrigue qui sert en fait de prétexte pour décrire le comportement et les méthodes des gouvernants, plus précisément du président et de son vieux compagnon de route, le ministre de l'Intérieur joué par Michel Serrault.

Et ce qui intéresse avant tout dans *Le Bon Plaisir* c'est précisément la description du milieu gouvernemental et le portrait des personnages qui y détiennent le pouvoir. Un pouvoir qu'on ne veut pas perdre et qu'on défend à tout prix et par tous les moyens.

C'est ainsi que dans la première partie du film, on a droit à des séquences et des répliques savoureuses où transparaissent de façon particulièrement éloquente l'avidité et le cynisme de ces hommes de pouvoir pour qui la femme n'est souvent qu'un marchepied.

Mais si le milieu et les personnages captent l'attention, plus le récit progresse moins il intéresse vraiment. Et c'est souvent le cas des films de Francis Girod qui, une fois qu'il a mis en place décor et personnages, a toujours beaucoup de difficulté à donner du nerf à son récit. Qu'on se souvienne de *L'État sauvage* et de *La Banquière* par exemple.

Girod sait cependant diriger ses comédiens. Trintignant est détestable à souhait, Catherine Deneuve promène une dignité et une classe qui convient bien à son personnage, enfin Michel Serrault joue avec retenue et ne bascule pas dans les excès qui sont trop souvent les siens. (Parisien, Laval, Versailles).

★

Avec *My Favorite Year*, sa première réalisation, le comédien Richard Benjamin avait connu un beau succès et retenu l'attention. Voilà que sort son deuxième long métrage, **Racing with the Moon** qui, bien que proprement tourné, en décevra sans doute plusieurs.

L'action se déroule en 1942 dans une petite ville californienne et gravite autour d'un jeune homme qui sera bientôt appelé sous les drapeaux. Histoire d'amour et d'amitié en fait. L'amitié de Hopper pour Nick qui lui aussi a été conscrit et qui va de pétrin en pétrin. L'amour de Hopper pour Caddie, une jeune fille qu'il imagine être très riche alors que lui est d'un milieu tout à fait prolétaire.

En tant que réalisation, *Racing with the Moon* ne dépasse jamais le romantisme gentil, s'élève très peu au-dessus de l'anecdote et paraît presque aussi dépassée que l'année dans laquelle l'action se situe.

Mais il n'en reste pas moins que le film est brillamment servi par ses jeunes interprètes qui figurent parmi les comédiens les plus doués de la génération montante: Sean Penn dont on se souvient pour son rôle dans *Bad Boys*, Elizabeth McGovera qu'on avait pu voir entre autres dans *Ragtime* et Nicolas Cage qui jouait dans *Rumble Fish*.

En particulier Sean Penn qui dans le rôle principal confère à son personnage une vitalité intérieure indéniable et prouve encore une fois l'ampleur de son registre. (Loews et Westmount Square).

★

Les premières images du documentaire **Un homme, un vrai** tourné par Valéria Sarmiento, épouse du cinéaste Raoul Ruiz, montrent des cowboys du Costa Rica qui, avec leur lasso, poursuivent et contrôlent des animaux. Une des séquences qui suit nous fait voir une danse folklorique où les jeunes hommes font tourner leur lasso autour des jeunes filles. Introduction on ne peut plus éloquente à un film qui veut dénoncer l'attitude macho des hommes de cette région du monde où les autorités politiques ont d'ailleurs interdit la projection d'*Un homme, un vrai*.

Si son documentaire offre une facture plus brute que sophistiquée, Valeria Sarmiento a évité une bonne partie de la lourdeur potentielle de son propos en mêlant entrevues, images de la vie quotidienne, extraits de films, chansons, le tout marqué au coin de l'humour et de l'ironie.

La réalisatrice a pu enregistrer sur film des confidences étonnantes qui font à la fois sourire et bondir. Comme cet homme, mari et père de famille, qui avoue avoir des relations avec deux autres femmes avec qui il a aussi des enfants. Et comme cet autre macho qui affirme avoir tué sa femme parce qu'un soir elle lui avait mal servi son repas.

Des exemples d'un machisme extrême qui font toutefois réfléchir sur l'attitude des hommes d'où qu'ils soient. (Cinéma Parallèle du 26 mars au 8 avril).

★

**Putain d'histoire d'amour**, un titre racoleur qui veut attirer l'attention sur un film qui mérite plutôt d'être oublié.

Réalisé par le Français Gilles Béhat, ce long métrage a pour personnage principal un jeune homme qui perd sa vie au jeu et compte sur le jeu pour refaire son existence. Il en viendra même à courir contre des chiens.

Interprété par Richard Berry qui n'est pas le grand comédien que certains ont cru voir en lui, *Putain d'histoire d'amour* tourne en rond autant dans ses dialogues que dans son récit. Conséquemment, l'ennui est presque total. (Complexe Desjardins).

★

Ceux qui, sans avoir vu le film, pensent que **Mesrine** est une exploitation sensationnaliste d'un criminel célèbre ne se trompent pas. Mais il faut aussi savoir que cette réalisation d'André Génoves, qui a fait récemment l'objet d'un procès en France, est un des films les plus mal écrits, mal construits, mal tournés, mal joués qu'il m'ait été donné de voir ces dernières années.

Comment ne pas penser que le documentaire qui a été fait sur le même personnage et qui est sorti il y a peu de temps à Paris ne soit pas plus intéressant. (Parisien, Greenfield Park, Laval, Versailles).


LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.





1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.05
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856



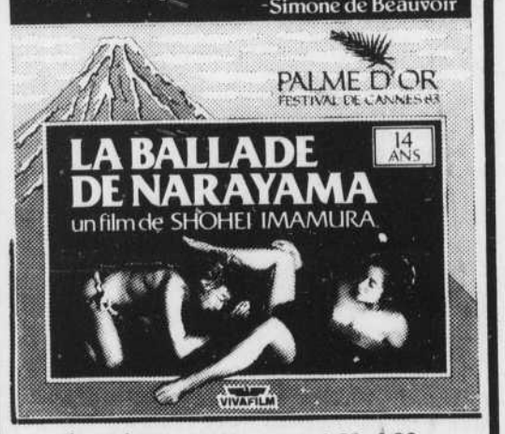
LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SEM. 7.00, 9.00
LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776

4e MOIS DE SUCCÈS!
LES EX-PÈRES de la COMÉDIE!
PIERRE RICHARD / GÉRARD DEPARDIEU


12.35, 2.20, 4.05, 5.55, 7.45, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

L'ENNEMI PUBLIC #1
Après avoir terrorisé le QUEBEC, il fait frémir la FRANCE


MESRINE le film
UN FILM DE ANDRÉ GENOVÉS
NICOLAS SILBERG • CAROLINE AGUILAR
PARISIEN: 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25, Sam. dernier spectacle 11.30. GREENFIELD: sam. dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.25. Sem. 7.25, 9.25. LAVAL: sam., dim.: 12.50, 2.55, 5.00, 7.10, 9.25. Sem.: 7.10, 9.25. VERSAILLES: sam., dim.: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. Sem.: 7.10, 9.10.
Le PARISIEN 1 | GREENFIELD PARK 1
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 | PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 1 | VERSAILLES 1
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

Un film exceptionnel. Un chef-d'oeuvre
- Simone de Beauvoir


ÉLYSÉE & LAVAL: sam.: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. Sem.: 6.30, 9.00.
En Japonais avec sous-titres français — ÉLYSÉE 1, 35 MILTON 842-6053
VERSION FRANÇAISE — LAVAL 4, CENTRE LAVAL 688-7776

Deneuve - Serrault - Trintignant: Un trio triomphant. —Paris Match

Constamment cruelle et constamment drôle, une réussite signée Francis Girod, d'après Françoise Giroud. Il y a longtemps qu'un film français n'avait autant mérité son titre. —L'Express

«Le Bon Plaisir» est d'abord une comédie, élégante, brillamment réalisée et servie à la perfection par des comédiens au sommet de leur art. —Les Nouvelles

On y prend un plaisir extrême. —Le Point

Décidément, «Le Bon Plaisir» est aussi celui du spectateur. —Le Matin

CATHERINE DENEUVE
MICHEL SERRAULT
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LA RENCONTRE AU SOMMET DES PLUS GRANDS NOMS DU CINEMA FRANCAIS



un film de FRANCIS GIROD / d'après le roman de FRANÇOISE GIROUD
VIVAFILM
Québecfilms
PARISIEN: 1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.45, Sam. dernier spectacle 11.45. LAVAL: sam., dim.: 1.15, 3.20, 5.20, 7.30, 9.35, sem.: 7.30, 9.35. VERSAILLES: sam., dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, sem.: 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 4 — AUX 3 CINÉS!
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5 | VERSAILLES 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON



un film de Srdan Karanovic — PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE BASTIA 83 — V.O. AVEC S.T. EN FRANÇAIS
CARIS CORFMAN · PREDRAG MANOJLOVIC · DRAGAN NIKOLIC
Scénario: Srdan Karanovic, Milosav Marinovic, Andrew Horton · Musique: Zoran Simjanovic · Directeur photo: Zivko Zalar
2e SEM. — ELYSEE 2, 35 MILTON 842-6053 — Sam. Dim. 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25 — Semaine 7.20, 9.25

En Nomination pour l'OSCAR du MEILLEUR FILM ETRANGER
POUR TOUS
un film de CARLOS SAURA CARMEN
BERRI 2, ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:30 — 3:30 — 5:30 — 7:30 — 9:30.

Sélection du Festival International du Nouveau Cinéma 1983
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
présente
UN HOMME, UN VRAI
(un hombre, de verdad)
V.O. espagnole s.t. français
Un film de Valéria Sarmiento
« ...un film qui laisse le machisme parler pour lui-même et parler, il n'en a pas peur, au point d'apparaître sous son jour le plus ridicule. »
Joyce Rock
La Vie en Rose, numéro mars 84
Au Cinéma Parallèle du 26 mars au 8 avril

# Grapus au MAC: de joyeux «emmerdeurs»

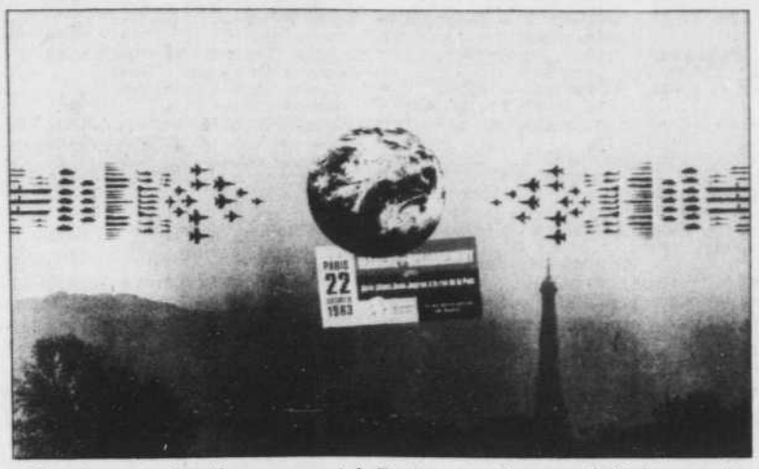
par
**Gilles Daigneault**

ILS sont rares les graphistes qui se targuent de mécontenter leurs clients dans 98 % des cas ! C'est pourtant ce qui arrive avec Grapus, un collectif parisien de cinq concepteurs d'images qui existe depuis 1970 et dont le Musée d'art contemporain (MAC) présente un généreux accrochage qui rend compte de la diversité et de l'originalité de sa démarche.

Le nom même du groupe est révélateur des raccourcis que prend Grapus: c'est un vocable qui intègre les mots « groupe », « graphisme » et aussi « crapstals » (cest-à-dire « crapules staliniennes », comme on les désignait à l'Institut d'environnement où ils étaient sérieusement minoritaires). Ils sont donc communistes, mais d'une manière qui vous donne envie de le devenir, soit avec humour et intelligence. « Des marxistes amateurs », disent-ils encore. Peut-être; mais sûrement des graphistes professionnels !

L'esprit de Grapus doit beaucoup au maître de l'affiche polonaise Henryk Tomaszewski avec qui Pierre Bernard et Gérard Paris-Clavel, deux des fondateurs du groupe, ont travaillé au milieu des années 60.

Insatisfaits de la stagnation de l'école française de l'affiche d'après-guerre, ils ont eu en Pologne




**«Marche pour le désarmement à Paris», une image réalisée pour le mouvement de la Paix par le groupe de graphistes français Grapus**

la révélation d'une affiche qui exigeait du praticien un investissement individuel dans le message et, du coup, que l'affichiste soit totalement en accord avec le message à exprimer. En outre, l'affiche polonaise tenait compte des acquis de la peinture contemporaine, ce qui en décuplait les possibilités expressives.

L'exposition fait alterner des affiches qui sont créées de toutes pièces par Grapus et d'autres, probablement les plus efficaces, qui partent d'une image ou d'une phrase préexistante — un objet trouvé ! — dont ils subvertissent le message en y superposant des interventions de leur cru. Un peu comme ceux qui font des graffiti sur les affiches. Du reste, certains gestes de Grapus sont très apparentés formellement à ce type d'inscriptions.

Manifestement, on n'a pas fait une sélection d'affiches d'après des critères uniquement esthétiques: « Montrer la démarche Grapus, c'est montrer tout ! » me dira Pierre Bernard. Ce qui permet de déceler une certaine évolution de l'écriture du groupe: en gros, les affiches plus anciennes m'ont paru plus rigoureusement articulées, plus conscientes de leur fonctionnement, tandis que les dernières suggèrent des rapports plus flottants, plus ... amoureux entre l'expression et le sens. Comme si les rapports humains à l'intérieur du collectif s'étaient adoucis avec les années.

Quoi qu'il en soit, les affiches et, en prime, d'autres productions de Grapus sont au Musée où elles comptent bien résister à toute forme de sacralisation. Et si le slogan « Grapus vous en donne plus » est parfois encombrant pour les clients — « Ils veulent un haut-de-forme, on leur donne un caleçon » —, en revanche il est toujours avantageux pour les visiteurs de l'exposition.

★

Quant à **Présent antérieur**, une exposition organisée par le Service des expositions itinérantes du MAC, elle réunit des travaux de A & B associés (René Pierre Allain et Miguel A. Berlanga), de Richard Purdy, de Bernard Rousseau et d'Hélène Roy qui gravitent tous autour du thème de la mémoire.

C'est là une des grandes voies qu'ont empruntées, au cours des années 70, plusieurs artistes qui cherchaient à se démarquer de l'histoire d'une certaine modernité en réintroduisant dans l'art toutes sortes d'éléments affectifs qui en avaient été évacués par le formalisme à l'américaine. À propos des oeuvres qu'il a choisies, le conservateur Réal Lussier parlera d'ailleurs d'« un art essentiellement préoccupé par des problèmes de contenu et inscrit dans une perspective temporelle ».

Disons tout de suite que ce type d'exposition est difficile ... à rater. D'abord, le sujet est devenu un peu bateau avec les années, et les artistes susceptibles d'y participer efficacement se font de plus en plus nombreux.

Ensuite, les objets qu'ils produisent — et singulièrement ceux qui miment, comme c'est le cas ici, des enquêtes de type archéologique ou ethnologique — ont une *présence* certaine qui est due, d'une part, au caractère extrêmement méticuleux, fascinant à force d'être compulsif, de leur mode de fabrication et, d'autre part, au fait qu'à peu près tout le monde s'intéresse aux gestes et à la catégorie de réflexions qu'ils proposent.

Enfin, ce qui n'est pas négligeable s'agissant d'une exposition itinérante, les quatre propositions de *Présent antérieur* sont immédiatement accessibles, et les critiques qu'elles impliquent de nos habitudes et de nos institutions sont empreintes d'un romantisme et d'un esprit ludique qui achèvent de les rendre « irrésistibles ».

J'aurais l'air de me contredire si je commentais les oeuvres individuellement. Il m'apparaît cependant révélateur que les quatre artistes mettent leurs fictions en espace en recourant non pas à la peinture ou à la sculpture, qui furent à l'époque les véhicules privilégiés de la modernité, mais au dessin et à l'installation qui en firent respectivement la critique par *manque* (par rapport à la peinture) et par dépassement (par rapport à la sculpture).

*Présent antérieur* n'est donc surtout pas une exposition ratée. Simplement, quand on la compare à d'autres — par exemple à *Hier et après*, réalisée au MBA en 1980, avec d'autres moyens il est vrai —, on peut la trouver un peu voyante.

★

Enfin, le MAC présente une trentaine d'oeuvres choisies parmi la collection **Prêt d'oeuvres d'art** du ministère des Affaires culturelles. On sait peut-être que le gouvernement du Québec a créé cette collection d'oeuvres d'art, l'année dernière, dans le but d'en décorer ses édifices autant ici qu'à l'étranger.

À première vue, le Prêt d'oeuvres d'art paraît plus pépère que la fameuse Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts, surtout pour ce qui concerne les oeuvres sur papier, mais il constitue un assez bon éventail des tendances de l'art québécois et, à ce seul titre, mériterait un détour.

Les familiers des galeries y retrouveront des oeuvres qui rappellent quelques-unes des bonnes expositions des derniers mois, par exemple celles de Lucio de Heusch, de Denis Demers, de Jocelyn Jean ou de Raymond Lavoie. Et si la sculpture est dominée par Michel Goulet et Gilles Mihalcean, la peinture l'est par la figuration (sous toutes ses formes).

Somme toute, un accrochage plutôt sympathique et sans trop de bavures. (Les trois expositions du MAC se poursuivent jusqu'au 29 avril).

# Sylvie Guimont et Eva Brandl: le jour et la nuit

Expositions
**GILLES DAIGNEAULT**

JE me rappelle avoir vu, au printemps 1982, des tableaux de Sylvie Guimont où l'artiste prenait un plaisir manifeste à des interventions qui sortaient du rectangle et dont l'allure débridée fournissait un heureux contrepoint à la relative sagesse des signes inscrits dans le rectangle même. Deux ans plus tard, les oeuvres montrées à la galerie **Yahouda Meir** (2160 rue de la Montagne) indiquent que ces débordements ont définitivement pris le dessus, la forme orthogonale du support n'étant plus qu'une structure virtuelle.

Du coup, on cesse de s'intéresser d'emblée aux préoccupations formalistes de l'artiste qui pointaient des éléments classiques du tableau comme le fond, la forme, la touche et, surtout, s'ingéniaient à en subvertir les fonctions. Bien sûr, Sylvie Guimont travaille toujours par soustraction, faisant affleurer des couches inférieures de peinture dans un geste analogue à celui de Jacques Hurtubise, et aussi par accumulation, certaines parties de toile découpées ici étant recollées là, mais tout cela n'a plus rien de didactique.

En effet, le pur plaisir de peindre a pris une plus grande place et les tableaux, qui racontent toujours leur propre histoire, sont infiniment plus complexes et aussi plus ouverts. Ils ont maintenant partie liée avec le mur qu'ils convient à participer à la composition, ce qui donne lieu à



**«Réflexion. Peupliers de Lombardie avec nuages», 1984. Une oeuvre de Sylvie Guimont exposée à la galerie Yahouda Meir.**

quelques savoureux trompe-l'oeil, et aussi avec la figuration qui est citée d'une manière ironique, notamment dans les oeuvres de petit format qui représentent des paysages de Lombardie réfléchis dans l'eau, et donc inversés. Quant à la couleur, elle s'est développée à l'avenant.

Il s'agit d'une exposition d'une fraîcheur printanière et très stimulante, qui est un bricolage autant de matière grise que de matière tout court. (Jusqu'au 31 mars)

★

Pour la deuxième fois en deux ans, l'artiste multidisciplinaire **Eva Brandl**, née en Allemagne en 1951, a créé une installation dans le magnifique espace qui est attenant à son atelier (au 1591 rue Clark). Bien sûr, ceux qui ont vu la première se sont déjà précipités pour aller voir celle-ci, qui s'intitule *The Golden Gates*, mais il m'a toujours semblé dommage que si peu de visiteurs fassent l'expérience de ces travaux éphémères — en art comme ailleurs, ce ne sont pas toujours les meilleurs qui restent ! — auxquels aucune documentation ne saurait rendre justice.

Ici, après quelques secondes de perplexité (pas nécessairement désagréable), on est pris sous le charme d'une atmosphère trouble que ne devraient pourtant pas sécréter les éléments en présence, plutôt hétéroclites à première vue. C'est que la proposition de Brandl tire avantage de tout — l'architecture préexistante, l'obscurité (l'oeuvre n'est visible que le soir), la réalité de la ville (qui n'a jamais paru aussi fictive) — pour créer des relations visuelles entre les quelques sites qu'elle a construits de toutes pièces.

Et inversement, quelques projections simples aidant, ceux-ci viennent transformer la réalité qui leur sert d'assise: la ville, réelle, ne sera plus tout à fait la même lorsque mise en présence de la projection d'un transatlantique; les solides (les murs, les colonnes et le plancher) deviennent transparents, tandis que l'ombre d'un gros éclat de verre devient un solide; un barrage, tout ce qu'il y a de plus artificiel, acquerra un haut degré de réalisme lorsque réfléchi dans une vitre; etc.

Très vite, on a le sentiment de déambuler tantôt sur le pont d'un gros bateau tantôt dans un film de Duras ou encore dans un rêve mais, en tout état de cause, l'expérience est rassérénante et donne l'impression d'être inépuisable. Une occasion exceptionnelle pour faire connaissance avec la discipline de l'installation. (Jusqu'au 31 mars, du mercredi au samedi entre 19 h et 22 h)

★

À l'**Espace OVO** (307 rue Sainte-Catherine ouest), le photographe Jorge Guerra, qu'on connaît comme co-directeur du *Magazine OVO*, rompt un silence d'une dizaine d'années en présentant une exposition intitulée *Conversations avec Narcisse* qui comprend à la fois des photographies plus documentaires en noir et blanc qu'il a prises dans divers pays depuis le début des années 60 (mais dont il vient de faire les tirages) et une série d'oeuvres plus formelles, réalisées depuis trois ans, qui se présentent comme des mosaïques de photos polaroïd. Quelques autoportraits que Guerra appelle *Obsessions* suggèrent des liens entre les deux volets de l'exposition.

L'approche documentaire de Guerra s'inscrit dans une grande tradition, et on a parfois l'impression que le photographe fait des clins d'oeil à d'illustres confrères, entre autres à Cartier-Bresson et à Alvarez Bravo. Mine de rien, il cherche à faire voir le *tempérament* des pays qu'il photographie; à ce propos, on distinguera les images européennes, où plein d'éléments signalent la présence du passé, des images américaines ou africaines, où d'autres éléments doivent suppléer ce manque de traces historiques.

À première vue, le propos des grilles de polaroïd est complexe, voire touffu par moments. Manifestement, Guerra s'y défoule, et avec beaucoup de plaisir. Ici, les préoccupations « esthétiques » et « documentaires » font bon ménage, et tout ce corpus peut amener le visiteur à relire le premier volet d'un oeil plus pénétrant ... et vice versa. Dans l'ensemble, une réflexion saine et accessible sur la nature et les pouvoirs de la photographie qu'on *traite* de documentaire. (Jusqu'au 7 avril)

★

Certes, ni les travaux d'Alain-Marie Tremblay ni ceux de Joseph Hubbard, que présente la **Poterie Bonsecours** (444 rue Saint-Gabriel), ne sont inintéressants mais, qu'elle soit faite de céramique ou pas, la sculpture a besoin d'espace pour s'exposer convenablement et, de ce point de vue, la mise en scène très encombrée de la galerie est loin d'être adéquate.

Je suis persuadé que tout le monde aurait gagné à ce qu'on ne montre qu'une seule oeuvre des deux céramistes, dans chaque cas la plus volumineuse qui joue précisément sur l'idée d'accumulation. Bref, il serait souhaitable que l'espace galerie se

Suite à la page 24


ACHETONS
PEINTURES de QUALITÉ
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
GALERIE DOMINION
1438 ouest rue Sherbooke
845-7471 845-7833
Mar. au ven. 9h à 17h30
sam. 9h à 17h

Jean-Jacques Thibault présente...
FRANCE MITROFANOFF
de la Galerie Erval, Paris
11 mars - 5 avril 1984
4226, av. Laval, Montréal 844-9193


Double self, *Portrait as young Pionners*, 1982-1982

KOMAR & MELAMID
"STALIN ET LES AND THE MUSES"
27 MARS — 29 AVRIL 1984
le mardi 27 mars
Réception
pour les artistes à 19h30
Conférence à 20h30
« THE RUSSIAN POST AVANT-GARDE »
— through the ironic curtain —
en anglais entrée libre
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 Côte Ste-Catherine — Inf.: 739-2301
Autobus 129, 17, Métro: Côte Ste-Catherine
lun. — jeu. de 9h à 21h, ven. & dim. de 9h à 17h

MICHEL TETREAULT
PETER GNASS
«Obscur suspect Unklar verdächtig»
Jusqu'au 1er avril
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

jeudi: Le Devoir à loisir

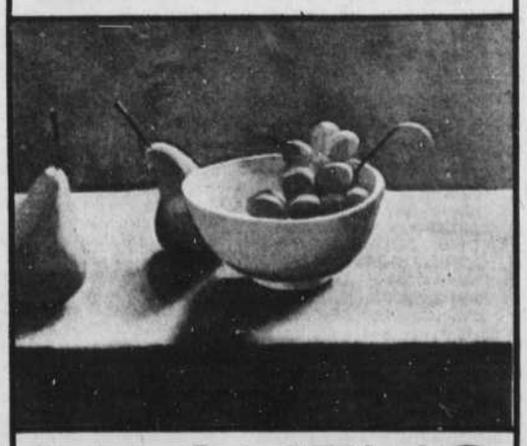
GALERIE FUCITO
5283 du Parc (nord rue Laurier)
279-1919
VAN WESTRENEN, DE HAUENSCHILD
l'exposition se poursuivra jusqu'au 31 mars — *Peintures*
du mercredi au samedi de 11h à 18h
et sur rendez-vous

LE CLUB DES ARTS
exposition
Gertrude Kingdon
*Huiles, aquarelles et tempéra*
les 29 - 30 et 31 mars
ouvert jeu., vend. de 14h à 21h sam. de 13h à 17h
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

COLVILLE


Autobus à Berlin, 1978, collection particulière, Montréal
RÉTROSPECTIVE ALEX COLVILLE
Organisée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario
Jusqu'au 1er avril
Visites guidées de l'exposition: le dimanche 25 et le mercredi 28 mars à 14h et le jeudi 29 mars à 19h
ANTOINE PLAMONDON (1804-1895)
Le chemin de croix de l'église Notre-Dame de Montréal
Jusqu'au 1er avril
ETIDLOOIE ETIDLOOIE (1901-1981)
45 dessins d'un artiste inuit
Organisée par la London Regional Art Gallery
Jusqu'au 22 avril
ALBERTO GIACOMETTI (1901-1966)
(Au fil des collections)
Jusqu'au 22 avril
CONFÉRENCE
Bougereau in Context par Robert Rosenblum, professeur d'histoire de l'art à l'Institut of Fine Arts, New York University
Le dimanche 25 mars à 15h
Auditorium, entrée libre
Programme de conférences présenté en introduction à l'exposition BOUGUEREAU tous les dimanches jusqu'au 8 avril, avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA
DIMANCHE AU MUSÉE
Qu'est-ce qu'un portrait?
Une activité éducative pour enfants et adultes
Le dimanche 25 mars, de 14 à 17h, salle éducative
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17h, le jeudi soir jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

GALERIE 13
Michel Lagacé
tableaux récents
jusqu'au 25 mars
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h. à 18h.

Galerie artlenders 318 VICTORIA, WESTMOUNT

VASKELIS
*peintures récentes: 27 mars au 7 avril*
Vernissage: lundi 26 mars 19h30 — 22h00

PAULE LAGACÉ et HÉLÈNE BECK
«Oeuvres récentes»
Vernissage le dimanche 25 mars 1984 à 13h
« Les Artistes seront présentes »
Jusqu'au 1er avril inclusivement
La Galerie Art Selet Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam., de 10 h 30 à 20 h 00; jeu., ven., de 10 h 30 à 21 h 00; dim., de 13 h 00 à 18 h 00


gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$
*(encadré)*
« L'OEIL »
4427 rue St-Denis
282-1756
du lun. au sam. de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

EVA BRANDL
"THE GOLDEN GATES", installation
jusqu'au 31 mars
1591, rue Clark, 4ième étage
du mercredi au samedi, 19h à 22h
en collaboration avec Optica

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.*

**ASTRE I:** (327-5001) — "**La quatrième dimension**" sam. dim., 2 h 40, 6 h 05, 9 h 45, "**Cujo**" sam. dim., 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
**ASTRE II:** — "**Krull**", sam. dim., 1 h 15, 5 h 20, 9 h 25. — "**Les rescapés**", sam., dim. 3 h 25, 7 h 30.
**ASTRE III:** — "**Coup de foudre**", sam., dim. 2 h 20, 6 h 15, 10 h 10 "**Papy fait de la résistance**" sam. dim., 12 h 30, 4 h 20, 8 h 15.
**ASTRE IV:** — "**Monsieur Maman**" sam. dim., 2 h 35, 6 h 20, 10 h 10, "**Avis de recherche**" sam., dim. 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
**BERRI I:** (288-2115) — "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**BERRI II:** — "**Carmen**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BERRI III:** — "**Un homme parmi les loups**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
**BERRI IV:** — "**Alexandre le bienheureux**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
**BERRI V:** — "**L'été meurtrier**" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — "**Emmanuelle 4 en 3-D**" sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BONAVENTURE II:** — "**Nana**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**BROSSARD I:** (465-3851) — "**L'éducation de Rita**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**BROSSARD II:** (465-3851) — "**Chez Porky**" sam. dim., 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50, "**Chez Porky, le lendemain**" sam. dim., 2 h 20, 6 h, 9 h 40.
**BROSSARD III:** — "**Etre ou ne pas être**" sam. dim., 2 h 15, 6 h, 9 h 15 "**L'homme de la rivière d'argent**" 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
**CARTIER-LAVAL:** — (663-5124) — "**L'été meurtrier**" sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — "**Être ou ne pas être**" sam. dim., 1 h 40, 5 h 30, 9 h 20, "**Les évadés du triangle d'or**" sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
**CHAMPLAIN II:** — "**L'éducation de Rita**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30.
**CINÉMA CHÂTEAUGUAY:** (698-0141) — Salle 1: "**Emmanuelle 4 en 3-D**", "**Contes pervers**" sam. 7 h, dim. 2 h, 7 h 30, "**Gorky Park**" sam. 7 h, 9 h 30, dim., 2 h, 8 h.
**CINÉMA DE PARIS I:** (875-1882) — "**Tank**" sam. dim., 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30 9 h 40.
**CINÉMA DU VILLAGE:** (523-3239) — Samedi: "**Ernesto**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, "**New-York, 42ième rue**" 24 h. Dimanche: "**Ernesto**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CINÉMATHÈQUE:** (842-9763) — SAMEDI: "**La lutte de libération en Namibie**", "**Des générations de résistants**" 18 h 35, "**L'heure du réveil**", "**Union maids**" 20 h 35. Dimanche: "**Hors d'ici**" 15 h, "**Une chambre en ville**" 18 h 35, "**Corps à coeur**" 20 h 35.
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "**The wild style**" sam. dim., 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 20, 7 h 55, 9 h 30.
**CINÉPLEX II:** — "**Experience preferred... but not essential**" sam. dim. 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05, 5 h 30, 7 h, 8 h 25, 9 h 55.
**CINÉPLEX III:** — "**Never cry wolf**" sam. dim. 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
**CINÉPLEX IV:** — "**Can she bake a cherry pie?**" sam. dim., 6 h 15, 8 h, 9 h 40.
**CINÉPLEX V:** — "**Streamers**" sam. dim., 1 h 05, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
**CINÉPLEX VI:** — "**The big chill**" sam. dim., 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**CINÉPLEX VII:** — "**Tomorrow**" sam. dim., 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**CINÉPLEX VIII:** — "**Reuben, Reuben**" sam. dim., 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
**CINÉPLEX IX:** — "**Educating Rita**" sam. dim., 5 h 30, 7 h 35, 9 h 35, "**The smurfs and the magic flute**" 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — "**Emmanuelle 4 en 3-D**" sam. dim., 1 h, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 8 h, 9 h 45.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — "**Le feu de la danse**" sam., dim., 1 h, 5 h 20, 9 h 35, "**Un officier et un gentleman**" sam. dim., 2 h 50, 7 h 10.
**CLAREMONT:** (486-7395) — Fermé.
**COMPLEXE DESJARDINS I:** (288-3141) — "**Putain d'histoire d'amour**" sam. dim, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — "**La quatrième dimension**" sam. dim: 12 h 10, 16 h 30, 20 h 50, "**L'arme absolue**" 14 h 15, 18 h 35.
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — "**Plaisirs d'été**" sam. dim: 12 h 05, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45, — "**Secrétaires expertes en langues**" sam. dim: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — "**L'ultime passion**" sam. dim., 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349) — Samedi: **15ème festival du film étudiant canadien: "Act of pass", "Part two of the critical years: the dexter reports", "La saga de Robert Bob", "From a Whisper..to a scream", "David Roche talks to you about love", "Under the table", "La crevaison"** 18 h, "**Mother's meat & Freud's flesh**" 20 h, "**March 8", "Union made", "Generic desire", "Not alone", "Room to rent", "Shrivel**" 22 h, Dimanche: "**One thousand and one Arabian nights**" 15 h, **Remise des prix et présentation des gagnants** 20 h.
**CÔTE-DES-NEIGES I:** (735-5528) — "**Against all odds**" sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 40.
**CÔTE-DES-NEIGES II:** — "**The dresser**" sam. dim., 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 20.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "**L'africain**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — "**Hanna K**" sam. dim., 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
**DAUPHIN II:** — "**Fanny et Alexandre**" sam. dim., 12 h 50, 4 h 20, 8 h.
**DORVAL I:** (631-8587) — "**Ice pirates**" sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**DORVAL II:** — "**Footloose**" sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30 9 h 30.
**DORVAL III:** — "**Unfaithfully yours**" sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15 9 h 15.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — "**Tank**" sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
**DÉCARIE II:** — "**Nana**" sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — "**La balade de Narayama**" sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
**ÉLYSÉE II:** — "**Mi-figue mi-raisin**" sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
**ESPACE 9:** (272-1080) — "**Bamby**" sam. dim., 11 h, 2 h 15, 5 h 45, "**La folle escapade**" sam. dim., 12 h 15, 3 h 45, 7 h.
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — "**Blame it on Rio**" sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**FAIRVIEW II:** — "**Police academy**" sam. dim. 12 h 25, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — "**Footloose**" sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "**Etre ou ne pas être**" sam. dim., 2 h 15, 6 h, 9 h 45 "**L'homme de la rivière d'argent**" sam. dim., 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
**KENT I:** (489-9707) — "**Hotel New-Hampshire**" sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**KENT II:** — "**Unfaithfully yours**" sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**LA CITÉ I:** (844-9470) — "**Police acadamy**" sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
**LA CITÉ II:** — "**Blame it on Rio**" sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**LA CITÉ III:** — "**Ice pirates**" sam. dim., 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — Samedi et Dimanche: "**La cage aux folles**" 7 h, "**Un paquet de spots sans filtres...**" 7 h 30, "**Orange mécanique**" 9 h, "**Dans la ville blanche**" 9 h 30.
**LAVAL I:** (688-7778) — "**Mesrine**" sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.
**LAVAL II:** — "**Un collège de classe**" sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**LAVAL III:** — "**L'amie**" sam. dim. 1 h, 3 h , 5 h, 7 h, 9 h.
**LAVAL IV:** — "**La ballade de Narayama**" sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
**LAVAL V:** — "**Le bon plaisir**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35.
**LAVAL-ODÉON I:** (687-5207) — "**L'éducation de Rita**" sam. dim., 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 05.
**LAVAL-ODÉON II:** — "**Les anges du mal**" sam. dim., 2 h 20, 5 h 50, 9 h 25, "**Descente aux enfers**" sam. dim., 12 h 30, 4 h, 7 h 35.
**LOEW'S I:** (861-7437) — "**Blame it on Rio**" 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h, sam. der. spec. 11 h 55.
**LOEW'S II:** — "**Racing with the moon**" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50. sam. der. spec. 24 h.
**LOEW'S III:** — "**Splash**" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 30.
**LOEW'S IV:** — "**Terms of endearment**" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, sam. der. spec. 12 h.
**LOEW'S V:** — "**Reckless**" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 20.
**MERCIER:** (255-6224) — "**Les anges du mal**" sam, 9 h 45, dim., 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45, "**Descente aux enfers**" sam. 8 h, dim., 1 h, 4 h 30, 8 h.
**OUIMETOSCOPE:** (525-8600) — "**Le monde selon Garp**" sam. 7 h, 9 h 45, "**Victor Victoria**" dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, "**J'ai épousé une ombre**" sam. 7 h 15, 9 h 30, dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**OUTREMONT:** (277-4145) — SAMEDI: "**Le monde merveilleux de Cendrillon**" 1 h 30, "**Le crépuscule des mortsvivants**" 3 h 30, "**Bonheur d'occasion**" 6 h, "**Gandhi**" 8 h 30. DIMANCHE: "**Le monde merveilleux de Cendrillon**" 12 h 30, "**Gandhi**" 2 h 30, "**Bonheur d'occasion**" 6 h, "**Gandhi**" 9 h 15.
**PALACE I:** (866-6991) — "**Ice pirates**" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam, dern. spec. 11 h 45.
**PALACE II:** — "**Unfaithfully yours**" 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam der. spec. 11 h 10.
**PALACE III:** — "**Hot dog the movie**" 12 h 05, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10, 9 h, sam. der. spec. 10 h 50.
**PALACE IV:** — "**Right stuff**" 1 h, 4 h 30, 8 h.
**PALACE V:** — "**Sudden impact**" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 35.
**PALACE VI:** — "**Lassiter**" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 40.
**PARALLÈLE:** (843-4725) — Samedi et Dimanche: "**La turlute des années dures**" 19 h 10, "**Danse s'il te plaît**", "**Québec été danse**" 21 h 10., Dimanche: matinée Peter Rose, "**The man who could not see far enough**", "**Analogies, studies in the movement of time**" 15 h.
**PARADIS I:** (866-6991) — "**Emmanuelle 4 en 3-D**" sam, dim., 2 h 50, 6 h 20, 9 h 50. "**Comme un papillon**" sam., dim. 1 h , 4 h 30, 7 h 50.
**PARADIS II:** — "**Quand faut y aller, faut y aller**" sam. dim., 2 h 35, 6 h, 9 h 25. "**200,000 dollars en cavale**" sam. dim., 1 h, 4 h 30, 7 h 50.
**PARADIS III:** — "**Chez Porky**" sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h, "**Chez Porky II, le lendemain**" sam. dim. 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45.
**PARISIEN I:** (866-3856) — "**Mesrine**" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25, sam der. spec. 11 h 30.
**PARISIEN II:** — "**Garçon**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 45.
**PARISIEN III:** — "**Un collège de classe**" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 05, 6 h , 7 h 55, 9 h 50 sam. der. spec. 11 h 45.
**PARISIEN IV:** — "**Le bon plaisir**" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45 sam. der. spec. 11 h 45.
**PARISIEN V:** — "**Les compères**" 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 45, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 15.
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — "**Les anges du mal**" sam. dim., 2 h 55, 6 h 15, 9 h 35, "**Descente aux enfers**" sam. dim., 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
**PLACE LONGUEUIL II:** — "**Les Dieux sont tombés sur la tête**" sam. dim., 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-0689) — "**Hotel New-Hampshire**" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — "**Hanna K**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — "**The dresser**" sam. dim., 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20.
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — "**Silkwood**" sam. dim., 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — "**Carmen**" sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**PLACE DU CANADA:** (861-4595) — "**Against all odds**" sam. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
**SAINT-DENIS II:** (845-3222) — "**La quatrième dimension**" sam. dim. 12 h 50, 17 h 05, 21 h 20, "**L'arme absolue**" sam. dim., 14 h 45, 19 h.
**SAINT-DENIS III:** — "**Les dents de la mer 3D**" sam., dim. 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30, "**Halloween 3, le sang du sorcier**" 12 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45
**VERDUN:** (768-2092) — "**Chez Porky**" sam. 7 h 40, dim., 12 h 25, 4 h 10, 7 h 50 "**Chez Porky, le lendemain**" sam. 9 h 35, dim., 2 h 20, 6 h 05, 9 h 50.
**VERSAILLES I:** (353-7880) — "**Mesrine**" sam. dim., 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**VERSAILLES II:** — "**Le bon plaisir**" sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**VERSAILLES III:** — "**Un collège de classe**" sam. dim. 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
**VILLERAY:** (388-5577) — "**Les anges du mal**" sam. 7 h 30, dim., 2 h 55, 6 h 20, 9 h 45, "**Descente aux enfers**" sam. 9 h 10, dim., 1 h 15, 4 h 45, 8 h 10.
**WESTMOUNT SQUARE:** (931-2477) — "**Racing with the moon**" sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**YORK:** (937-8978) — "**Police academy**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45.

# télévision

## SAMEDI

**2 CBFT**
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-famille « Ces étranges adultes » et « Mélodie, ma grand-mère »
16.00 Bagatelle
17.00 154 jdurs d'aventure
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Walt Disney
20.00 La soirée du hockey Les Canadiens reçoivent Les Bruins de Boston
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Cinéma « Le mors aux dents » fr. 79 avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli, Michel Galabru et Nicole Garcia
01.05 Ciné-Nuit « L'horoscope d'Elise » can. 74 avec Elizabeth Moorman, Tom Lee Jones et Marcel Sabourin

**10 CFTM**
12.00 Midi à quatorze heures
14.00 Entre nous
15.00 Raconte-moi la mer
15.30 La route olympique
16.30 Cosmos 1999
17.30 Les P'tits bonshommes
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et La quotidienne
18.00 Pop express
19.00 La petite maison dans la prairie
20.00 Les Grands Spectacles « Le renard de Brooklyn » it.all. 78 avec Lee Van Cleef, Karen Black, Edward Albert et Lionel Stander
22.00 Sur la sellette
22.30 Nouvelles TVA
22.45 Les sports
23.00 Cinéma « Les frères Ciciliens » amér. 69 avec Kirk Douglas, Alex Cord, Irène Papas et Luther Adler

**17 RADIO-QUÉBEC**
18.00 Passe-Partout
18.30 Atelier de Téléservice: la science dans la cuisine
19.00 Planète polonaise
19.30 Justice pour tous
20.00 Samedi soir: "Les dames de la côte: l'ivresse 1917-1919
21.32 Le lendemain du futur
22.16 Cinéastes à l'écran « Quelques féministes américaines »

**99 TVFQ (Câble)**
12.00 Le grand ring dingue
13.00 Champ-Elysées: Emission de variétés présentée par Michel Drucker
14.40 Sept sur sept
15.30 Roule, routier
17.00 Croque-vacances
17.30 Recre A2
18.00 La maison de TFI
19.30 Le grand ring dingue
20.30 Champs-Élysés
22.05 Sept sur sept
23.00 Roule, routier
23.48 Prélude à la nuit

**6 CBMT**
12.30 Spread your wings.
12.58 Programm highlights
13.00 Steppin' out
13.28 Community events
13.30 Business watch
14.00 Wild kingdom
14.30 Seeing it our way
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Geraldine
19.30 Fame Game
20.00 NHL hockey night Boston at Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial affairs
23.21 Newswatch
23:37 Cine Six. « Smash-up on Interstate 5 » 1976 avec Robert Conrad, Buddy Ebsen et Vera Miles
01.15 Late Night Movie « Wings of the morning » 1937 avec Henry Fonda et John McCormack

## DIMANCHE

**2 CBFT**
12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Les couleurs de l'orchestre
14.00 Univers des sports
16.00 Musique populaire suisse
17.00 Second regard
18.00 Le téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Dossiers de presse
19.00 Court-circuit
19.30 Les Beaux dimanches Deux amies Judith et Marie-Paule
20.30 Le téléjournal
20.50 Les Beaux dimanches La pépinière
21.50 Les Beaux dimanches Le sacre du printemps
22.35 Sport-Dimanche
22.50 La politique provinciale
23.00 Présentation du ciné-club
23.05 Ciné-club « Les contrebandiers de Moonfleet » amér. 55

**10 CFTM**
12.00 Bon dimanche
14.00 Sport Mag
14.30 Football USFL
16.00 Sport Mag
16.30 Football USFL
17.45 Sport Mag
17.50 Le dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Huit ça suffit
19.30 Centre médical
20.30 Vedettes Plus: festival juste pour rire 11
21.30 Science et technologie
22.00 L'evenement
22.30 Les Nouvelles TVA
22.45 Les Sports
23.00 Super-tirage
23.20 Cinéma « Hombre » amér. 67

**17 RADIO-QUÉBEC**
12.30 Octo-puce
13.00 Octo-puce plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 Les droits et libertés de la personne
14.30 Série sur les personnes âgées
15.00 L'évolution de l'homme
16.00 Dents d'aujourd'hui
16.30 Le corps humain
17.00 L'évolution de l'homme
18.00 Passe-Partout
18.30 Conrad le robot
19.00 Visage
19.30 Profession écrivain: Gabrielle Roy
20.00 Les dimensions de la science
20.30 En scène 83: Bruce Cockburn
21.30 Ciné-Répertoire « Montenegro » 1981

**99 TVFQ (Câble)**
12.15 Thassala
13.00 Télé-série « Capitaine X » avec Pierre Malet, Térésa-Ann Savoy et Jean-Pierre Sentier
14.00 Apostrophes: albums de famille
15.15 La télévision des spectateurs
17.00 Gym-tonic
17.45 Monsieur l'ordinateur
18.00 L'école des fans
18.45 trente millions d'amis
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa: trois mats pour une école
20.30 Télé-série « Capitaine X » 6 épisodes avec Pierre Malet, Térésa-Ann Savoy et Jean-Pierre Sentier
21.30 Apostrophes: A la recherche du bonheur
22.45 La télévision des téléspectateurs
23.10 Sports dimanche
23.45 Prelude à la nuit

**6 CBMT**
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Sportsweekend
15.00 Walt Disney
16.00 National hockey league
19.00 Fraggle Rock
19.30 The Beachcombers
20.00 Wayne and Shuster
21.00 For the record
22.00 Curing the ills of medicare
23.00 The National
23.15 Nation's Business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday Best « The mountain »

# expositions

**ACOMPLEXE:** 1277 rue Panet (523-3673) — Exposition de gravures de Alfred Pellan, de 1970-1975
**ARTICULE:** 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686) — Dessins photographiques de Patricia Lamy — Sculptures de Jean-Pierre Morin du 7 au 25 mars du mar. au dim. 12h. à 17h.
**ART 45:** 1460 o. Sherbrooke, 3e (843-5024) — Peintures récentes de Stewart Waltzer jusqu'au 3 avril
**ATELIER-GALERIE BATEAU-LAVOIR:** 983 Boul. Richelieu, Beloeil — Oeuvres de B. Zakour, M. Assif-Hamilton, N. Tremblay, P. Rouleau, D. Paquin, Y. Quintal, F. Séguin, Y. Dumont, S. Rochat, T. Lebedeff, J.P. Lafrance, M. Madore, F. Lamaire et C. Dufour à compter du 15 janv.
**AUBES 3935:** 3935 St-Denis (845-5078) — Pierre Leroux, typographie du livre d'artistes et Jeanine Leroux Guillaume, gravures du 3 au 31 mars
**BAR-RESTAURANT L'INVITÉ:** 1270 rue Bernard, Mtl — Encan-vente des affiches et sérigraphies de Jean-Christian Knaff 25 mars 13h.
**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE:** 395 Wellington, Ottawa — Jacques Cartier au Canada, exposition du 7 fév. au 31 mars, tous les jours de 9h. à 21h.
**CENTRE D'ARTS VISUELS:** 350 Victoria, Mtl (488-9558) — Travaux récents sur papier et canevas de Rhona Golfman Shapiro du 29 fév. au 31 mars, mar. au jeu. 10h. à 18h., ven. sam. 10h. à 17h.
**CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS INC:** 444 rue St-Gabriel (866-6581) — Exposition Deux Solo: Joseph Hubbard et Alain-Marie Tremblay du 14 mars au 1 avril sem. 10h. à 18h., sam. dim. 12h. à 18h
**CENTRE CULTUREL DE VERDUN:** 5955 Bannantyne, Verdun (768-1149) — Exposition Everell du 14 mars au 1 avril
**CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND:** 175 Ringuet, Drummondville (477-5416) — Peintures de Françoise Hamel et dessins de Denis Nadeau du 4 mars au 1 avril tous les jours de 13h.30 à 18h.
**CENTRE D'EXPOSITION DE GATINEAU:** 17 Boul. Greber, Gatineau (663-9261 poste 291) — Bonnie MacLellan, peintures du 5 mars au 2 avril — Peintures de Madeleine de Crombrugghe, du 12 mars au 16 avril — Denise Cécyre, potier, du 19 mars au 30 avril
**CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE:** Pavillon 2 375 Parc, Sherbrooke — L'oeuvre du peintre Pierre Jeanson du lun. au jeu. de 9h. à 21h., ven. 9h. à 17h. du 12 mars au 6 avril
**CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL:** 335 Place Youville (845-4236) — Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 1 avril mar. au dim. de 10h. à 16h.30 — L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" durée 1h. du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30
**CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION:** 4160 rue du Vieux Pont, Jonquière (527-6631) — Exposition "La Suède économise l'énergie" du 11 mars au 15 avril
**CERCLE D'ART:** 2159 Boul. St-Martin, Laval — Tapisseries de Roméo Jean du 25 mars au 25 avril
**CHÂTEAU DUFRESNE:** (coin Pie IX et Sherbrooke) — Edward Colonna et l'art nouveau (1862-1948)du 19 janv. au 25 mars
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**DAZIBAO:** 1671 St-Hubert (525-2020) — Photographies de Michel Lamothe du 14 mars au 8 avril
**ESPACE OBORO:** 3981 St-Laurent, local 499 — Exposition de Mario Bouchard et Monique Grenon du 20 au 29 mars
**ESPACE OVO:** 307 ouest rue Ste-Catherine, local 300 (849-6253) — Photographies de Jorge Guerra "Conversations avec Narcisse" du 7 mars au 7 avril du mer. au sam. de 12h. à 18h.
**GALERIE ALEXANDRE:** 1456 ouest Sherbrooke (844-2593) — Oeuvres récentes de Yvon Breton du 15 au 26 mars
**GALERIE ARIEL:** 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513) — Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Ben-Zacour, Boyer, Sabourin, Gagné, Beauchemin et Shield
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
**GALERIE D'ART CONCORDIA:** 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917) — Art Africain appartenant aux collections McGill et Concordia jusqu'à la fin avril
**GALERIE D'ART COLLEGE ÉDOUARD-MONTPETIT:** 945 ch. Chambly, Longueuil (679-2630) — Cozic extraits, exposition du 13 au 30 mars
**GALERIE D'ART LA CANADIENNE:** Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noeh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
**GALERIE D'ART CONCORDIA:** 1455 ouest de Maisonneuve (879-5917) — John MacGregor: A survey — les photographies du Professeur Oliver Buell (1844-1910) du 7 au 31 mars
**GALERIE D'ART MARTIN:** 805 Tellier St-Hyacinthe (774-6764) — Pierre Duhamel, peintre du 25 mars au 9 avril
**GALERIE D'ART PELLETIER:** 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc..
**GALERIE ART SELECT INC:** 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault — sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
**GALERIE D'ART DU VIEUX PALAIS:** 185 du Palais, St-Jérôme (432-7171) — "Etat de faits" Tatiana Démidoff-Séguin, sculpture. Marcel Saint-Pierre, peinture, et Serge Boudreau, peinture du 18 mars au 8 avril
**GALERIE D'ART VINCENT:** Château Laurier, Ottawa (230-1162) — Oeuvres récentes de Bruno Côté du 25 au 31 mars
**GALERIE L'ART VIVANT:** 3822 St-Denis (849-9690) — aquarelles de Gadzala, Ladouceur, Lafontaine, L. Nicol, Tiengo et Tremblay
**GALERIE D'ART WORKSHOP:** 2480 Broadway ouest (482-0320 poste 207) — Aquarelles de Pat Walsh du 1 mars au 6 avril
**GALERIE D'AXE NÉO-7:** 205 rue Montcalm, Hull (771-2122) — Essai no 5: exposition de Calère Boudreau et de Gray White du 25 mars au 12 avril, sem. de 9h. à 17h., sam. dim. 12h. à 17h.
**GALERIE DU CENTRE:** 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772) — Sculptures de céramique, acryliques sur toile et dessins de Dominique Carreau et Daniel Saint-Pierre du 7 au 25 mars, mar. au ven. 12h. à 17h., 19h.30 à 21h.30, dim. 13h. à 17h.
**GALERIE 101:** 245 ½ rue Bank, Ottawa (230-2793) — Portfolio 83, exposition d'estampes de 12 artistes d'Ottawa du 13 au 31 mars
**GALERIE DES 5 CONTINENTS:** 1225 ave Greene (931-3174) — "Les mains magiques" exposition de courtes pointes anciennes, broderies et petit-points du 27 mars au 28 avril
**GALERIE GILLES CORBEIL:** 2165 Crescent (844-7147) — Oeuvres récentes de Gisèle Leclerc du 15 au 31 mars
**GALERIE CULTART:** 386 ouest Laurier (273-5149) — Oeuvres récentes de Sylvie Croteau, "Entre chiens et loups" du 1 mars au 1 avril
**GALERIE ALINE DALLAIRE:** Complexe rive-sud, 2750 Marie-Victorin est, Longueuil — Exposition de peintres et sculpteurs jusqu'au 7 avril
**GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2668) — "Taxicologie" album, avec 10 monotypes de Aline Carreau, lecture de textes Philippe Carreau, l'exposition se poursuit jusqu'au 1 avril
**GALERIE DE BELLEFEUILLE:** 1212 ave Greene, (933-4406) — Oeuvres de Horace Champagne, Paul Soulikias, Terry Tomalty dim. 12h. à 17h.
**GALERIE DOMINION:** 1438 Sherbrooke ouest (845-7833, 845-7471) — Oeuvres choisies sur papier des artistes canadiens jusqu'au 31 mars
**GALERIE DON STEWART:** 1460 o. Sherbrooke (845-2905) — Peintures récentes de Stewart Waltzer du 17 mars au 3 avril
**GALERIE ELCA LONDON:** 1616 o. Sherbrooke (931-3646) — Oeuvres récentes de Paul Fournier du 22 mars au 7 avril
**GALERIE L'ÉMERGENCE:** 1452 Laurier (525-2264) — Exposition de Louise Ladouceur du 20 mars au 1 avril
**GALERIE ESPÉRANZA:** 2144 Mackay (933-6455) — Tom Wesselmann du 28 fév. au 24 mars
**GALERIE L'ESTAMPE:** 101 rue Victoria, Hull (771-2942) — Oeuvres de Hélène Doucet jusqu'au 31 mars
**GALERIE FRÈRE JÉROME:** 1601 St-Denis — Oeuvres récentes de Bel Ange, Vaclan Dusek, Roney Gallant, Pierre Gamache, Frère Jérôme, Michel Moreau et Raymond Safar du 19 mars au 2 avril du lun. au dim. 12h. à 23h.
**GALERIE FUCITO:** 5283 ave du Parc (279-1919) — Peintures de P. Van Westrenen et De Hauenschild du 7 au 24 mars
**GALERIE DU GRAND THÉÂTR

*L'exploitation des réserves de gaz naturel*

# L'Égypte fait de nouvelles ouvertures aux sociétés étrangères

LE CAIRE (AFP) — L'Égypte qui recherche désespérément des partenaires pour exploiter ses réserves de gaz naturel vient de faire de nouvelles ouvertures aux sociétés étrangères, a-t-on appris dans les milieux pétroliers du Caire.

Le président de l'EGPC (Egyptian General Petroleum Corporation), M. Abdel Atti Kandil, a invité récemment les sociétés étrangères à faire des propositions à l'Égypte pour la mise en valeur des gisements de gaz.

Les responsables du pays sont d'autant plus soucieux d'exploiter rapidement les ressources en gaz naturel que les centrales nucléaires, dont la construction est envisagée, n'entreront pas en service avant 1990.

D'autre part, la consommation des produits pétroliers augmente actuellement de 12 à 15% par an alors que la production de brut progresse beaucoup plus lentement.

Si une telle situation persiste, elle aura pour conséquence, à terme, de réduire les quantités de brut disponibles à l'exportation. Celles-ci sont aujourd'hui évaluées à environ dix millions de tonnes, après versement des redevances aux compagnies étrangères participant à l'extraction du pétrole.

Les réserves de gaz naturel inventoriées avoisinent les 200 milliards de mètres cubes, mais elles sont probablement supérieures, après la découverte récente de nouveaux gisements.

Les dirigeants égyptiens manquent de temps et d'argent pour mettre en valeur rapidement les ressources gazières. La politique gazière définie par l'EGPC à partir de 1980, trop timide et insuffisamment motivante, est dépassée, estiment les investisseurs étrangers.

« Le gaz égyptien est fatalement piégé dans le pays et il ne serait pas intéressant pour une société étrangère de se lancer dans un développement gazier pour un prix de vente sur le marché national lourdement subventionné par l'État », affirme un responsable d'une société pétrolière étrangère.

« Les pétroliers occidentaux pourraient éventuellement être intéressés, ajoute-t-il, si les Égyptiens envisagent la possibilité d'exporter du gaz naturel, diminuent le niveau des « réserves nationales » qu'ils ont fixées ou décident d'arrêter plus tard le montant de ces réserves ».

« Nous pouvons conseiller les Égyptiens et les aider à développer leur potentiel gazier mais nous n'avons pas l'intention d'investir dans ce secteur, déclare un expert d'une société occidentale. Notre but principal reste la recherche pétrolière ».

La consommation de gaz en Égypte est passée de 0,7 million de tonnes équivalent pétrole (ep) en 1978 à 2,3 millions de tonnes ep en 1981-82 et les experts de l'EGPC prévoient une consommation de trois millions de tonnes en 1984 et de dix millions de tonnes ep en 1990.

Au départ, le gaz associé au pétrole était brûlé à la torche et ce n'est qu'à partir de 1967 que des gisements de gaz d'importance moyenne ont été découverts: Abou Madi, dans le delta du Nil, en 1967, Abou Qir, en mer, à l'est d'Alexandrie en 1969, Abou Gharadig (300 km. à l'ouest du Caire) dans le désert occidental, en 1970.

Le gaz associé, autrefois brûlé, a ensuite été collecté dans la région du golfe de Suez et acheminé sur Le Caire et sa banlieue industrielle d'Helouan, grâce, notamment, à un financement de la Banque mondiale.

La plus grande partie du gaz sert à alimenter des centrales thermiques et des industries grosses consommatrices d'énergie: usines d'engrais, cimenteries, usines sidérurgiques.

La politique gazière élaborée à partir de 1980 par l'EGPC en liaison avec les sociétés pétrolières Agip (Italie), Elf-Aquitaine (France) et British Petroleum, avait pour but d'encourager les sociétés internationales à se lancer dans l'exploration et l'évaluation des gisements de gaz.

# AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 12 et 13

AVIS d'une demande de dissolution. "Prenez avis que la compagnie Dépanneur Pie IX Inc. demande à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre en vertu d'une résolution adoptée le 3 février 1984 à une assemblée spéciale des actionnaires."

AVIS

AVIS est par la présente donné en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16 tel qu'amendé) que toutes et chacune des garanties créées en vertu de l'acte de fidéicommis intervenu entre Compagnie du Trust National Ltée, à titre de fidéicommissaire, et Doug Kouri Designs Ltd. (également connu sous Dessins Doug Kouri Ltée) le 18 février 1980 devant Me Volker Mehnert, notaire, sous le numéro 8695 de ses minutes et enregistré à la division d'enregistrement de Montréal le 5 mai 1980 sous le numéro 3053864 sont devenues exécutoires.
MONTRÉAL, ce 21 mars 1984.
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE
Fidéicommissaire

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
BENOIT BEAULIEU, menuisier, demeurant et résidant au 1800, Avenue St-Jean, Mascouche, Québec J0N 1C0
Failli
AVIS est par les présentes donné que BENOIT BEAULIEU a fait une cession le 19e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour d'avril 1984, à 10:00 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 22e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et MAURICE GALLANT
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest, Bureau 101
Longueuil (Québec) J4H 3W7
Tél.: 875-6215/679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
RÉJEAN GENDRON, commerçant et réparateur, demeurant et résidant au 5800, Marie-Victorin, Brossard, Québec J4W 1A4 et faisant affaires à la même adresse.
Failli
AVIS est par les présentes donné que RÉJEAN GENDRON a fait une cession le 16e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour d'avril 1984, à 10:00 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 22e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX DAOUST INC. et CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles ouest
Bureau 101
Longueuil, Québec J4H 3W7
Tél.: 875-6215 / 679-7020

Avis est par les présentes donné que BERNARDUS ESEBIUS (BEN) GRAS, INGE MARIA EMILE CURTH GRAS, JOHN BRIAN GRAS, et ELIZABETH SUZANNA GRAS, domiciliée à Kirkland, dans la Province de Québec, s'adressera au lieutement gouverneur en conseil afin d'obtenir un decret lui permettant de changer son nom de GRAS à GRASS.
Mtre. Simon Richter
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LIONEL HÉBERT
Avis est par les présentes donné que M. Lionel Hébert, sans emploi, 139 rue Jean-Talon, Beloeil, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ème jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour d'avril 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A., Syndic
Bureau:
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)
Dans l'affaire de la faillite de: RONALD DE ROCHE, ingénieur, demeurant au 15 Des Saules, R.R. = 3, St-Jérôme, Qué. J7Z 5T5
Failli
Avis est par les présentes donné que RONALD DE ROCHE a fait une cession le 20 mars et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 avril 1984, à 11 h au bureau du Séquestre Officiel, 1410, rue Stanley, 9e étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Laval,
ce 21ième jour de mars 1984.
JEAN ROBILLARD
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 401
Laval, Qué.
H7S 2E4
Tél.: (514) 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-05-001466-844
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Demanderesse
-vs-
LE RESTAURANT PICKWICK INC.
-et-
MME DORIS C. DAUDELIN
-et-
JEAN-PIERRE DAUDELIN
Défendeurs
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur, JEAN-PIERRE DAUDELIN, de comparaître d'ici trente (30) jours, copies du bref et de la déclaration lui ayant été laissés au Greffe à son attention.
MONTRÉAL, ce 8 mars, 1984
Me MARCELLE AUBRY
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Mes KING, HABERKORN
1010 Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
H3A 2R7
Tél.: 282-8001
Procureurs de la demanderesse

MULTIPRIX B.M. INC.
AVIS est par les présentes donné que MULTIPRIX B.M. INC. demandera au Ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé au 1015 rue Emile Nelligan en la Ville de Boucherville, Province de Québec.
Montréal, le trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.
Le procureur de la compagnie
ALAIN PERREAULT, NOTAIRE
280 Fort St-Louis
Boucherville
J4B 1S1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
DONALD RITCHIE
Avis est par les présentes donné que M. Donald Ritchie, policier, 299 rue Bréboeuf, app. no 202, Beloeil, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour d'avril 1984, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A. Syndic.
Bureau:
1305 ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-12-132591-847
REALINE SANSEMAT,
Requérante
-vs-
SINAN OREL,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
SINAN OREL est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce lui a été laissée au Greffe de la Cour. À défaut par vous de comparaître ou de contester dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce.
MONTRÉAL, ce 13 mars 1984.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Me ROBERT LOULOU, Avocat,
8088, St-Denis, Suite 4.5,
Montréal, P.Qué.
H2R 2G1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR SUPÉRIEURE**
NO: 500-04-001112-847
NICOLE THÉRIAULT,
Demanderesse
-vs-
FRANÇOIS DICK,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, FRANÇOIS DICK, est par les présentes requis de comparaître dans un délais de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
PRENEZ AIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accordant la garde légale de l'enfant à la demanderesse.
MONTRÉAL, le 5 mars 1984.
Mes Descôteaux, Jarry, Hébert
790, boul. Laurentien, suite 202
St-Laurent, Québec H4M 2M6
Tél.: 748-6121

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TERENCE WHITE, acheteur et CLAIRE (MUENZ) WHITE tous deux domiciliés au 11605 St. Everest, app. 509, Cartierville, Québec (SERVICE DE DACTYLOGRAPHIE CLAIRE ENRG.)
DÉBITEURS
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que TERENCE & CLAIRE (MUENZ) WHITE, ont fait cession de leurs biens en date du 15ième jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour d'avril 1984 à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné au 1440 ouest Ste-Catherine, suite 810, Montréal, Québec.
Daté de Montréal,
ce 19ième jour de mars 1984.
DORIS C. MICHEL
SYNDIC
BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 ouest Ste-Catherine
suite 810
Montréal, Québec
H3G 1R8
Tél.: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
**COUR PROVINCIALE**
NO: 500-02-007680-849
BERNARD TURCOT, résidsant et domicilié à Laval des Rapides, district de Montéal,
demandeur
—vs—
REYNBALD NAGANT, présentement d'adresse inconnue
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur REYNALD NAGANT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'Avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) a été laisée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal, à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, ce 20 mars 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.C.P.M.
Me DIANE GUILLET TRANQUILLE
3440 est Henri-Bourassa, #2
Montréal-Nord, P.Q. H1H 5M2
PROCUREUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
ALAIN ET NICOLE JOLY
Avis est par les présentes donné que M. Alain Joly, chômeur et Mme Nicole Joly, commis, 373 avenue Du Bord de l'Eau, app. no. 7, Sorel, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 13ième jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2ième jour d'avril 1984, à 9.30 heures de l'avanf-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A., Syndic
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie MARCHE NEWMAN 1975 INC. constituée en vertu de Loi des compagnies, ayant son siège sociale dans la Ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cuopératies et Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux disposition de la Loi des compagnies.
MONTRÉAL, le 20 mars 1984.
LECHTER & SEGAL
LES PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

GESTION W.I.L. INC.
AVIS
AVIS est par les présentes donné que GESTION W.I.L. INC., une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
SIGNÉ à Montréal, ce 12ème jour de mars 1984.
CHAIT SOLOMON
Procureurs des requérants.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 115433706. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— LINCE GERMAIN, partie défenderesse. INTERVENTION: 5247. CAUSE NO: 117633655. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de LINCE GERMAIN saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Camaro, de couleur rouge, portant la plaque d'immatriculation 449S527. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 115373195. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— VAHE KALIPCI, partie défenderesse. INTERVENTION: 5087. CAUSE NO: 426264801. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de VAHE KALIPCI saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Oldsmobile Vista de couleur jaune-beige, portant la plaque d'immatriculation 844L710. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 11184047-0, 41266607-4, 41500203-3, 41758031-0, 81219874-1, 81257132-5, 81323212-5. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— ROULEZ NICOLAS, partie défenderesse. Le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Furi, grise, toit vinyle rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LALONDE, huissier, 284-2285. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 427074384. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— ALEXIS FRITZ, partie défenderesse. INTERVENTION: 5190. CAUSE NO: 814385692. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de ALEXIS FRITZ saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: une automobile de marque Chevrolet Caprice, de couleur grise foncée portant la plaque d'immafriculation 334S858. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL MAILLET, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 114354936. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— PIERRE ANDRÉ JUSTE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5248. CAUSES NO: 117310336 - 420905844 - 423813832 - 426304502. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de PIERRE ANDRÉ JUSTE saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Buick de couleur bleue, portant la plaque d'immatriculation 257S499. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL MAILLET, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., hutssiers. Montréal le 21 mars 1984.

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
JACQUES MORIN, agronome, demeurant et résidant au 5361, avenue Verdun, Verdun, Québec H4H 1K5
failli
AVIS est par les présentes donné que JACQUES MORIN a fait une cession le 16e jour de mars 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour d'avril 1984, à 9:30 heures, au bureau des syndics, 85, rue St-Charles Ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la Province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL, ce 22e jour de mars 1984.
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. et CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndics
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil, Québec J4H 3W7
Tél.: 875-6215 / 679-7020

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MICHEL PRÉVOST, assembleur, (n.a.s. — 232-637-181), MARIELLE (CHARBONNEAU) PRÉVOST, ménagère (n.a.s. — 230-236-804), 200 Pierre Laporte, Lachenaie, Québec J6W 3T8.
AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 19 mars 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 avril 1984 à 09:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, =950, Montréal.
DATÉ de Montréal, ce 21 mars 1984.
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., =950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 109872140. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— ANDRÉ LAFOND, partie défenderesse. INTERVENTION: 5022. CAUSES NO: 117217726 - 419368762 - 422571030 - 422571601 - 423125765 - 424164683 - 424306282. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de ANDRÉ LAFOND saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chevrolet Malibu de couleur blanche, portant la plaque d'immatriculation 1101,759. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 427234172. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— JACQUES BOUCHER, partie défenderesse. INTERVENTION: 5204. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de JACQUES BOUCHER saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Buick de couleur blanche, portant la plaque d'immatriculation 632M715. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL MAILLET, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 419758570. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— ROBERT TOURIGNY, partie défenderesse. INTERVENTION: 5240. CAUSE NO: 427016461. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de ROBERT TOURIGNY saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chrysler Cordoba de couleur noire portant la plaque d'immatriculation 971M917. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).
L.B.

AVIS est par les présentes donné que LES RÉPARATIONS DE BATTERIES ONTARIO (1981) INC. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé au 1175 est, rue Ontario à Montréal, Québec, H2L 1R3.
Boucherville, le 6 mars 1984.
Le procureur de la compagnie,
Alain Perreault, notaire,
280 Fort St-Louis,
Boucherville,
J4B 1S1

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 117007623. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— GILLES DUPUIS, partie défenderesse. INTERVENTION: 5208. CAUSES: 414830043 - 424138400 - 424147091. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de GILLES DUPUIS saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Ford de couleur bleue, portant la plaque d'immatriculation 950M424. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 114817054. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— MARC CARON, partie défenderesse. INTERVENTION: 5206. CAUSE NO: 418650632. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de MARC CARON saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque AMC de couleur bleue, portant la plaque d'immatriculation 193S310. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 818012285. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— CLAUDE LABONTÉ, partie défenderesse. INTERVENTION: 5126. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de CLAUDE LABONTÉ saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Plymouth Volare, de couleur bleue, portant la plaque d'immatriculation 323S752. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que Monsieur JOHN ROBERT CLOUTIER étudiant, résidant et domicilié au numéro 1 Place Finchley, ville de Hampstead, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de JOHN ROBERT CLOUTIER à celui de JOHN ROBERT STEPHENS.
MONTRÉAL, 12 mars 1984.
Mes GODIN, RAYMOND, HUDON & CHAREST
Procureurs du Requérant

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 426417736. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— JEAN LEFEBVRE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5285. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de JEAN LEFEBVRE saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Cadillac Fleetwood, de couleur blanche, portant la plaque d'immatriculation 194S633. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES DAOUST, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 117630100. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— RONALD DAVIES, partie défenderesse. INTERVENTION: 5154. CAUSE NO: 813995965. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de RONALD DAVIES saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Mercury Comet, de couleur jaune, portnt la plaque d'immatriculation F465213. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE CANTIN, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 102197900. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —VS— HECTOR SUZETTE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5130. CAUSES NO: 116218653 - 418905524 - 424229212. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de HECTOR SUZETTE saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque AMC Pacer de couleur rouge, portant la plaque d'immatriculation 209S842. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL MAILLET, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 114247965. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— GEORGE SIDERATOS, partie défenderesse. INTERVENTION: 5059. CAUSES NO: 416814801 - 418038955 - 419842076 - 420678112 - 420678123 - 422553736 - 423390203 - 818019241. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de GEORGE SIDERATOS saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chrysler Cordoba de couleur grise portant la plaque d'immatriculation 850L452. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 115531920. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— DENISE CORMIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 5437. CAUSES NO: 115534554 - 115534915 - 115536886 - 115540180 - 115542836 - 115544590 - 116338552 - 116345810 - 116345121 - 116443261 - 116748715 - 116962392 - 425175133. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de DENISE CORMIER saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chevrolet Caprice, de couleur verte, portant la plaque d'immatriculation 944M598. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES DAOUST, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 416068041 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— RAFAEL MUNGUIA, partie défenderesse. INTERVENTION: 5096. CAUSES NO: 416421246 - 416068730 - 417451705 - 417979752 - 418003386 - 419909895 - 421059973 - 421656535. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de RAFAEL MUNGUIA saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: une automobile de marque Chevrolet Van sport de couleur orange-brun, portant la plaque d'immatriculation 438M037. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 101206066. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— MARC SÉNÉCAL, partie défenderesse. INTERVENTION: 5178. CAUSES NO: 410890793 - 101567933 - 411902811 - 103329855 - 417957536 - 105146996 - 802889850 - 107490250 - 819020502 - 402945571. PRENEZ AVIS que le 4 avril 1984 à 10:00 heures. Au Centre de remisage de la Ville de Montréal, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice le véhicule de MARC SÉNÉCAL saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Ford Torino, de couleur grise et le toit de couleur rouge-vin, portant la plaque d'immatriculation 988M797. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 21 mars 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 111306333 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. —VS— JEAN MEUNIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 5110. CAUSES NO: 113868285 - 113868296 - 115380786 - 116208772 - 116836440 - 117365721 - 418389602 - 419736155 - 423033623 - 807410995 -

# Morgan Trust restera encore une affaire de famille

par Michel Nadeau

Après l'émission prochaine d'un million d'actions au prix de $6, la 4e, 5e et 6e générations de la famille Morgan, de Montréal, conserveront près de 88.9% des droits de vote de la compagnie Morgan Trust.

Des froncements de sourcils ont accueilli récemment la première émission publique de la compagnie de fiducie montréalaise dont les actifs dépassent $260 millions. Le bilan montre que l'avoir des actionnaires représente environ $11 millions. Les intérêts de la célèbre famille descendant d'Henry Morgan qui quitta l'Écosse en 1845 pour établir à Montréal un grand magasin à rayons, sont regroupés dans les Entreprises Morgan. Cette société possède 2.2 millions d'actions ordinaires. Mais en janvier dernier, Morgan Trust émettait à Entreprises Morgan — la société de placements familiale — cinq millions d'actions privilégiées de catégorie C avec droit de vote contre une somme de $50,000. Ainsi pour un cent par action, les intérêts Morgan — au moins une quarantaine de personnes — obtenaient un droit de vote alors que le public paiera à la mi-avril $6 pour le même privilège.

Mais d'expliquer M. Jean-Pierre De Montigny, de la maison Lévesque, Beaubien: « Oui, c'est une astuce qui permettra aux Morgan de s'assurer durant longtemps le contrôle tout en offrant des titres éligibles à l'épargne-actions ». Les modalités actuelles du plan Parizeau prévoit que c'est la catégorie d'actions comportant le maximum de droit de vote qui peut être acquise pour des fins fiscales.

« Donc, les Morgan ne pouvaient conserver des actions à vote multiple tout en émettant des actions ordinaires. Mais attention, les actions privilégiées sont sous écrou. La famille Morgan ne recevra qu'un dividende de 8% sur $50,000. Les actions ne peuvent être vendues à un tiers. Seul Morgan Trust peut les racheter en cas de prise de contrôle éventuelle. »

Ce stratagème donne aux Morgan un total de 7.2 millions droits de vote. Il faudra voir plusieurs autres émissions publiques avant que le contrôle ne leur échappe. Toutefois, si une offre publique était présentée, la famille n'aura droit de vendre que sa tranche de 2.2 millions d'actions ordinaires. A la demande de la Commission des valeurs mobilières, les nouvelles actions porteront désormais l'appellation de « subordonnées ».

Les deux courtiers intéressés dans l'opération, Lévesque, Beaubien et Walwyn, Stodgell soulignent que des intérêts ont été exprimés pour la totalité de l'émission.

Morgan Trust se spécialise principalement dans le domaine hypothécaire, particulièrement résidentielles (80% du total). Un peu plus de 31% de son portefeuille est au Québec. La compagnie, qui emploie 46 personnes, au 9e étage de l'édifice C-I-L à Montréal, possède également des bureaux à Toronto, London, Calgary et Vancouver.

Elle gère également à titre de fiduciaire des actifs de $285 millions. La firme se propose également de lancer trois fonds mutuels.

En plus de contrôler une firme ontarienne d'évaluation immobilière, Morgan Trust possède également des intérêts dans des compagnies de placements aux Iles Caymans, en Suisse, à Londres et à Panama.

Morgan Trust ne représente qu'une partie des biens de la famille qui a investi également dans le pétrole (Morgan Hydrocarbons), dans l'assurance (Westbury Insurance, de London, Ont.).

## Vers une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — L'économiste en chef de l'importante firme de courtage Salomon Brothers Inc., M. Henry Kaufman, a prédit à son tour hier une prochaine augmentation du taux de d'escompte des États-Unis.

Selon M. Kaufman, dont les avis sont suivis avec attention à Wall Street, l'augmentation du taux d'escompte qu'il prévoit sera au total d'un pour cent, mais s'effectuera sous forme de deux relevements de 0.5% chacun, le second devant intervenir fin avril ou début mai.

Le taux d'escompte, dont le niveau est fixé par la Réserve fédérale, est actuellement de 8.5% depuis la mi-décembre 1982.

# Y en aura pas de message commercial!

par Michel Nadeau

Comme le carton d'invitation annonçait « un important changement dans l'industrie brassicole du Québec », des commandos de caméras étaient sur les lieux. La rencontre était prévue pour 11 heures mais la presse fit le pied de grue, hier matin, durant au moins un quart d'heure à l'extérieur d'une salle d'un grand hôtel de Montréal. Il fallait sans doute laisser le conseil d'administration délibérer sur ce virage majeur. Certains soutenaient que Micheal Jackson avaient laissé tomber Pepsi pour une marque de bière. D'autres disaient que la conférence était convoquée pour le lancement d'une nouvelle marque de bière japonaise: « Ils fabriquent déjà la télévision et les vidéos: ils feront très bien en publicité », disait sur un air grave un brave loustic, du genre pique-assiette.

Lorsque les portes s'ouvrirent, le mystère s'éclairçit. On venait d'inventer la capsule dévissable! Voilà la réplique énergique d'une industrie qui fait face à de sérieux problèmes de baisse de marché. L'amateur de houblon n'entendrait plus ce « pop » que laisse dans l'air une bonne bouteille qu'il s'apprête à savourer. La bière serait-t-elle tellement mauvaise qu'il devient difficile d'en boire une bouteille d'un seul trait ? La boisson d'or s'abaisse au niveau du ginger ale.

Puis notre sympathique représentant-embouteilleur local nous explique que sa bière sera vendue dans une toute nouvelle bouteille de forme allongée au prix courant. Comme si personne n'avait vu dans tous les journaux du jour que la brasserie concurrente faisait chanter son coq sur cette « nouveauté ».

Ne sentant pas d'enthousiasme devant cette « innovation », le président enchaîne en dévoilant le projet d'un centre de triage de bouteilles. Qui démêlait les bouteilles auparavant ? On parle de la création de 75 emplois alors qu'il faudrait plutôt parler de la recréation d'emplois dans un secteur où la main-d'oeuvre est en recul au Québec.

Pour compléter cette opération de relations publiques, l'auditoire eu droit à un diaporama sur la merveilleuse histoire de la brasserie depuis 18... Comme si la bière était apparue sur la terre quelque part dans Ville LaSalle. Pour ceux qui n'auraient pas compris, on répète la glorieuse épopée en anglais...

Si les journalistes repartaient sans nouvelle, ils pourront se consoler avec les produits de la maison. Une armée de garçons stylés fut lancée après le dernier mot du patron pour empêcher toute question en provenance de la presse. Comme il convenait pour enrober cette offensive publicitaire maladroitement déguisée, un buffet finirait de brouiller les esprits et remplir les estomacs.

Les stratéges en relations publiques étaient convaincus qu'ils obtiendraient les manchettes des quotidiens, de la radio et de la télévision. Se glisser dans un bulletin de nouvelles et passer un message prétendument informatif, tout cela n'aura coûté que quelques caisses de bière et des hors-d'oeuvre, moins de la moitié du prix d'un message de 30 secondes au canal 10. Quelle aubaine nous offre ces braves journalistes!

Peut-on trouver une forme plus évidente de mépris pour les travailleurs de l'information. Mais cette fois, il faudra s'adresser au bon département et payer pour avoir de la publicité.

Y en aura pas de message commercial!

**LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN**

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

*Le centre-ville a un chez-soi!*

Les Habitations Desjardins du Centre-Ville



Complexe Guy-Favreau

MÉTRO PLACE DES ARTS MÉTRO PLACE D'ARMES

***Services compris:***
- Ascenseurs
- Système de sécurité avec caméra en circuit fermé
- Cuisinière et réfrigérateur
- Thermostat dans chaque pièce
- Eau chaude
- Entrée de laveuse et de sécheuse*
- Installation pour raccordement d'un lave-vaisselle
- Salle de réceptions
- Appartement prêt à recevoir la climatisation
- Service de conciergerie
- Taxe d'eau et de services

* Sauf dans les 3 1/2 et quelques 4 1/2

***Autres avantages:***
- Localisation exceptionnelle au coeur du Centre-Ville et à proximité du Vieux-Montréal
- Passages souterrains reliant le Complexe Guy-Favreau aux stations de métro Place d'Armes et Place des Arts, au Complexe Desjardins, au Palais des Congrès et à la Place des Arts
- Promenade commerciale
- Salle de buanderie commune
- Stationnement intérieur disponible

***Loyers à compter de:***
3-1/2 — $475
4-1/2 — $635
5-1/2 — $810

**Bureau de location temporaire:**
Rond-point de la mode local 245
Complexe Desjardins
Du lundi au vendredi
De 10h00 à 4h30

RENSEIGNEMENTS Code: 04 ***281-8720***

**Économisez bien au chaud...**



**Le gaz naturel peut réduire votre facture de chauffage de 25%**

Le chauffage au gaz naturel vous procure un confort douillet, parce que le gaz naturel est propre, fiable et qu'il donne un bon rendement. Il est ainsi de plus en plus apprécié par le consommateur du Québec.

Il assure de l'eau chaude à volonté et un contrôle de cuisson fort apprécié des cordons-bleus. Le gaz naturel, c'est du confort à tous points de vue!

**Un chauffage plus économique**

Comparativement au mazout, le gaz naturel peut vous permettre de réduire votre facture de chauffage de 25%, et un système de chauffage au gaz à haut rendement peut vous permettre d'épargner encore plus. Cette économie, qui peut représenter un quart ou plus des frais de chauffage d'un domicile, est fort appréciable, et près d'une maison sur deux en Amérique du Nord est aujourd'hui chauffée au gaz naturel.

**Une source d'énergie abondante**

Le gaz naturel est une énergie que le Canada possède en abondance, dont les immenses réserves nous appartiennent et nous assurent des approvisionnements fiables pour des décennies à venir.

**Une conversion à peu de frais**

En convertissant un système de chauffage du mazout au gaz naturel, vous évitez des rénovations coûteuses car vous utilisez les conduits de chaleur ou les radiateurs d'eau chaude que vous possédez déjà.

De plus, Énergie, Mines et Ressources Canada vous offre une subvention imposable pour la conversion pouvant aller jusqu'à 800 $. Plusieurs distributeurs locaux de gaz naturel vous proposent aussi d'autres subventions.

Renseignez-vous auprès de votre distributeur de gaz naturel, et vous constaterez que le choix énergétique, c'est...

**le gaz... naturellement**

Gaz Métropolitain Inc. (514) 598-3333
Gazifère Inc. (819) 771-8321
Gaz Provincial du Nord de Québec Ltée (819) 762-0831
Gaz Inter-Cité Québec Inc.
Sherbrooke (819) 563-3771
Trois-Rivières (819) 376-4848
Québec (418) 842-2821

Énergie, Mines et Ressources Canada
Energy, Mines and Resources Canada
Canada

**Nouvelles Frontières**

NOUVELLE FAÇON DE VOYAGER

**La descente de Yang-Tse**
**Départ le 17 juillet de Montréal**
**Retour le 10 août à Paris**
**Séjour libre à Paris du 10 au 14 août**
**Retour à Montréal le 14 août**
**Circuit organisé de 24 jours:**

CHINE

| | |
|---|---|
| Montréal | descente du Yang-Tse (4 jours) |
| Paris | Wuhan |
| Pékin | Quilin |
| Xian | Canton |
| Siam | Hong Kong |
| Chengdu | Paris |
| Chongping | Montréal |

$3657.00 *Taxe d'aéroport $12.50 non incluse*

PARIS — VOLS PROMOTIONNELS

Départs 1er, 8 et 15 mai $455.00 ALLER/RETOUR
Départs entre 22 mai et 20 juin $489.00 ALLER/RETOUR
Départs entre 20 juin et 12 août $599.00 ALLER/RETOUR
Départs entre 12 août et 30 sept. $539.00 ALLER/RETOUR

*Taxe d'aéroport 12,50$ non incluse*

1140, Boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal H3A 1M8
Téléphone: (514) 288-4800
Opéré par Touraventure Inc.
Permis du Québec — Sujets à approbation gouvernementale

# au jour le jour

### ■ Seagram: bénéfice moins fort

Seagram Ltée annonce une hausse de 33 % de son bénéfice net pour l'exercice finissant le 31 janvier dernier. Il s'agit en fait d'un bénéfice net de $317.5 millions (us), soit $3.53 par action, comparativement à $239.2 millions ou $2.67 par action pour la période équivalente de l'exercice précédent. Ce bénéfice net comprend $11.1 millions de dividendes et $96.8 millions de bénéfices non répartis de du Pont. Le chiffre d'affaires s'est établi à $2.64 milliards, en léger repli par-rapport à l'année antérieure. Le bénéfice d'exploitation a baissé de 14 %. Selon Seagram, les difficultés économiques mondiales, la vigueur soutenue du dollar américain et une concurrence de plus en plus vive sur le marché sont les trois facteurs qui ont provoqué une baisse des ventes et des bénéfices.

### ■ $42 milliards d'actions en 2 ans

Dans une étude prévisionnelle sur le crédit au Canada en 1984 et 1985, le Dr Raymond Théoret, de la Banque nationale du Canada, soutient que pour abaisser le rapport entre la dette et l'avoir des actionnaires à la cote d'une bonne santé financière (1.05), les émissions d'actions devraient se gonfler d'environ $42 milliards d'ici à la fin de 1985, « un volume de fonds qui dépasse l'entendement », dit-il. Selon lui, les entreprises n'ont toujours pas compté leurs opérations d'assainissement amorcées en 1982. Cette année, les appels au crédit seront limités, à son avis, en raison d'une quasi-stagnation des investissements, de la reconstitution lente des stocks et de meilleurs profits, mais en 1985 les appels des entreprises seront beaucoup plus considérables. Les pressions seront donc plus fortes sur le continent et la congestion sur les marchés financiers nécessitera un assainissement sévère des finances publiques et possiblement une nouvelle récession.

### ■ Une croissance réelle accrue

Les experts du Fonds monétaire international estiment que la croissance économique réelle des pays industrialisés sera de 3.6 % en 1984 et de 3.2 % en 1985 contre 2.3 % en 1983.Leurs dernières estimations, qui serviront de base à l'examen de la situation mondiale lors de la réunion d'avril du comité intérimaire du FMI, tablent par ailleurs sur une croissance économique dans les pays en développement de 3.8 % en 1984 et de 4.5 % l'année suivante contre 0.9 % seulement en 1983. Ces experts prévoient également que les échanges internationaux, qui en 1983 avaient reculé de 2 %, augmenteront au rythme de 5.5 % en 1984, et de 5 % en 1985.

### ■ La Consol rachète

La compagnie Consolidated-Bathurst Inc. va racheter au maximum 5 % de ses propres actions en circulation durant une période de un an, à partir du 5 avril, sur le parquet des Bourses de Montréal et de Toronto. La compagnie annonce d'autre part que sa division d'emballage CB Pak Inc. a déposé un prospectus d'offre de deux millions d'unités, chacune comportant une action ordinaire et un demi-certificat.

### ■ L'inflation aux USA

Les prix à la consommation ont augmenté de 0.4 % en février aux États-Unis, ce qui représente une hausse de 4.6 % en un an (février 1983-février 1984), a annoncé hier le gouvernement. En janvier, la hausse avait été de 0.6 %. Ce sont les prix alimentaires, modérés (plus 0.6), qui ont permis cette faible hausse de février. Ces chiffres confortent les prévisions des experts, qui pensent que l'inflation devrait se situer aux alentours de 5 % cette année aux États-Unis.

**Claude Turcotte**

# Le phénomène du dollar libanais ou comment spéculer à Beyrouth



BEYROUTH (AFP) — Dans l'attente du retour des « beaux jours » et de la reprise des affaires, plus d'un Libanais a pris le parti d'arrondir ses fins de mois en jouant sur le dollar, mettant à profit l'évolution très erratique du billet vert dans un pays en proie à toutes sortes de convulsions.

Le principe du « jeu » pour un grand nombre de Libanais de toutes catégories est qu'« il faut bien vivre par ces temps difficiles où l'on est à peine assuré de revenus stables ». mettant les principes en action — et les lois très libérales du système économique aidant (aucun contrôle des changes, secret bancaire et liberté absolue de détention de devises) —, il ne reste plus au spéculateur qu'à attendre l'opportunité pour bien ou mal agir avec son épargne ou ses capitaux.

Or, les opportunites n'ont point manqué ces temps derniers. La visite du président libanais Amine Gemayel à Damas, son retour à Beyrouth avec le soutien syrien, l'ouverture de la conférence de Lausanne, ses hauts et ses bas quotidiens et leur répercussion sur la situation militaire à Beyrouth, tout cela a été à l'origine de variations « fantastiques » dans la valeur de la livre libanaise par rapport au dollar.

Dans une épicerie de la rue Zarif (quartier sunnite de Beyrouth), on s'enquiert au téléphone vers 13 heures du taux du dollar en même temps qu'on sert les clients. « Rien n'est plus important que les marges », explique d'un ton expert, Issam, le propriétaire de la boutique.

Ainsi, après la visite à Damas, la livre, qui avait atteint son niveau historique par rapport au dollar au cours des derniers mois, a-t-elle fait une remontée spectaculaire de 11% en l'espace d'une semaine, et cela sans aucune justification monétaire ou financière, bien au contraire, l'économie libanaise connaissant en ce début d'année sa période la plus sombre.

Avec l'abrogation de l'accord libano-israélien, la livre s'est redressée de plus belle. Tout le monde a vendu une partie de ses dollars et la Banque centrale qui en avait vendu une grande quantité pour soutenir la monnaie nationale « quand cela était possible », est intervenue maintenant en sens contraire.

Après avoir atteint un sommet de 6.40 livres, le dollar était échangé à 5.30 livres quelques jours plus tard. C'est comme si le taux du dollar vis-à-vis du franc venait à glisser sans crier gare de 8ff à 6,50 ff...

Mais c'était oublier que rien n'est définitif sous le ciel libanais, même pas la valeur d'une monnaie bénéficiant d'un vent d'optimisme soufflant de tous les côtés. Heureusement, diront certains. depuis l'ouverture de la conférence de réconciliation libanaise il y a neuf jours à Lausanne, il ne s'est pas passé une journée sans que la livre n'ait fait un grand bond en avant ou en arrière au gré d'un obus qui tombe ou d'un propos optimiste de Lausanne.

« En une semaine, voire en 48 heures, j'ai pu réaliser un bénéfice de 10 à 15,000 livres, soit trois à quatre fois mon salaire mensuel », affirme un employé de bureau, un « spéculateur à la petite semaine » comme il y en a des milliers au Liban. En temps normal, il faut un mois à un boursicoteur astucieux pour gagner ce petit pactole.

Selon un directeur de banque, la « Banque du Liban » (Banque centrale) a acheté en trois jours la semaine dernière, entre 150 et 200 millions de dollars pour empêcher la dégringolade du billet vert. « En achetant à la baisse et en vendant à la hausse, la Banque du Liban sert en même temps de courtier au Trésor et permet de renflouer les caisses de l'État aux trois-quarts vides », ajoute-t-il. L'an dernier, la Banque centrale aurait ainsi réalisé près d'un milliard de bénéfices.

Tout le monde achète et vend, tantôt de la livre et tantôt du dollar, parfois des marks et des yens pour les opérations à terme. Le Liban est le seul pays où l'on peut gagner sur tous les tableaux. Le mouvement même de la valse de la monnaie est la garantie des gains. Peu importe pour ces descendants de phéniciens que cela se fasse comme aujourd'hui sur fond d'odeur de cadavre, de destruction et de faillite économique.

De là à voir les noirs desseins d'une « grande mafia » — comme le font des responsables politiques et certains media —, il n'y a qu'un pas. Selon eux, cette mafia opère en force depuis l'inauguration de la conférence inter-libanaise, entre l'hôtel Beau Rivage de Lausanne et d'importants groupes financiers à Beyrouth.

Leurs moyens d'action sont les énormes capitaux spéculatifs à leur disposition et les serviteurs des pièces d'artillerie dispersés sur les lignes de front. Certains sont reliés aux cours par des téléscripteurs et télex installés dans leurs luxueux appartements leur permettant ainsi de ne pas se déranger quand les obus pleuvent.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, M. Georges Abou Nassar, président-directeur général d'Infovest, une importante compagnie boursière qui représente plusieurs firmes étrangères à Beyrouth, n'est guère optimiste sur l'avenir de la livre, du moins dans l'immédiat. Sa compagnie est une des rares à opérer aux heures des bourses étrangères, alors que des firmes telles que E.F. Hutton et Merrill Lynch ont réduit leur activité à Beyrouth.

« On ne reverra pas la livre remonter à ses taux d'antan qui faisaient la force financière et économique du Liban, dit-il. De nombreux Libanais ont été gagnés par la panique propagée par certains économistes sur l'ampleur de la crise et la faillite de l'État. Ils ont transféré d'importants capitaux à l'étranger, ce qui a mis plusieurs banques en difficulté et amené la Banque centrale à les soutenir », explique M. Abou Nasser.

# Shell donne une leçon d'économie à une agence du fédéral

OTTAWA (PC) — Shell Canada a donné à une agence gouvernementale anti-trust une réplique vitriolique et une leçon d'économique.

La réaction de Shell est la dernière défense invoquée dans la longue enquête sur l'industrie pétrolière menée par la Commission des pratiques commerciales restrictives.

À la première page de son mémoire final soumis à la commission, cette semaine, Shell affirme que les arguments du directeur de la commission sont « caractérisés par des sous-entendus, des insinuations, des répétitions et des fausses conclusions ».

M. Lawson Hunter, le directeur et enquêteur de la commission, avait indiqué dans un rapport, le mois dernier, que des lois canadiennes étaient requises pour briser l'oligopolie des grandes compagnies pétrolières sur le marché de l'essence.

« Si le directeur inclut Shell Canada parmi les 'grandes' companies, ce rapport est un mensonge outrageux », selon le mémoire de Shell.

Shell avance qu'une enquête du ministère fédéral de l'Énergie avait démontré que la compagnie avait augmenté ses livraisons d'essence aux indépendants durant la crise de 1979 et 1980.

Le rapport de M. Hunter soutient qu'il y a des preuves de mesures restrictives d'approvisionnement de la part de certaines compagnies durant cette période, et plus particulièrement dans le cas de Imperial Oil, Gulf et Ultramar. Le rapport cite quatre cas d'indépendants qui ont, lors de témoignages, affirmé avoir éprouvé des difficultés d'approvisionnement avec Shell.

Le vice-président d'Esso, M. Don Penrose, a affirmé pour sa part que rien n'indique que l'industrie n'est pas compétitive.

« La preuve, c'est que les détaillants sont encore en affaires et qu'ils détiennent 20% du marché. La commision doit veiller à ce que le consommateur soit bien servi et non pas les concurrents.


**McGill**

**Faculté de droit**

**CONFÉRENCES COMMÉMORATIVES MEREDITH**

**LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC ET DANS LES PROVINCES DE COMMON LAW**

**Faculté de droit**
**McGill University**
**Salle du tribunal-école**

**vendredi, 6 avril 1984 de 13h00 à 21h00**
**et**
**samedi, 7 avril 1984 de 9h00 à 13h00**

Les conférences Meridith de 1983-84 seront consacrées à un examen des «responsabilités professionnelles au Québec et dans les provinces de Common Law». Cinq tribunes distinctes composées d'éminents avocats, de professeurs de droit, de courtiers d'assurances et de représentants officiels de diverses corporations professionnelles discuteront de l'évolution actuelle du droit de la responsabilité professionnelle. Avocats, notaires, architectes, ingénieurs, comptables et courtiers doivent se tenir au fait de cet important domaine et toutes les personnes que cela intéresse sont invitées à assister à ces conférences.

Conférenciers: Max Bernard, Jacques Brien, Peter Christie, Jean-François de Grandpré, Raymond Duquette, William F. Foster, Malcolm Heinz, Kenneth Jarvis, c.r., Bertrand Lacombe, Donald Lilly, c.r., George B. Maughan, Simon Potter, J. Edgar Sexton, c.r., Richard Shibley, c.r., John Sopinka, c.r., Gérald Tremblay, James Woods.

Les frais d'inscription de $170.00 comprennent des rafraîchissements et le recueil des conférences lors de sa parution. Vous pouvez vous inscrire le jour même à la porte d'entrée, ou bien envoyer votre inscription d'avance à l'adresse suivante:

**Madame Marie-Hélène DiLauro**
**Faculté de droit**
**McGill University**
**3644, rue Peel**
**Montréal, Québec**
**H3A 1W9**
**Tél.: (514) 392-3031**



**REER 1983**
**Heureusement, ce n'est pas fini!**

Vous n'êtes pas satisfait de votre contribution de dernière minute à votre REER pour 1983: le rendement, la sécurité, la flexibilité de votre investissement laissent à désirer; vous pensez que vous auriez pu trouver mieux: vous avez raison! Mais... vous vous dites qu'il est trop tard: vous avez tort!

**Vous pouvez consolider votre REER en tout temps, même après le 29 février.**

**La preuve: "Le REER multiplicateur"**

- **Rendement exceptionnel** (intérêt composé semi-annuellement)
- **Parfaitement sécuritaire** (garanti par l'État)
- **Vraiment flexible** (échéances de 1 à 19 ans)

**Comment?**
**Avec des obligations de la Province de Québec**

**Un exemple**

En versant **9145$** aujourd'hui, vous recevez à l'échéance (19 ans) dans votre REER **100 000$**

Sous réserve de disponibilité

**Consolider son REER, ça fait toute une différence!**

Contactez notre service de REER autogérés:

| MONTRÉAL | QUÉBEC | ST-HYACINTHE |
|---|---|---|
| 845-8201 | 647-4026 | 773-1520 |

MCNEIL MANTHA INC.
FONDÉE EN 1930



**JUSQU'À 75% D'ESCOMPTE VÉRITABLE**

**Disnat, Le courtier-escompteur classé AAA**

| Actions Canadiennes | commission régulière | DISNAT | vous épargnez* |
|---|---|---|---|
| 1000 actions à 4$ | 120$ | 60$ | 60$ |
| 1000 actions à 16$ | 335$ | 117$ | 218$ |
| 1000 actions à 35$ | 479$ | 167$ | 312$ |

*plus super escompte sur volume et nbre. de transactions/ an

**Solidité financière AAA**
Nous sommes l'un des courtiers exécutants les mieux capitalisés au Canada, et c'est ce qui nous permet d'offrir à la fois des facilités de réglement uniques dans notre industrie et des économies sur commissions considérables. Tout compte fait, notre escompte **véritable** qui peut atteindre **75%**, est le produit le plus attrayant dans tout le pays.

**Une expérience AAA**
Chez DISNAT, chaque commande est traitée avec efficacité, et revêt la même priorité. Nous servons plus de **3000 clients**, et ouvrons plusieurs centaines de comptes chaque mois.

**Des Services AAA**
Exécution rapide sur les principaux marchés nord-américains, réglement à cinq jours ouvrables, bas intérêt sur compte-marge, intérêt quotidien élevé sur solde créditeur, **aucun frais** d'enregistrement et de livraison de titres, une gamme complète de comptes dont le compte options, U.S., REER, club d'investissement, fiduciaire, corporatif, etc.

**les économies que vous recherchez**
**les services que vous méritez**

**Les Investissements Disnat Inc.**
Appelez à Montréal: 842-9483
Sans frais au Québec:
**1-800-361-8462**

VEUILLEZ M'ENVOYER VOTRE DOCUMENTATION:

Nom:
Adresse:
Ville: Code Postal:
Province:

**Les Investissements Disnat Inc.**
filiale de McNeil, Mantha, Inc., transactions U.S. par Q&R Clearing Corp., membres du New York Stock Exchange, 373 rue St. Paul Ouest, Montréal, Québec H2Y 2A7

# TORONTO

## Repli de 6 points

Les cours ont fléchi hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a baissé de 6.06 points et affichait 2365.19 à la fermeture.

Le volume des échanges s'est inscrit en baisse à 8.34 millions d'actions, contre 8.39 millions la veille.

Dans les industrielles, Bell Enterprises perd 3-8 à $29 7-8, Genstar 1-4 à $24 1-4, Canadian Pacific 1-2 à $44, Gulf Canada 1-8 à $18 3-8 et Canadian Imperial Bank of Commerce 1-4 à $27. Reed Stenhouse A gagne 3-8 à $12 3-8. Revenue Property A 15 cents à $1.95, Avinda Video 16 cents à $1.10, Alcan 1-2 à $43 1-2 et Chrysler Corp. 1 1-4 à $34 1-2.

Dans les mines, Lac Minerals cède 3-8 à $35 3-4, Wharf Resources cinq cents à $4.55 et Lacana Mining 1-4 à $12 1-2. Nova Beaucage gagne trois cents à 63 cents et Gowganda Resources 20 cents à $4.55.

Dans les pétroles, Dominex Ltd abandonne un cent à 75 cents, Numac Oil and Gas 1-4 à $14 1-2 et Dome Canada cinq cents à $4.55. Poco Pete monte de 15 cents à $4.60 et Altex Resources de 10 cents à $1.20.

### Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 2400 | $10 | 10 | 10 | + 1/8 |
| AMCA Int | 7000 | $20 | 19¾ | 20 | |
| AMCA p | 600 | $24¾ | 24½ | 24½ | — 1/4 |
| Abeford | 3900 | $8 | 7¾ | 7⅞ | + 1/8 |
| Abeford w | 2850 | 167 | 165 | 165 | |
| Abti Prce | z82 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Abitbi 10 | 100 | $50¼ | 50¼ | 50¼ | + 1/4 |
| Acklands | 503 | $18 | 18 | 18 | |
| Adanac M o | 1000 | 46 | 46 | 46 | — 4 |
| Agassiz | 5489 | 175 | 172 | 175 | |
| Agassiz w | 5858 | 25 | 25 | 25 | — 7 |
| Agnico E | 2270 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | + 1/8 |
| Agra Ind A | 300 | 480 | 480 | 480 | |
| Agra B f | 3600 | 460 | 460 | 460 | |
| Aiguebel o | 1600 | $7⅞ | 7⅝ | 7⅝ | |
| Albany o | 4300 | 85 | 85 | 85 | |
| All Energy | 22305 | $19⅞ | 19¾ | 19⅞ | |
| All Enr A | 1700 | $30 | 29¾ | 30 | + 3/8 |
| Al Enr 1125 | 200 | $37 | 36⅞ | 36⅞ | — 1/4 |
| Alcan | 71120 | $43½ | 42⅞ | 43½ | + 1/2 |
| Alcan w | 8050 | $16⅞ | 16⅝ | 16⅞ | — 1/8 |
| Algoma St | 10504 | $25 | 25 | 25 | |
| AStel p | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Algma St B | 1150 | $25¼ | 25 | 25¼ | + 1/4 |
| Alfex o | 87600 | 125 | 110 | 120 | + 10 |
| Alum A | 3600 | $25½ | 25¼ | 25½ | + 1/2 |
| Alum 1st p | 1000 | $25 | 25 | 25 | |
| Alum B | see below | | | | |
| Amco o | 1000 | 50 | 50 | 50 | + 5 |
| Am Eagle o | 11278 | 189 | 182 | 182 | — 3 |
| Am Leduc | 10500 | 39 | 38 | 38 | |
| Andrs WA f | 300 | $25¼ | 25⅛ | 25⅛ | + 1/8 |
| Androk A f | z20 | 175 | 175 | 175 | |
| Androck B | z10 | 175 | 175 | 175 | |
| Ang CT 4½ | 300 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| Ang CT 265 | 100 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | + 1/8 |
| Ang CT 290 | z25 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | |
| Argus C pr | 900 | $9 | 8⅞ | 9 | + 1/8 |
| Argvil A f | 4050 | 230 | 230 | 230 | — 5 |
| Argvil E B | 550 | 270 | 265 | 265 | —15 |
| Asamera | 50450 | $12½ | 12¼ | 12½ | + 1/8 |

# MONTRÉAL

## Nouveau revers

La Bourse de Montréal a subi un nouveau revers, hier. Neuf des onze compartiments du marché ont retraité, faisant refluer l'indice composé de 2.25 points à 402.65 au terme d'une séance animée.

Les pertes ont été deux fois plus nombreuses que les gains et 1,715,846 actions ont changé de main, au lieu de 1,410,378 le jour précédent.

Les pétrolières ont reculé de 3.64 à 616.62, les bancaires de 3.51 à 422.65, les services publics de 2.96 à 306.18, les industrielles de 1.74 à 427.59 et les papetières de 1.47 à 227.62.

CP Ltd a retraité de 3-8 à $44 1-8 et 502,725 actions ont été traitées. Long Lac Minerals était en baisse de 1-8 à $35 7-8 dans un volume de 2,950 unités.

Les jeux terminés on dénombre 63 titres à la hausse, 136 à la baisse et 68 stables.

Seagram a perdu 7-8 à $42 3-4, Donohue 3-4 à $28, Hiram Walker 1-2 à $23 5-8, Bell Canada Enterprises 3-8 à $30, Banque impériale 3-8 à $26 7-8, Imasco 3-8 à $35 et Banque nationale 1-8 à $12 1-8. Alcan a gagné 3-8 à $43 3-8, Agnico Eagle 1-8 à $18 1-8, Denison Mines A 1-8 à $19 1-4 et Total Petroleum 1-8 à $14 7-8.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Brosnan monte de sept cents à 83 cents, Humboldt baisse de un cent à 13 cents, et le certificat Brosnan progresse de trois cents à $1.21.

### Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Aberford | 1000 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| AberfrdWt | 500 | 165 | 165 | 165 | —35 |
| Agnico E | 1950 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | + 1/8 |
| Aiguebelle | 600 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ | + 1/8 |
| Alta energ | 1260 | $19⅞ | 19¾ | 19⅞ | — 1/8 |
| Alta N Gs | 235 | $31½ | 31½ | 31½ | + 1½ |
| Alcan Alu | 18298 | $43⅜ | 42⅞ | 43⅜ | + 3/8 |
| Alcan Wt | 3350 | $17 | 16¾ | 16⅞ | — 1/8 |
| Algoma St | z29 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | + 1/8 |
| Alum 2.312 | 700 | $25⅜ | 25¼ | 25⅜ | + 3/8 |
| Alum 2.00 | 400 | $24⅞ | 24⅞ | 24⅞ | — 1/8 |
| AMCA int | 750 | $20⅛ | 20 | 20 | |
| Amusecor | 1000 | 180 | 180 | 180 | |
| Asbestos | 800 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | + 1/8 |
| fAstral A | z50 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | — 1/8 |
| fAstral B | z50 | $6 | 6 | 6 | — 1/8 |
| BGRwt | 10200 | 260 | 255 | 260 | + 5 |
| BC Phone | 2000 | $20 | 19¾ | 19⅞ | — 1/4 |
| BPres Can | 5000 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | — 1/4 |
| Bank NS | 13063 | $11⅞ | 11¾ | 11⅞ | |
| BComrclpr | z1 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + 1/4 |
| Baue Cont | 860 | $11⅝ | 11⅜ | 11⅜ | — 1/8 |
| Bq Mercn | 1600 | $12⅞ | 12¾ | 12⅞ | + 1/8 |
| Baue Mtl | 13877 | $25⅜ | 25¼ | 25¼ | — 1/8 |
| BMO 2.85 | 800 | $32⅜ | 32½ | 32½ | — 1/8 |
| BMO 52.50 | 1600 | $29¼ | 29 | 29¼ | — 1/8 |
| BMO Sr3 | 2850 | $24⅜ | 24⅛ | 24⅜ | + 1/8 |
| BMO Wts | 10500 | 460 | 450 | 450 | —10 |
| Bq Eparg | 4350 | $20¾ | 20¼ | 20¼ | — 1/4 |
| BaEp 2.62 | 700 | $27¼ | 26⅞ | 26⅞ | |
| Baue Nat | 73753 | $12½ | 12⅛ | 12⅛ | — 1/8 |
| BqNat 2.94 | 1500 | $33¼ | 33 | 33 | —1¼ |
| Bq Nat B | 100 | $29½ | 29⅛ | 29½ | — 1/8 |
| Bq Royale | 10769 | $30¼ | 29⅝ | 30 | — 3/8 |
| Bq Rv Wt | 9100 | 460 | 440 | 445 | —25 |
| BaRy 1.45 | 2640 | $16¼ | 16⅛ | 16¼ | |
| BaRy 2.75 | 3700 | $30⅞ | 30½ | 30¾ | + 1/4 |
| fBaton A | 500 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + 1/8 |
| Baton B | 2200 | $12½ | 12½ | 12½ | + 3/8 |
| Baxter Tc | 1000 | 200 | 200 | 200 | —5 |
| fBomb A | 2138 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| fBomb B | 555 | $16¾ | 16⅜ | 16⅜ | + 1/8 |
| BowVI2.05 | 200 | $32¾ | 32¼ | 32¾ | + 1/8 |
| Bralorne | 500 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | + 1/8 |
| Brascade | 1053 | $41¾ | 41¼ | 41¼ | |
| Brascan A | 4659 | $38 | 37⅞ | 37⅞ | — 1/8 |
| Brinco | 500 | 240 | 240 | 240 | + 3 |
| Brunswick | 200 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | — ¾ |
| Bv—Com | 23275 | 495 | 480 | 480 | —10 |
| CAE Ind | 6550 | $19¼ | 18¾ | 19⅛ | — 1/8 |
| C T G Inc | 601 | $5 | 480 | 5 | + 20 |
| CTG Wt | z100 | 99 | 99 | 99 | + 24 |
| Cad Frvw | 12100 | $11½ | 11¼ | 11½ | |
| Ca.f.wt | 1500 | 470 | 465 | 470 | —5 |
| Camp R | 2075 | $11¾ | 11⅜ | 11⅜ | — 1/4 |
| Cmpbel.Sp | 1300 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | — 1/8 |
| fCampeau | 1100 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | — 3/8 |
| CDC Pr B | z50 | $93¾ | 93¾ | 93¾ | — 1/2 |
| CDC 1980 | 300 | $14 | 14 | 14 | |
| C Trst 11 | z50 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | — ¾ |
| C Imp Bk | 25869 | $27⅛ | 26⅞ | 26⅞ | — ⅜ |
| CIBa 2.50 | 400 | $25¾ | 25½ | 25¾ | + ⅜ |
| CIBq 2.05 | 1100 | $24⅛ | 23¾ | 24 | — 1/4 |
| CIBQ 3.562 | 800 | $29⅛ | 29⅛ | 29⅛ | |
| CiBa wt | 700 | 445 | 430 | 430 | —40 |
| CP Ltee | 502725 | $44½ | 43⅝ | 44⅛ | — ⅜ |
| fC Tire A | 3100 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | + 1/8 |
| C Util Prk | 1000 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | + ⅜ |
| C Util prL | 200 | $29 | 29 | 29 | + ½ |
| C.Util SrH | 200 | $22⅝ | 22⅛ | 22⅝ | — 1/8 |
| C Util Srl | z50 | $23½ | 23½ | 23½ | —1½ |
| Carl Ok | 1600 | $19½ | 19⅛ | 19½ | + 1/4 |
| Cascades | 700 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — 1/8 |
| Cassidys | 1000 | 430 | 430 | 430 | + 10 |
| Cent Dyn | 1430 | 43 | 43 | 43 | |
| fChateau | 1567 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | — 1/8 |
| CimL PrE | 1136 | $15 | 14¾ | 14¾ | — 1/8 |
| Cim L 1.17 | 2186 | $16⅞ | 16¾ | 16¾ | — 1/8 |
| fCoastl A | 400 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | + 1/4 |
| ComSat | 3001 | 340 | 340 | 340 | —5 |
| Cmp Inv | 800 | 215 | 210 | 215 | + 5 |
| C Bath A | 6300 | $26½ | 26⅛ | 26⅛ | — ½ |
| CBath 5.75 | 200 | $54 | 54 | 54 | |
| Cons Gas | z1 | $19 | 19 | 19 | — ⅜ |
| C Gas Wt | 1000 | 360 | 360 | 360 | —15 |
| Con Glass | 230 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + 1⅜ |
| Caseka Rs | 1000 | 385 | 385 | 385 | |
| CIDesi pr | 300 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | — 1/4 |
| Dalmy ltd | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | — 1/8 |
| Davis Dist | 100 | 310 | 310 | 310 | —5 |
| Denison A | 1800 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | + 1/8 |
| Dofasco A | 2550 | $20⅛ | 20 | 20 | |
| Dofasc Wt | 300 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | — 1/4 |
| Domco Lte | 500 | $8¼ | 7¾ | 7¾ | — ½ |
| Dome Cda | 1400 | 465 | 450 | 465 | —5 |
| Dome Mns | 200 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | — ½ |
| Dome Pet | 2591 | 400 | 395 | 395 | —5 |
| Dome PrA | 223 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Dome PrB | z8 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | — 1/8 |
| Dom Store | 1033 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | + 1/4 |
| Domtex | 600 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Domtar | 1200 | $32½ | 32 | 32 | — ½ |
| Donohue | 13665 | $29¼ | 28½ | 28½ | — ¾ |
| Donohue o | 100 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | — 1/8 |
| DrMcC A | z17 | $7½ | 7½ | 7½ | — 1/4 |
| East Bak | 100 | $20 | 20 | 20 | — ½ |
| Echo Bay | 2600 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | — 1/8 |
| EnPr Met | 100 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | + 3⅛ |
| Ent Bell | 83503 | $30¼ | 29⅞ | 30 | — ⅜ |
| EnBell2.70 | 1900 | $32¾ | 32½ | 32½ | — 1/4 |
| Entrep CP | 3545 | $21¾ | 21½ | 21½ | — 1/8 |
| Falcn Cop | 200 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | — 1/4 |
| Gaz Metr | 7152 | $7¼ | 7⅛ | 7⅛ | |
| Gaz 15 | 360 | $29½ | 29¼ | 29½ | + 1/4 |
| Genstar | 1200 | $24⅜ | 24⅛ | 24⅛ | — 1/4 |
| Gldc.A | 23600 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | — 1/8 |
| Gldcrp.Wt | 8000 | 270 | 265 | 270 | |
| Guard prA | 4700 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — 1/8 |
| Gulf Can | 50653 | $18½ | 18⅛ | 18⅜ | — 1/8 |
| Hir Walkr | 23177 | $24 | 23½ | 23⅝ | — ½ |
| H Wlkr D | 4700 | $25⅜ | 24⅞ | 25 | — ⅜ |
| H Wlkr E | 1150 | $27⅜ | 27¼ | 27¼ | — ⅜ |
| H Wlkr f | 1000 | $29 | 28⅝ | 29 | + ½ |
| Wlkr Wts | 1200 | 380 | 375 | 375 | —20 |
| H.Wlkwt88 | 400 | 380 | 380 | 380 | —10 |
| H Bay Co | 1650 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | + 1/8 |
| H Bay pA | z50 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | + ½ |
| Husky Oil | 33200 | $10⅞ | 10⅝ | 10¾ | — 1/8 |
| Imasco ltd | 25814 | $35¼ | 35 | 35 | — ⅜ |
| Imp Oil A | 8316 | $38⅝ | 38¼ | 38¼ | — ⅜ |
| Inco Ltd | 12475 | $17⅝ | 16¾ | 17¼ | + ⅜ |
| Inco Wts | 500 | 480 | 480 | 480 | —20 |
| Innopac | 201 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — 1/4 |
| Inter Pipe | 4100 | $27⅜ | 27½ | 27¼ | |
| Inverness | 200 | $6 | 6 | 6 | — ⅜ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Asbestos | 200 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Astral A f | 1350 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Astral B f | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Atco l f | 14550 | $6⅞ | 6⅝ | 6⅞ | + 1/4 |
| Atco II | 550 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | + 1/8 |
| Atco 11½ | 2600 | $29½ | 29 | 29¼ | — ½ |
| Atco w | 1700 | 125 | 115 | 125 | + 5 |
| Atlas Yk o | 3000 | 29 | 29 | 29 | + 1 |
| Augmitto o | 2600 | 190 | 185 | 185 | — 5 |
| Aur Res o | 14400 | 125 | 120 | 124 | — 1 |
| Avinda | 185150 | 110 | 95 | 110 | + 16 |
| Avinda w | 24500 | 23 | 22 | 23 | + 2 |
| BC Sugar A | 1900 | $22½ | 22¼ | 22¼ | — ½ |
| BGR A | 5850 | $7⅞ | 7¾ | 7¾ | — ⅛ |
| BGR w | 3200 | 260 | 255 | 255 | — 5 |
| BMB Comp | 1100 | 410 | 390 | 390 | |
| BP Res | 10928 | $21¾ | 21½ | 21¾ | + 1/8 |
| Bachelor o | 4200 | $6¾ | 6½ | 6½ | — 1/4 |
| Banister C | 1800 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Bank BC | 30850 | $13¾ | 13 | 13 | — ¾ |
| Bk BC 222 | 400 | $24 | 24 | 24 | — ½ |
| Bank Mtl | 23366 | $25½ | 25¼ | 25¼ | — ⅜ |
| Bk Mtl 285 | 2330 | $32⅝ | 32⅜ | 32⅜ | — ⅜ |
| Bk Mtl 2650 | 16100 | $29⅜ | 29 | 29⅛ | — 1/8 |
| Bk Mtl 3p | 1850 | $24⅜ | 24¼ | 24⅜ | + 1/4 |
| Bk Mtl w | 3050 | 460 | 450 | 455 | — 5 |
| Bank N S | 30200 | $12 | 11⅝ | 11¾ | — 1/8 |
| Bankeno o | 7325 | 280 | 261 | 275 | — 5 |
| Bankeno w | 12000 | 25 | 25 | 25 | + 5 |
| Barrick o | 13619 | 181 | 180 | 180 | |
| Baton A f | 6150 | $12½ | 12⅜ | 12½ | + 1/8 |
| Baxter | 14901 | 201 | 200 | 200 | — 5 |
| Bay Mills | 100 | $13 | 13 | 13 | |
| Beauty C o | 3500 | 130 | 125 | 130 | + 5 |
| Bel Ent | 248497 | $30¼ | 29¾ | 29⅞ | — ⅜ |
| Bell C pr | 330 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | — ¾ |
| Bell 1.80 | 76400 | $21½ | 21⅛ | 21½ | + 1/4 |
| Bell 1.96 | 300 | $36⅛ | 36⅛ | 36⅛ | — 1/8 |
| Bell 2.05 | 1900 | $29¾ | 29¼ | 29¾ | — ⅜ |
| Bell 2.70 | 14360 | $32⅛ | 32⅛ | 32⅛ | — ⅜ |
| Black Phot | 2650 | $17 | 16½ | 17 | |

### Précious Metal Certificates

| Certificates | Oz | High | Low | Close |
|---|---|---|---|---|
| Grdn gld | 10 | 385.00 | 385.00 | 385.00 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| flrwin A | 500 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | + 1/8 |
| flvaco A | 1020 | $15¾ | 15½ | 15¾ | |
| Ivaco B | 13000 | $15⅜ | 15⅛ | 15⅜ | — ⅜ |
| Ivaco E p | 400 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | — 1/4 |
| Kiena | 101 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | — 1/8 |
| Labatt | 5150 | $20½ | 20⅜ | 20⅜ | — 1/8 |
| LafargeCo | 440 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | + 1/4 |
| Louvem | 1001 | 350 | 350 | 350 | + 10 |
| LouvmWt1 | 2000 | 75 | 75 | 75 | —5 |
| LouvmW12 | 1800 | 50 | 50 | 50 | |
| MICC Bp | 300 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | —5⅜ |
| Mclean X | 200 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | + 1/8 |
| McM Bldl | 10674 | $30⅜ | 30¼ | 30⅜ | |
| C Marconi | 3050 | $24⅜ | 24½ | 24⅜ | + 1/4 |
| fMarit Tel | z37 | $35⅛ | 35⅛ | 35⅛ | — 1/8 |
| Mrt pr C | 155 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | — 1/8 |
| Mass Fer | 200 | 450 | 450 | 450 | |
| Merland | 2100 | $5 | 490 | 5 | — 1/4 |
| Min Lac | 2950 | $36 | 35¾ | 35⅞ | — 1/8 |
| Mitchell B | 1204 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Mitel Corp | 950 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | — ⅜ |
| fMolson A | 12630 | $18½ | 18¼ | 18½ | |
| Molson B | 500 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | — ½ |
| fManenc a | 200 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| Moore | 2300 | $46¾ | 46¼ | 46⅜ | — 1/8 |
| Nabo Net | 400 | 120 | 120 | 120 | —5 |
| NB Tel | 100 | $15⅛ | 15½ | 15⅛ | + 1/4 |
| NB Tel p | z50 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | — 1/4 |
| fNftldCapA | 500 | $9 | 9 | 9 | — ⅞ |
| NfldL 9p | z75 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | — ½ |
| Nfld 1414 | 500 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | + 1/8 |
| Nfld Tel | 3021 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ | — ⅜ |
| Noranda | 14196 | $24 | 23¾ | 24 | |
| Norcen.En | 1000 | $17¼ | 17⅛ | 17¼ | + 1/4 |
| Normick | 900 | $11¼ | 11 | 11 | |
| Nor Tel | 7050 | $43¾ | 43 | 43⅜ | + 1/8 |
| NWest Spt | 100 | 450 | 450 | 450 | + 179 |
| fNova Alt | 6725 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | — 1/8 |
| Nova 612 | 1700 | $21 | 20¾ | 20¾ | — ⅜ |
| Nova 12 | 1700 | $31¼ | 31 | 31 | — ⅜ |
| Nova 11.24 | 700 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | — ¾ |
| NuWest A | 1800 | 70 | 70 | 70 | —15 |
| Oak Wt | 900 | $9¾ | 9½ | 9½ | — ¾ |
| Placer Dv | 1900 | $22⅞ | 22⅝ | 22⅞ | — 1/8 |
| PlacerDwt | 1200 | 495 | 490 | 495 | —5 |
| fPowr Cr | 3100 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Provigo | 7000 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| Pub Strge | 1000 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Pub St II | 700 | $11 | 10½ | 10½ | — ¾ |
| Que Tel | 52 | $29⅞ | 29⅞ | 30 | + 1/4 |
| QueTel 734 | 200 | $16 | 16 | 16 | — 1/4 |
| Quebecor | 800 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — 1/8 |
| RogersC A | 100 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | —1⅞ |
| fRolind A | 1300 | $14¾ | 14⅝ | 14⅝ | — 1/4 |
| Rolland B | 200 | $15 | 15 | 15 | — ½ |
| Ry Trco A | 2000 | $26¼ | 25¼ | 25¼ | —1 |
| Seagram | 19375 | $43¾ | 42¾ | 42¾ | — ⅞ |
| Sensormat | 1000 | 400 | 400 | 400 | + 15 |
| Shell Can | 1200 | 26 | 25⅞ | 26 | + 1/8 |
| fSSears A | 700 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | — 1/8 |
| fSpar Aer | 6110 | $20¾ | 20⅜ | 20⅜ | — ⅜ |
| fSteinb A | 800 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Stelco A | 2628 | $26⅜ | 26¼ | 26¼ | |
| Stel 1.94 | 400 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Stelc 3.625 | 200 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | — 1/4 |
| Sullvn.Min | 2050 | $5¾ | 5⅝ | 5¾ | |
| Systemhse | 2800 | 135 | 135 | 135 | —5 |
| fTeck B | 300 | $11 | 11 | 11 | — 1/8 |
| fTel Mt B | 400 | $24½ | 24 | 24½ | + 1/4 |
| Tembec.A | 2000 | 460 | 460 | 460 | |
| TbecWt | 1800 | 95 | 95 | 95 | + 1 |
| Texaco | 1012 | $38¼ | 38¼ | 38¼ | — 1/8 |
| Thomsn A | 5500 | $39½ | 39¼ | 39⅜ | — ⅛ |
| TIE teleco | 1150 | $12 | 11¾ | 11¾ | — ⅜ |
| Tor Dm Bk | 13182 | $15¼ | 14⅞ | 15⅛ | — 1/8 |
| Total Pete | 2000 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | + 1/8 |
| Tot Pet pr | 500 | $32⅜ | 32 | 32 | — ½ |
| TAIRs.prB | 1150 | $24⅜ | 24 | 24 | — ⅜ |
| TrAlta A | 7057 | $21⅜ | 21¼ | 21⅜ | — ⅜ |
| TrAlta wt | 400 | 315 | 315 | 315 | —20 |
| TrAlta Pq | 1200 | $28⅞ | 28⅜ | 28⅜ | |
| TrAlta12.5 | 300 | $28 | 28 | 28 | — ⅜ |
| TrCan Pl | 11000 | $16 | 15¾ | 15⅞ | — 1/8 |
| TrCan 2.8 | 212 | $31¼ | 31¼ | 31¼ | — 1/4 |
| TrCan pre | 1100 | $53½ | 53½ | 53½ | — ½ |
| TrCan pf | 100 | $59¼ | 59¼ | 59¼ | |
| TCda rs A | z2 | 252 | 252 | 252 | —18 |
| Trillium T | 500 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Trimac | 25200 | $6⅝ | 6½ | 6⅝ | + 1/8 |
| tTrizec A | 7500 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Trust Gen | 400 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| tTurbo Rs | 3000 | 43½ | 43½ | 43½ | + ½ |
| tUAP InA | 400 | $27½ | 27 | 27 | |
| tUnigs B | 500 | 180 | 180 | 180 | —5 |
| Union Gas | 1655 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | — 1/4 |
| Walwyn | 200 | 345 | 345 | 345 | —5 |
| Webb Knp | 700 | 195 | 195 | 195 | + 5 |
| Wcst Trn | 4100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Westmin | 1000 | $14¾ | 14⅜ | 14⅜ | + 1/4 |
| Weston | 100 | $66¾ | 66¾ | 66¾ | —1¾ |
| WrldEq | 1500 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | — 1/4 |
| Wrld wt.A | 1500 | 105 | 105 | 105 | —5 |
| Wrld wt.B | 1500 | 152 | 152 | 152 | —19 |

### Junior Mines Oils

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| AbitibiRes | 3000 | 48 | 48 | 48 | + 1 |
| Americ M | 500 | 26 | 26 | 26 | + ½ |
| Barexor | 9000 | 49 | 48 | 49 | + 4 |
| Beaucp Rs | 500 | 65 | 65 | 65 | |
| Borelis Ex | 4000 | $19 | 18 | 18 | —2⅞ |
| Brosnan | 66250 | 83 | 77 | 83 | + 7 |
| BrosWt | 56950 | 12 | 10 | 12 | + 3 |
| Cons I Rs | 1550 | 200 | 200 | 200 | |
| C Imp.wt | z63 | 36 | 36 | 36 | —14 |
| Corrida o | 2500 | 50 | 46 | 46 | — 4 |
| Coseka R | 8000 | 390 | 385 | 390 | + 5 |
| Coseka 7 p | 400 | $6 | 6 | 6 | |
| Costain Ltd | 215 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Courvan o | 2500 | 83 | 80 | 83 | + 5 |
| Craigmt | 200 | 145 | 145 | 145 | |
| Crownx | 600 | $16¾ | 16 | 16 | — ¾ |
| Crownx A f | 1228 | $15¾ | 15¼ | 15¼ | — ½ |
| Cullaton o | 44645 | 325 | 310 | 315 | — 5 |
| Culaton 10 | 1700 | 465 | 455 | 455 | — 5 |
| Czar Res | 9900 | 183 | 180 | 180 | |
| DRG A f | 69500 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | + ⅜ |
| Daon Dev | 8239 | 145 | 140 | 144 | + 4 |
| Datatech o | 1500 | 260 | 260 | 260 | |
| Deiour o | 500 | 36 | 36 | 36 | |
| D Eldona o | 1166 | 53 | 53 | 53 | — 1 |
| Delhi Pac o | 6500 | 17 | 16 | 17 | |
| Denison A | 19602 | $19¼ | 19⅛ | 19⅛ | + 1/8 |
| Denison B f | 5646 | $17⅛ | 16⅞ | 17 | + 1/4 |
| Denison p | 5300 | $25½ | 24⅞ | 25½ | + ⅝ |
| Develcon | 54600 | $14¾ | 14 | 14¾ | + 1/2 |
| Dicknsn A f | 8380 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | — 1/8 |
| Dicknsn B | 1500 | 56¾ | 6¾ | 6¾ | — 1/4 |
| Digitech | 2000 | 40 | 40 | 40 | — 1 |
| Discovry f | 2350 | 228 | 224 | 228 | — 1 |
| Dofasco A | 29202 | $20¼ | 20 | 20¼ | + ⅜ |
| Dfs 4¾ | 2700 | $5⅜ | 5⅛ | 5⅜ | + ⅜ |
| Dfs 235 | 2100 | $24 | 23¾ | 23⅞ | |
| Dofasco wt | 840 | $19 | 18½ | 19 | + ½ |
| Doman A | 4214 | $7 | 6¾ | 6¾ | — 1/8 |
| Dome Cda | 67070 | 460 | 440 | 455 | — 5 |
| Dome Mine | 28350 | $19½ | 19⅛ | 19½ | — 1/8 |
| Dome Pete | 74238 | 400 | 395 | 395 | |
| DPete A p | 10900 | $13⅝ | 13½ | 13⅝ | + 1/8 |
| DPete B p | 2024 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| D Pete w | 88442 | 1½ | 1 | 1½ | + ½ |
| D Explor o | 8200 | 75 | 73 | 75 | |
| Dom Store | 10110 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | + 1/4 |
| D Textie | 1229 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | + 1/8 |
| Domtar | 17110 | $32½ | 32 | 32 | — ½ |
| Domtar pr | 5950 | $13 | 12⅞ | 13 | |
| Donohue | 10930 | $29¼ | 28¾ | 28¾ | — ⅞ |
| Dorset o | 20000 | 29 | 29 | 29 | |
| Dover Ind | 100 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | + 1/8 |
| Dr Mc C A | 1000 | $7½ | 7½ | 7½ | — ½ |
| Dr Mc C B | 971 | $7½ | 7½ | 7½ | — ½ |
| Drm Pete o | 3125 | 49 | 47 | 49 | + 2 |

## L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée à la clôture des marchés hier à $486.00 (offre) et $489.070 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $9.30 (offre) et $9.50 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille:

**Londres:** $388.50 ($389.75)
**Paris:** $387.88 ($391.39)
**Francfort:** $388.98 ($393.02)
**Zurich:** $388.00 ($390.00)
**Hong Kong:** $388.74 ($392.99)

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Dumagmi | 100 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Dusraine o | 18000 | 100 | 97 | 100 | |
| Du Pont A | 1225 | $37¼ | 37½ | 37½ | + 1/4 |
| Dvlex Ltd | 100 | $25¼ | 25¾ | 25¾ | — 1/4 |
| Dvlex A | 100 | $20 | 20 | 20 | |
| Dynamar | 2200 | 125 | 112 | 125 | + 10 |
| Dynmr 105 | 2825 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Dynamr w | 6900 | 18 | 18 | 18 | + 1 |
| Dynex A | 786 | 34 | 34 | 34 | — 1 |
| E-L Fin | 1420 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Eaglet o | 1200 | 315 | 310 | 315 | — 5 |
| Eaton A | 100 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Echo Bay | 12958 | $11½ | 11⅜ | 11½ | + 1/8 |
| Echo B 300 | 550 | $25½ | 25½ | 25½ | + 1/8 |
| Echo 1986 w | 335 | $5⅝ | 5¾ | 5⅝ | + 1/8 |
| Echo 1987 w | 4300 | $6 | 5¾ | 5⅞ | — 1/4 |
| Echo 1989 w | 4300 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | — 1/8 |
| Elcthm Y f | 400 | 485 | 480 | 480 | — 5 |
| Emco | 600 | $14½ | 14½ | 14½ | — 1/4 |
| Empire A f | 600 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Energy R o | 1500 | 95 | 85 | 95 | |
| Epitek | z100 | 65 | 65 | 65 | |
| Equity Svr | 9130 | $12½ | 12 | 12⅜ | — 1/4 |
| Erickson | 1700 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Exall o | z50 | 145 | 145 | 145 | |
| FCA Intl | 15550 | $18⅜ | 18¼ | 18¼ | + 1/8 |
| Fibrdg | 1151 | $67¾ | 67¼ | 67¼ | —1¼ |
| Flcnbrdg w | 1050 | $23¾ | 23½ | 23¾ | — ½ |
| Fordy Res | 178 | 260 | 260 | 260 | |
| Fothm Ocn | 4600 | 255 | 250 | 251 | — 4 |
| Fed Ind II | 2625 | $27¼ | 27 | 27¼ | — 1/8 |
| Fed Pion | 101 | $7

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD
DÉSIRE COMBLER LE POSTE

## D'AGENT(E) DE RECHERCHE

**LIEU DE TRAVAIL** Baie-Comeau

**FONCTION**
Sous la direction du coordonnateur du service de la recherche, participer à la conception et à la réalisation des activités de recherches nécessaires à la planification de services sociaux et de santé, à la programmation, à l'évaluation de programmes et à l'étude de problématiques particulières.
Contribuer à la constitution de banques de données socio-sanitaires afin de connaître les caractéristiques démographiques et socio-sanitaires de la population du territoire.

**EXIGENCES**
- Détenir un diplôme d'études universitaires de 2e cycle de préférence en épidémiologie ou en d'autres disciplines connexes.
- Une expérience pertinente en recherche serait souhaitable.
- Être habile dans l'élaboration de la problématique d'une recherche et dans le choix des devis expérimentaux.
- Bonne capacité de rédaction, capacité de travailler en équipe et disponibilité pour voyager.

**CONDITIONS DE TRAVAIL** Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 avril 1984 à l'adresse suivante, en n'oubliant pas de mentionner le numéro de concours:*

**CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD**
**SERVICE DE L'ADMINISTRATION INTERNE**
**896, rue De Puyjalon**
**BAIE-COMEAU (Secteur Mingan)**
**G5C 1N1**

**No du concours: C-84-002**

**CONSEIL REGIONAL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD/région 09**

---

## Représentant des ventes

### Domaine hospitalier

Nous sommes une compagnie dynamique, reconnue comme chef de file dans le domaine des produits chirurgicaux.

Suite à l'expansion de notre entreprise, nous recherchons un représentant des ventes pour le Québec. Le candidat aura une expérience pertinente dans le domaine des produits chirurgicaux.

Nous offrons une formation technique appropriée ainsi que d'excellentes conditions de travail: voiture, frais de déplacement et dépenses, commission et avantages sociaux.

Salaire à discuter.

Si vous voulez vous joindre à une équipe dynamique et relever de nouveaux défis, faites parvenir votre curriculum vitae à:

**Narco Scientific Ltd.**
**654 Petrolia Road**
**Downsview, Ontario**
**M3J 2W3**

---

## NOTAIRE

demandé pour recherches,
avec voiture.

**462-2141**

---

## Chef du département des langues

### (Ce poste est offert aux hommes et aux femmes)

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada est à la recherche d'une personne compétente pour diriger son département des langues.

**Fonctions**
Relevant du directeur des communications, vous serez chargé de la supervision et de la coordination de tous les services de traduction de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais. Vous serez également responsable du contrôle de la qualité de tous les documents officiels rédigés en français par l'Association, vous superviserez un agent de contrôle de la qualité de l'anglais, une traductrice à plein temps ainsi que des traducteurs à la pige et vous aurez la charge de l'administration du département.

**Titres et compétences**
Titulaire d'un diplôme en traduction, en lettres françaises ou en toute spécialisation connexe (ou l'équivalent), vous avez cinq années d'expérience pertinente et d'excellentes aptitudes en révision et en rédaction française ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise. La connaissance de la terminologie du domaine de la santé et des sciences infirmières serait avantageuse.

Traitement selon la formation et l'expérience. Gamme complète d'avantages sociaux.

**Lieu de travail:** Ottawa

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 avril 1984 au Chef du personnel sous le numéro de référence C5-4-LMD.

**Association des infirmières et infirmiers du Canada**
**50 The Driveway**
**Ottawa, Ontario**
**K2P 1E2**

---

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La SCHL est l'une des grandes sociétés de la couronne employant plus de 3 000 personnes dans tout le Canada et travaillant en collaboration avec les gens d'affaires, les institutions financières, les gouvernements et les particuliers dans le dessein d'améliorer les conditions du logement au Canada. Nous requérons, pour la succursale de Winnipeg, les services d'un

## GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES — PRÊTS

La SCHL recherche une personne capable de prendre des décisions pour administrer certains aspects financiers des programmes de logement au Manitoba. Elle devra veiller à la réalisation des programmes de prêts directs et administrer le Programme d'aide à la remise en état des logements. Elle sera chargée de mettre en oeuvre et d'assurer le suivi des activités liées à l'assurance, et fera partie d'une équipe qui analyse les besoins en matière de logement et voit à la réalisation des programmes. Elle devra de plus établir et maintenir les bonnes relations avec les représentants de l'industrie du bâtiment au Manitoba.

Titulaire d'un diplôme universitaire en administration des affaires, vous possédez au moins cinq années d'expérience pertinente ou une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience.

Vous connaissez à fond les principes de prêts hypothécaires et possédez des aptitudes analytiques ainsi que la capacité de résoudre des problèmes. Il est indispensable que vous possédiez les qualités personnelles et les compétences en gestion nécessaires pour travailler au sein d'une équipe, et pour superviser le personnel. Le poste exige des talents pour la communication tant orale qu'écrite, dans les deux langues officielles.

L'échelle de traitement annuel du poste varie de 31 512 $ à 34 658 $ et comprend d'excellents avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi à **Mlle K. Milnes, administrateur des ressources, Société canadienne d'hypothèques et de logement, C.P. 964, Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2,** avant le 30 mars 1984.

**La SCHL pratique l'égalité d'accès à l'emploi**

Canada

---

Université McGill

### École de service social

## PROFESSEUR ADJOINT

L'École de service social est à la recherche d'une personne pouvant combler un poste menant à la permanence en service social, au niveau de professeur adjoint; le titulaire entrera en fonction le 1er septembre 1984. Le domaine d'affectation sera l'aide à l'enfance **ou** la santé et la réhabilitation.

Le poste comprendra notamment les attributions suivantes: enseignement au 1er cycle et aux cycles supérieurs, liaison avec les centres de stage pratique, supervision de travaux de recherche et d'activités cliniques au niveau des cycles supérieurs et conception d'un programme de recherche connexe au domaine d'affectation.

Conditions d'admissibilité: doctorat en service social ou dans une discipline connexe; compétence avérée dans les domaines suivants: pratique du service social, analyse de politiques, recherche. Les candidats sont priés de faire parvenir un **curriculum vitae**, accompagné des noms d'au moins trois répondants et d'échantillons de travaux écrits, à l'adresse suivante:

**Dr Myer Katz**
**Directeur,**
**École de service social de l'Université McGill**
**3506, rue University**
**Montréal, QC H3A 2A7**

*Conformément aux règlements canadiens sur l'immigration, ce poste n'est offert qu'aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.*

---

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

## POSTES DE PROFESSEUR

(Postes offerts également aux femmes et aux hommes)

— Biochimie et chimie
— Biologie (Postes d'un an en biologie végétale et microbiologie)
— Chimie inorganique et générale (Poste d'un an)
— Économie (Poste d'un an)
— Éducation professionnelle (Sciences commerciales) (Poste d'un an)
— Génie (Postes réguliers en génie civil et en génie industriel)
— Géographie (Poste d'un an avec possibilité de renouvellement)
— Informatique
— Langue française
— Mathématique
— Nutrition humaine (Poste d'un an avec possibilité d'extension jusqu'à 3 ans)
— Physique (Poste d'un an)
— Service social
— Sociologie (Poste d'un an)

Sous réserve d'approbation budgétaire, l'Université sollicite des candidatures pour les postes susdits dont la date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1984. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être transmise à:

**Mme Raymonde Blanchard**
**Bureau du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche**
**Université de Moncton**
**Moncton, N.-B. E1A 3E9**
**Tél.: (506) 858-4112**

Lors de son engagement, le professeur à plein temps se voit attribuer un des rangs professoraux définis dans la convention collective selon ses qualifications et son expérience. Le traitement annuel est établi aussi selon les qualifications et l'expérience.

**Qualifications requises**
Ph.D. ou l'équivalent. Les candidats en instance de thèse du doctorat ou détenant la maîtrise ainsi qu'une expérience substantielle dans le domaine seront aussi considérés.

*(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement.)*

---

May & Baker Canada Inc., une compagnie en pleine expansion, faisant partie du groupe RHONE POULENC, recherche un

## REPRÉSENTANT TECHNIQUE— COMMERCIAL

pour la vente et promotion de produits chimiques spécialisés et industriels.

**Territoire:** Québec et les Maritimes.

**Qualifications:**
— Posséder un diplôme universitaire en chimie ou chimie industrielle
— Être parfaitement bilingue
— Expérience pertinente dans la vente de produits chimiques au Canada
— Dynamisme, autonomie et une sérieuse volonté de faire carrière au sein d'un groupe en pleine évolution.

La compagnie fournit une voiture et une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire sera en fonction de l'expérience.

*Adresser votre curriculum vitae à l'attention de:*

**Pierre Baracat**
**MAY & BAKER CANADA INC.**
**3300 Côte Vertu**
**Saint-Laurent,**
**Qué. H4R 2B7**

**(Pas de téléphone SVP)**

RHÔNE-POULENC

---

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

*Directeur général*

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal, corporation distincte de l'Université, est un organisme qui a pour mission d'aider au développement de l'enseignement et de la recherche à l'UQAM. À cette fin, la Fondation recueille et administre des fonds qu'elle distribue à l'Université pour des projets spéciaux. La Fondation est à la recherche d'un directeur général afin de poursuivre le travail déjà accompli et donner un nouvel élan à ses activités.

Sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration de la Fondation, le directeur général est la personne responsable de l'administration courante et l'animateur de la Fondation. Il doit y créer de l'enthousiasme, susciter des idées et des projets. Il doit aussi faire connaître la Fondation et l'Université dans tous les milieux, principalement ceux des affaires et des professions.

Les candidats que nous recherchons pour ce poste doivent être bilingues et capables de s'intégrer au milieu des affaires, à la direction générale des grandes entreprises, aux associations et à l'Université du Québec à Montréal. De personnalité engageante, ils doivent être représentatifs de l'image de la Fondation et de l'Université. Sans être nécessaire, la connaissance des méthodes de "fund raising" est souhaitable.

La rémunération, à laquelle s'ajoute un programme d'avantages sociaux, sera établie en fonction de la compétence et de l'expérience de la personne choisie. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

***Vous référant au dossier no 34-11-519, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 avril 1984, à :***
**Johanne Reney,**
**1, Place Ville-Marie, bureau 2220,**
**Montréal (Québec) H3B 3M4**
**(514) 861-7481**

*Charette, Fortier, Hawey & Associés/ Touche Ross & Associés*

***CONSEILLERS EN ADMINISTRATION***

**Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration**

---

## *concours de recrutement*

Gouvernement du Québec
**Office du recrutement et de la sélection du personnel**

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

### Agent ou Agente du Vérificateur général, grade III

**Concours général numéro 101G-893003/QC.** Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature au Vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

Présentement 3 emplois à Québec.

**Attributions —** L'agent du vérificateur général remplit de façon progressive les attributions reliées à la vérification des comptes et des états financiers des ministères, organismes, régies et sociétés d'état dont le vérificateur général est, en vertu de la loi, nommé vérificateur des comptes. À cette fin, il décrit et analyse les systèmes de gestion manuels, mécaniques et principalement informatiques en usage, évalue la justesse des contrôles desdits systèmes, dresse des programmes de vérification; en conséquence, il exécute différents sondages, liste et commente toutes anomalies et irrégularités constatées, évalue leur incidence sur les états financiers, participe à la rédaction de projets de rapports administratifs et vérifie la régularité des opérations à l'intérieur du processus.

**Exigences —** Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec à la date de la fin de cette période d'inscription. Inclure une preuve d'appartenance à l'Ordre. (Diplôme de l'Ordre ou la lettre du Régistraire).

**Traitement** de 26 514 $ à 28 413 $

**Période d'inscription:**
Du 24 mars au 13 avril 1984. Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

**Inscription —** Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

### Agent ou Agente du Vérificateur général, grade stagiaire

**Concours général numéro 101G-893001/QC.** Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature du Vérificateur général du Québec dans les régions administratives de Québec et de Montréal.

Présentement 5 emplois à Québec et à Montréal.

**Attributions —** L'agent du vérificateur général s'initie dans un cadre de formation spécifique aux attributions se rapportant à la vérification des comptes et des états financiers des ministères, organismes, régies et sociétés d'état dont le vérificateur général est, en vertu de la loi, nommé vérificateur des comptes. À cette fin, il participe à la description et à l'analyse des systèmes de gestion manuels, mécaniques et principalement informatiques en usage à l'évaluation de la justesse des contrôles desdits systèmes, à l'élaboration des programmes de vérification; en conséquence, il participe à l'éxécution de différents sondages, à l'énumération de toutes anomalies et irrégularités constatées, à l'évaluation de leur incidence sur les états financiers, participe à la rédaction de projets administratifs et à la vérification de la régularité des opérations à l'intérieur du processus.

**Exigences —** Être étudiant immatriculé à l'Ordre des comptables agréés du Québec et avoir complété le programme d'études exigé pour être admissible aux examens de l'Ordre des comptables agréés du Québec à la date de la fin de cette période d'inscription. Inclure une preuve d'immatriculation comme étudiant à l'Ordre des comptables agréés du Québec.

**Traitement** de 21 632 $ à 25 620 $

**Période d'inscription:**
Du 24 mars au 13 avril 1984. Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

**Inscription —** Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC
G1K 7N8

### Agent ou Agente du Vérificateur général, grade II

**Concours général numéro 101G-893002/QC.** Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature au Vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

Présentement 3 emplois à Québec.

**Attributions —** L'agent du vérificateur général procède de façon autonome aux attributions se rapportant à la vérification des comptes et des états financiers des ministères, organismes, régies et sociétés d'état dont le vérificateur général est, en vertu de la loi, nommé vérificateur des comptes. À cette fin, il décrit et analyse les systèmes de gestion manuels, mécaniques et principalement informatiques en usage, évalue la justesse des contrôles desdits systèmes, dresse des programmes de vérification; en conséquence, il exécute différents sondages, liste et commente toutes anomalies et irrégularités constatées et évalue leur incidence sur les états financiers. Il participe à la rédaction de projets de rapports administratifs, vérifie la régularité des opérations à l'intérieur du processus de vérification et est appelé à l'occasion à prendre charge de la réalisation de mandats de vérification.

**Exigences —** Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et posséder au moins une année d'expérience pertinente aux attributions de l'agent du vérificateur général à la date de la fin de cette période d'inscription. Inclure une photocopie de la preuve d'appartenance à l'Ordre. (Diplôme de l'Ordre ou la lettre du Régistraire).

**Traitement** de 29 766 $ à 38 557 $

**Période d'inscription:**
Du 24 mars au 13 avril 1984. Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

**Inscription —** Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

### Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

**L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.**

Québec

---

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## PROFESSEURS

Le Département de Communication de l'Université d'Ottawa annonce l'ouverture d'un poste de professeur à temps complet conduisant à la permanence (adjoint ou agrégé) et de deux postes de professeurs remplaçants d'un an (adjoints).

Le département offre des programmes de baccalauréat ès arts avec concentration et spécialisation en Communication dans les deux langues officielles. Les trois profils de formation sont: 1) **Communication interpersonnelle et intervention organisationnelle;** 2) **Communication de masse;** 3) **Communication et culture.**

**Exigences:**
— Doctorat ou l'équivalent
— Solide formation en Communication ou dans un domaine connexe
— Intérêt pour l'enseignement et la recherche dans un ou plusieurs des profils de formation du Département
— Une certaine priorité sera accordée aux candidatures qui manifestent un intérêt et des compétences en nouvelles technologies ou en communication interpersonnelle
— L'expérience dans l'enseignement et la recherche de même que des publications sont fortement souhaitées, tout comme le bilinguisme.

**Entrée en fonction:** le 1er juillet 1984

**Date limite des candidatures:** le 30 avril 1984.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

*Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:*

**Dr. Jacques Benjamin**
**Directeur**
**Département de Communication**
**554 King Edward, pièce 103**
**Université d'Ottawa**
**Ottawa, Ontario**
**K1N 6N5**

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

Calgary '88

## Vice-présidents principaux pour les Jeux olympiques

La comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de Calgary de 1988 renforce la structure de son organisation ce qui nécessitera le recrutement de quatre vice-présidents principaux.

L'expérience acquise aux Jeux de Sarajevo, les immenses défis des quatre prochaines années et la nécessité de mettre sur pied une organisation efficace et dynamique qui fera briller le Canada, l'Alberta et la ville de Calgary aux yeux du monde ont amené le Conseil et le Président à ouvrir un concours pour le recrutement de trois de ces quatre vice-présidents principaux.

Ces postes constituent des occasions rares de contribuer au succès d'une des manifestations sportives les plus grandioses à se dérouler au Canada. Ils ne peuvent convenir qu'à des cadres supérieurs ayant une vaste expérience et dont la carrière est clairement marquée au coin de la réussite. Les candidats doivent être des leaders dans leur domaine respectif et posséder des talents de communicateurs hors pair pour être en mesure de former des équipes solides et diriger efficacement une importante organisation. Leur sagesse, leur savoir-faire, leur connaissance et leur crédibilité doivent être notoires et ils doivent posséder l'énergie, l'enthousiasme et le sens du devoir qui caractérisent depuis le début tous ceux qui ont associé leur nom aux Jeux olympiques de Calgary.

### Communications

Les Jeux olympiques offrent un défi sans précédent pour un cadre supérieur en Relations publiques/Publicité travaillant dans l'industrie, au gouvernement ou dans une agence de publicité importante. Le V.-P., Communications, aura la charge des relations avec les organes d'information internationaux et le grand public, de la promotion, des services culturels et linguistiques et de la gestion des archives. Déjà fort d'une solide pratique de la plupart de ces fonctions, le candidat recherché est considéré comme une compétence dans son domaine. Ses antécédents de gestion et ses nombreux talents seront des éléments clé du succès des Jeux de Calgary. Prière de mentionner le Projet 40319.

### Finances

Le poste de Vice-président principal, Finances, ne saurait être confié qu'à un cadre supérieur travaillant dans une grande entreprise ou organisation. Le candidat recherché doit être familiarisé avec le monde de la banque et de l'investissement et avoir démontré son talent à élaborer des informations financières et à les présenter au Conseil et au grand public. Outre des fonctions administratives nombreuses, le V.-P., Finances, aura la charge de la fonction Systèmes et Planification — une fonction clé. Il devra posséder des talents de communicateur hors classe et avoir l'expérience nécessaire pour gagner la confiance aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Prière de mentionner le Projet 40318.

### Opérations

Le Vice-président principal, Opérations, voit à la préparation et à la tenue de l'ensemble des manifestations sportives et autres des Jeux olympiques. Il assure en outre la prestation de services de soutien tels que la sécurité, l'hébergement, le transport et le protocole. Ce poste conviendrait à un cadre supérieure ayant déjà planifié des manifestations ou des projets importants faisant appel à une logistique complexe de grande envergure. Il devra être à l'aise dans ses rapports tant avec les organismes internationaux qu'avec les gouvernements étrangers et être en mesure de diriger une vaste organisation. Prière de mentionner le Projet 40317.

Ces postes sont des occasions uniques. Veuillez écrire ou téléphoner, en confiance, citant le projet indiqué.

**Calgary:** (403) 265-8780. 700, 4e avenue s.o. T2P 3J4
**Ottawa:** (613) 238-3256. 280, rue Albert K1P 5G8
**Toronto:** (416) 920-7702. 64, avenue Prince Arthur M5R 1B4
**Montréal:** (514) 849-5357. 1115, rue Sherbrooke ouest H3A 1H3

## La Société Caldwell Internationale

Houston / Londres SWI / Toronto / Montréal / Calgary / Vancouver

---

**Une société d'expertise immobilière**
est à la recherche d'un

**ÉVALUATEUR STAGIAIRE ou TECHNICIEN EN ÉVALUATION**
**avec expérience.**

*Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:*
**Dossier 1190**
**Le Devoir C.P. 6033**
**Succ. Place d'Armes**
**Montréal H2Y 3S6**

---

**CENTRE D'INFORMATION SUR LES NOUVELLES RELIGIONS**
**(organisme à but non lucratif)**

**Le Centre d'Information sur les Nouvelles Religions est à la recherche d'un**

**directeur général**

**Fonctions**
— Assumer la responsabilité générale de la planification et de l'exécution des diverses activités et du projet du Centre:
  • service de documentation et d'information
  • service de formation et de counseling
— Assurer la responsabilité du personnel et l'organisation du travail
— Établir les relations entre le Centre et les nouveaux groupes spirituels et religieux ainsi qu'avec d'autres organismes.

**Qualifications**
— Formation universitaire en sciences religieuses
— Connaissance des nouvelles religions, des nouvelles spiritualités et des groupes de potentiel humain
— Expérience d'animation et d'administration
— Habilité à dialoguer avec les membres des nouvelles religions, des nouvelles spiritualités et des groupes de potentiel humain
— Connaissance du français et de l'anglais

**Traitement:** à discuter
**Date d'entrée en fonction:** 1er juin 1984
**Date de clôture des candidatures:** 30 avril 1984
*Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae à:*

**M. Richard Bergeron**
**Faculté de théologie**
**Université de Montréal**
**C.P. 6128, Succ. "A"**
**Montréal, QC H3C 3J7**
**Tél.: 343-7426**

---

Université McGill
**Département d'anglais**

Le département d'anglais de l'Université McGill offre un poste d'enseignant (Introduction au cinéma) pendant la session d'été: 30 mai au 26 juillet.

Le candidat doit posséder de l'expérience dans ce domaine. Rémunération en fonction des compétences (minimum 3 300 $). Date limite de réception des candidatures: le 15 avril 1984.

Prière de faire acte de candidature en écrivant à l'adresse suivante: Professeur David Williams, directeur du Département d'anglais, 853 rue Sherbrooke ouest, Montréal H3A 2T6.

En application des règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse, en premier lieu, aux citoyens canadiens et résidents permanents du Canada.

---

***LE CLSC JARDIN DU QUÉBEC***
***(établissement situé à 30 minutes du Centre-Ville)***

**EST À LA RECHERCHE D'UN(E)**
**CONSEILLER(ÈRE) AUX PROGRAMMES DE SANTÉ**

**STATUT:** Temps partiel.
**FONCTION:** Sous l'autorité de l'adjoint administratif, la personne assure la coordination des programmes de santé et conseille l'établissement en matière de santé communautaire.
**EXIGENCES:** La personne recherchée est membre de O.I.I.Q., possède un diplôme d'études universitaires en sciences de la santé avec une expérience de 3 ans en santé communautaire dont 2 ans passés dans l'application des programmes socio-sanitaire et 6 mois dans des fonctions de gestion.
**SALAIRE:** Selon les politiques établies par le Conseil d'Administration de l'établissement.

*Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 6 avril 1984 à 16h30 au:*

**CLSC Jardin du Québec,**
**a/s Adjoint administratif,**
**2, rue Ste-Famille, C.P. 1110,**
**Saint-Remi, P.Q. J0L 2L0**

---

**LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA IVe BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA RUE — MONTRÉAL 1985**

RECHERCHE

**Un(e) directeur/trice de la coordination des quartiers**

**FONCTIONS:**
Sous la responsabilité du Commissariat général et sous l'autorité plus immédiate du commissaire général associé:
- Préparer la stratégie de consultation auprès de la population dans les différents regroupements de quartiers en vue de déterminer quels projets les résidents veulent faire dans leur quartier et en assurer l'intégration dans l'ensemble de la programmation de la Biennale dans les quartiers;
- Veiller à la réalisation de cette stratégie de consultation en préparant ou faisant préparer par les autres services de la Biennale les documents nécessaires (textes, dépliants, diapositives, annonces publicitaires, etc);
- Coordonner les activités de la Biennale dans chacun des regroupements de quartiers en collaboration avec la direction artistique;

**QUALIFICATIONS:**
- Expérience dans l'organisation de groupes
- Sensibilisation aux milieux des arts souhaitable
- Bonne connaissance de Montréal et de ses structures et connaissance de l'aménagement urbain
- Expérience dans les organisations de grande envergure et de portée internationale serait un atout
- Expérience dans l'administration d'un budget
- Facilité à travailler en équipe.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:**
Avant le 30 avril 1984.
**TRAITEMENT:**
Selon les politiques en vigueur au commissariat général du comité organisateur.

Présenter le curriculum vitae au plus tard le 2 avril 1984 à 12:00 heures.

*Veuillez faire parvenir toute correspondance au:*

**Comité de sélection**
**Comité organisateur de la**
**IVe Biennale internationale**
**des arts de la rue — Montréal 1985**
**100 est, Notre-Dame**
**Bureau 2.15**
**Montréal QC**
**H2Y 1C1**

---

VILLE MONT-ROYAL

**ACHETEUR SENIOR**

Ville Mont-Royal requiert les services d'un ACHETEUR SENIOR qui, sous la supervision immédiate du responsable du service des Achats, sera chargé d'effectuer la majorité des achats pour la Ville.

Le candidat embauché doit être bilingue, posséder une éducation universitaire ou l'équivalent, avoir une connaissance des procédures administratives, être doué des qualités de chef et avoir de l'expérience dans le domaine des achats ou dans un domaine connexe. Le fait d'avoir complété un cours dans le domaine des achats serait un atout.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du:*

Directeur du service du Personnel
90 avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal, Québec
H3R 1Z5

---

***LE CLSC JARDIN DU QUÉBEC***
***(établissement situé à 30 minutes du Centre-Ville)***

**EST À LA RECHERCHE D'UN(E)**
**ADJOINT(E) AUX PROGRAMMES SOCIO-COMMUNAUTAIRES**

**STATUT:** Temps complet.
**FONCTION:** Sous l'autorité du directeur général, la personne planifie, dirige et contrôle l'application des programmes psycho-sociaux d'action communautaire et de maintien à domicile sur le territoire du CLSC.
**EXIGENCES:** La personne recherchée possède idéalement un diplôme d'études universitaires en sciences sociales ou l'équivalent, appuyé d'une expérience de 3 ans dont 6 mois dans des fonctions de gestion.
Elle doit être familière également avec les concepts de gestion par programmes, posséder un sens de l'organisation et une capacité à travailler en équipe.
**SALAIRE:** Selon la politique de rémunération des cadres du Réseau des Affaires Sociales.

*Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 6 avril 1984 à 16h30 au:*

**CLSC Jardin du Québec,**
**a/s Directeur général,**
**2, rue Ste-Famille, C.P. 1110,**
**Saint-Remi, P.Q. J0L 2L0**

---




Brian souffre d'insuffisance rénale. Une maladie qui gonfle son petit corps de substances toxiques. Sa vie dépend de traitements de dialyse qui purifient son sang. Brian a besoin d'un rein. Mais, la réussite de greffes et la prévention des maladies rénales coûte très cher.

Vous avez les reins solides? Luttez avec nous. Pour donner à la Fondation appelez sans frais au 1-800-268-7742, opératrice #77.